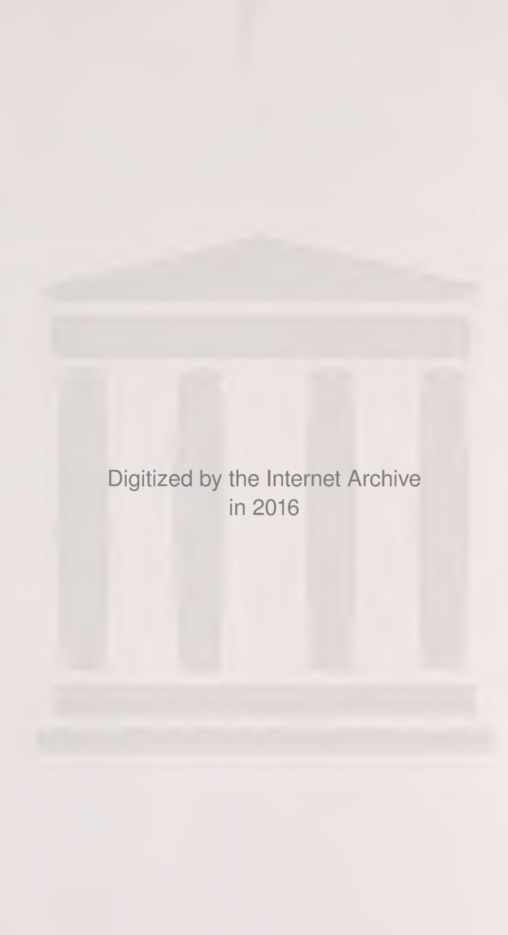
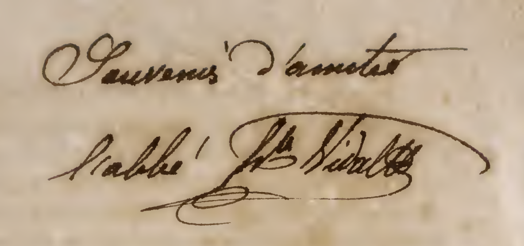










HISTOIRE

DES

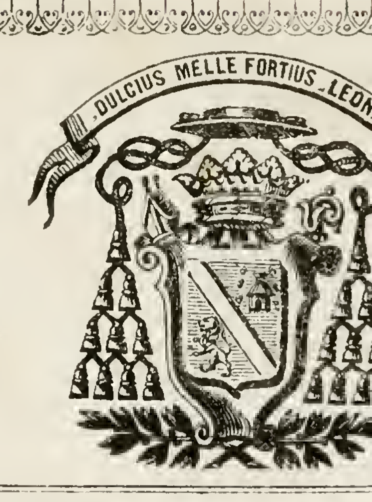
CHEVALIERS DE MALTE.

TOME PREMIER.

DIOCÈSE

DE

NIMES.

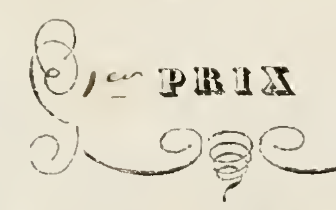


Distribution S

DES PRI

ACCORDÉS PAR Mgr PLANTIER,

Classe de Sixiè



1er PRIX

d'Exercice sur la Gram

par l'Élève Vidal hipp

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

APPELÉS DEPUIS

CHEVALIERS DE RHODES

ET ENSUITE

CHEVALIERS DE MALTE

Par Vertot

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE A L'USAGE DE LA JEUNESSE

A. M. D. G.

TOME PREMIER

LYON

J. B. PÉLAGAUD ET Cie

Imp.-Lib, de N. S. P. le Pape, grande rue Mercière, 26

ANCIENNE MAISON RUSAND

1853

A SON ALTESSE EMINENTISSIME,

DON ANTOINE MANOEL DE VILHENA,

GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN
DE JÉRUSALEM.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur d'offrir à Votre Altesse Eminentissime un Ouvrage qui lui appartient, puisqu'il contient l'histoire de votre Ordre. On y trouve, Monseigneur, tout ce que vos prédécesseurs ont fait en différents siècles pour la défense des autels et des Etats du christianisme. Ces grands hommes ont rempli l'univers de la réputation de leurs armes et de l'éclat de leur valeur, et ils ne se sont pas moins distingués par leur attachement à l'observation de la discipline religieuse.

Elevé à la même dignité, vous mettez toute votre gloire, Monseigneur, à imiter leurs vertus. Comme eux, vous assurez aux Chrétiens la liberté de la navigation, en même temps que vous travaillez à faire fleurir de plus en plus dans votre Ordre, la justice, l'union, la paix et la piété. C'est ce qui vous mérite aujourd'hui les vœux unanimes de tous vos frères, pour la durée d'un si sage gouvernement. Agréez ceux que je fais en particulier pour votre conservation, et le profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Altesse Eminentissime,

Le très humble et très obéissant serviteur,

l'abbé de VERTOT.

PRÉFACE.

Je ne sais si ce dernier Ouvrage que je mets au jour sera bien reçu du public; et quoique pour m'encourager dans une si longue carrière, on m'ait quelquefois flatté d'un heureux succès, je connais trop bien ma propre faiblesse et les difficultés d'une pareille entreprise, pour ne me pas défier de ces préjugés trop favorables. Car outre qu'il a fallu remonter plus de six cents ans dans les siècles passés, j'ai été encore obligé de chercher dans une antiquité si reculée des commencements qui ne se montrent guère, et par conséquent peu capables de satisfaire la curiosité des lecteurs. Quelque peine que j'aie prise, et quoique j'aie employé plusieurs années à la composition de cette histoire, j'avoue que ce n'a été qu'après l'avoir finie que je me suis

aperçu combien j'étais éloigné de la perfection que demande un pareil Ouvrage.

Il est vrai que si sans se rebuter de ces commencements ou obscurs ou peu intéressants, on passe à des siècles voisins de ces premiers temps, on se trouve dédommagé par de grands exemples de piété, joints à des actions qui partaient de la plus rare valeur, et que la singularité de la matière pourra suppléer à ce qui manque de ma part à la forme que j'y devais donner. Il s'agit dans cette histoire d'un corps célèbre de religieux, renfermés d'abord dans un hôpital, et qui, malgré les soins pénibles et humiliants des pauvres et des malades, se trouvant encore assez de zèle et de forces pour prendre les armes contre les Infidèles, ennemis déclarés du nom chrétien, surent allier les vertus différentes de deux professions si opposées.

L'habillement de ces religieux militaires était simple et modeste; ils réservaient la magnificence pour l'ornement des autels; les pèlerins et les pauvres profitaient

de la frugalité de leur table. Ils ne sortaient d'auprès des malades que pour vaquer à la prière, ou pour marcher contre les ennemis de la Croix : cette Croix était tout ensemble leur habit et leur étendard. Nulle ambition dans un corps guerrier, où l'on ne parvenait aux dignités, que par le chemin de la vertu; la charité, la première de leurs obligations et des vertus du Christianisme, ne les abandonnait pas même contre les Infidèles, et quelque avantage qu'ils remportassent dans les combats, contents de désarmer ces barbares, ils ne cherchaient, dans le sein même de la victoire, qu'à les convertir ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Je ne prétends pas que dans la suite des temps ces chevaliers ne se soient point relâchés quelquefois de la pratique austère de tant de vertus si différentes : on ne sait que trop que l'homme de guerre a souvent fait disparaître le religieux. Ce changement

dans les mœurs forme de temps en temps dans ma narration des nuances qui n'échapperont pas à la pénétration du lecteur. Mais malgré cet effet de la faiblesse humaine, si l'amour de mon ouvrage ne me séduit point, je ne crois pas que de tous les Ordres militaires répandus en différentes contrées de la chrétienté, il s'en trouve aucun où le désintéressement, la pureté des mœurs et l'intrépidité dans les plus grands périls, où, dis-je, ces vertus aient été si longtemps en honneur, et où le luxe et l'amour des richesses et des plaisirs se soient introduits plus tard.

Cette histoire contient treize livres de narration, dont le dernier finit à la mort du Grand-Maître Jean de La Valette, arrivée en 1568. Le quatorzième est par forme d'annales, et renferme sommairement ce qui s'est passé de plus considérable depuis 1568 jusqu'à aujourd'hui. Le quinzième livre est un Traité du Gouvernement de l'Ordre.

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE PREMIER.

J'ENTREPRENDS d'écrire l'histoire d'un Ordre hospitalier, devenu militaire, et depuis souverain; que la charité fit naître; que le zèle de défendre les lieux saints arma ensuite contre les Infidèles; et qui, dans le tumulte des armes, et au milieu d'une guerre continuelle, sut allier les vertus paisibles de la religion avec la plus haute valeur dans les combats.

Cette union, jusqu'alors inconnue, de deux professions si opposées; la piété et le courage de ces religieux militaires; leur zèle pour la défense des Chrétiens; tant de combats et de batailles où ils se sont trouvés depuis près de sept cents ans, et les différents succès de ces guerres, tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes; et peut-être que le public ne verra pas sans admiration l'histoire de ces soldats de Jésus-Christ qui, comme d'autres Machabées, ont tant de fois opposé aux armes des Infidèles une foi constante et un courage invincible.

Mais avant que d'entrer dans l'institution de cet Ordre, j'ai cru que je ne pouvais me dispenser de

représenter au commencement de cet Ouvrage, l'état où se trouvait alors l'Asie ; de quelle contrée sortaient les premiers Infidèles, que les chevaliers de Saint-Jean entreprirent de combattre ; la religion, la puissance et les forces de ces barbares, et surtout leur haine déclarée contre les Chrétiens : toutes circonstances qui, quoiqu'elles précèdent l'origine de cet Ordre, m'ont paru liées en quelque manière avec son histoire, en faire une partie préliminaire, et dont la connaissance servira d'éclaircissement pour les événements que l'on rapportera dans la suite.

Cette partie de l'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin, ou la mer Noire, jusqu'à l'Euphrate, au commencement du septième siècle, était encore soumise aux Romains, dont le vaste empire avait englouti les plus puissants Etats de notre continent. Mais après la mort du grand Théodose (395), cet empire si redoutable avait déjà commencé à déchoir de sa puissance, soit par les incursions des barbares, soit peut-être aussi par le partage et le démembrement qu'en firent les empereurs Arcadius et Honorius, ses enfants ; princes faibles, de peu d'esprit, qui ne faisaient que prêter leurs noms aux affaires de leur règne, et l'un et l'autre gouvernés par des ministres impérieux, qui s'étaient rendus les tyrans de leurs maîtres.

La plupart des empereurs d'Orient, successeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être détrônés par des usurpateurs, ou usurpateurs eux-mêmes, cherchaient moins la gloire que donnent les armes, et à réprimer les courses des barbares, qu'à

se maintenir sur le trône. Toujours en garde contre leurs propres sujets, ils n'osaient sortir de la capitale de l'empire, ni du fond de leur palais, de peur que quelque rebelle ne s'en emparât; et ils bornaient toute leur félicité à jouir, dans une oisiveté superbe, des charmes de la souveraine puissance. Il ne fallait plus chercher sous la pourpre ces fameux Césars, les maîtres du monde : ces derniers n'en avaient que le nom; et la majesté de l'empire ne paraissait plus que dans de vains ornements dont ils couvraient leur faiblesse et leur lâcheté.

La religion n'avait pas moins souffert que l'Etat d'un si mauvais gouvernement. L'Orient était alors infecté de différentes hérésies, que l'esprit vif et trop subtil des Grecs avait fait naître. Des évêques et des moines, pour avoir voulu expliquer d'une manière trop humaine les différents mystères de l'Incarnation, s'étaient égarés; et, pour comble de malheur, ils avaient su engager dans leur parti plusieurs empereurs qui, au lieu de s'opposer aux incursions des barbares, ne croyaient point avoir d'autres ennemis que ceux qui l'étaient de leurs erreurs.

Cependant, au milieu de tant de désordres, l'empire se soutenait encore par le poids de sa propre grandeur; et, au commencement du septième siècle, l'empereur Héraclius avait remporté quelques avantages sur les Scythes et sur les Perses. Mais pendant que ce prince était aux mains avec ces barbares, et qu'il vengeait l'empire de leurs ravages, l'Arabie vit sortir de ses déserts un de ces

hommes remuants et ambitieux, qui ne semblent nés que pour changer la face de l'univers, et dont les sectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles provinces de l'Orient, portèrent enfin les derniers coups à cet empire, et l'ensevelirent sous ses propres ruines.

On voit assez que je veux parler de Mahomet, le plus habile et le plus dangereux imposteur qui eût encore paru dans l'Asie. Il était né, vers la fin du sixième siècle (568 ou 571), à la Mecque, ville de l'Arabie Pétrée, de parents idolâtres de la tribu des Corasbites ou Corisiens, la plus noble de cette nation, et qui se vantait, comme la plupart des Arabes, d'être issue d'Abraham par Cedar, fils d'Ismaël. Le père de Mahomet (Abdolhah) l'avait laissé de bonne heure orphelin, et même sans biens. Un de ses oncles (Abu-Taleb) se chargea de son éducation, et pendant plusieurs années l'employa dans le commerce. Il passa ensuite au service d'une riche veuve appelée Cadigha, qui le prit d'abord pour son facteur, et depuis pour son mari. Un mariage si avantageux, et où il n'eût osé porter ses espérances; les grands biens de sa femme, et qu'il augmenta encore par son habileté, lui firent naître des pensées de grandeur et d'indépendance. Son ambition crût avec sa fortune, et, à peine sorti d'une condition servile, des richesses sans domination ne furent plus capables de remplir ses désirs, et il osa aspirer à la souveraineté de son pays.

Parmi les différents moyens qui se présentèrent à son esprit, aucun ne lui parut plus convenable

que l'établissement d'une nouvelle religion; machine dont bien des imposteurs, avant lui, s'étaient déjà servis. Il y avait dans l'Arabie des idolâtres, des juifs et des chrétiens catholiques et schismatiques. Les habitants de la Mecque étaient tous idolâtres, et si ignorants, qu'à l'exception d'un seul, Varaka, qui avait voyagé, il n'y en avait aucun qui sût lire ou écrire. Cette ignorance et cette diversité de cultes parurent favorables à Mahomet; et quoiqu'il ne fût pas plus savant que ses concitoyens, qu'il ne sût ni lire ni écrire, et même qu'il passât pour un homme peu réglé dans ses mœurs, il ne laissa pas de former le hardi dessein de s'ériger en prophète dans son propre pays, et à la vue des témoins de son incontinence.

Mais comme ce passage d'une vie voluptueuse à une communication si intime avec le ciel n'eût pas été cru facilement, sous prétexte d'un changement entier dans ses mœurs, il rompit avec les compagnons et les ministres de ses plaisirs; et, pour se donner un plus grand air de réforme, l'hypocrite, pendant deux ans entiers, se retirait souvent dans une grotte du mont Hira, située à une lieue de la Mecque, où il ne s'occupait que de l'exécution de son projet. Au bout de ce terme, et sous prétexte de se débarrasser des pressantes instances que sa femme lui faisait pour le retirer d'un genre de vie si triste, il lui fit une fausse confidence de prétendues révélations, qu'il disait avoir reçues du ciel par le ministère d'un de ces esprits du premier ordre, qu'il appelait l'ange Gabriel. L'adroit imposteur tourna même des accès

d'épilepsie, auxquels il devint sujet, en des extases qui lui étaient causées, disait-il, par l'apparition de ce ministre céleste, dont il ne pouvait soutenir la présence; et, pour répandre insensiblement dans le public le bruit de ces révélations, il en confia, sous un grand secret, le mystère à sa femme. La qualité de femme de prophète flattait trop la vanité de Cadigha pour qu'elle tînt la chose cachée. Elle courut en faire part à ses meilleures amies : ce ne fut bientôt plus un secret. Mahomet l'avait bien prévu. Il s'en ouvrit depuis à quelques citoyens de la Mecque, qu'il crut aussi aisés à persuader, et qu'il séduisit par son adresse et son habileté.

Si nous en croyons Elmacin, historien arabe (1), Mahomet avait l'air noble, le regard doux et modeste, l'esprit souple et adroit, l'abord civil et caressant, et la conversation insinuante. D'ailleurs, il ne lui manquait aucune des qualités nécessaires dans un chef de parti : libéral jusqu'à la profusion, vif pour connaître les hommes, juste pour les mettre en usage selon leurs talents, ayant toute la délicatesse pour agir sans se laisser jamais apercevoir, il fit paraître depuis, dans la conduite de ses desseins, une fermeté et un courage supérieurs aux plus grands périls. Bientôt, soutenu par quelques disciples, il ne fit plus mystère de sa doctrine, et, prenant de lui-même sa mission, il s'érigea en prédicateur; quoique sans aucun fonds de science, il se faisait écouter par la pureté de son langage, et la noblesse et le tour de ses expressions. Il excellait surtout dans une certaine

(1) *L.* 1, *c.* 1, *Hotling. Hist. d'Orient.*, *l.* 2, *c.* 4.

éloquence orientale, qui consistait en paraboles et en allégories dont il enveloppait ses discours.

Mais, comme il n'ignorait pas qu'en matière de religion tout ce qui paraît nouveau est toujours suspect, il publia qu'il prétendait moins en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes lois que Dieu avait données aux hommes, épurer ces lois divines des fables et des superstitions qu'ils y avaient mêlées depuis. Il ajoutait que Moïse, et Jésus, fils de Marie, leur avaient, à la vérité, annoncé successivement une saine doctrine, et que ces deux grands prophètes, disait-il, avaient autorisée par des miracles éclatants; mais que les Juifs et les Chrétiens l'avaient également altérée et corrompue par des traditions humaines; qu'enfin, Dieu l'avait envoyé comme son dernier prophète, et plus grand que Moïse et Jésus, pour purifier la religion des fables que les hommes, sous le nom de mystères, y avaient introduites, et pour réduire, s'il pouvait, tout le genre humain dans l'unité de créance, et dans la profession de la même foi. L'habile imposteur, après avoir préparé les esprits par de pareils discours, bâtit son système de différentes pièces qu'il prit de la religion des Juifs et de celle des Chrétiens; et, pour y réussir, il s'était fait aider secrètement, dans sa retraite, par un Juif persan, Abdias Ben Salon, et par un moine nestorien, Sergius, autrement Bahira, tous deux apostats, très savants dans leur religion, et qui lui avaient lu l'un et l'autre plusieurs fois l'ancien et le nouveau Testament. Il en ajusta ensuite les différents passages à son nouveau

plan; et, à mesure que, par le secours de ces deux renégats, il avait mis au net quelque article, il le revêtait d'un style pompeux et figuré, où il tâchait tantôt d'imiter le sublime du commencement de la Genèse, et tantôt le pathétique des vrais prophètes. Il publiait ensuite qu'il venait de recevoir du ciel cet article; et, sous prétexte qu'il n'était que le dépositaire et le hérault de cette doctrine céleste, il renvoyait ceux qui lui faisaient des objections à l'auteur prétendu de ces révélations, et il faisait valoir son ignorance même pour preuve du peu de part qu'il avait dans cette nouvelle religion.

Il emprunta des Juifs le principe de l'existence et de l'unité d'un seul Dieu, mais sans pluralité de personnes divines; il enseignait en même temps la créance de la résurrection, du jugement universel, des récompenses et des peines de l'autre vie. Les chrétiens lui fournirent l'exemple d'un carême, qu'il prescrivit; l'usage fréquent de la prière, qu'il fixa à cinq fois par jour; la charité envers les pauvres et le pardon des ennemis. Et, en faveur des païens, il admit certaine espèce de prédestination mal entendue, que les anciens idolâtres appelaient communément le *destin;* décret éternel qu'ils croyaient supérieur même à la volonté de leurs dieux.

Ce mélange de différentes religions, où chacun croyait trouver des traces de son ancienne croyance, séduisit plusieurs citoyens de la Mecque; et l'adroit imposteur, pour établir ses erreurs, sut mettre en œuvre de grandes vérités, et même

l'apparence de grandes vertus. Le magistrat de la Mecque, alarmé du progrès que faisait cette secte, en proscrivit l'auteur et ses partisans; le faux prophète prit la fuite et se retira dans une autre ville de l'Arabie Pétrée, appelée *Yatrib*, et qu'il nomma depuis *Medina-al-nabi*, ville du Prophète. Cette fuite si célèbre parmi les Mahométans, et qu'ils appellent dans leur langue l'*hégire*, a fourni depuis à leurs historiens l'époque de leur chronologie; et la première année de cette époque musulmane tombe, selon la plus commune opinion, dans la vingt-deuxième année du septième siècle (an de Jésus-Christ 622, de l'hégire, 1) (1).

Le péril que Mahomet avait couru à la Mecque lui ayant fait connaître que, par la voix seule de la persuasion, il ne viendrait pas à bout de ses desseins ambitieux, il résolut d'avoir recours aux armes. L'imposteur ne manqua pas d'appeler le ciel à son secours; et bientôt il publia que l'ange Gabriel lui avait apporté de la part de Dieu une épée, avec ordre de l'employer pour soumettre ceux qui refuseraient d'embrasser sa nouvelle religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnants que cette secte impie fit en si peu de temps dans l'Arabie, et ensuite dans la plus grande partie de l'Asie mineure : et apparemment que, si Mahomet l'eût pu prévoir, il se serait

(1) L'année des Musulmans n'est que de 12 mois lunaires, qui font seulement 354 jours : ainsi, 33 de nos années font à peu près 34 des leurs.

épargné la peine de forger tant de révélations, et de rajuster ensemble tant de pièces détachées des autres religions. Cet apôtre armé commença ce nouveau genre de mission par faire des courses sur ses voisins. L'appât du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses enseignes : aucune caravane n'osait plus passer proche des endroits où il se trouvait, sans s'exposer à être pillée; et, en faisant le métier de voleur, il apprit insensiblement celui de conquérant. De ses soldats, et même des ennemis vaincus, il en faisait de nouveaux disciples; il les nomma *musulmans*, c'est-à-dire fidèles ou gens qui sont entrés dans la voie du salut. Bientôt, aussi grand capitaine qu'éloquent prédicateur, il s'empara de la Mecque; et la plupart des places fortes et des châteaux de l'Arabie tombèrent sous l'effort de ses armes. Il était secondé dans ces guerres (1) par Abubèkre, son beau-père; par Ali, son cousin et son gendre; et par Omar et Otman, tous quatre ses Apôtres et ses principaux capitaines, tous fanatiques de bonne foi, et qui se firent volontiers les sujets d'un imposteur dont ils n'avaient été d'abord que les disciples. Mahomet, par sa valeur et par son habileté, sut réunir en sa personne le sacerdoce avec l'empire; et en vingt-trois ans de son prétendu apostolat (633 ou 632), d'autres disent seulement la dixième année, presque toute l'Arabie se trouva soumise à sa domination, et embrassa en même temps sa nouvelle doctrine.

Le faux prophète, en mourant, avait désigné

(1) *Alc. c.* 4, *Cantacuzeni Orat.* 1, *sect.* 12.

pour son successeur Ali, qui avait épousé sa fille appelée Fatime; mais le gendre du Prophète éprouva que les dernières volontés des princes les plus absolus, sont ordinairement ensevelies dans leur tombeau. Abubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Ali, lui fut préféré par le crédit d'Omar et d'Otman, qui, par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent le chemin pour parvenir, à leur tour, à la même dignité; et l'élection d'Abubekre fit naître depuis les schismes et les guerres civiles qui s'élevèrent entre les Mahométans. Les successeurs de Mahomet prirent le titre de *califes*, c'est-à-dire vicaires du Prophète, ou d'*almoumenins*, princes ou commandeurs des croyants. Ces premiers successeurs, pleins de ce feu et de ce zèle qu'inspire toujours une nouvelle religion, étendirent en différentes contrées la doctrine de leur maître, et leur propre domination : l'une ne marchait point sans l'autre. Ils achevèrent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chassèrent les Perses et les Grecs. Ils enlevèrent ensuite à ces derniers Damas, Antioche et toute la Syrie, pénétrèrent dans la Palestine, emportèrent Jérusalem, passèrent en Egypte, qu'ils soumirent à leur empire, détruisirent entièrement la monarchie des Perses, s'emparèrent de la Médie, du Korassan ou Bactriane, du Diarbeck ou Mésopotamie. Ils entrèrent ensuite dans l'Afrique, où ils ne firent pas des progrès moins surprenants, et dont ils subjuguèrent toute la côte occidentale à l'égard de l'Egypte.

Je ne parle point des îles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malte et du Goze, qu'ils

ravagèrent ou dont ils se rendirent maîtres; non plus que des Espagnes, où les Arabes, dès le commencement du huitième siècle, fondèrent un nouvel empire sur les ruines de la monarchie des Goths. De grandes provinces de la France, situées au-delà de la Loire, furent exposées à la fureur de leurs armes; et, sans la valeur incomparable de Charles-Martel, ce royaume n'aurait pas eu un sort plus favorable que l'Espagne. Enfin ils menaçaient le monde entier de leurs fers; et les malheureux restes de l'empire grec, dès ce temps-là, n'auraient pas pu tenir contre une puissance si redoutable, s'il ne se fût élevé des guerres civiles entre les chefs de cette nation. Mais les gouverneurs des provinces, trop puissants pour des particuliers, s'en firent les souverains. On vit en différentes contrées de l'Asie et de l'Afrique, et en différents temps, jusqu'à cinq califes qui tous se prétendaient issus de Mahomet et les véritables interprètes de sa loi. La plupart même de ces califes, ensevelis depuis dans le luxe et la mollesse, remirent le gouvernement civil et militaire de leurs Etats à des *émirs* ou des *soudans*, espèce de maires du palais, qui ne furent pas longtemps sans s'en rendre les maîtres absolus, et dont la plupart ne laissèrent aux califes que l'inspection sur les affaires de la religion, le droit d'être nommés les premiers dans les prières publiques, et d'autres honneurs de pure cérémonie, sans puissance et sans domination.

De toutes les conquêtes que ces Infidèles avaient faites, il n'y en eut point de plus sensible aux

Chrétiens que celle de la Terre-Sainte et de la ville de Jérusalem. Depuis que la religion chrétienne, sous l'empire du grand Constantin, était devenue la religion dominante, c'était le pèlerinage le plus célèbre de toute la chrétienté. Les chrétiens grecs et latins, dans la pieuse confiance de trouver au pied du tombeau de Jésus-Christ la rémission des plus grands péchés, accouraient toujours à Jérusalem avec le même empressement, et d'autant plus que l'accès en avait été jusqu'alors sûr et facile par les terres de l'empire. La révolution qui venait d'arriver, changea cette disposition; et ces infidèles, quoiqu'ils révérassent Jésus-Christ comme un grand prophète, pour grossir leurs revenus, imposèrent une espèce de tribut sur tous les pèlerins étrangers que la dévotion conduisait au saint sépulcre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des chrétiens de ce temps-là ; pendant près de trois cents ans ce fut toujours la même affluence des nations chrétiennes et même des peuples de l'Occident les plus éloignés. Vers le milieu du onzième siècle, les califes ou les soudans d'Egypte, alors maîtres de la Palestine, souffrirent que les chrétiens grecs, qui étaient leurs sujets, pussent s'établir dans Jérusalem. Et afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les musulmans, le gouverneur de cette capitale de la Judée leur avait assigné pour demeure le quartier le plus voisin du saint Sépulcre.

L'éclat des conquêtes et de la puissance de l'empereur Charlemagne ayant passé de l'Europe dans l'Asie, le calife Aaron Raschid, un des plus puis-

sants princes de l'Orient, permit depuis aux Français, à sa considération, d'avoir dans la sainte Cité une maison particulière, pour y recevoir les pèlerins de cette nation. Eginard rapporte que le patriarche de Jérusalem envoya à ce grand prince, de la part du calife, les clés du saint Sépulcre et de l'église du Calvaire, avec un étendard que le célèbre abbé Fleury, moderne historien de l'Eglise, croit avoir été le signe de la puissance et de l'autorité qu'Aaron avait remise au prince chrétien. Un autre écrivain moderne, Dom Mabillon; si savant dans nos antiquités, dans le livre XXXVII des annales de son Ordre, nous parle d'un certain moine français, appelé Bernard, qui vivait en 870; et qui; dans sa relation d'un voyage fait à la sainte Cité, rapporte qu'il y avait trouvé un hôpital pour les Latins; et que, dans la même maison; on conservait une bibliothèque recueillie par les soins et la libéralité de l'empereur Charlemagne.

Mais depuis la mort du calife Aaron et de ses premiers successeurs, comme ceux de Charlemagne n'égalèrent ni sa puissance, ni sa haute réputation, les Français perdirent la considération qu'on avait pour eux dans la Palestine. On ne souffrit plus qu'ils eussent d'hospice dans Jérusalem; et quand ils avaient, comme les autres peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la sainte Cité, et que pendant le jour ils avaient fait leurs stations dans tous les endroits anciennement honorés par la présence et les mystères de notre divin Sauveur, ce n'était pas sans beaucoup de peine et même de péril que, le soir et pendant

la nuit, ils pouvaient trouver quelque retraite dans la ville. Les Musulmans avaient naturellement trop d'aversion des Chrétiens, pour les recevoir dans leurs maisons, et des disputes survenues au sujet de quelques dogmes mal entendus, et de différents points de discipline, ayant laissé peu d'union entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, nos Chrétiens de l'Europe n'étaient guère moins odieux aux Grecs qu'aux Arabes et aux Sarrasins de l'Orient.

Au milieu du onzième siècle, des marchands italiens, qui avaient éprouvé la dureté des uns et des autres, entreprirent de procurer aux pèlerins de l'Europe, dans la même ville de Jérusalem, un asile où ils n'eussent rien à craindre, ni du faux zèle des Mahométans, ni de l'éloignement et de l'aversion des Grecs schismatiques. Ces pieux négociants étaient d'Amalfi, ville dans le royaume de Naples, mais qui reconnaissait encore la domination des empereurs grecs de Constantinople. Les affaires qui concernaient le négoce de ces marchands, les conduisaient presque tous les ans en Egypte; et, à la faveur des riches marchandises et même des ouvrages curieux qu'ils y portaient de l'Europe, ils s'introduisirent à la cour du calife Monstaser-Billah; et, en répandant dans sa cour et parmi ses ministres des présents considérables, ils en obtinrent pour les chrétiens latins la permission d'établir un hospice dans Jérusalem, et proche du saint Sépulcre.

Le gouverneur, par ordre de ce prince, leur assigna une portion de terrain (1048). On y bâtit

aussitôt, sous le titre de la sainte Vierge, une chapelle qu'on appela *Sainte-Marie de la Latine*, pour la distinguer des églises où l'on faisait l'office divin selon le rit des Grecs : des religieux de l'Ordre de saint Benoît y célébraient l'office. On construisit, proche de leur couvent, deux hospices pour recevoir les pèlerins de l'un et de l'autre sexe, sains et malades, ce qui était le principal objet de cet établissement ; et chaque hospice eut, dans la suite, sa chapelle : l'une, consacrée sous l'invocation de saint Jean l'Aumônier; et l'autre, dédiée en l'honneur de sainte Magdeleine.

Des personnes séculières, venues de l'Europe, et remplies de zèle et de charité, renoncèrent au retour dans leur patrie, et se dévouèrent, dans cette sainte maison, au service des pauvres et des pèlerins. Les religieux, dont nous venons de parler, faisaient subsister ces administrateurs; et les marchands d'Amalfi, avec les aumônes qu'ils recueillaient en Italie et qu'ils apportaient ou qu'ils envoyaient tous les ans à la Terre-Sainte, fournissaient aux besoins des pèlerins et des malades. On remettait ce sacré dépôt de la charité des fidèles entre les mains de personnes qui s'étaient consacrées, comme nous venons de le dire, au service des chrétiens d'Occident. Cette sainte maison, gouvernée par des religieux de Saint-Benoît, et qu'on doit regarder comme le berceau de l'Ordre de Saint-Jean, servit depuis d'asile et de retraite aux pèlerins. Le chrétien latin y était reçu et nourri, sans distinction de nation et de condition. On y revêtait ceux qui avaient été dé-

pouillés par les brigands, les malades y étaient traités avec soin, et chaque espèce de misère trouvait, dans la charité de ces Hospitaliers, une nouvelle espèce de miséricorde.

Cependant un établissement si pieux et si utile pensa être ruiné dès les premiers temps de son origine (1); et il y avait à peine dix-sept ans qu'il subsistait, lorsque les Turcomans conquirent la Palestine, surprirent la ville de Jérusalem, et taillèrent en pièces la garnison du calife d'Egypte (1050).

Ces barbares sortaient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étaient originaires de cette partie de la Sarmatie asiatique, qui est entre le mont Caucase, le fleuve Tanaïs, les Palus-Méotides et la mer Caspienne. Ils passèrent depuis le Volga, parcoururent toute la côte septentrionale de la mer Caspienne, et s'établirent dans cette partie de la Tartarie qui est entre différentes branches du mont Imaüs, et le long du fleùve Jaxartes, pays qu'on appelle encore aujourd'hui, de leur nom, le *Turquestan*. Les historiens ne conviennent pas si ce furent les empereurs grecs ou les rois de Perse qui les introduisirent les premiers dans cette partie de l'Asie, et qui les appelèrent à leur secours. Ce qui paraît le plus certain, c'est que des capitaines de cette nation se mirent depuis à la solde des Arabes ou des Sarrasins, qui, pour les retenir à leur service, et après s'être rendus maîtres de la Perse, leur assignèrent des terres dans ces grandes provinces, où ils s'établirent depuis avec leurs familles. Il paraît qu'ils n'avaient guère pour toute

(1) *Wil. Tyr. hist. l.* 11

religion qu'une idée confuse d'un premier Etre, créateur du ciel et de la terre, auteur, disaient-ils, de la vie et de la mort, et qui envoyait aux hommes, selon son bon plaisir, la santé ou la maladie. On ne leur connaissait aucun culte, si ce n'est que, dans leurs maladies, ils avaient recours à des enchanteurs; espèce de prêtres qui, par des prestiges grossiers, après en avoir exigé des présents, leur faisaient croire qu'ils apaisaient, en leur faveur, la divinité irritée. Cette colonie, par complaisance pour ses nouveaux maîtres, embrassa depuis le mahométisme; et, par la suite des temps, s'étant extrêmement multipliée, elle s'affranchit de la domination des Arabes, mais sans en quitter la religion, dans laquelle la plupart avaient été élevés. D'autres tribus et d'autres peuples de la même nation, après avoir passé le Jaxartes, et traversé le Mauralnahar, se joignirent à ces premiers, arrivèrent sur les bords de l'Oxus, et pénétrèrent jusques dans le Corasan.

Tous ces Turcomans, s'étant réunis (1065), mirent sur pied de grands corps d'armées, et choisirent, pour les commander, trois chefs, qu'ils prirent tous trois dans la même famille issus d'un certain Salguez, dont la mémoire était parmi eux en singulière vénération. Le premier de ces généraux s'appelait Togrul-beg; quoiqu'il fût sorti du milieu d'une nation féroce, il n'avait rien de barbare que l'audace et l'ignorance, ou le mépris des périls. Il était prodigue dans ses récompenses à l'égard de ses soldats, cruel dans ses châtiments pour ceux qui avaient manqué de courage, et par

là révéré d'une nation chez laquelle l'art de se faire craindre tenait lieu de toutes les vertus. Ce fut ce prince qui, sous le titre de chef des émirs, ou de soudan, se rendit maître, en 1055, de Bagdad et du grand empire des califes arabes. Jafer-bei ou Jafer-beg, son cousin, chef de la seconde branche, s'était emparé, de son côté, du Quirman et de ces vastes contrées qui sont vers la mer de Perse et les Indes. Cultumise, autre cousin de Togrul-beg et de Jafer, les avait précédés; et, dès l'an 1050, il s'était fait reconnaître pour souverain de la plus grande partie de l'Asie mineure ou Anatolie, et il avait établi le siége de sa domination à Iconium. Togrul-beg étant mort sans enfants vers l'an 1063, Alubarstan, son neveu et son successeur, ne soutint pas avec moins de valeur que son oncle la dignité de soudan. Ce prince, après avoir remporté une victoire signalée sur les Grecs, fit prisonnier, dans cette occasion, l'empereur Diogènes. On prétend que le fils d'Alubarstan, appelé Gelaleddin, fut le plus puissant de ces princes *Selgeucides*, et que son empire s'étendait depuis les provinces les plus éloignées du Turquestan jusqu'à Jérusalem, et même jusqu'aux confins de l'Arabie heureuse : nouvelle révolution dans l'Asie, et qui ne fut pas moins rapide ni moins surprenante que celle que les Arabes, quatre cents ans auparavant, y avaient causée. Ce furent les lieutenants de Gelaleddin, surnommé *Malescha*, qui, après avoir conquis la Syrie, chassèrent les Sarrasins de la Palestine, et qui, en l'an 1065, s'emparèrent de la ville de Jérusalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautés qu'ils commirent : la garnison du calife d'Egypte fut taillée en pièces, comme nous venons de le dire. Les habitants et les chrétiens n'eurent guère un meilleur sort : plusieurs furent égorgés; on pilla l'hospice de Saint-Jean; et ces barbares, naturellement féroces et cruels, auraient détruit le saint Sépulcre, si l'avarice n'eût retenu leur impiété. La crainte de perdre les revenus qu'on levait sur les pèlerins d'Occident, conserva le tombeau du Sauveur (1). Mais ces infidèles, pour satisfaire en même temps leur avidité et leur haine contre tout ce qui portait le nom de chrétien, augmentèrent ces tributs; en sorte que les pèlerins, après avoir consommé tout leur argent dans le cours d'un si long voyage, se voyaient souvent dépouillés par les voleurs, accablés de faim et de toutes sortes de misères, faute de pouvoir satisfaire à des tributs excessifs, et périssaient aux portes de la sainte Cité, sans pouvoir obtenir de ces barbares la consolation de voir au moins, avant que d'expirer, le saint Sépulcre, l'unique objet de leurs vœux et d'un si long pèlerinage.

Ceux qui échappaient à ces cruelles avanies, ne manquaient pas, à leur retour en Europe, d'en faire de tristes peintures. Ils représentaient,

---

(1) Soli etiam dominici sepulchri templo, ejusque cultoribus christianis parcebant propter tributa quæ ex oblatione fidelium assiduè eis fideliterque solvebantur : unâ cum ecclesiâ sanctæ Mariæ ad Latinos quæ etiam tributaria erat. *Al. Aquens., l. 6, p. 281.*

avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de souffrir les lieux saints sous la domination des Infidèles. Mais la puissance de ces barbares était si redoutable, l'empire grec si affaibli, et d'ailleurs les princes de l'Europe si éloignés, et même si peu unis entre eux, qu'on regardait comme impossible l'entreprise d'affranchir Jérusalem de la tyrannie de ces barbares.

Cependant un homme seul (1093), appelé *Pierre l'Ermite*, du diocèse d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont vous venons de parler, forma le hardi dessein de remettre la Terre-Sainte entre les mains de princes chrétiens. Il s'adressa d'abord au patriarche grec, appelé *Siméon*, prélat d'une grande piété. Et, comme cet ermite fondait une partie de ses vues sur les Chrétiens d'Orient et sur la puissance de l'empire grec, le patriarche lui répondit qu'il s'apercevait bien qu'il parlait des forces de l'empire en étranger et sans les connaître. Il ajouta qu'il ne restait plus de ce grand titre qu'un vain nom et une dignité sans puissance; que les Turcomans, profitant de la faiblesse des empereurs, des divisions et des guerres civiles qui s'élevaient à tout moment dans l'empire, venaient de s'emparer de la plupart des provinces situées sur la côte du Pont-Euxin, et auxquelles, pour monument de leurs victoires, ils avaient donné le nom de *Turcomanie;* que les autres provinces de l'empire étaient ravagées tour-à-tour, tantôt par les courses des barbares, et souvent même, faute de paie, par les troupes

chrétiennes, quoique préposées pour leur défense; que les grands, dans l'espérance de parvenir à l'empire, ne songeaient la plupart qu'à exciter des séditions dans la ville impériale, ou à débaucher et à faire soulever les armées; que des impératrices avaient quelquefois fait de cette souveraine dignité la récompense de leurs désordres; que même des eunuques du palais, par leur crédit et leurs intrigues, avaient eu beaucoup de part dans ces révolutions; et que, depuis trente ans, on avait vu successivement sur le trône du grand Constantin jusqu'à dix empereurs, dont la plupart n'en étaient sortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux; et que, si on avait laissé à quelques-uns la vie, ou l'usage de la vue, c'est qu'ils étaient si méprisés, qu'après les avoir relégués dans un monastère, on ne les comptait plus au nombre des vivants; que l'empereur Michel Ducas, surnommé *Parapinace*, avait été détrôné par Nicéphore Botoniate; et que l'usurpateur, pour s'assurer de la couronne, avait mutilé le prince Constantin Ducas, fils aîné de Michel et mari d'Hélène, fille du normand Guiscard; que l'empereur Alexis Comnène, qui régnait alors, n'était parvenu à cette grande place que par de pareilles perfidies, et en se révoltant contre Botoniate, qu'il avait détrôné à son tour; que ce nouveau souverain n'était pas, à la vérité, sans habileté, mais qu'il était plus craint de ses sujets que de ses voisins; et, après tout, que, bien loin qu'on pût se flatter que ce prince fût assez puissant pour rétablir les

Chrétiens dans Jérusalem, il avait assez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venaient de s'emparer de Nicée, et dont les Selgeucides de la troisième dynastie avaient fait la capitale de cette monarchie particulière; que, d'un autre côté, Alexis avait en tête Robert Guiscard, comte ou duc de Calabre, et Bohémond, son fils, princes normands, ennemis irréconciliables des Grecs; qu'ils avaient pris les armes, et ravageaient les terres de l'empire, pour se venger d'Alexis, qui retenait dans une dure prison la princesse Hélène, fille de Guiscard, et femme de Constantin Ducas; que ces deux princes normands, irrités de cette perfidie, et pour délivrer la princesse, avaient porté leurs armes dans la Thrace, taillé en pièces les armées d'Alexis, et qu'ils l'auraient à son tour détrôné, si d'autres intérêts, auxquels ils avaient été obligés de céder, ne les avaient rappelés, pour un temps, en Italie, mais que l'empereur craignait toujours que le coup de foudre qui pouvait le renverser du trône, ne partît de cette maison.

Le patriarche conclut de ce discours que, pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles, il ne fallait rien attendre des Grecs, et qu'il n'y avait qu'une ligue des princes latins qui pût venir à bout d'une si difficile entreprise. Cette proposition étonna l'ermite, mais sans ralentir son zèle; et, quoiqu'il en prévît toutes les difficultés, il se flatta qu'avec le secours et la protection du pape, on les pourrait surmonter. Par son conseil, le patriarche en écrivit au chef de l'E-

glise dans les termes les plus touchants. L'ermite se chargea de ses lettres, s'embarqua au port de Joppé ou de Jaffa, arriva en Italie, présenta au souverain pontife les lettres du patriarche, et lui exposa, les larmes aux yeux, le malheureux état où les chrétiens de Jérusalem étaient réduits. Il ajouta que les Arabes ou Sarrasins avaient bâti une mosquée sur les ruines anciennes du fameux temple de Salomon; que l'église si respectable du saint Sépulcre, sous la domination des Turcomans, était à la veille d'une pareille profanation; que les femmes et les vierges chrétiennes étaient souvent exposées à la brutalité de ces barbares, et que si de jeunes garçons tombaient en leur pouvoir, ils avaient à craindre des infamies plus insupportables que la mort même; enfin, que la Terre-Sainte, arrosée du précieux sang du Sauveur des hommes, était entièrement réduite sous leur tyrannie; cependant qu'il n'était pas impossible de l'affranchir de cette honteuse servitude, s'il daignait engager dans une entreprise si digne de son zèle et de sa piété, la plupart des princes de l'Europe.

Le pape auquel l'ermite s'adressa, était Urbain II, français de naissance, et né à Châtillon-sur-Marne. Quoique l'air et l'habit d'un simple ermite ne prévinssent pas en sa faveur, Sa Sainteté ne laissa pas de l'écouter avec bonté, et elle fut d'autant moins surprise de la grandeur de son projet, que le pape Grégoire VII avait aussi formé celui d'obliger, par son autorité, tous les princes chrétiens à prendre les armes contre

les Mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III, venait de lui succéder, n'avait pas moins de zèle; mais, plus concerté dans ses vues, il ne jugea pas à propos de se déclarer avant que d'avoir reconnu la disposition et les forces des princes de l'Europe. Ainsi, il prit d'abord le parti d'en faire seulement recommander la nécessité et le mérite par des prédicateurs. Dans cette vue, il fit appeler l'ermite, et, après avoir donné de grandes louanges à son zèle, il l'engagea à parcourir la plupart des provinces de la chrétienté, afin d'exhorter les souverains et leurs sujets à s'armer pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles; et le souverain pontife, en le congédiant, lui fit entendre que si sa mission avait un heureux succès, on pourrait compter sur les trésors spirituels de l'Eglise, et même que de puissants secours de troupes et d'argent ne manqueraient pas à ceux qui s'engageraient dans une si sainte entreprise.

L'ermite, après avoir reçu la bénédiction du souverain pontife, parcourut en moins d'un an presque toute l'Europe. Dans les lieux où il passait, il mettait tout en mouvement : les peintures touchantes qu'il faisait de la profanation des lieux saints ; ses exhortations vives et pathétiques ; une barbe longue et négligée, des pieds nus, une vie austère, une abstinence extrême, l'argent même qu'il ne recevait que pour le répandre sur-le-champ dans le sein des pauvres, tout cela le faisait regarder comme un saint et comme un prophète; et les grands, comme le

peuple, brûlaient d'impatience de passer à la Terre-Sainte, pour venger Jésus-Christ des outrages des Infidèles.

Le pape, averti d'un succès si surprenant, résolut de se déclarer ; il convoqua, dans la même année (1095) deux conciles, l'un à Plaisance en Italie, l'autre à Clermont en Auvergne. Il se trouva au concile de Plaisance jusqu'à quatre mille ecclésiastiques, et plus de trente mille séculiers de différentes conditions ; mais, ce qui parut de plus extraordinaire, fut d'y voir, depuis le schisme, des ambassadeurs grecs. L'empereur Alexis Comnène les y avait envoyés pour implorer le secours des Latins contre les Turcomans, qui, après s'être emparés de la ville de Nicée, menaçaient Chalcédoine, et même Constantinople d'un siége. Le pape prit occasion de cette ambassade pour déplorer les malheurs de l'Orient, et surtout de la Palestine, qui était tombée sous la domination de ces barbares. Au récit que firent ces ambassadeurs de leurs cruautés, toute l'assemblée frémissait d'indignation et de colère : il s'éleva mille voix confuses, qui criaient qu'il fallait aller défendre leurs frères en Jésus-Christ. Le pape les exhorta vivement à se souvenir d'une si généreuse résolution, quand le temps serait venu de pouvoir l'exécuter.

Le même zèle éclata dans le concile de Clermont (4 novembre 1095) ; il s'y trouva un grand nombre de prélats, de princes, de seigneurs, la plupart français ou vassaux de la couronne de France. Après un discours infiniment touchant

que fit le pape pour porter les Chrétiens à aller délivrer la Terre-Sainte de la domination des Mahométans, toute l'assemblée s'écria comme de concert: *Dieu le veut! Dieu le veut!* et ces trois mots servirent depuis, dans l'armée, de devise et de cri de guerre; et, pour distinguer ceux qui s'engageaient dans cette sainte entreprise, il fut ordonné qu'ils porteraient une croix rouge sur l'épaule droite.

Le concile ne fut pas plus tôt terminé, que les évêques qui y avaient assisté, après être retournés dans leurs diocèses, commencèrent à y prêcher la croisade; et ils le firent avec un si grand succès, que tout le monde voulait prendre le chemin de l'Asie. Il semblait qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au ciel; c'était à qui partirait le premier: princes, seigneurs, gentilshommes, bourgeois et paysans, chacun quittait avec joie ce qu'il avait de plus cher. Tout cela, à la vérité, formait un nombre prodigieux de croisés; mais, parmi cette foule de personnes de différentes conditions, il y avait beaucoup d'hommes et peu de soldats; et une pareille entreprise aurait échoué dès son commencement, et avant que les Croisés fussent sortis de l'Europe, s'ils n'avaient été soutenus par de grands corps de troupes réglées et commandées par des princes et des seigneurs pleins de valeur et d'expérience, et animés par un pur zèle de délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles.

On comptait parmi ces seigneurs: Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le premier

qui prit la croix : il s'était signalé en Espagne, à la tête des armées d'Alphonse VI, contre les Arabes et les Sarrasins d'Afrique ; Hugues, surnommé le Grand, frère de Philippe Ier, roi de France, et comte de Vermandois, du chef de sa femme ; Robert, duc de Normandie, frère de Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre ; Robert, comte de Flandre ; Etienne, comte de Chartres et de Blois ; Godefroy de Bouillon, duc de la basse Lorraine ou du Brabant, avec ses frères Eustache et Baudouin ; Baudouin-du-Bourg, leur cousin, et fils du comte de Rethel, et un grand nombre d'autres seigneurs et gentilshommes, la plupart sujets ou vassaux de la couronne de France, et qui vendirent, dans cette occasion, leurs châteaux et leurs terres, pour fournir aux frais de cet armement.

On ne vit dans cette première expédition aucun des rois de l'Europe. Henri IV, petit-fils de Conrad II, dit le *Salique*, était alors empereur d'Allemagne. Soit qu'on considère sa dignité, soit qu'on fasse attention à sa rare valeur, à sa grande expérience dans le commandement des armées, et à ses forces, il n'y avait point dans toute la chrétienté de prince plus digne d'être mis à la tête de la croisade. Mais il ne put, dans cette circonstance si extraordinaire pour l'Europe entière, quitter l'Allemagne et le centre de ses Etats. La mollesse et un attachement criminel que Philippe Ier, roi de France, avait pour Bertrade, femme de Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, le retint dans son royaume. Je ne parle point de Guil-

laume-le-Roux, roi d'Angleterre, fils de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, qui avait subjugué les Anglais, nation fière, inquiète, jalouse de sa liberté, impatiente de toute domination, surtout de l'étrangère, et dont il n'eût pas été prudent, au commencement d'un nouveau règne, de s'éloigner. Quant aux rois de Castille, d'Arragon et de Navarre, ils étaient assez occupés à défendre leurs Etats contre les Arabes et les Sarrasins d'Espagne, pour ne pas songer à d'autres entreprises.

Les Espagnes mêmes, depuis l'invasion des Sarrasins, étaient devenues comme le théâtre d'une croisade perpétuelle; et ce qu'il y avait de plus braves seigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendait ordinairement pour faire ses premières armes contre ces Infidèles. Ainsi, dans cet armement pour la Terre-Sainte, on ne vit guère que des princes particuliers et des seigneurs français, dont les aïeux, profitant de la décadence de la maison de Charlemagne, et à la faveur des inféodations, de gouverneurs particuliers de villes ou de provinces s'étaient insensiblement érigés en souverains de leurs gouvernements : origine de tant de principautés, qui, à la fin de la seconde race, et au commencement de la troisième, avaient démembré cette puissante monarchie.

Cependant les princes croisés commençaient à marcher de toutes parts (1096). Les Vénitiens, les Génois et les Pisans, républiques puissantes sur mer, en transportèrent une partie dans la

Grèce. Le rendez-vous général était dans les plaines voisines de Constantinople. Le fameux Bohémond, qui avait déjà fait la guerre avec de si glorieux succès contre les Sarrasins, et même contre l'empereur Alexis, était alors au siége d'un château en Campanie, avec le comte Roger, son oncle. Il n'eut pas plus tôt appris les premières nouvelles de la croisade, le nombre et la qualité des principaux seigneurs croisés, qu'emporté par son zèle, et comme saisi d'une pieuse fureur, il mit en pièces sa cotte d'armes, et des morceaux il en fit des croix dont il prit la première, et distribua les autres à ses principaux capitaines. On comptait parmi ces seigneurs, le brave Tancrède, son neveu; les comtes Ranulfe et Richard, ses cousins; Herman de Cani; Onfroy, fils de Raoul; Robert de Sourdeval, et un grand nombre d'autres gentilshommes, tous normands de naissance ou d'origine, et dont les pères ou eux-mêmes, aux dépens des Sarrasins et des Grecs, s'étaient fait des établissements considérables dans la Pouille, la Calabre et la Sicile. Comme ces illustres aventuriers, ou leurs descendants, auront beaucoup de part dans la suite de cette histoire, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter en peu de mots à quelle occasion, du fond de la Normandie, ils s'étaient transportés et établis dans la basse Italie.

Dès l'an 1000 ou 1003, quarante gentilshommes normands, tous guerriers, et qui s'étaient signalés dans les armées des ducs de Normandie, revenant du pèlerinage de la Terre-Sainte, abordè-

rent en Italie sans armes, et avec le bourdon et l'aumonière, équipage ordinaire des pèlerins, et que nos rois mêmes, dans les croisades suivantes, allaient prendre à Saint-Denis. Les pèlerins normands dont nous parlons, ayant appris que la ville de Salerne était assiégée par les Sarrasins, un zèle de religion les fit jeter dans cette place. Guimard en était prince, et s'y était enfermé : il leur donna des armes et des chevaux. Ces étrangers firent plusieurs sorties sur les Infidèles, la plupart imprévues, et si vigoureuses, qu'ils les forcèrent à lever le siége. Le prince de Salerne, admirant le courage de ces normands, et leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à son service, leur offrit de riches présents, et leur proposa des établissements considérables. Mais ces gentilshommes, que l'amour si naturel pour la patrie rappelait chez eux, refusèrent tout ce qu'on leur offrit, et ils lui répondirent que, dans cette prise d'armes, ils n'avaient eu pour objet que la gloire de Dieu et la défense de la religion. Ils partirent, et on prétend que Guimard les fit suivre par des députés, qui, pour exciter le zèle et le courage de la noblesse de Normandie, et pour l'engager à venir s'établir en Italie, portèrent dans cette province des étoffes précieuses, des harnois magnifiques pour les chevaux, et jusqu'à des grenades, des oranges, des citrons et des amandes (1), qu'ils présentèrent à plusieurs gentilshommes, comme une preuve de la dou-

---

(1) *Guill. Gemet.*, *l*, 7.

ceur du climat et de la bonté du terroir où on leur offrait des terres et des châteaux.

Un grand nombre de normands, attirés par les promesses de ces envoyés, sortirent de leur pays avec leurs femmes et leurs enfants ; et, pendant tout ce siècle, il en passait continuellement de cette nation en Italie. Les plus considérables furent les enfants de Tancrède de Hauteville, gentilshommes des environs de Coutances, en basse Normandie. Il avait douze garçons, tous portant les armes. L'aîné, qui fut comme le chef de ces aventuriers, s'appelait Guillaume, surnommé *Bras-de-fer*, à cause de sa force et de sa valeur. Drogon ou Dreux était le second; Humfroy, le troisième ; Herman, Robert et Roger, les trois derniers. L'histoire ne nous a point conservé les noms des six autres fils de Tancrède, et on ne sait pas même s'ils passèrent en Italie.

Il y avait dans cette contrée trois sortes de dominations : celle de quelques princes particuliers, anciens restes des Lombards, et indépendants les uns des autres; un autre canton obéissait aux empereurs grecs, mais dont les Sarrasins avaient usurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formèrent bientôt une troisième puissance, et qui absorba toutes les autres : c'étaient les Italiens et les Grecs, comme nous venons de le dire, qui les avaient appelés à leur secours contre les Sarrasins.

Les Normands d'Italie, réunis sous les enseignes des fils de Hauteville, passèrent à la solde des Grecs, prirent des villes, gagnèrent des batailles,

et, par des actions héroïques, vinrent à bout de chasser ces Infidèles de la plupart des places qu'ils occupaient. Ils en furent mal récompensés : les Grecs, qui les avaient appelés à leur secours, inquiets et jaloux de la puissance qu'ils acquéraient insensiblement dans le pays, mirent en usage les dernières perfidies, pour faire périr les chefs de cette nation. Les fils de Hauteville se trouvèrent dans la nécessité de se défendre contre de si lâches ennemis : ils le firent avec leur valeur ordinaire, et avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers et de combats, ils enlevèrent aux Grecs la Calabre, la Pouille et la Sicile ; et peut-être qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, et l'occasion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagèrent depuis entre eux ces grandes provinces. Robert Guiscard eut le comté de Calabre, et devint depuis le plus puissant de tous ses frères ; on lui avait donné le nom de *Guiscard*, à cause de son adresse et des ruses qu'il pratiquait à la guerre ; et nous allons voir le prince Bohémond, son fils aîné, déjà si redoutable aux Grecs par sa valeur, ne se distinguer pas moins contre les Infidèles par son adresse et son habileté, et se couvrir en Orient d'une nouvelle gloire.

Ce prince, avant que de partir, et dans la vue de se faire un puissant établissement dans l'Asie, céda son droit d'aînesse à son cadet, appelé Roger, du nom de leur oncle ; pour toute ressource, il ne se réserva que la ville de Tarente, et l'espérance de faire de nouvelles conquêtes

dans l'Orient. Il passa ensuite la mer à la tête de dix mille hommes de cavalerie et d'un grand corps d'infanterie ; et, après être débarqué, il prit le chemin de Constantinople, pour y joindre les Croisés. Le pape écrivit en même temps à l'empereur de Constantinople, que plus de trois cents mille hommes marchaient à son secours, pour délivrer les lieux saints de la domination des Infidèles. Il lui nommait les principaux chefs des Croisés, et il l'exhortait à donner promptement les ordres nécessaires pour la subsistance de ces troupes. Elles arrivaient à la file et successivement de différents endroits ; dans une revue qui s'en fit dans les plaines de Constantinople, il s'y trouva cent mille hommes de cavalerie et jusqu'à six cents mille hommes de gens de pied.

L'empereur grec, au lieu d'un secours médiocre qu'il avait demandé, fut bien surpris de voir ses Etats inondés de tant de troupes, et en état de lui donner la loi dans la capitale même de son propre empire. Alexis craignait surtout Bohémond, dont il avait éprouvé la valeur et la conduite. Pour se débarrasser de ses alliés, plus redoutables que des ennemis déclarés, il résolut de gagner les chefs à force de caresses et de présents, et de n'oublier rien en même temps pour couper les vivres à leurs soldats, et pour faire périr ceux qui se débanderaient pour en recouvrer. Par une conduite aussi artificieuse, et sans se déclarer ouvertement, il fit plus de mal aux Latins qu'ils n'en essuyèrent de toutes les forces des Turcomans réunies ensemble.

Par son ordre, on portait tous les jours des présents et des rafraîchissements aux princes croisés. Pour éloigner même toutes sortes de soupçons, il voulait s'engager dans la croisade : il en prit solennellement la marque, et, par un traité avec les princes de l'Europe, il s'obligea de joindre sa flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres jusqu'à Jérusalem, et il devait se rendre lui-même dans la grande armée, à la tête de ses troupes, pour agir de concert contre les Infidèles, soit Turcomans, soit Arabes ou Sarrasins.

Les Croisés, de leur côté, éblouis par de si magnifiques promesses, consentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venaient de s'emparer, et les autres places de l'empire, d'où ils chasseraient les barbares ; ou, du moins, si les Latins voulaient les retenir, on convint qu'ils lui en feraient hommage. En exécution de ce traité, il y eut plusieurs seigneurs d'Occident qui, dans l'espérance de s'emparer de quelques principautés dans l'Orient, lui firent d'avance le serment de fidélité.

L'empereur, malgré ces précautions, toujours inquiet de voir une armée formidable aux portes de sa capitale, et en état de lui donner la loi jusques dans son palais, pressait les chefs de passer promptement en Bithynie, sous prétexte de surprendre ou de prévenir les Infidèles : il leur fournit même un grand nombre de vaisseaux de transport. Les princes, séduits par cette apparence de zèle pour la cause commune, passèrent le Bosphore (14 mai 1097), et, après quelques jours de mar-

che, formèrent le siége de Nicée. Soliman, turcoman selgeucide, parent de Togrul-beg, et sultan d'Iconium, avait jeté dans Nicée une puissante garnison (1). L'attaque fut vive, et la défense très opiniâtre; les Turcomans disputèrent le terrain pied à pied, et ils ne cédèrent qu'à une puissance formidable, et contre laquelle il ne semblait pas qu'aucune place pût tenir. Le gouverneur, après trente-quatre jours de siége, rendit Nicée aux Chrétiens latins, qui, en exécution du traité fait avec l'empereur grec, la remirent de bonne foi aux officiers de ce prince, avec la femme et les enfants de Soliman, lesquels, par la capitulation, étaient demeurés prisonniers de guerre.

Alexis ne fut pas si touché de la prise de Nicée (20 juin) qu'alarmé de la valeur et du courage que les Croisés venaient d'y faire paraître. Il ne douta point qu'ils ne subjuguassent bientôt la meilleure partie de l'Asie : voisins pour voisins, il préféra ceux qu'il croyait les plus faibles, et il ne songea plus qu'à s'allier secrètement avec les Infidèles, pour traverser les conquêtes des Chrétiens latins, qui lui paraissaient alors les plus redoutables.

Dans cette vue, il renvoya à Soliman sa femme et ses enfants, comme un gage de l'amitié qu'il voulait contracter avec lui. Ils firent entre eux une alliance étroite : en exécution de ce traité secret,

---

(1) *Bibl. Orient.*, *p.* 822.

le perfide Grec, loin de se rendre dans l'armée chrétienne, de la fournir de vivres, et de joindre sa flotte à celle des Latins, comme il s'y était engagé par le traité de Constantinople, donna des ordres secrets aux généraux de son armée, de côtoyer celle des Latins; et ses troupes, de concert avec celles de Soliman, taillaient en pièces les soldats qui s'écartaient, soit pour chercher des vivres, soit pour aller au fourrage.

Le sultan ne se fiait pas tellement au traité qu'il venait de faire avec l'empereur, qu'il ne songeât en même temps à se procurer des secours plus assurés. Il eut recours aux sultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdad et de Perse, tous princes de sa nation, de la même maison, et intéressés, comme voisins, à empêcher sa ruine. Ces princes mirent aussitôt de puissantes armées sur pied; et si la France entière, pour ainsi dire, était passée en Orient avec les Croisés, il semblait, d'un autre côté, que la meilleure partie de l'Asie eût pris les armes dans cette occasion.

Un si grand armement alarma le calife d'Egypte, dont l'empire s'étendait en Syrie et jusqu'à Laodicée. Ce prince, arabe d'origine, et chef de la secte d'Ali, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnaissaient, pour le spirituel, le calife de Bagdad, sous prétexte de s'opposer aux Chrétiens latins, ne tournassent contre lui leurs armes, envoya des ambassadeurs aux Croisés, pour leur proposer une ligue contre tous les Turcomans; et comme il n'ignorait pas que la conquête de Jérusalem était le principal objet de l'armée chré-

tienne, on convint, par un traité, qu'il se déclarerait contre leurs ennemis communs; que chacun les attaquerait de son côté; que la capitale de la Judée demeurerait aux Chrétiens latins avec toutes ses dépendances; qu'à son égard, il rentrerait en possession des autres places que les Turcomans lui avaient enlevées; et que, si on étendait les conquêtes jusque sur les terres des ennemis, on les partagerait également (1).

Les princes chrétiens ayant signé ce traité, le renvoyèrent au calife avec ses ambassadeurs, qu'ils firent accompager par d'autres de leur part, pour assister, en leur nom, à la ratification de ce traité. Mais l'habile calife, qui voulait régler sa conduite par les événements, retint les ambassadeurs à sa cour; sous différents prétextes, pour voir, avant que de se déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire se tournerait.

Par le traité que les Croisés avaient fait avec l'empereur Alexis, ils s'étaient engagés, comme nous l'avons dit, à lui remettre toutes les places de l'empire qu'ils prendraient sur les Infidèles, ou à les tenir de lui comme ses vassaux; et l'empereur, de son côté, devait envoyer ses troupes à la grande armée, et fournir aux Latins des vivres jusqu'à la conquête de Jérusalem. Mais comme le prince grec viola ouvertement sa parole, les Croisés prétendirent être quittes de leurs engagements. Ces princes, après la prise de Nicée, continuèrent

(1) Raimond d'Agil.

leur route et leurs conquêtes, et ils séparèrent leurs troupes pour les faire subsister plus aisément. Ceux qui commandaient ces différents corps, s'emparèrent de la plupart des places de la Natolie. Toute la Cilicie plia sous l'effort de leurs armes: Baudouin, frère de Godefroy, se rendit maître du comté d'Edesse, dont les peuples, quoique soumis aux Turcomans, étaient la plupart chrétiens; et, pour se fortifier contre les Infidèles, il fit alliance avec un prince d'Arménie, dont il épousa la nièce.

La grande armée des Latins, avançant dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche, et en forma le siége (21 octobre). Il y avait dans cette ville une armée entière pour garnison; et différents corps de Turcs étant venus au secours de cette place, tenaient les Chrétiens eux-mêmes assiégés. Le siége d'Antioche, au bout de sept mois, n'était guère plus avancé que le premier jour, et on aurait été contraint de le lever, sans l'adresse de Bohémond, qui gagna un des principaux habitants. A la faveur de cette intelligence, il trouva une des portes ouverte. Ce prince, à la tête des troupes qu'il commandait, entra dans Antioche, et arbora le premier ses étendards au haut des tours de la place. Les Croisés, en reconnaissance, lui en cédèrent la souveraineté; et il conserva depuis, par sa valeur, une principauté qu'il avait acquise par son habileté; prince jeune, bien fait, adroit, insinuant, aussi grand politique que grand capitaine, et de qui la princesse Anne, dans l'histoire de l'empereur Alexis, son père, dit tant de bien et tant de mal.

La prise d'Antioche (28 juin 1098) et une

victoire signalée que Bohémond remporta sur Querbouca, général de Béréarut, sultan de Perse, et fils de Gellaledin, laissaient les chemins libres pour la conquête de Jérusalem. Mais le calife d'Egypte prévint les Croisés; et ce prince infidèle, profitant du désordre où se trouvaient les Selgeucides, se mit en campagne, et reprit la capitale de la Judée, dont ces turcomans s'étaient emparés depuis environ trente-huit ans.

Le calife d'Egypte, voyant les Chrétiens et les Turcomans également affaiblis par tant de siéges et de combats, trouva que ses intérêts avaient changé avec sa fortune. Il renvoya aux Croisés leurs ambassadeurs, sans vouloir ratifier le traité conclu avec ses ministres, et il chargea les ambassadeurs chrétiens de dire à leurs maîtres, qu'ayant été assez heureux pour reprendre avec ses armes seules une place dont ses prédécesseurs étaient en possession depuis plus de quatre cents ans, il saurait bien la conserver sans aucun secours étranger; que cependant les portes en seraient ouvertes aux pèlerins chrétiens, pourvu qu'ils ne s'y présentassent qu'en petit nombre, sans armes.

Les Croisés, irrités de son manque de parole, et sans s'inquiéter beaucoup de sa puissance, lui firent dire qu'avec les mêmes clés dont ils avaient ouvert les portes de Nicée, d'Antioche, de Tarse et d'Edesse, ils sauraient bien ouvrir celles de Jérusalem. Ces princes, après avoir laissé reposer leurs troupes pendant l'hiver, et une partie du printemps, marchèrent droit à cette ca-

pitale de la Judée, et y arrivèrent le septième de juin de l'année 1099. De ce nombre infini de croisés qui étaient partis de l'Europe, et qu'on fait monter à près de sept cent mille hommes, la plupart avaient péri, soit dans les combats, soit par les maladies et par les désertions, sans compter les garnisons qu'il avait fallu laisser, tant dans la Cilicie que dans le comté d'Edesse et dans la principauté d'Antioche; en sorte qu'à peine restait-il aux princes croisés vingt mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux en état de combattre.

Le calife, ou, pour mieux dire, Aladin, soudan et général de ce calife, avait fait entrer jusqu'à quarante mille hommes de troupes réglées dans la place, outre vingt mille habitants, mahométans de religion, auxquels il avait fait prendre les armes. Le gouverneur de la ville fit enfermer en même temps dans différentes prisons les chrétiens qui lui étaient suspects, et entre autres l'administrateur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

C'était un français, appelé *Gérard*, né, à ce que portent quelques historiens (1), dans l'île de Martigues, en Provence, que le désir de visiter les saints lieux avait conduit à Jérusalem, et qui, après avoir été témoin de la charité qui s'exerçait dans l'hôpital de Saint-Jean, touché d'un si grand exemple, s'était dévoué depuis longtemps au service des pèlerins, au même temps qu'une

---

(1) *Histoire de Provence*, par Bouche, t. 1, p. 32.

dame romaine, d'une illustre naissance, nommée Agnès, gouvernait la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Tous les pèlerins étaient admis dans l'hôpital de Saint-Jean, sans distinction du Grec et du Latin ; les Infidèles mêmes y recevaient l'aumône, et tous les habitants, de quelque religion qu'ils fussent, ne regardaient l'administrateur de l'hôpital que comme le père commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette estime générale, et la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des assiégeants, qui porta le gouverneur à le faire arrêter. Ce commandant, pour rendre le siége plus difficile, fit combler les puits et les citernes, jusqu'à cinq ou six milles aux environs de la place ; il fit raser en même temps les faubourgs et brûler tous les bois des maisons dont on eût pu se servir pour construire des machines de guerre. Toutes ces précautions, les fortifications de la place, une nombreuse garnison, n'empêchèrent point les Chrétiens d'en former le siége.

Cette ville, une des plus belles de l'Orient, et à jamais célèbre par les mystères de notre rédemption qui s'y étaient accomplis, avait souffert différentes révolutions. Personne n'ignore toutes les horreurs de ce siége où commandait Tite, fils de Vespasien, qui, sans le savoir, accomplit les prophéties. Le temple fut détruit jusqu'aux fondements, malgré le vainqueur même. L'empereur Adrien, après l'avoir encore ruinée une seconde fois, la rebâtit depuis ; mais il lui donna moins d'étendue, et en changea même le nom en celui d'*Ælia*, parce qu'il s'appelait *Ælius*. Jérusalem

reprit son nom et sa première gloire sous Constantin, premier empereur chrétien. Cosroès, petit-fils d'un autre Cosroès, roi des Perses, sous l'empire de Phocas, désola de nouveau la sainte Cité; trente mille habitants passèrent par le fil de l'épée, et l'église si célèbre du saint Sépulcre fut détruite. Héraclius, successeur de Phocas, reprit Jérusalem et en fit rebâtir les églises. Le calife Omar, comme nous l'avons dit, s'empara de cette place vers le milieu du septième siècle; et il y avait près de quatre cents ans que les Sarrasins mahométans en étaient les maîtres, quand les Turcomans les en chassèrent. Le sultan d'Egypte l'avait reprise pendant le siége d'Antioche. Celui que les Croisés mirent devant Jérusalem, ne dura que cinq semaines; Godefroy de Bouillon se jeta le premier dans la ville, par le moyen d'une tour de bois qu'il fit approcher des murailles. Le comte de Toulouse, qui commandait à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'armée entra en foule dans la ville (15 juillet 1099); on passa au fil de l'épée, non-seulement ceux qu'on trouva en défense, mais encore ceux qui avaient mis les armes bas. Plus de dix mille habitants furent ainsi massacrés. Tout nageait dans le sang, et les vainqueurs, fatigués du carnage, en avaient horreur eux-mêmes (1).

---

(1) *Christiani, cum paganis quinto bello concreto, tanta in eos cæde debacchati sunt, ut in sanguine occisorum equitarent usque ad genua equorum.* Sig. Gembl., p. 611.

Cette fureur militaire cessa enfin, et fit place à des sentiments plus chrétiens. Les chefs, après avoir pris les précautions nécessaires pour la sûreté de leur conquête, quittèrent les armes; et, suivis de leurs soldats et les pieds nus, allèrent se prosterner devant le saint Sépulcre. On n'entendait, dans ce lieu saint, que sanglots et que soupirs; c'était un spectacle très touchant de voir avec quelle dévotion les Croisés visitaient et baisaient les vestiges des souffrances du Sauveur; et, ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ces larmes et ces sentiments de piété partaient de ces mêmes soldats qui, un moment auparavant, venaient de s'abandonner à un carnage affreux. Le lendemain, les évêques et les prêtres offrirent dans les églises le saint Sacrifice, pour rendre grâces à Dieu d'un si heureux événement. On en donna aussitôt avis au pape Pascal II, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, et on ordonna de célébrer tous les ans, à perpétuité, le jour de cette réduction par une fête solennelle.

De ces devoirs de religion, l'on passa aux soins du gouvernement. Les princes et les seigneurs s'assemblèrent pour décider auquel d'entre eux on remettrait la souveraineté de cette conquête. Chacun, selon son inclination ou ses intérêts, proposa différents sujets pour remplir cette grande place. Les uns nommèrent Raimond, comte de Toulouse; d'autres, Robert, duc de Normandie; mais enfin presque tous les suffrages se réunirent en faveur de Godefroy de Bouillon, prince encore plus illustre par sa piété que par sa rare valeur.

Les Croisés le conduisirent solennellement à l'église du saint Sépulcre pour y être couronné. Mais, dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux prince refusa une couronne d'or qu'on lui présentait, et il protesta hautement qu'on ne verrait point sur sa tête une riche couronne, dans une ville où le Sauveur des hommes avait été couronné avec des épines. Il refusa même absolument l'auguste titre de *roi*, et il ne prit que la simple qualité d'*avoué* ou de défenseur du saint Sépulcre.

Cependant le général du calife d'Egypte, qui ignorait la prise de Jérusalem, marchait à la tête de son armée pour en faire lever le siége. Godefroy le prévint, s'avança au-devant de lui, le rencontra à la sortie des déserts qui séparent la Palestine de l'Egypte, le battit et mit son armée en fuite. En reconnaissance de cette nouvelle victoire, et pour en perpétuer la mémoire, il fonda, dans l'église du saint Sépulcre, un chapitre de chanoines latins; il en fonda encore un autre, quelque temps après, dans l'église du Temple, qui servait auparavant de mosquée aux Infidèles; et ces chanoines, dans l'une et l'autre église, suivaient la règle de Saint-Augustin, ainsi que le rapporte le cardinal Jacques de Vitri, évêque d'Acre (1), auteur qu'on doit regarder, à l'égard des affaires de l'Orient, comme l'historien original.

Le prince visita ensuite la maison hospitalière

(1) Chapitre 50,

de Saint-Jean, la première que les Chrétiens latins eussent eue dans la ville de Jérusalem. Il y fut reçu par le pieux Gérard et par les autres administrateurs, ses confrères, et il y trouva un grand nombre de croisés, qui avaient été blessés pendant le siége, et qu'on y avait portés après la prise de cette place; tous se louaient également de la grande charité de nos Hospitaliers, qui n'épargnaient aucuns soins pour leur soulagement. Le cardinal de Vitri rapporte que le pain de ces Hospitaliers n'était presque fait que de son et de la farine la plus grossière; pendant qu'ils réservaient la partie la plus pure pour la nourriture des blessés et des malades: circonstance qui pourrait paraître petite à ceux qui ne feraient pas attention que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Plusieurs jeunes gentilshommes, qui venaient d'en faire une heureuse expérience, renoncèrent au retour dans leur patrie, et se consacrèrent, dans la maison de Saint-Jean, au service des pauvres et des pèlerins. On compte parmi ces illustres croisés qui prirent l'habit des Hospitaliers, *Raimond Dupuy*, de la province de Dauphiné; *Dudon de Comps*, de la même province; *Gastus* ou *Castus*, dont on ignore la patrie; *Conon de Montaigu*, de la province d'Auvergne, et beaucoup d'autres.

Quoique Godefroy perdît dans ces gentilshommes des guerriers dont il avait tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joie, et peut-être même avec une pieuse en-

vie. Mais si l'intérêt et la conservation de Jérusalem le retint à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la maison de Saint-Jean, et il y attacha la seigneurie de Montboire avec toutes ses dépendances, et qui faisait autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plupart des princes et des seigneurs croisés suivirent son exemple. L'hôpital, en peu de temps, se trouva enrichi d'un grand nombre de terres et de seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'était entre les mains du pieux Gérard un dépôt sacré, et un fonds certain pour le soulagement de tous les malheureux. Le saint homme n'en était encore que simple administrateur séculier; mais, depuis la prise de Jérusalem, le désir d'une plus grande perfection le porta à proposer à ses confrères et aux sœurs Hospitalières de prendre un habit régulier, et de consacrer leur vie dans l'hôpital au service des pauvres et des pèlerins.

Les Hospitaliers et les Hospitalières, par son conseil et à son exemple, renoncèrent au siècle, prirent l'habit régulier, qui consiste dans une simple robe noire, sur laquelle était attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; et le patriarche de Jérusalem, après les en avoir revêtus, reçut entre ses mains les trois vœux solennels de la religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du saint Sépulcre.

Le pape Pascal II (1), quelques années après,

---

(1) Bosio, l. II, p. 47.

approuva ce nouvel institut, exempta la maison de Jérusalem et celles qui en dépendaient de payer la dîme de leurs terres, autorisa toutes les fondations qui leur avaient été faites, ou qu'on ferait dans la suite en faveur de l'hôpital, et ordonna spécialement qu'après la mort de Gérard, les Hospitaliers seuls auraient droit d'élire un nouveau supérieur, sans qu'aucune puissance séculière ou ecclésiastique pût s'ingérer dans leur gouvernement.

Cependant les Croisés, après avoir tiré la sainte Cité hors de servitude, se disposèrent pour la plupart à repasser en Europe. De ce nombre prodigieux de croisés qui étaient partis de l'Europe et entrés dans l'Asie, il ne resta avec Godefroy qu'environ deux mille hommes d'infanterie et trois cents cavaliers, qui s'étaient attachés à sa fortune, avec le brave Tancrède, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudouin, frère de Godefroy, se retira à Edesse, dans la Mésopotamie, dont il s'était rendu maître; Eustache, autre frère de Godefroy, repassa en France, et Bohémond, devenu prince d'Antioche, y fixa son séjour.

Chacun de ces princes était accompagné des seigneurs, des gentilshommes, des officiers et des soldats qui étaient venus à la Terre-Sainte sous leurs enseignes. Tous ces princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuse noblesse, lui procurèrent dans leurs États des établissements considérables, comme le témoignage et la récompense de sa valeur; et on peut dire que ces différentes

principautés se trouvèrent toutes habitées par une nation de conquérants.

Les autres Croisés, que l'amour de la patrie avait rappelés en Europe, étant de retour dans leur pays, y publièrent leurs conquêtes, et les merveilles qu'il avait plu à Dieu d'opérer par leurs armes. On ne peut exprimer la joie des peuples et quel effet firent sur les esprits de si grandes nouvelles. De toutes les nations de la chrétienté, et indifféremment de toutes professions, il se formait tous les jours comme de nouvelles brigades de pèlerins, qui quittaient tout pour avoir la consolation de voir la sainte Cité délivrée de la tyrannie des Infidèles. Ils étaient reçus dans la maison de Saint-Jean, et ils y trouvaient une subsistance certaine et même agréable. Ce flux et reflux de pèlerins, et qui tous reportaient dans leur pays les témoignages de la charité des Hospitaliers, leur attirèrent de nouveaux bienfaits de la plupart des princes d'Occident, en sorte qu'il n'y avait presque point de province dans la chrétienté, où la maison de Saint-Jean n'eût de grands biens, et même des établissements considérables.

Bientôt, par les soins du pieux Gérard, on vit s'élever un temple magnifique, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et dans un endroit qui, selon une ancienne tradition, avait servi de retraite à Zacharie, père de ce grand saint. On construisit proche de cette église différents corps de logis et de vastes bâtiments, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, d'autres pour rece-

voir les pèlerins ou pour retirer les pauvres et les malades. Les Hospitaliers traitaient les uns et les autres avec une égale charité : ils lavaient avec joie les pieds des pèlerins, pansaient les plaies des blessés, servaient les malades ; pendant que de saints prêtres attachés à cette maison leur administraient les sacrements de l'Eglise.

Le zèle des Hospitaliers n'était pas renfermé dans la ville et dans le territoire de Jérusalem : le chef et le supérieur de cette société naissante étendait ses soins jusques dans l'Occident. De ces biens qu'il tenait de la libéralité des princes chrétiens, il fonda des hôpitaux dans les principales provinces maritimes de l'Europe ; et ces maisons qui étaient comme des filles de celle de Jérusalem, et qu'on doit regarder comme les premières *Commanderies* de cet Ordre, servaient à recueillir les pèlerins qui se dévouaient pour le voyage de la Terre-Sainte. On y ménagait leur embarquement ; ils trouvaient des vaisseaux, des guides et des escortes, en même temps qu'on prenait d'autres soins pour ceux qui tombaient malades, et qui ne se trouvaient pas en état de continuer un si long voyage. Telles étaient les maisons de *Saint-Gilles*, en Provence; de *Séville*, dans l'Andalousie ; de *Tarente*, dans la Pouille ; de *Messine*, en Sicile, et un grand nombre d'autres, que le pape Paschal II prit depuis, comme celle de Jérusalem, sous la protection particulière du Saint-Siége, et que ses successeurs honorèrent de différents priviléges.

Pendant que ce nouvel Ordre ne se rendait pas

moins recommandable dans l'Europe que dans l'Asie, Godefroy de Bouillon, pour donner quelque forme à un gouvernement encore tumultueux et purement militaire, convoqua une espèce d'assemblée des Etats de ce royaume, où il établit de nouvelles lois, dont le recueil, appelé communément les *Assises* de Jérusalem, fut signé par ce prince et scellée du sceau de ses armes ; et parce que ce recueil avait été déposé dans l'église du saint Sépulcre, on l'appelait communément *les Lettres* du saint Sépulcre. Le prince, après des soins si dignes d'un souverain, reprit les armes, et se rendit maître de Tibériade, et des autres villes situées sur le lac de Génésareth, et de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le gouvernement à Tancrède. Godefroy aurait conquis toute la Palestine, si une maladie contagieuse n'avait arrêté le progrès de ses armes. Il mourut avec les mêmes sentiments de piété qui l'avaient conduit dans la Terre-Sainte; et, par sa mort, les Sarrasins furent défaits d'un ennemi redoutable, et les Chrétiens perdirent un zélé défenseur, et un grand capitaine. Il laissait deux frères, Eustache et Baudouin; mais comme l'aîné était repassé en Europe, on appela le cadet, qui était comte d'Edesse, pour lui succéder; et ce prince, avant que de se rendre à Jérusalem, remit cette grande seigneurie au comte du Bourg, son cousin.

Baudouin prit le titre de *Roi*, que Godefroy de Bouillon, par un esprit de piété, n'avait pas voulu accepter. Baudouin n'avait peut-être pas moins de valeur que son frère; mais son courage n'é-

tait pas soutenu par une aussi grande capacité dans la conduite d'une armée; plus soldat que capitaine, d'ailleurs peu scrupuleux sur le commerce des femmes; et le nouveau successeur de David en eut le principal défaut.

Ce prince, qu'on compte pour le premier des rois de Jérusalem, fit la guerre pendant tout son règne, et il la fit avec différents succès, souvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté de combattre. Après une défaite, il revenait le lendemain chercher les Infidèles, et ne laissait en repos ni ses soldats, ni ses ennemis; il assiégea et prit Ptolémaïde, ou Acre, ville et port fameux.

La ville de Tripoli de Syrie, pendant son règne, après un siége de quatre ans, ouvrit ses portes (1101) à Jourdain, neveu de Raimond, comte de Toulouse, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du comte. Le roi, de son côté, emporta Sidon, Berite; et toutes les places, le long de la côte, tombèrent sous l'effort de ses armes, à l'exception de la seule ville de Tyr, qu'il faisait dessein d'assiéger, lorsqu'après un règne de dix-huit ans, une dyssenterie causée par les fatigues de la guerre, le mit au tombeau.

Baudouin-du-Bourg, ou Baudouin II, son cousin, comte d'Edesse, fut son successeur à la couronne de Jésusalem, comme il l'avait été à ce comté, dont il se démit à son tour en faveur de Josselin de Courtenay, son parent. Baudouin, à l'exemple des deux princes ses prédécesseurs, ne songea à conserver la couronne qu'ils lui avaient acquise,

que par de nouvelles conquêtes. Mais pendant que ce prince, par sa valeur, tenait les Infidèles éloignés de cette capitale de la Judée, les Hospitaliers perdirent le bienheureux Gérard, le père des pauvres et des pèlerins. Cet homme vertueux, après être parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, expira dans les bras de ses frères presque sans maladie, et tomba, pour ainsi dire, comme un fruit mûr pour l'éternité.

Les Hospitaliers, après sa mort, s'assemblèrent pour lui donner un successeur, conformément à la bulle du pape Paschal II. Les suffrages ne furent point partagés; tous les vœux se réunirent en faveur de Frère *Raimond Dupuy* (1118), gentilhomme de la province du Dauphiné, que Messieurs *Dupuy Montbrun*, par une tradition ancienne dans leur maison, comptent au nombre de leurs ancêtres.

Le bienheureux Gérard, en engageant les Hospitaliers au service des pauvres et des pèlerins, s'était contenté pour toute règle de leur inspirer des sentiments de charité et d'humilité. Son successeur crut devoir y ajouter des statuts particuliers; et, de l'avis de tout le Chapitre, il les dressa d'une manière qu'ils ne paraissaient établis que pour procurer, dans cette sainte maison, une plus sûre et plus étroite observance des vœux solennels de la religion (1).

Le nouveau Maître des Hospitaliers fit dessein

---

(1) Bosio, l. II, p. 68.

d'ajouter à ces statuts et aux devoirs de l'hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défense des saints lieux, et il résolut de tirer de sa maison un corps militaire et comme une croisade perpétuelle, soumise aux ordres des rois de Jérusalem, et qui fît une profession particulière de combattre les Infidèles.

Pour l'intelligence d'un fait si important à l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, il faut savoir que ce qu'on appelait en ce temps-là le royaume de Jérusalem, ne consistait que dans cette capitale, et dans quelques autres villes, mais la plupart séparées par des places encore occupées par les Infidèles; en sorte que les Latins ne pouvaient passer de l'une à l'autre sans péril ou sans de grosses escortes. Le territoire même des villes chrétiennes était encore habité par des paysans mahométans, qui, regardant les chrétiens comme les ennemis de leur religion, les assassinaient et les volaient, quand ils pouvaient les surprendre avec avantage et sans être découverts. Les Latins n'étaient guère plus en sûreté dans les bourgs et dans les places qui n'étaient pas fermées; des brigands y entraient de nuit, et en égorgeaient les habitants; et ce qui était le plus fâcheux, c'est que ce petit Etat se voyait encore assiégé de tous côtés, soit par les Turcomans, soit par les Sarrasins d'Egypte, deux puissances redoutables, qui, sans agir de concert, n'avaient cependant pour objet que de chasser les Chrétiens de la Syrie et de la Palestine. Ainsi les Latins étaient obligés de soutenir une guerre presque continuelle; et quand l'hiver ne permettait

pas aux armées de tenir la campagne, différents partis des Infidèles ne laissaient pas de pénétrer dans le pays; ils portaient le fer et le feu de tous côtés, massacraient les hommes, et enlevaient les femmes et les enfants, dont ils faisaient des esclaves.

Le Maître de l'hôpital, touché de ces malheurs, et se voyant à la tête d'un grand corps d'Hospitaliers, forma le plus noble dessein, et en même temps le plus extraordinaire qui pût entrer dans l'esprit d'un religieux attaché par sa profession au service des pauvres et des malades. Dieu, qui avait inspiré à Raimond un si noble projet, lui avait donné toutes les qualités convenables pour le faire réussir : une naissance distinguée, des sentiments élevés, des vues étendues, et un zèle ardent, qui lui faisait souhaiter de pouvoir sacrifier sa vie pour sauver celle d'un chrétien. Il se représentait à tous moments ce grand nombre d'habitants de la Palestine, surpris, égorgés par les Infidèles; d'autres, qui gémissaient dans les fers; les femmes et les filles exposées à la brutalité des brigands, et les débauches de ces barbares encore plus insuportables que leurs cruautés; enfin les chrétiens, soit pour éviter les tourments, soit pour sauver leur vie ou leur honneur, exposés à la tentation de renoncer Jésus-Christ. De si tristes réflexions, et le désir de conserver au Sauveur du monde des âmes rachetées de son sang, agitaient continuellement le Maître de l'hôpital : c'était le sujet le plus ordinaire de ses méditations ; il consultait tous les jours, au pied des autels, celui

même qui était l'auteur de ce pieux dessein. Enfin, pressé par une vocation particulière, il convoqua le chapitre, et proposa à ses confrères de reprendre, en qualité de soldats de Jésus-Christ, les armes que la plupart avaient quittées pour le servir dans la personne des pauvres, et dans l'hôpital de St-Jean.

Raimond ne devait sa place qu'à l'éclat de ses vertus : ses religieux regardèrent cette proposition comme une nouvelle preuve de son zèle ; et quoiqu'elle parût peu compatible avec leur premier engagement et les fonctions de l'hospitalité, le désir si louable de défendre les saints lieux les fit passer par-dessus les difficultés qui se pourraient trouver dans l'exercice de deux professions si différentes. Les Hospitaliers, la plupart compagnons ou soldats de Godefroy de Bouillon, reprirent généreusement les armes avec la permission du patriarche ; mais on convint de ne les employer jamais que contre les Infidèles ; et il fut résolu que, sans abandonner leurs premiers engagements, et le soin des pauvres et des malades, une partie de ces religieux monterait à cheval, quand il s'agirait de s'opposer aux incursions des Infidèles. L'Ordre même se trouva dès-lors assez riche et assez puissant ; pour pouvoir dans les occasions pressantes prendre des troupes à sa solde ; et ce fut depuis par ce secours, que les Hospitaliers soutinrent avec tant de courage le trône chancelant des rois de Jérusalem.

On prétend que Raimond, ayant amené ses confrères dans ses vues, fit dès-lors trois classes

de tout le corps des Hospitaliers, On mit dans la première ceux qui, par leur naissance et le rang qu'ils avaient tenu autrefois dans les armées, étaient destinés à porter les armes; on fit une seconde classe des prêtres et des chapelains, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractère, soit dans l'église, ou auprès des malades, seraient encore obligés, chacun à son tour, de servir d'aumôniers à la guerre; et à l'égard de ceux qui n'étaient ni de maison noble, ni ecclésiastiques, on les appelait *Frères servants*. Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étaient occupés par les Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées; et ils furent distingués dans la suite par une cotte d'armes de couleur différente de celle des Chevaliers. Cependant tous ces religieux ne formaient que le même corps, et participaient également à la plupart des droits et des priviléges de la religion, de la manière que nous l'expliquerons dans un traité particulier qu'on trouvera à la fin de cet Ouvrage (1).

Comme ce nouvel Ordre s'était extrêmement multiplié en peu de temps, et que la plupart de la jeune noblesse accourait des différentes contrées de l'Europe pour s'enrôler sous ses enseignes, par une nouvelle division, et suivant le pays et la nation de chaque chevalier, on les sépara en sept langues, savoir: *Provence*, *Auvergne*, *France*,

(1) *Traité sur le gouvernement de l'Ordre*, à la fin du cinquième volume.

Italie, *Arragon*, *Allemagne et Angleterre*. Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même manière, à l'exception que, dans les premiers siècles de l'Ordre, les prieurés, les bailliages et les commanderies étaient communs indifféremment à tous les chevaliers; au lieu que ces dignités ont été depuis affectées à chaque langue et à chaque nation particulière : on ne compte plus la langue d'Angleterre, depuis que l'hérésie a infecté ce royaume. On a ajouté à la langue d'Arragon, celle de Castille et de Portugal.

L'habit régulier consistait dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel était cousu un capuce pointu. Cette sorte de vêtement se nommait *manteau à bec*, et avait sur le côté gauche une croix de toile blanche à huit pointes; habillement qui, dans ces premiers temps, aussi bien que le nom d'Hospitalier, était commun à tous les religieux de l'Ordre.

Mais depuis que ces Hospitaliers eurent pris les armes, comme les personnes d'une haute naissance, par une fausse délicatesse, avaient de la répugnance à entrer dans un Ordre où ils étaient confondus avec les frères servants, Alexandre IV, pour lever ces obstacles (1), jugea à propos d'établir une juste distinction entre ces frères servants et les chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir, il n'y aurait que ceux-ci qui pourraient porter

(1) Bosio, l. XX, p. 671.

dans la maison le manteau de couleur noire, et en campagne et à la guerre une *sopraveste*, ou cotte d'armes rouge avec la croix blanche, semblable à l'étendard de la religion, et à ses armes, qui sont de gueules à la croix pleine d'argent; et par un statut particulier il fut ordonné de priver de l'habit et de la croix de la religion les chevaliers qui, dans une bataille, abandonneraient leur rang et prendraient la fuite.

Il paraît que la forme du gouvernement dans cet Ordre était dès-lors, comme elle l'est aujourd'hui purement aristocratique : l'autorité suprême était renfermée dans le conseil, dont le Maître des Hospitaliers était le chef : en cette qualité, et en cas de partage, il y avait deux voix. Ce conseil avait la direction des grands biens que l'Ordre possédait, tant en Asie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyait d'anciens Hospitaliers, sous le titre de *précepteurs*, et cette commission ne durait qu'autant que le Maître et le conseil le jugeaient à propos ; en sorte que ces précepteurs n'étaient considérés en ce temps-là que comme des économes, et de simples administrateurs d'une portion des biens de l'Ordre, et dont ils étaient comptables à la Chambre du trésor. C'était de ces fonds, qu'une sage économie augmentait tous les jours, qu'on fournissait les secours nécessaires pour l'entretien de la maison de Jérusalem, et surtout pour les frais de la guerre et la paye des soldats séculiers que l'Ordre prit depuis à sa solde.

Presque tous ses revenus passaient de l'Occident

dans la Palestine; les frères précepteurs n'en réservaient que la moindre partie pour leur subsistance. Ces véritables religieux observaient, dans ces obédiences, la même austérité que dans le couvent; ils y vivaient même plusieurs ensemble, et en forme de communauté. La charité envers les pauvres et les pèlerins éclatait dans ces maisons particulières, comme dans le chef d'Ordre et dans l'hôpital de Saint-Jean. La pureté des mœurs n'y était pas en moindre recommandation que l'esprit de désappropriation; et depuis que l'Ordre eut pris en Orient les armes contre les Sarrasins et contre les Turcomans, les Hopitaliers qui se trouvaient en Occident et dans les maisons de l'Ordre, pour suivre leur vocation et pour remplir leurs obligations, se rendaient tour-à-tour et selon les ordres qu'ils recevaient du Maître, soit dans l'armée de la Palestine, soit dans celles qui étaient destinées contre les Maures d'Espagne, et depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyait aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevaient entre les princes chrétiens. Un chevalier Hospitalier n'était soldat que de Jésus-Christ; et quand les intérêts de la religion ne lui faisaient pas prendre les armes, on ne le voyait occupé que du soin des pauvres et des malades: c'était là l'esprit de cet Ordre et la pratique uniforme de tous les Hospitaliers.

Raimond Dupuy ayant fait approuver son dessein par le patriarche de Jérusalem, son supérieur naturel, et reçu sa bénédiction à la tête de ses confrères, tous armés, il alla offrir ses services à

Baudoin-du-Bourg, second roi de Jérusalem. Ce prince en fut agréablement surpris, et il regarda ce corps de noblesse comme un secours que le Ciel lui envoyait.

Il est bien surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention de l'année dans laquelle ces Hospitaliers prirent les armes, et que presque tous ces écrivains aient gardé le même silence au sujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en aient parlé qu'en passant et très superficiellement. Cependant, nous apprenons d'une bulle du pape Innocent II, en date de l'an 1130, qu'on ne parlait, dans toute l'Europe, que des services importants que les Hospitaliers rendaient aux rois de Jérusalem contre les Infidèles: ce qui suppose qu'il y avait déjà du temps qu'ils étaient armés (1). On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118, qui fut celui de l'établissement de Raimond Dupuy dans la dignité de chef de cette nouvelle milice.

Le roi de Jérusalem avait bien besoin de secours: il était obligé de défendre, contre des ennemis redoutables, son propre Etat et les comtés d'Edesse et de Tripoli, qui en relevaient, sans compter la principauté d'Antioche, que des intérêts communs unissaient avec la couronne de Jérusalem, quoique les princes d'Antioche prétendissent en être indépendants.

---

(1) Bosio, t. 1, l. 3, p. 108.

Le comté d'Edesse comprenait presque toute la Mésopotamie, et s'étendait entre l'Euphrate et le Tigre. Baudouin Ier en avait fait la conquête; et, après son élévation sur le trône de Jérusalem, il l'avait remis à Baudouin-du-Bourg, son cousin, qui, à son tour, en prenant la couronne de Jérusalem, investit de son comté Josselin de Courtenay, son parent. Le comté de Tripoli comprenait plusieurs places situées le long de la mer des Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Adonis (Thamiras), où commençait ce qu'on appelait alors le royaume de Jérusalem, qui étendit bientôt ses frontières jusqu'au désert qui sépare la Palestine de l'Egypte. Bertrand, fils de Raimond, comte de Toulouse, était comte de Tripoli; et Bohémond II, prince d'Antioche, avait succédé au fameux Bohémond, son père, qui, à son retour de France, était mort dans la Pouille, où il avait épousé la princesse Constance, fille de Philippe Ier, roi de France.

Bohémond II, sorti de ce mariage, avait été mis d'abord sous la tutelle du brave Tancrède, son parent; mais ce prince étant mort peu de temps après, on déféra la régence à Roger, fils de Richard, de la même maison, prince plein de valeur, mais ambitieux; et qui, n'ayant l'autorité souveraine qu'en dépôt, laissait soupçonner, par sa conduite, qu'il aspirait au titre même de la principauté.

(1119) Tandis que Roger, tuteur du jeune Bohémond, gouvernait cette grande principauté, Gasi, un des princes turcomans; Doldekuvin, de la

même nation et roi de Damas; et Debeis, chef d'une puissante tribu parmi les Arabes mahométans, joignirent leurs forces pour chasser de la Syrie tous les Chrétiens latins. Ces Infidèles entrèrent dans les Etats de la principauté à la tête d'une armée redoutable, emportèrent plusieurs petites places, et mettaient tout à feu et à sang dans la campagne. Le régent, surpris, envoya aussitôt en donner avis au roi de Jérusalem, à Josselin de Courtenay, seigneur d'Edesse, et à Ponce, comte de Tripoli et successeur du comte Bertrand. Tous ces princes lui firent savoir qu'ils allaient marcher incessamment à son secours. Roger, en les attendant, se jeta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avait de troupes, et fit prendre en même temps les armes aux habitants. Les Infidèles, qui ne voulaient pas s'engager dans un siége qu'ils prévoyaient devoir être long et meurtrier, tâchèrent de tirer le régent hors de sa place par les ravages qu'ils faisaient dans la campagne. Et, en effet, Roger, qui, dans son palais, voyait avec douleur les villages embrasés, ne put résister à son ressentiment; emporté par son courage, il sortit de la ville, et, contre l'avis de ses principaux capitaines, il marcha aux ennemis. Il n'avait qu'environ sept cents chevaux et trois mille hommes de pied; cependant, avec un si petit nombre de troupes, et sans daigner faire attention aux forces de ses ennemis, il osa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir sa confiance, plièrent d'abord, battirent en retraite, et l'attirèrent insensiblement dans une embuscade. Il se vit bientôt enve-

loppé; une foule de barbares tombèrent sur lui de tous côtés. Quelque effort que fît le prince chrétien pour s'ouvrir un passage au travers des escadrons des Infidèles, ses troupes, accablées par le nombre, furent taillées en pièces; en sorte que la précipitation du régent lui coûta la vie, et à la plus grande partie de sa petite armée.

Les Infidèles victorieux, se flattant de triompher aussi facilement des troupes que le roi conduisait, se mirent en marche pour le surprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchait; l'une et l'autre armée se trouva en présence, même plus tôt que les chefs ne l'avaient cru; il fallut en venir aux mains.

Les chevaliers de Saint-Jean y signalèrent leur zèle contre les Infidèles. Le combat fut long et sanglant; on se battit de part et d'autre avec cette animosité qui se rencontre entre des nations ennemies et de différente religion. Baudouin, prince plein de courage, à la tête de sa noblesse et suivi par Raimond et les Hospitaliers, se jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis; il pousse, presse et enfonce tout ce qui lui est opposé. Les soldats, animés par son exemple, suivent le chemin qu'il leur avait ouvert; ils entrent l'épée à la main dans ces bataillons ébranlés, et, malgré toute leur résistance, les forcent de chercher leur salut dans la fuite. Quelques menaces que fissent les émirs pour les rallier, tout se débanda, et le soldat effrayé fit bien voir que dans une déroute il ne craint que l'ennemi et la mort.

Le roi de Jérusalem, victorieux, entra ensuite

dans Antioche; il y régla tout ce qui pouvait regarder la défense de la place et le gouvernement civil; et, après y avoir laissé une forte garnison, il reprit le chemin de Jérusalem, où il fut reçu de ses sujets avec cet applaudissement qui suit toujours une fortune favorable.

Ce prince ne songeait qu'à jouir d'un peu de repos, comme du plus doux fruit de sa victoire, lorsqu'il apprit que Josselin de Courtenay, comte d'Edesse, avait été surpris dans une embuscade par Balac, un des plus puissants émirs des Turcomans, et qu'il était demeuré prisonnier de ce prince infidèle. Baudouin, dans la crainte que l'émir ne se prévalût de la disgrâce de Courtenay pour assiéger Edesse, partit sur-le-champ avec ce qu'il avait de troupes, marcha à grandes journées, passa le Jourdain et s'avança dans le pays (1122). Mais, ayant voulu aller lui-même reconnaître le camp des Infidèles, soit qu'il eût été trahi ou qu'il se fût trop découvert, il se vit tout d'un coup enveloppé par un parti supérieur à son escorte; et, après l'avoir vu taillée en pièces, il fut contraint, avec Galeran, son cousin, de se rendre aux ennemis, et il éprouva le même sort que le prince d'Edesse.

On ne peut exprimer la consternation des troupes de Baudouin, en apprenant sa captivité. Un grand nombre de soldats, comme si la guerre eût été finie, ou dans le désespoir de pouvoir résister aux Infidèles, se débandèrent. Les Hospitaliers, joints à ce qui restait de troupes, ne pouvant tenir la campagne pour arrêter les progrès des enne-

mis, se jetèrent dans Edesse et dans les autres places de ce comté, qu'ils conservèrent à Courtenay.

Le calife d'Egypte, pour profiter de la disgrâce du roi de Jérusalem, fit entrer un de ses généraux dans la Judée, du côté d'Ascalon (1123). Ce général marcha à Jaffa, et il en forma le siége en même temps qu'une flotte de cette nation bloquait le port de la place.

Dans une si fâcheuse conjoncture, il ne paraissait pas que les Latins pussent en même temps résister aux Turcomans et aux Sarrasins, qui les attaquaient de différents côtés. Les Sarrasins avaient formé le siége de Jaffa par terre et par mer. Eustache Garnier, seigneur de Sidon ou Seyde et de Césarée, connétable de la Palestine, quoique dans un âge très avancé, rassembla environ sept mille hommes, qui faisaient les principales forces de ce petit Etat; et, avec ce qu'il trouva de chevaliers dans la maison de Jérusalem, il marcha droit aux ennemis. Il fit une si grande diligence, qu'il les surprit, força leurs lignes et tailla en pièces ceux qui, dans cette déroute, ne purent regagner leurs vaisseaux, leur flotte ayant pris aussitôt le large et la route d'Alexandrie. Le général chrétien, sur des avis qu'il reçut que la garnison d'Ascalon ravageait la campagne, et sans donner de repos à ses soldats, les mena sur-le-champ de ce côté-là. Il trouva une partie des soldats de la garnison dispersée et attachée au pillage. Le connétable, à la tête de ses troupes, tomba sur ces pillards qui n'étaient point sur

leurs gardes, tua tous ceux qui voulurent se rallier, et fit un grand nombre de prisonniers : il n'échappa que ceux qui furent assez heureux pour rentrer dans Ascalon.

Ces deux victoires furent suivies depuis d'une troisième et d'une nouvelle disgrâce pour les Sarrasins. Nous avons dit que leurs vaisseaux, après la défaite de leur armée de terre, avaient mis à la voile ; ces vaisseaux, en se retirant, tombèrent, le long de la côte d'Ascalon, dans une flotte des Vénitiens, commandée par le noble Henri Michieli, duc ou doge de Venise, qui, après un combat opiniâtre, en coula à fond une partie, et se rendit maître des autres.

Guillaume des Barres, seigneur de Tibériade, venait de succéder, dans le commandement de l'armée de terre, au comte Garnier, mort pendant cette expédition. Le nouveau général envoya féliciter le duc de Venise sur l'heureux succès de ses armes, et lui proposa une entrevue. La flotte vénitienne entra dans le port de Jaffa, d'autres disent dans celui d'Acre ou de Ptolémaïde. Le duc y fut reçu avec tous les honneurs et toutes les marques de reconnaissance qui étaient dues à une victoire si importante : on combla ses principaux officiers de présents; la flotte reçut en abondance des rafraîchissements et des vivres, et le doge, pour satisfaire sa dévotion, se rendit dans Jérusalem, où il passa les fêtes de Noël. Le Patriarche de cette ville, des Barres et les principaux seigneurs du pays, se prévalant de cette pieuse disposition, proposèrent à Michieli de vou-

loir, avec sa flotte, bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre assiégerait cette place. L'entreprise était grande et de difficile exécution; cependant des Barres lui fit goûter l'importance et l'utilité de son projet. Mais comme le Vénitien ne se contentait pas d'une gloire stérile, et qu'il faisait monter fort haut les frais de cette entreprise, il déclara que si le succès des armes leur était favorable, il prétendait partager cette conquête avec le roi de Jérusalem, et en avoir la moitié en toute souveraineté. Il n'en demeura pas là; et, comme il n'ignorait pas qu'on ne pouvait se passer de sa flotte, il demanda pour les Vénitiens une église, une rue, un four banal, des bains, et l'exercice particulier de la justice dans Jérusalem et dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume : c'était en partager en quelque manière la souveraineté. Mais comme, après tout, il était de la dernière conséquence pour les Chrétiens de la Palestine de chasser de Tyr les Infidèles, et que, pour un siége si important, on ne pouvait se passer d'une flotte, après plusieurs conférences, on convint que les Vénitiens auraient un tiers de la ville (1); on leur passa même la plupart des autres conditions, toutes dures et toutes extraordinaires qu'elles étaient, et on signa un traité qui eût été honteux, s'il n'eût été en quelque manière nécessaire. Parmi les noms des prélats et des principaux sei-

(1) Will. Tyr., l. XII, p. 880.

gneurs du royaume, qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, soit qu'il fût resté à la défense du comté d'Edesse, soit qu'il eût eu de la répugnance souscrire à un traité qui donnait atteinte à la souveraineté du roi.

Ce traité ne fut pas plus tôt signé, que tout se mit en mouvement; la flotte, d'un côté, et l'armée de terre, de l'autre, se rendirent devant Tyr et serrèrent la place de près. On ouvrit la tranchée : le siége fut long et meurtrier, et les Hospitaliers acquirent beaucoup de gloire dans les différentes attaques; enfin, les assiégés, pressés en même temps par terre et du côté du port, et se voyant sans espérance de secours, demandèrent à capituler (30 juillet 1124). On convint des conditions; le traité fut exécuté de bonne foi de part et d'autre, aussi bien que celui qui avait été fait avec les Vénitiens; et, de concert avec leur duc, on établit depuis dans cette ville un archevêque, appelé Guillaume, Anglais de nation et prieur du saint Sépulcre, qui fut sacré par Guarimond, patriarche de Jérusalem.

Pendant le siége de Tyr, Josselin de Courtenay, s'étant sauvé des prisons de Balac, rentra dans ses Etats, rassembla ce qu'il put de troupes, mit sur pied un petit corps d'armée, vint chercher son ennemi, lui donna bataille et le tua de sa main. Cette victoire et la mort de l'émir procura la liberté au roi de Jérusalem (1). La veuve de Balac,

(1) Will. Tyr., l. XIII, chap. 26.

soit touchée du mérite de son prisonnier, soit dans la crainte qu'il ne lui échappât et qu'elle ne perdît sa rançon, fit une trève avec lui, mit à prix sa liberté. Baudouin convint de lui payer cent mille pièces d'argent, de celles qu'on appelait des *michelins* : il en paya comptant une partie, et pour le surplus il donna en otage à cette veuve une des princesses ses filles, âgée de cinq ans.

Le retour de ce prince dans ses États y ramena la joie et ensuite l'abondance. Baudouin, persuadé que le véritable trésor d'un souverain consiste dans les richesses de ses sujets, fit publier un sauf-conduit général pour tous ceux, de quelque religion et de quelque parti qu'ils fussent, qui apporteraient des grains et des marchandises dans ses ports, avec un affranchissement de tous tributs. Cette liberté y attira des marchands de toute nation, rétablit le commerce, et rendit ce prince en même temps plus puissant et plus redoutable à ses voisins.

Borsequin et Doldekuvin, deux princes turcomans toujours animés contre les Chrétiens, recommencèrent leurs incursions dans la principauté d'Antioche. Cet État, quoique souverain, pendant la minorité du jeune Bohémond, était sous la protection du roi de Jérusalem. Baudouin, aux premières nouvelles qu'il eut de l'entreprise des Infidèles, se mit en campagne ; il marcha avec tant de secret et de diligence, qu'il surprit les ennemis, força leur camp, et fit un si grand nombre de prisonniers, que leur rançon suffit pour retirer

la princesse, sa fille, qu'il avait donnée en otage à la veuve de Balac. De la Syrie, il repassa dans la Palestine, où il réprima les courses de la garnison d'Ascalon, qui étendait ses contributions jusqu'aux portes de Jaffa.

Ce prince ouvrit la campagne suivante par une nouvelle victoire qu'il remporta sur Doldekuvin. Elle fut suivie de la prise de Rapha, place forte, dans le comté de Tripoli. Les Hospitaliers suivirent le roi dans toutes ces expéditions ; mais personne n'y acquit plus de gloire que Foulques, comte d'Anjou, un des plus grands capitaines de son siècle. Le pèlerinage de Jérusalem, si ordinaire en ce temps-là, l'avait amené à la Terre-Sainte : il était fils de Foulques, dit le *Rechin* ou de mauvaise humeur, et de Bertrade de Montfort, depuis femme concubine de Philippe Ier, roi de France.

Foulques, dont nous parlons, avait épousé Eremburge, fille unique d'Hélie, comte du Maine, dont il avait eu deux fils et deux filles. Le comte et la comtesse vivaient dans une grande union ; mais la comtesse mourut, et le comte, pénétré de douleur de sa perte, était passé à la Terre-Sainte, où pendant un an il entretint à ses dépens cent chevaliers. Ce prince, à leur tête, se signala en différentes occasions contre les Infidèles. Le temps ayant produit son effet ordinaire sur sa douleur, et le terme qu'il s'était prescrit pour son pèlerinage étant expiré, l'impatience le prit de retourner dans ses Etats. Le roi Baudouin, qui avait été témoin de sa valeur, ne le vit dans cette dis-

position qu'avec chagrin ; et, pour le retenir et l'attacher plus étroitement à la défense de la Terre-Sainte, il lui offrit en mariage la princesse Mélisende, sa fille aînée, avec promesse de le désigner et le faire reconnaître pour son successeur ; et, pour ne lui laisser aucune inquiétude au sujet de la princesse Alix, sa seconde fille, il la maria au jeune Bohémond, prince d'Antioche. Foulques accepta avec joie la proposition du roi ; mais les soins qu'il devait à ses enfants l'obligèrent, avant que de se marier, de faire un voyage en France. Il partit quelque temps après, et laissa le roi et toute sa cour dans le regret de son absence et l'impatience de son retour. Heureusement l'éloignement de ce prince fut en quelque manière compensé par un secours nouveau et inespéré, qu'un zèle pareil à celui des Hospitaliers produisit en faveur des pèlerins et des chrétiens de la Palestine.

Hugues de Payens, Geoffroy de Saint-Aldemar, et sept autres gentilshommes, tous français, dont l'histoire n'a point conservé les noms, touchés des périls auxquels les pèlerins, dans leur voyage de Jérusalem et au retour, étaient exposés, formèrent entre eux (1128) une petite société pour leur servir d'escorte, et ils allaient les prendre et les reconduire ensuite, jusqu'au-delà des défilés des montagnes et des passages les plus dangereux (1). Ce n'était d'abord qu'une simple association de

(1) Will Tyr., l. XII, p. 814.

quelques particuliers, et qui, sans s'assujettir à aucune règle et sans avoir pris l'habit de religieux, allaient au-devant des pèlerins, quand ils en étaient requis. Brompton, historien presque contemporain (1), rapporte que de son temps on prétendait que ces gentilshommes étaient des élèves des Hospitaliers, qui ne subsistèrent pendant plusieurs années que par leur secours. Ils s'étaient retirés dans une maison proche du Temple : ce qui leur fit donner le nom de *Templiers*, ou Chevaliers du Temple (2). Le roi de Jérusalem ayant fait choix de Hugues de Payens, pour l'envoyer à Rome solliciter du secours, et, s'il se pouvait, une nouvelle croisade (3), ce pieux gentilhomme, après s'être acquitté dignement de sa commission auprès du pape Honoré II, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, lui présenta ses compagnons, l'entretint de leur zèle pour la sûreté des pèlerins, et lui demanda la permission d'en faire, à l'exemple des Hospitaliers, un Ordre religieux et militaire.

Le souverain pontife les renvoya aux pères du concile qui était alors assemblé à Troyes, en Champagne. Hugues et ses compagnons s'y rendirent, et celui qui portait la parole exposa dans cette sainte assemblée leur vocation, et le pro-

---

(1) *Chron. Joann. Brompton*, *Hist. Angl. scrip.* pag. 1008. *Lond.* 1652.

(2) Voy. *Guill. de Tyr.*, l. XII, c. 11, p. 891.

(3) *Jacq. Vitr.*, c. 64.

jet qu'ils avaient formé de prendre l'habit religieux, et de fonder un Ordre militaire qui se dévouât à la défense de la Terre-Sainte et des pèlerins qui en entreprendraient le voyage. Les pères approuvèrent une si sainte entreprise, et remirent à saint Bernard, qui se trouva à ce concile, le soin de prescrire une règle et une forme d'habit régulier à cet Ordre naissant. Nous avons encore cette règle, ou du moins un extrait, dans lequel, entre autres articles, saint Bernard leur prescrit pour prières et pour offices, de réciter chaque jour certain nombre de *pater* : ce qui pouvait faire présumer que ces guerriers ne savaient pas lire. Un autre statut porte que chaque semaine ils ne mangeraient de la viande que trois jours, mais que dans les jours d'abstinence on pourrait leur servir jusqu'à trois plats. Le saint abbé, par rapport au service militaire, déclara que chaque Templier pourrait avoir un écuyer ou frère servant d'armes, et trois chevaux de monture (1). Mais il interdit dans leurs équipages toute dorure et les ornements superflus ; il ordonna que leur habit serait de couleur blanche, pour marque de leur profession ; le pape Eugène III y ajouta depuis une croix rouge à l'endroit du cœur.

Hugues et ses compagnons, ayant obtenu du concile l'approbation de leur institut et de cette

(1) Solum autem armigerum singulis militibus eâdem causâ concedimus.

règle, retournèrent à Rome pour faire confirmer l'un et l'autre par le pape ; et dès que le Saint-Père leur eut accordé ce qu'ils demandaient, ils se disposèrent à retourner en Orient. Mais avant leur départ, une foule de gentilshommes des meilleurs maisons de France, d'Allemagne et d'Italie, se présentèrent pour entrer dans leur Ordre. Hugues, qui en était le chef, leur donna l'habit religieux qu'il avait pris lui-même, et, avec cette florissante jeunesse, il arriva dans la Palestine. Cette nouvelle milice s'accrut considérablement en peu de temps ; des princes de maison souveraine, des seigneurs des plus illustres familles de la chrétienté, voulurent combattre sous l'habit et l'enseigne des Templiers. Par une mauvaise délicatesse, et qui n'abandonne guère les grands jusque dans leur dévotion, on préférait souvent cette profession, uniquement militaire, aux services pénibles et humiliants que les Hospitaliers, quoique soldats, rendaient aux pauvres et aux malades. Ces princes et ces seigneurs, en entrant dans l'ordre des Templiers, y apportèrent des richesses immenses ; au bruit même de leurs exploits, on leur fit de magnifiques donations, et Brompton, dont nous venons de parler, ajoute que cette société naissante, et cette fille de la maison de Saint-Jean, devint en peu de temps si riche et si puissante, que la fille, dit-il, faisait ombre à sa mère, et semblait vouloir l'obscurcir (1).

---

(1) Hi namque, secundùm quosdam, ex infimis Hospi-

Quoi qu'il en soit de ce qu'avance cet ancien historien, il faut convenir que l'un et l'autre Ordre furent les plus fermes appuis de Jérusalem ; que Baudouin et les rois ses successeurs, comme nous le verrons dans la suite, n'entreprirent rien de considérable sans le secours de leurs armes ; que les chefs même de cet Ordre eurent souvent beaucoup de part dans le gouvernement, en sorte que c'est en quelque manière écrire l'histoire de ces deux Ordres, que de rapporter les différents événements de cette monarchie.

Le roi, au défaut d'une croisade qu'il avait demandée, voyait avec plaisir arriver tous les jours, de l'Europe, comme des recrues de noblesse qui venaient prendre parti dans l'une ou l'autre compagnie; mais rien ne lui causa plus de joie que le retour du comte d'Anjou, qui, après avoir donné ordre à l'établissement de ses enfants, et réglé leurs partages, revint en Orient à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, ses vassaux, épousa la princesse Mélisende, fille aînée du roi, et fut reconnu, conjointement avec elle, pour héritier présomptif de la couronne.

Pendant que la cour n'était occupée que de fêtes et de plaisirs, le roi apprit avec beaucoup de surprise et de douleur que le jeune Bohémond,

---

talariorum congregati, et ex reliquiis eorum, ex cibis et armis sustentati, ad tantam rerum opulentiam devenerunt, ut filia ditata matrem suffocare et supergredi videretur.

(*Chronicon Joan. Brompton Hist. Angl. scrip. p.* 1008; *edit. Lond.*, 1652.)

son autre gendre, avait été tué dans un combat contre les Infidèles, et qu'il était à craindre que la capitale de la principauté, destituée de son souverain, ne fût affligée par ces barbares. Bohémond n'avait laissé de son mariage avec Alix qu'une princesse, appelée Constance, encore à la mamelle.

Le roi son aïeul partit en diligence pour prendre la régence de ses Etats; mais, en arrivant à Antioche, il fut bien surpris d'en trouver les portes fermées, et surtout d'apprendre que c'était par ordre de la princesse douairière, sa fille. Cette princesse fière et ambitieuse, d'ailleurs chagrine et jalouse que le roi son père eût disposé en faveur de sa sœur seule de la couronne de Jérusalem, sans lui en faire part, voulait établir son autorité dans la ville d'Antioche, en qualité de mère et de tutrice de la jeune Constance, et peut-être s'emparer de cet État, pour se marier dans la suite plus avantageusement pour elle, et au préjudice de sa fille. Mais les habitants les plus sensés, connaissant le besoin qu'ils avaient du secours du roi, contre les entreprises continuelles des Turcomans, à l'insu de la princesse douairière, introduisirent de nuit le roi son père dans la place (1131) (1). Baudouin y fit reconnaître son autorité; mit dans la place un gouverneur, de la fidélité duquel il était bien assuré; obligea la princesse douairière, quoique sa fille, de sor-

(1) Will. Tyr., l. XIII.

tir de la ville et de se retirer à Laodicée, qui lui avait été assignée pour son douaire, et, après avoir établi un bon ordre dans toute la principauté, il s'en retourna dans ses États.

Il ne fut pas plus tôt arrivé à Jérusalem, qu'il fut surpris d'une maladie violente, causée apparemment par le chagrin que lui avaient donné les desseins ambitieux de sa fille; et, comme il ne put ignorer que sa fin était proche, il reconnut de nouveau le comte d'Anjou et la princesse Mélisende, sa fille aînée, pour ses successeurs à la couronne de Jérusalem. Il leur recommanda les intérêts de la jeune Constance et la conservation de sa principauté, qui, du côté de la Syrie, servait de boulevard au royaume de Jérusalem. Ce prince expira peu de temps après; la douleur sincère et les larmes de ses sujets firent connaître combien il en était aimé, et la grandeur de la perte qu'ils venaient de faire.

Le comte et la comtesse d'Anjou furent couronnés solennellement, et ils reçurent ensuite des lettres du pape Innocent II, qui, après les avoir félicités sur leur avénement à la couronne, les exhortait, dans les termes les plus touchants, à veiller à la défense de la Terre-Sainte, et à la conservation d'un État qui intéressait toute la chrétienté. Ce saint pontife, qui n'ignorait pas que les Hospitaliers étaient les plus fermes appuis du trône de Jérusalem, avait publié, peu de temps auparavant, une bulle, en forme de constitution, adressée aux archevêques, aux évêques et à tous les prélats de l'Eglise universelle, dans

laquelle, entre autres articles, et, après avoir exalté la charité que les Hospitaliers exerçaient à leurs dépens en faveur des pèlerins et des malades, il passe aux services importants qu'ils rendaient à la chrétienté, les armes à la main : « Ce « sont les Hospitaliers, dit ce pape, qui ne font « point difficulté d'exposer tous les jours leur vie « pour défendre celle de leurs frères ; qui sont les « plus fermes soutiens de l'Eglise chrétienne en « Orient, et qui combattent tous les jours avec « tant de courage contre les Infidèles. Mais « comme leurs facultés ne suffisent pas pour sou- « tenir une guerre presque continuelle, nous « vous exhortons à les secourir de votre superflu, « et à les recommander à la charité des peuples « qui sont commis à votre vigilance pastorale. « Du surplus, nous vous déclarons que nous « avons pris la maison hospitalière de Saint-Jean « et tout l'Ordre sous la protection de saint Pierre « et la nôtre. »

Mais cette protection et les priviléges particuliers que ce pape et ses prédécesseurs avaient accordés aux Hospitaliers, excitèrent depuis la jalousie et les plaintes de la plupart des évêques de la Palestine, qui ne pouvaient souffrir que le Saint-Siége eût exempté ces religieux de leur juridiction, et que les papes se fussent déclarés les seuls évêques immédiats de tout l'Ordre. Nous aurons lieu, dans la suite, de parler de ces différends, qui firent tant d'éclat à la cour de Rome et dans toute l'Eglise.

A peine le roi Baudouin avait les yeux fermés,

qu'il se forma dans Antioche, contre les droits de la princesse mineure, deux différentes conspirations; et qui pensèrent allumer une guerre civile entre les princes latins de l'Orient (1). La douairière d'Antioche, semblable à la plupart des souverains, qui ne croient point apparemment avoir de parents, et aussi mauvaise mère qu'elle avait été fille ingrate, ne vit pas plus tôt le roi son père dans le tombeau, qu'elle ne songea plus, au préjudice de sa propre fille, qu'à se rendre maîtresse de la principauté. Ponce, comte de Tripoli, et le jeune Courtenay, qui venait de succéder au comte Josselin, son père, entrèrent secrètement dans ses intérêts, et plusieurs habitants d'Antioche s'engagèrent à introduire dans la ville les troupes de ces deux princes.

A l'insu de ce premier parti, il s'était formé une autre cabale, et qui n'était pas moins dangereuse. Roger, duc et depuis roi de Sicile, cousin de la petite princesse, et de la même maison; soit qu'il prétendît que la principauté d'Antioche était un fief masculin, ou que, à l'exemple des princes ambitieux, il crût justes et permis tous les moyens qui conduisent au trône, entreprit de dépouiller la princesse mineure. Il avait ses partisans dans la ville, et ces différents desseins se conduisaient avec beaucoup d'artifice et de secret. Mais il y eut des habitants qui, n'entrant ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent

(1) Will. Tyr., l. XIV, c. 4.

cette double conjuration : ils en donnèrent aussitôt avis au gouverneur que le roi Baudouin y avait mis avant sa mort. Ce commandant, quoique soutenu de la garnison, ne se trouvait pas assez fort contre le nombre prodigieux d'habitants d'une aussi grande ville; ainsi, il dépêcha courriers sur courriers au roi de Jérusalem, pour le conjurer de se rendre incessamment à Antioche, s'il voulait en conserver la principauté à l'héritière.

Foulques, ayant reçu de si fâcheuses nouvelles, partit sur-le-champ avec ce qu'il put trouver de cavaliers en état de le suivre, et il était accompagné d'Anselin de Brie, et de Frère Joubert, Hospitalier, qui partageaient sa faveur, et qu'il avait admis dans sa confiance la plus intime. Pour se rendre par terre à Antioche, il fallait que le roi de Jérusalem passât sur les terres du comte de Tripoli, son vassal; mais ce comte et celui d'Edesse, à la tête de leurs troupes, s'opposèrent à son passage. Le roi, voyant une félonie aussi déclarée, jugea bien qu'il y avait un grand parti formé contre sa nièce, et que le salut de cette jeune princesse consistait à prévenir ces princes, et à entrer le premier dans Antioche. Mais, comme il n'avait pas avec lui assez de troupes pour s'ouvrir le passage l'épée à la main, il feignit de céder à la force; il retourna tout court sur ses pas; et, pour éblouir les espions, il fit même reprendre à son escorte la route de Jérusalem, et marcha quelque temps lui-même au milieu de ce corps de cavalerie.

Il s'en détacha ensuite, et la nuit, accompagné seulement de ses deux favoris, il gagna le bord de la mer, se jeta dans une barque, et arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, et au port de Saint-Siméon, qui n'est qu'à cinq lieues d'Antioche, d'où il se rendit secrètement aux portes de cette ville : il y fut introduit par le gouverneur et par ses partisans.

Ce prince, plein de hauteur et de courage, y eut bientôt fait reconnaître son autorité ; sa présence et sa fermeté effrayèrent les conjurés; il fit arrêter les plus mutins, et, pour prévenir de pareilles entreprises, il résolut, de concert avec le patriarche et les plus considérables seigneurs de la principauté, de marier incessamment la jeune princesse, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile, et de lui choisir pour mari un prince qui lui servît de tuteur et de père, et qui fût capable de défendre ses États.

La dot de la princesse d'Antioche était trop brillante pour craindre qu'elle manquât de partis; mais la situation de ses États, environnés de tous côtés par les Infidèles, demandait un prince habile et plein de valeur, qui sût retenir les mutins dans leur devoir, et en même temps s'opposer aux incursions continuelles des Infidèles.

Le roi de Jérusalem jeta les yeux sur Raimond, frère de Guillaume, dernier comte de Poitiers et d'Auvergne, et duc d'Aquitaine, prince rempli de courage, et qui en avait donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'était trouvé. Il y avait eu entre eux, pendant que Foulques était

en Europe, différents sujets d'animosité ; mais le roi sacrifia généreusement son ressentiment aux intérêts de sa nièce, et la valeur et le mérite du comte lui firent aisément oublier d'anciens démêlés.

Le patriarche et les seigneurs les plus considérables de la principauté, ayant approuvé les vues du roi, ce prince fit choix, pour cette négociation, de l'Hospitalier Joubert. Il en était très capable par la sagesse de sa conduite, qui, depuis, l'éleva à la première dignité de son Ordre. Cet Hospitalier s'embarqua aussitôt, passa en France, et de là à la cour de Henri Ier, roi d'Angleterre, où il apprit que le comte de Poitiers, qui était son parent, s'était retiré. L'ambassadeur vit le comte, et, tant par des motifs de religion que par l'importance de l'établissement qu'il lui proposait, il le détermina à passer en Syrie. Le prince et l'ambassadeur sortirent de cette île, arrivèrent en France, et se rendirent ensuite en Provence pour s'y embarquer. Le succès de cette grande affaire dépendait du secret, et de prévenir un puissant armement que Roger, duc de Calabre, et depuis roi de Sicile, voulait envoyer en Syrie, pour soutenir les partisans. Malheureusement pour le comte et pour l'ambassadeur, il ne se trouva point dans les ports de Provence de vaisseaux qui fissent voile en Orient, et ils apprirent avec chagrin qu'ils ne pourraient s'embarquer que sur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'ambassadeur eût prise pour cacher sa commission et ses desseins, ce

duc, averti que le comte et l'ambassadeur cherchaient à passer en Orient, avait donné ordre, s'ils se trouvaient dans ses ports, de les arrêter. Ses espions, répandus de tous côtés, examinaient avec soin tous ceux qui se présentaient en qualité de passagers; cependant l'Hospitalier trompa leur vigilance, et s'étant déguisé lui-même, et ayant fait déguiser le comte, ils se séparèrent, passèrent en Calabre, et furent reçus, en qualité de marchands, dans deux différents navires qui allaient mettre à la voile; et ce furent les vaisseaux mêmes de Roger qui conduisirent le comte et l'ambassadeur dans le port le plus voisin de la ville d'Antioche. Le patriarche, en présence du roi, maria, peu de jours après, ce comte avec la jeune princesse, et, dans une assemblée générale des États, le comte fut reconnu solennellement pour prince d'Antioche, et les grands de l'État lui prêtèrent le serment ordinaire de fidélité.

Mais, pendant que Foulques ne paraissait occupé que du soin d'affermir l'autorité du comte, les frontières de son royaume furent ravagées par différentes courses des Arabes et des Sarrasins d'Ascalon (1132). Cette ville, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, était comme la clé de la Palestine: les califes n'y avaient oublié aucune des fortifications dont l'usage était connu en ce temps-là. Outre une garnison nombreuse qu'ils y entretenaient, et qu'on changeait tous les trois mois, ces princes, pour intéresser les habitants à la défense de cette place, leur donnaient à tous une solde particulière, qu'on payait même à tous les

enfants mâles; sitôt qu'ils étaient nés; en sorte que tout était soldat dans Ascalon, et on n'y connaissait guère d'autre profession. C'était même, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, l'école où les jeunes gens venaient apprendre le métier de la guerre; on les voyait tous les jours en parti, et se mettre en embuscade pour surprendre les habitants de la campagne, et même les pèlerins d'Occident, qui du port de Jaffa, où ils avaient débarqué, prenaient le chemin de Jérusalem.

La reine Mélisende, à qui le roi en son absence avait laissé la régence de l'Etat, tint à ce sujet plusieurs conseils, et, après différents moyens qu'on proposa pour réprimer les courses des Infidèles, on n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de Bersabée.

Cette place, qui était anciennement de la tribu de Siméon, n'est éloignée que de deux lieues des montagnes de Seïr, qui séparent la Terre de promission, de l'Arabie Pétrée, et elle se trouve à six lieues d'Ascalon. On résolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir en tout temps un corps de troupes capable de s'opposer aux courses des Arabes, et aux partis qui sortaient souvent d'Ascalon. La reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence; et, quand il fut hors d'insulte, cette princesse en confia la défense aux Hospitaliers (1), qui y mirent une forte garnison tirée de leur Ordre; et ces soldats religieux,

(1) De communi consilio, traditur fratribus domûs

pleins de ce premier esprit de leur institut, en firent une place d'armes, et en même temps un asile pour tous les chrétiens de ce canton.

Ces chevaliers et les Templiers, séparés par brigades, ne partaient point des frontières, et faisaient face de tous côtés contre les entreprises des Infidèles. Ce petit royaume était pour ainsi dire bloqué et assiégé, soit par différents princes turcomans, soit par les Arabes du désert, ou par les Sarrasins d'Egypte. Le zèle de ces chevaliers, leur valeur et le bruit de leurs exploits, les rendaient aussi chers à tous les chrétiens, qu'ils étaient redoutables aux barbares, dans un siècle surtout où il semblait que le salut des hommes fût attaché à la conservation de la Terre-Sainte. Tout ce qui s'y passait attirait l'attention des papes, des princes et des peuples les plus éloignés. C'était l'affaire des particuliers comme celle des souverains; on ne connaissait rien de plus méritoire pour obtenir le pardon de ses péchés, que de contribuer à la défense des saints lieux. Il ne se faisait guère de testaments où il n'y eût un article en faveur des Ordres militaires ; plusieurs princes voulaient même être ensevelis avec l'habit de l'un ou de l'autre ; et, dans le siècle dont nous parlons, cette sorte de dévotion fut poussée si loin, qu'on vit des souverains s'enrôler dans cette sainte milice, quitter le gouvernement de leurs Etats, et d'autres, par une disposition dont

---

Hospitalis, quæ de Hierosolymis, qui usquè in præsens debitâ custodierunt diligentiâ. *Will. Tyr.*, l. XIV, c. 22.

il n'y avait point d'exemple, en destiner après leur mort la souveraineté même aux Hospitaliers et aux Templiers.

C'est ainsi que Raimond Bérenger, comte de Barcelone et de Provence, quoique déjà avancé en âge, entra dans l'Ordre des Templiers. Mais ses infirmités ne lui ayant pas permis de se rendre dans le chef-d'ordre et dans la maison de Jérusalem, il y envoya des sommes considérables pour soutenir la guerre contre les Infidèles ; et on vit ce souverain en quitter les marques et l'autorité, et s'ensevelir à Barcelone dans la maison du Temple, où il mourut dans l'exercice continuel de sa nouvelle profession.

Alphonse Ier, roi de Navarre et d'Arragon, et qui prenait le titre d'empereur des Espagnes, porta encore plus loin son zèle et sa dévotion. Ce prince, un des plus grands capitaines de son siècle, et qui dans les guerres qu'il avait soutenues contre les Maures, était sorti victorieux de vingt-neuf batailles (1), se voyant vieux et sans enfants, déclara par un testament solennel fait en 1131, les Hospitaliers de Saint-Jean, les Templiers, et les chanoines ou chevaliers du Saint-Sépulcre, ses héritiers et ses successeurs aux couronnes de Navarre et d'Arragon ; et il en disposa en faveur de ces guerriers, pour les engager à soutenir ses desseins contre les Sarrasins et les Maures d'Espagne. Il renouvela

(1) Zurita, t. 1, l. 1, c. 52, fol. 49, col. 4. — Mariana, l. x, c. 15, p. 517.

ce testament peu de jours avant sa mort, et la plupart des grands de ces deux royaumes, par complaisance pour leur souverain, y souscrivirent.

Alphonse, qui n'avait jamais connu de péril, ayant depuis attaqué les Infidèles proche de Fraga, avec des forces beaucoup inférieures à celles des ennemis, succomba sous le grand nombre (19 juillet, 1133); son armée fut taillée en pièces; il périt lui-même dans le combat, et on ne put, après la bataille, trouver son corps, soit que les Maures l'eussent enterré, ou qu'il fût tellement défiguré par ses blessures qu'on n'eût pu le reconnaître. Le peuple, qui l'idolâtrait, et toujours avide de certain merveilleux, soutint longtemps qu'il n'était pas péri dans cette bataille; mais que ce prince, accablé de honte et de douleur d'avoir été la cause de la perte de tant de chrétiens qui y avaient été tués, était allé déguisé en pèlerinage à Jérusalem, et qu'on le verrait revenir et reprendre les rênes du gouvernement, quand, par cette pénitence, il aurait expié la faute qu'un excès de courage lui avait fait commettre.

Mais les grands des deux royaumes ne se laissèrent pas éblouir par cette illusion; et, pour prévenir les prétentions des Ordres militaires, ils ne songèrent qu'à se donner promptement un nouveau souverain. Il se tint pour cela différentes assemblées entre les Navarrais et les Arragonais, sans que les seigneurs et les députés des deux nations pussent convenir du prince qui devait remplir le trône du grand Alphonse : chacun voulait

faire tomber les suffrages sur un prince de sa nation. Cette concurrence, et la jalousie si naturelle entre des peuples voisins, rompit l'union qui subsistait depuis plus de soixante ans entre ces deux royaumes. On se sépara. Les Navarrais élurent pour leur souverain dom Ramire, prince du sang de leurs anciens rois; et les Arragonais, de leur côté, déférèrent leur couronne à un autre prince, aussi appelé Ramire, frère du grand Alphonse.

Quelques années après, ce Ramire, prince d'Arragon, qui ne se sentait aucune de ces grandes qualités nécessaires sur le trône, résolut de retourner dans un couvent où il avait été autrefois. Il avait eu de son mariage avec Agnès, sœur de Guillaume, comte de Poitiers, et de Raimond, comte d'Antioche, une fille nommée Pétronille. Il convint avec Raimond Bérenger, comte de Barcelone et fils du Templier dont nous venons de parler, qu'il épouserait sa fille Pétronille, quand elle serait dans un âge plus avancé, car elle n'était pas encore nubile; et, en conséquence de ce traité, il lui remit, dès ce temps-là, le gouvernement de l'Etat, dont Raimond Bérenger se chargea sous le titre de prince d'Arragon.

La nouvelle du choix de ces deux nations, fait au préjudice du testament d'Alphonse, étant passée dans la Palestine, le Patriarche (1) de Jérusa-

(1) Patriarchalis siquidem ecclesia quæ est dominici Sepulchri sub monte Calvariæ, canonicos habet regulares, secundùm habitum et regulam Sancti Augustini viventes; habent autem Priorem ad quem cum prædictis canonicis

lem, supérieur des chanoines du Saint-Sépulcre, et les maîtres des deux Ordres militaires, tinrent différents conseils avec les principaux de chaque maison, au sujet de cette grande affaire, et on résolut d'envoyer des députés en Espagne, pour demander l'exécution du testament du roi défunt, ou du moins pour traiter de sa succession d'une manière convenable aux intérêts des légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation. Il l'accepta volontiers, et il partit accompagné de quelques anciens Hospitaliers dont le conseil de l'Ordre avait fait choix. Guillaume, patriarche de Jérusalem, et les Templiers, nommèrent de leur côté des députés; ils arrivèrent tous heureusement en Espagne; mais ils y trouvèrent des difficultés insurmontables dans la poursuite d'une affaire si délicate.

Les Navarrais et les Arragonais, au préjudice du testament du roi Alphonse, s'étaient déjà choisi de nouveaux souverains. Ces princes étaient en possession du trône, quand les députés de la Terre-Sainte arrivèrent en Espagne, et il n'y avait pas beaucoup d'apparence qu'ils en descendissent volontairement pour faire place à des étrangers. On ne laissa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations; mais comme de pareilles prétentions, destituées de forces, sont ordinairement peu considérables, on se contenta de proposer aux députés quelque espèce de dédomma-

---

pertinet eligere patriarcham, qui est eis loco abbatis. (*Jacob. Vitr.*, *Hist. Hierosol.*, c. 58, pag. 1098.)

gement, s'il peut y en avoir pour des couronnes ; et même on embarrassait tous les jours les députés dans un labyrinthe de vaines propositions dont ils ne voyaient point la fin. La négociation tomba insensiblement; le Navarrais, enfin levant le masque, prétendit que le feu roi n'avait pû disposer de sa couronne au préjudice de ses légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'ont des peuples, au défaut d'héritiers, de se choisir eux-mêmes un souverain; et, par cette déclaration, il ôta toute espérance de traiter avec lui. Raimond, comte de Barcelone et prince d'Arragon, en usa plus généreusement, et il résolut de faire quelque justice aux légataires du roi Alphonse.

(1134) On convint que si le comte et la jeune reine Pétronille, qu'il devait épouser, mouraient sans enfants, la couronne d'Arragon retournerait aux Ordres militaires et aux Chanoines du Saint-Sépulcre; que cependant les uns et les autres auraient certain nombre de vassaux dans les places qu'on reprendrait dans la suite sur les Maures, et que ces vassaux seraient obligés de prendre les armes et de suivre les religieux militaires d'Espagne, quand ils marcheraient en campagne contre ces Infidèles (1).

Outre ces conditions, on céda aux légataires de cette souveraineté des terres et des châteaux considérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de chevaliers. On ajouta

(1) Zurita, t. 1, l. 2, c. 4, fol. 40. — Mariana, l. x, c. 18.

à ces terres et à ces seigneuries le dixième des tributs qui se levaient dans tout le royaume, et le cinquième des contributions qu'on tirait des terres des Maures; et il fut arrêté que les rois d'Arragon ne pourraient jamais faire la paix avec les Infidèles sans la participation du Patriarche de Jérusalem et des deux Ordres militaires. Ce traité fut signé et ratifié dans le mois de septembre de l'année 1141, et le pape Adrien IV, et Foulques, roi de Jérusalem, y donnèrent depuis leur approbation.

(1141) Raimond Dupuy ayant terminé une affaire si importante, s'embarqua avec les autres députés, reprit la route de la Palestine, et arriva heureusement à Jérusalem. Il y fut reçu avec cette joie sincère et ce tendre respect qu'inspirait sa rare vertu. Brompton et Roger de Howeden, historiens anglais, et qui vivaient dans le même siècle, le nomment dès ce temps-là Grand-Maître, et c'est en cette qualité que nous parlerons dans la suite de cet illustre chef des Hospitaliers et de ses successeurs, dont la plupart sacrifièrent leur vie pour la défense de la Terre-Sainte.

Cet ancien royaume de David, ou, pour mieux dire, l'héritage de Jésus-Christ, perdit en ce temps-là son roi en la personne de Foulques d'Anjou. Ce prince, étant à la chasse dans la plaine d'Acre, se tua en tombant de cheval, et trouva dans un exercice de paix la mort qu'il avait affrontée tant de fois à la guerre. Il laissait deux enfants fort jeunes, Baudouin, l'aîné, âgé de treize ans, et Amaury, qui n'en avait que sept.

(1142) La mort du roi fit naître des cabales auxquelles la plupart des minorités sont exposées, et ouvrit depuis la porte aux invasions des Turcomans et des Sarrasins. La reine Mélisende, mère des jeunes princes, prétendait, non-seulement à la régence, qu'on ne lui disputait point, mais elle voulait être reconnue pour reine de son chef, et pour seule souveraine de l'Etat en qualité de fille de Baudouin-du-Bourg. Les grands, au contraire, qui se voyaient environnés d'ennemis redoutables, voulaient avoir à leur tête un capitaine et un roi. Ces contestations, soutenues par différents partis, pensèrent dégénérer en une guerre civile. On convint à la fin de remettre la décision de ce grand différend à la majorité de Baudouin. Mais, peu de temps après, les seigneurs le firent couronner à l'insu de la reine sa mère, à laquelle cependant, pour le bien de la paix, il fut obligé depuis de céder la moitié du royaume.

Dans l'intervalle entre la mort de Foulques et le couronnement de Baudouin III, son fils, les Chrétiens latins perdirent le comté d'Edesse, appelé en ce temps-là *Rouha* ou *Rohais*. Nous avons dit que Baudouin-du-Bourg, étant parvenu à la couronne, avait remis cette principauté à Josselin de Courtenay, son parent, suivant ce qui avait été pratiqué par Godefroy de Bouillon, son frère : pour attacher des princes et des seigneurs croisés à la défense de la Terre-Sainte, ils leur en avaient donné les principales seigneuries à titre d'inféodation. De là étaient venus les comtes d'Edesse, de Tripoli, de Joppé ou Jaffa, et, depuis, d'As-

calon et de Galilée, les seigneurs d'Yblin, de Mont-royal, de Thoron, de Sidon, de Tyr, d'Acre et de Césarée, tous seigneurs de la première noblesse de ce nouvel Etat.

Josselin de Courtenay, dont nous venons de parler, s'était maintenu dans sa principauté par mille actions de valeur contre toutes les entreprises des Infidèles; mais ce seigneur étant mort, le fils qu'il laissa héritier de ses Etats n'hérita pas de ses vertus. Le jeune Courtenay, élevé dans les délices et le luxe des Orientaux, passait sa vie dans la débauche; et, pour avoir moins de témoins de ses déréglements, il avait quitté Edesse et s'était retiré avec les ministres de ses plaisirs à Turbessel, ville située à 24 milles de l'Euphrate, en deçà de ce fleuve par rapport à la Palestine.

(1142) Omadeddin Zenghi, turcoman selgeucide, sultan de Mosul et d'Alep, et le plus puissant prince de l'Orient, instruit de la mollesse dans laquelle le jeune Courtenay y passait sa vie, entra dans son pays et assiégea Edesse. Courtenay, qui n'était environné que par des favoris lâches et efféminés, n'eut pas le courage de s'enfermer dans sa capitale et de s'y défendre ou de s'y ensevelir; il en vit même le siége sans faire le moindre mouvement pour y jeter du secours; et Zenghi lui aurait enlevé le reste de ses Etats avec la même facilité, si ce prince, naturellement dur et cruel, dans le temps qu'il se préparait à continuer ses conquêtes, n'eût été assassiné dans sa tente par ses propres domestiques. Il laissa deux enfants, Coteledin et Noradin. L'aîné régna à Mosul, et la

principauté d'Alep fut le partage de Noradin, son cadet, prince sage, habile, plein d'équité, soldat et capitaine, grand général, ennemi des Chrétiens par principe de religion, et qui se trouva souvent aux mains avec les Hospitaliers et les Templiers.

Depuis la perte d'Edesse, les affaires des Chrétiens latins commencèrent à décliner en Orient. Godefroy de Bouillon, les deux Baudouin, Foulques d'Anjou, le fameux Bohémond, le brave Tancrède, le vieux Courtenay et le comte de Toulouse n'étaient plus; et leurs descendants, amollis par les délices de l'Asie, occupaient à la vérité leurs places, mais sans les remplir; et il n'y avait que le jeune roi Baudouin et les deux Ordres militaires qui s'opposassent avec courage aux entreprises des Infidèles. Mais, comme leurs forces ne répondaient point à leur valeur, on résolut d'avoir recours aux princes de l'Europe, et de solliciter une nouvelle croisade qui chassât entièrement les Infidèles de la Terre-Sainte. Dans cette vue, on dépêcha en Europe l'évêque de Zabulon; il débarqua à Marseille : la première croisade était sortie de France, et il venait en solliciter une seconde.

(1145) Louis VII était alors sur le trône, jeune prince bien fait, plein de courage, mais incertain dans sa conduite, plus scrupuleux que dévot, et qui ignorait le grand art de régner. Le député de Baudouin ne pouvait venir à la cour dans une conjoncture plus favorable. Le roi, étant en guerre contre Thibaud, comte de Champagne et de Blois, son vassal, la résistance qu'il trouva au siége de Vitry, en Perthois, l'irrita contre les habitants,

et, après avoir emporté la place l'épée à la main, il fit mettre tout à feu et à sang ; on prétend même que treize cents personnes de tout sexe, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient réfugiés dans la principale église, périrent dans cet incendie. De justes remords ayant succédé à une exécution si terrible, ce prince résolut d'expier sa faute par le voyage de Jérusalem (1), la ressource et l'asile, en ce temps-là, des plus grands pécheurs. Il communiqua son dessein au pape Eugène III, qui était alors sur la chaire de saint Pierre ; et, afin qu'il pût faire ce pèlerinage d'une manière plus utile pour les chrétiens de la Terre-Sainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urbain II, faire prêcher une nouvelle croisade (2).

Ce pontife, qui de moine de l'Ordre de Clairvaux, et de disciple de saint Bernard, était parvenu sur la chaire de saint Pierre, donna de grandes louanges au pieux dessein de Louis; et afin de répondre à ses intentions, il envoya des brefs dans toute la chrétienté pour exhorter les princes et leurs sujets à prendre les armes. Il chargea même saint Bernard, qui était l'oracle de son siècle, de prê-

---

(1) Ludovicus rex Vitriacum Castrum comitis Theobaldi capit, ubi igne admoto, ecclesia incensa, et in eâ mille trecentæ animæ diversi sexûs et ætatis sunt igne consumptæ; super quo rex Ludovicus, misericordiâ motus, plorasse dicitur, et hâc de causâ peregrinationem hierosolymitanam aggressus à quibusdam æstimatur. *Rob. de Monte, append. ad Sigeb., ad annum* 1143.

(2) Preuves de l'histoire des Comtes de Poitou, pag. 483.

cher la croisade en France et en Allemagne ; et pour engager les fidèles à prendre la croix, il ouvrit les trésors de l'Eglise, et accorda une indulgence plénière à tous les croisés (1).

Le saint Abbé de Clairvaux, sur les ordres du pape, quitte sa retraite, passe successivement à la cour du roi de France et de l'empereur Conrad, monte en chaire, prêche, tonne, et, plein de feu et d'indignation, représente quelle honte c'était pour les Chrétiens, de souffrir que l'héritage de Jésus-Christ, et la terre arrosée de son précieux sang, fût à la veille de retomber sous la tyrannie des Infidèles. Il n'oublie rien pour toucher ses auditeurs, et pour les engager à prendre les armes. Les charmes de son éloquence, ses expressions tendres et pathétiques, la réputation de sa sainteté, des miracles éclatants que les auteurs de sa vie lui attribuent à ce sujet, et qu'on peut regarder comme les lettres de créance les plus sûres pour un prophète, tout cela fit prendre les armes à l'empereur, au roi de France et à la plupart des princes et des seigneurs leurs vassaux.

Un enfant boiteux ayant été présenté à saint Bernard en présence de l'empereur, le saint abbé fit le signe de la croix, releva l'enfant, et lui ordonna devant toute l'assemblée de marcher ; et se tournant ensuite vers Conrad : « Ceci a été « fait pour vous, » lui dit-il, « afin que vous « connaissiez que Dieu est vraiment avec vous,

(1) Gaufrid., Vita sancti Bernardi.

« et que votre entreprise lui est agréable. »

(1147) L'empereur et le roi de France mirent chacun de leur côté un nombre prodigieux de troupes sur pied : on comptait dans chaque armée jusqu'à soixante et dix mille hommes d'armes, sans la cavalerie légère et l'infanterie. Il semblait que tous les Français et les Allemands, de concert, eussent résolus d'abandonner leur pays ; et s'il s'en trouvait quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raisons retinssent dans leur patrie, les nouveaux croisés, par une espèce d'insulte, et comme pour leur reprocher leur lâcheté, leur envoyaient une quenouille et un fuseau. Les femmes même, renouvelant l'histoire ou la fable des Amazones, parurent dans une revue armées et à cheval, et formaient différents escadrons.

Cependant il semblait que l'Allemagne et la France eussent entrepris de subjuguer l'Asie entière ; du moins, ces nombreuses armées qui avaient à leur tête deux grands princes, et commandées par des officiers pleins de valeur, n'étaient que trop capables d'en faire la conquête. Mais la perfidie des Grecs, toujours jaloux et inquiets de ces grands armements, l'ignorance des chemins, l'infidélité des guides, le manque de vivres, et des troupes nombreuses et redoutables qui s'opposèrent à leur passage, ruinèrent l'une et l'autre armée chrétienne, avant même qu'elles arrivassent dans la Palestine. On tenta inutilement le siége de Damas, que les Chrétiens même firent échouer.

Conrad partit le premier, et arriva à Constantinople sur la fin de mars de l'année 1147. Ce prince était beau-frère d'Emmanuel Comnène, qui gouvernait alors l'empire d'Orient. Ces deux princes avaient épousé les deux filles de Bérenger-le-Vieux, comte de Luxembourg. Cette alliance avait fait présumer au prince allemand qu'il en serait bien reçu : le perfide Grec le traita pour sa personne comme son allié, et à l'égard de ses troupes, en ennemi mortel. Par son ordre, dans tous les lieux où passèrent les Allemands, on empoisonna les puits et les fontaines, on vendait très cher à ces étrangers de la farine où l'on avait mêlé de la chaux et du plâtre. L'empereur, qui voyait dépérir son armée, passa le détroit. Son beau-frère lui avait donné des guides qui, après l'avoir égaré par de longs détours dans les montagnes et les rochers de la Cappadoce, livrèrent son armée, demi-morte de faim et languissante, entre les mains des Infidèles, qui la taillèrent en pièces.

Le roi de France ne fut guère plus heureux, quoique, au passage du fleuve Méandre, il eût remporté une victoire considérable sur les Infidèles Il avait mis le siége devant Damas, de concert avec l'empereur d'Allemagne. Ils en croyaient le succès si infaillible, que de concert ils promirent la souveraineté de cette place et du pays qui en dépendait, à Thierry, comte de Flandres. Mais leur intention étant devenue publique, quelques seigneurs latins dont les pères, depuis la première croisade, s'étaient établis dans la

Syrie, jaloux qu'on leur préférât le comte de Flandres, qu'ils traitaient à leur égard d'étranger et de nouveau-venu, par une énorme trahison et une intelligence criminelle avec les Infidèles, firent échouer l'entreprise; en sorte que Louis et Conrad, détestant leur méchanceté, revinrent en Europe avec les malheureux restes de ces grandes armées, et l'un et l'autre avec plus de chagrin que de gloire.

Quoi qu'il en soit des causes de ce malheureux événement, qu'il ne nous est pas permis d'approfondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes armées, qui se flattaient de tant de conquêtes, ne purent prendre une seule des places des Infidèles; et que les Chrétiens latins de la Syrie et de la Palestine furent ensuite réduits à un état qui semblait les menacer d'une ruine totale et prochaine.

On n'avait pas moins à craindre des Egyptiens; et, du côté du midi, le roi, pour leur opposer une barrière, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza, une des cinq satrapies des Philistins, située à sept lieues d'Ascalon. Ce prince en donna le gouvernement en propriété à l'Ordre des Templiers, et ces religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une place d'armes d'où ils réprimèrent les courses de la garnison d'Ascalon, et forcèrent enfin les Sarrasins à se renfermer dans leurs murailles (1).

(1) Milites Templi Gazam, antiquam Palestinæ civitatem

(1148) Cependant Noradin, profitant de la consternation où la retraite des Croisés avait jeté les peuples, entra à la tête de son armée dans la principauté d'Antioche, ravagea la campagne, et emporta plusieurs petites places. Le comte Raimond, consultant plutôt son courage que ses forces, voulut s'opposer à ce torrent ; mais il perdit la bataille la plupart de ses troupes furent taillées en pièces, et il périt lui-même dans ce combat.

(1150) D'un autre côté, le sultan de Cogni ou d'Iconium entra depuis dans le comté d'Edesse, ravagea le pays, prit le jeune Courtenay, qui mourut peu après dans les fers de ce barbare. Tout fuyait devant lui : les habitants des villes et de la campagne, et presque tous les chrétiens, qui se voyaient sans aucun secours, abandonnaient leur patrie et leurs maisons ; et, pour se soustraire à la domination des Infidèles, chacun tâchait de gagner des places chrétiennes. Baudouin, roi de Jérusalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de sa noblesse et des deux Ordres militaires, afin de leur servir d'escorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfants, bestiaux, bagage, au milieu de ce qu'il avait pu rassembler de troupes. Pendant qu'il était à l'avant-garde, le comte de Tripoli, avec Onfroy de Thoron, connétable du royaume, commandait l'arrière-garde, et, dans cet ordre, ils prirent le chemin de la principauté d'Antioche. Noradin, qui ne pouvait souffrir que cette proie lui échap-

---

reædificant et turribus eam muniunt, Ascalonitas graviter infestant. *Rob. de Mont. append. ad chron. Sigeb.*, p. 631.

pât, étant accouru à la tête de toute sa cavalerie, côtoyait l'armée chrétienne, sur laquelle il faisait pleuvoir à tous moments une grêle de flèches, afin de l'arrêter. Il tenta plusieurs fois d'enfoncer les troupes chrétiennes, et on ne faisait point de lieue qu'il ne fallût livrer un combat : les Infidèles, pour retarder la marche d'une armée déjà embarrassée de bagages, revenaient à tous moments à la charge. Mais, de quelque côté qu'ils tournassent, ils trouvaient toujours ou le jeune roi, ou le comte de Tripoli à la tête des Hospitaliers et des Templiers, qui leur présentaient un front redoutable, et poussaient tout ce qui osait approcher du corps de l'armée ; en sorte que Noradin n'ayant pu l'entamer, et faute de vivres, abandonna à la fin cette poursuite ; ainsi, l'armée chrétienne arriva heureusement sur les terres de la principauté d'Antioche.

Mais pendant que le roi était occupé à tirer ce peuple de la servitude, il fut à la veille de perdre sa capitale. Deux princes infidèles, appelés les Jaroquins, turcomans de nation, et dont le père ou l'aïeul, avant que les Sarrasins eussent repris la ville de Jérusalem, régnait dans la Palestine, pressés par les reproches de leur mère, mirent sur pied une armée considérable, partirent de leur pays, passèrent par Damas, entrèrent sur les terres des Chrétiens, et pénétrèrent jusqu'aux portes de la sainte Cité.

Les habitants consternés les virent, sur le soir, se camper sur le mont Olivet. Ces barbares se flattaient d'emporter, le lendemain, par escalade,

une place où ils savaient bien que le roi n'avait point laissé de garnison; mais, par un excès de confiance, si dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces moments heurenx d'où dépendent les plus grands succès. Les habitants, revenus de leur consternation, et encouragés par ce qu'il y avait d'Hospitaliers et de Templiers dans la ville, prirent les armes; et, comme ils n'étaient point en assez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'ennemi dans la place, à la faveur des ténèbres, ils se jettent dans le camp des ennemis, qu'ils trouvent ensevelis dans le sommeil; ils mettent le feu aux tentes et en coupent les cordages, et portent de tous côtés la terreur et la mort.

Les Infidèles, surpris et épouvantés d'une attaque imprévue, cherchèrent leur salut dans la fuite; tout se débanda sans tenir de route certaine. Ces barbares, fuyant du côté de Jéricho, tombèrent dans un corps de cavalerie commandé par le roi même, qui, ayant appris qu'ils étaient entrés dans ses Etats, s'avançait au secours de Jérusalem. Plus de cinq mille furent taillés en pièces, d'autres furent assommés par les paysans chrétiens. La garnison de Naplouse, qui les attendait au retour, acheva de les disperser, et les poursuivit jusqu'au bord du Jourdain, où ces Infidèles, pour éviter l'épée des Chrétiens, et en voulant le passer à la nage, se précipitèrent et furent noyés.

(1152) Le roi, par représailles, résolut, à son retour, d'aller ravager le territoire d'Ascalon; il se

mit à la tête de son armée, et suivi des Grands-Maîtres des deux Ordres militaires et des principaux seigneurs du royaume, il entra dans le pays, porta le fer et le feu de tous côtés, et ruina surtout quantité de maisons de plaisance et de jardins qui appartenaient aux principaux habitants d'Ascalon. Il s'avança ensuite jusqu'aux portes de cette importante place; et, après l'avoir reconnue lui-même, il résolut d'en former le siége. Mais comme il n'avait pas de troupes pour une si grande entreprise, il convoqua toute la noblesse de son royaume. Des pèlerins, qui ne faisaient que d'arriver, lui offrirent généreusement leurs services, et des vieillards du pays, accablés d'années, restes glorieux de la première croisade, accoururent dans le camp. On assigna à chacun son quartier, pendant que Gérard, seigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fît entrer du secours dans la place, tenait la mer avec quinze galères.

La ville d'Ascalon, une des cinq satrapies des anciens Philistins, était située au pied d'une colline, au bord de la mer Méditerranée, à sept lieues de Gaza, ville chrétienne, frontière du royaume de Jérusalem, du côté de l'Egypte, et qu'on trouve en sortant du désert qui sépare ces deux royaumes : Gaza était alors occupée par les Templiers.

(1153) La figure d'Ascalon était celle d'un demi-cercle formé par la ville et les maisons, et le rivage de la mer en était comme le diamètre. Cette place était environnée de hautes murailles, soutenues de distance en distance par de fortes tours, rem-

plies de machines de guerre pour lancer des pierres et des dards. Les fossés étaient à fond de cuve et pleins d'eau ; des ouvrages avancés empêchaient qu'on n'approchât du corps de la place, et on y avait ajouté les fortifications que l'art de ce temps-là avait pu inventer. Le roi, tout jeune qu'il était, conduisait lui-même un siége si important ; depuis le grand Godefroy de Bouillon, on n'avait point vu, à la Terre-Sainte, de prince qui, dans un âge si peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité et de talents pour la guerre. Le siége fut long et très opiniâtre (1) ; les attaques vives et continuelles, la défense aussi courageuse, et des sorties, ou plutôt des batailles fréquentes. Les Chrétiens n'emportaient point un pied de terrain qui ne leur coûtât beaucoup de monde, et souvent ils perdaient le lendemain ce qu'ils avaient gagné la veille aux dépens de la vie de leurs plus braves soldats. Il y avait déjà cinq mois que le siége durait avec cette alternative de bons et de mauvais succès, lorsqu'une puissante flotte, venue d'Egypte, et chargée de vivres et de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Ascalon. Cette flotte était composée de soixante et dix galères, sans les vaisseaux de charge, qui portaient une quantité prodigieuse d'armes et de vivres. L'amiral chrétien, qui n'avait que quinze galères, ne se trouvant pas des forces suffisantes pour disputer le passage aux Egyptiens, se

(1) Will. Tyr., l. XVII.

retira en diligence, et les Infidèles débarquèrent leur secours sans aucune opposition. Il fut reçu avec de grands cris de joie de la part de la garnison et des habitants, qui, du haut des tours, insultaient à l'armée chrétienne, et demandaient aux soldats quand ils retourneraient à Jérusalem ? Il semblait effectivement que ce fût le seul parti qu'il y eût à prendre : c'était au moins le sentiment des grands et de la plupart des chefs de l'armée. Mais le Grand-Maître des Hospitaliers, soutenu du patriarche et de la plupart des évêques, se trouva d'un avis contraire. Il représenta au roi qu'une pareille démarche ne servirait qu'à avilir le courage des soldats, et à rehausser celui des ennemis, et qu'elle inspirerait peut-être au soudan le dessein de former à son tour le siége de Jérusalem. On tint là-dessus plusieurs conseils ; enfin, le roi, après avoir mûrement examiné les raisons de part et d'autre, se déclara pour le parti le plus honorable, et on résolut de continuer le siége (1).

Cependant les Egyptiens qu'on avait débarqués à Ascalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des sorties fréquentes. Ils croyaient triompher aisément des Chrétiens, qu'on leur avait représentés abattus et rebutés de la longueur du siége ; mais ils ne furent pas longtemps sans

(1) In oppositâ sententiâ dominus patriarcha, dominus quoque Tyriensis erant cum Clero, consortem habentes dominum Raymundum, Magistrum Hospitalis, cum fratribus suis. *Will. Tyr.*, l. XVII, c. 28, p. 928.

éprouver que la valeur supplée au nombre des combattants, et les Chrétiens les repoussèrent toujours avec avantage. Comme il n'y avait point de ces sortes de combats qui ne coûtât beaucoup de monde à ces Infidèles, les sorties devinrent moins fréquentes; leur ardeur se ralentit; le courage du soldat chrétien en augmenta, et les Templiers, après avoir comblé le fossé, poussèrent leurs travaux le plus près qu'ils purent de l'endroit de la muraille qui leur était opposé. Ils y firent conduire une tour ou une espèce de château de bois fort élevé. Cette tour était une machine dont on se servait en ce temps-là dans les siéges, qu'on remuait et qu'on faisait avancer avec des roues; et quand elle se trouvait à portée des murailles, on abattait un pont de bois avec ses garde-fous, d'où les assiégeants battaient les assiégés; et quand ils trouvaient moins de résistance, ils se jetaient dans la place et tâchaient de s'en rendre les maîtres.

Avant que les Templiers eussent poussé cette machine jusqu'au pied de la muraille, les Sarrasins y jetèrent, un soir, quantité de bois sec, de bitume, d'huile et de matières combustibles, auxquelles ils mirent ensuite le feu, dans l'espérance que cet embrasement gagnerait jusqu'à la tour. Mais l'incendie fut fatal à ses auteurs; il s'éleva pendant la nuit un vent d'est qui, au lieu de mettre le feu à la tour, poussa des tourbillons de flammes contre la muraille, calcina le moellon dont elle était construite et la fit crouler. Quelques Templiers, qui ne doutaient point que leur

machine n'eût été embrasée, étant allés le lendemain, par pure curiosité, pour en voir les débris, furent bien surpris de la trouver entière. Ayant aperçu en même temps une ouverture que le feu avait faite dans la muraille, et qui en pouvait faciliter l'escalade, ils en avertirent aussitôt leur Grand-Maître. Ce seigneur, transporté de joie, se rendit secrètement sur les lieux, pour reconnaître lui-même cette brèche; et l'ayant trouvé raisonnable, il y fit entrer une brigade de ses chevaliers, sans même en avertir le roi. Ils ne parurent pas plus tôt l'épée à la main, et avec cet air audacieux que donne un heureux succès, que les habitants crurent la ville prise. La plupart cherchèrent d'abord leur salut dans la fuite, et les principaux officiers de la garnison, pour éviter la première fureur du soldat chrétien, se jetèrent dans des barques et s'éloignèrent du rivage. Mais l'avarice du Grand-Maître empêcha les Chrétiens de profiter de la terreur des Infidèles; car le chef des Templiers, voulant profiter seul du pillage de la ville, au lieu de demander au roi des troupes, pour soutenir ceux des siens qui s'étaient jetés dans la place, se tint lui-même avec le reste de sa troupe sur la brèche, pour en défendre le passage aux soldats de l'armée chrétienne (1), en cas que

(1) Magister militiæ Templi, Bernardus Detremelas cum fratribus suis, alios ante multò prævenientes aditum occupaverant, neminem nisi de suis intrare permittentes; eos autem, hâc intentione dicebantur arcere quatenùs primi ingredientes spolia majora et manubias obtinerent uberio-

quelques-uns s'aperçussent de l'ouverture qui était à la muraille. Pendant ce temps-là, ce qu'il y avait de Templiers qui s'étaient jetés dans Ascalon, s'étant avancés fièrement jusqu'au milieu de la ville, pour en piller seuls les principales maisons, les habitants, revenus de leur frayeur, n'eurent pas plus tôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils se rallièrent et tinrent ferme. Les Templiers se virent chargés par les troupes de la garnison, et du haut des toits des maisons on faisait pleuvoir sur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles et tout ce qui se présentait sous la main des assiégés. Les Templiers, après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à chercher leur salut dans une retraite précipitée, et chacun en fuyant tâcha de regagner la brèche par où il avait monté d'abord avec tant de confiance. Le Grand-Maître fut obligé lui-même d'abandonner le poste qu'il occupait; les Infidèles s'en emparèrent, firent ensuite des coupures et des retranchements devant l'endroit qui avait donné l'entrée aux Chrétiens, et, par de nouvelles barricades, ils le mirent hors d'insulte.

On ne peut exprimer l'indignation du roi et la colère de tous les soldats de son armée, lorsqu'on apprit que l'avarice seule des Templiers avait fait manquer une conquête si difficile et si glorieuse.

---

res... Dum ergò cupiditate rapti ad prædæ participium renuunt habere consortes, in mortis periculo meritò reperti sunt soli. *Will. Tyr.*, l. XVII, c. 27.

Les habitants d'Ascalon, au contraire, en augmentèrent leur confiance et leur courage; et le lendemain, après s'être mêlés avec la garnison égyptienne, ils firent une nouvelle sortie en bonne ordonnance, et attaquèrent fièrement les lignes des Chrétiens. Le combat fut sanglant et le succès longtemps incertain; la victoire passa plus d'une fois dans l'un et l'autre parti; les Infidèles comblèrent d'abord plusieurs toises de tranchées, ruinèrent des redoutes, se jetèrent l'épée à la main dans le camp des Chrétiens, abattirent les tentes et percèrent jusqu'au quartier du roi.

Ce prince, à la tête des seigneurs dont il était environné, combattit avec un courage invincible, et donna le temps à ses troupes de revenir de leur surprise et d'une première frayeur. Les Templiers voulant laver dans leur sang la faute qu'ils avaient faite, s'abandonnaient avec fureur au travers des bataillons ennemis; et les Hospitaliers, que le zèle et l'émulation précipitaient dans le péril, indifférents sur la conservation de leur vie, ne se souciaient point de la perdre, pourvu qu'ils pussent tuer un Sarrasin. Les Egyptiens ne montraient pas moins de courage : tous voulaient vaincre ou mourir. Cette sortie, ou plutôt cette bataille, dura depuis le matin jusqu'au soir; enfin, les Infidèles, étonnés du courage invincible des Chrétiens, commencèrent à reculer peu à peu. Le roi, s'apercevant qu'ils s'affaiblissaient, en reprit de nouvelles forces; il les enfonça l'épée à la main. Ce fut moins dans la suite un combat qu'une boucherie : le soldat chrétien, acharné

contre les Infidèles, ne donnait point de quartier; des ruisseaux de sang coulaient dans les lignes, et la plupart de ces Egyptiens qui étaient venus au secours d'Ascalon, périrent dans cette sortie.

Ceux qui purent échapper à la fureur du soldat chrétien, regagnèrent la ville, et y portèrent, avec la honte de leur défaite, le désespoir de sauver la place. L'habitant, en perdant ce secours, perdait l'espérance de la levée du siége : c'était une consternation générale. Les vieillards, les femmes et les enfants ne sortaient point de leurs mosquées, et fatiguaient le Ciel par des prières inutiles. Ceux qui avaient encore de la force et de la santé, s'employaient à faire des retranchements derrière les murailles de la ville; mais une pierre d'une grosseur énorme, partie d'une des machines des assiégeants, étant tombée par hasard sur une poutre portée par quarante hommes, dont la plupart en furent écrasés, la terreur du peuple, déjà prévenu qu'ils ne pouvaient résister aux Chrétiens, en augmenta au point qu'ils résolurent de prévenir les suites fâcheuses d'un assaut, par une prompte composition.

On convint d'abord d'une suspension d'armes, sous prétexte de retirer les morts de part et d'autre; et, à la faveur de cette trève, on entra en négociation. Le traité fut bientôt conclu entre des gens dont les uns craignaient d'être emportés d'assaut, et les autres qu'un nouveau secours ne les obligeât de lever le siége. Ainsi, on demeura d'accord que les Sarrasins remettraient incessamment la place aux Chrétiens, et que ceux-ci leur

fourniraient des chariots, avec une escorte, pour emporter leurs effets jusqu'à Laris, ville du désert: ce qui fut exécuté de bonne foi, le 12 août 1154 (1).

Depuis la conquête de Jérusalem, on n'en avait point fait de plus glorieuse ni de plus utile que celle d'Ascalon. La garnison chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaza, étendaient leurs contributions bien avant dans l'Egypte. On apprit avec beaucoup de joie, en Europe, la prise de cette place. On n'ignorait pas toute la part que le Grand-Maître des Hospitaliers y avait eue; et ce fut apparemment par un motif de reconnaissance pour ses services, que le pape Anastase IV accorda à l'Ordre de nouveaux priviléges, et qu'il confirma les anciens, comme on peut le voir dans la bulle de ce pontife, adressée au même Raimond (2). Le pape y déclare qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, Innocent II, Célestin II, Lucius II, et Eugène II, il prend l'hôpital et la maison de Saint-Jean sous la protection de saint Pierre; qu'il permet aux Hospitaliers de bâtir des églises et des cimetières, dans toutes les terres et seigneuries qui leur appartiennent, et d'y enterrer avec les cérémonies de l'Eglise, leurs frères décédés, nonobstant tout interdit qui aurait pu être fulminé par les Ordinaires; et même de célébrer, et de faire célébrer une fois l'année, la

(1) Le Continuateur de Sigebert place cet événement en 1153.

(2) Ex Magno Bullario, t. 1.

messe et l'office divin, dans les autres églises interdites, si elles se trouvaient dans les lieux par où les Frères Hospitaliers seraient obligés de passer, en exécution des ordres de leurs supérieurs.

Le Saint-Père, leur adressant la parole, ajoute : « Comme vous faites, mes frères, un si digne « usage de vos biens, et que vous les employez à « la nourriture des pauvres et à l'entretien des « pèlerins, nous défendons à tous les fidèles, de « quelque dignité qu'ils soient revêtus, d'exiger « la dîme de vos terres, ni de publier aucune « sentence ecclésiastique d'interdit, de suspense « ou d'excommunication, dans les églises qui « vous appartiennent ; et quand même on aurait « jeté un interdit général sur tous les pays, vous « pourrez toujours continuer à faire célébrer le « service divin dans vos églises, pourvu que ce « soit à portes fermées, et sans sonner les clo- « ches. Nous vous permettons pareillement de « recevoir des prêtres et des clercs, tant dans « votre maison principale de Jérusalem, que « dans les autres obédiences qui en dépendent. « Et si les évêques et les Ordinaires s'y opposent, « vous pourrez toujours, par l'autorité du Saint- « Siége, admettre ceux dont vous aurez reçu un « bon témoignage ; et même ces prêtres et ces « clercs seront absolument exempts de leur juri- « diction, et ne seront soumis qu'au Saint-Siége « et à votre chapitre. Vous pourrez aussi recevoir « des laïques de condition libre, pour le service « des pauvres. Quant aux frères qui auront été

« une fois reçus en votre compagnie, nous leur « défendons de retourner au siècle, ni de passer « dans un autre Ordre, sous prétexte d'une plus « grande régularité. A l'égard de la bénédiction de « vos églises, de la consécration de vos autels, et « de l'ordination de vos clercs, vous aurez recours « à l'évêque diocésain, s'il est dans la communion « du Saint-Siége, et s'il consent de conférer les « saints Ordres gratuitement; sinon il vous sera « permis par l'autorité du Saint-Siége, de choisir « tel évêque que vous jugerez à propos. D'abon- « dant nous confirmons derechef la donation « qui vous a été faite, de toutes les terres et sei- « gneuries que votre maison possède, ou qu'elle « pourra acquérir à l'avenir en-deçà ou au-delà « de la mer, tant en Europe que dans l'Asie. En- « fin, » dit Anastase, adressant encore la parole au Grand-Maître, « quand il plaira à Dieu de « vous appeler à lui, nous ordonnons que vos « frères élisent votre successeur avec pleine et « entière liberté, sans qu'ils y puissent être « troublés par violence, ou par surprise, ou sous « quelque prétexte que ce puisse être. »

Quoique cette bulle du pape Anastase ne fût en grande partie que la confirmation des privi- léges accordés par ses prédécesseurs, elle occa- sionna une grande mésintelligence entre les Hos- pitaliers, d'une part, et, de l'autre, le patriarche de Jérusalem et les évêques de Palestine; mais la cour de Rome favorisa toujours les Hospitaliers. Il est vraisemblable que les papes engagés dans de fâcheuses guerres, soit contre les empereurs d'Oc-

cident, soit contre les Normands de la Pouille et de la *Sicile*, et même contre les habitants de Rome, n'avaient pas été fâchés de soustraire les Hospitaliers et les Templiers de la juridiction des Ordinaires, et par là de s'attacher plus particulièrement un corps militaire aussi considérable, dont la puissance et les richesses augmentaient continuellement dans toutes les parties de la chrétienté.

Je ne m'engagerai point à rapporter les différentes fondations faites en ces temps-là en faveur des Hospitaliers de Saint-Jean : cela me mènerait trop loin. Mais je n'ai pas cru devoir me dispenser d'observer que tous ces grands biens des Hospitaliers et des Templiers venaient principalement des princes, des seigneurs et des gentilshommes, qui, en prenant l'habit et la croix de ces deux Ordres, y faisaient entrer en même temps la meilleure partie de leurs grandes seigneuries. Ce fut ainsi que Guy, comte et souverain de Forcalquier, en prenant la croix et l'habit d'Hospitalier, donna à la religion de Saint-Jean son château de Manosque, qui consistait dans des terres et seigneuries si considérables, qu'on en a fait depuis un bailliage, avec le titre de bailli pour le Commandeur.

Les grands d'Espagne ne le cédèrent point aux Français, dans ces sentiments d'estime pour les deux Ordres militaires ; et l'historien d'Arragon nous apprend que vers l'an 1153, dom Pedro Dartal, premier baron de ce royaume, donna aux Hospitaliers et aux Templiers la cité de

Borgia avec ses dépendances, qu'ils échangèrent depuis avec Raimond Bérenger, prince d'Arragon, contre Dumbel, le château d'Albéric et celui de Cabanos.

Ces donations, fréquentes en ces temps-là, surprendront moins, si on fait attention au digne usage qu'en faisaient ces religieux militaires. De tous ces grands biens, les Hospitaliers et les Templiers n'en tiraient pour eux qu'une subsistance frugale; tout le reste était consacré ou à la nourriture des pauvres, ou à soutenir la guerre contre les Infidèles.

Cependant ces guerriers, si fiers et si terribles dans les combats, devenaient d'autres hommes quand ils rentraient dans leur couvent. A peine avaient-ils quitté les armes, qu'ils reprenaient avec l'habit régulier tous les exercices de leur première profession. Les uns s'attachaient au service des malades; d'autres étaient occupés à recevoir des pèlerins; ceux-ci nettoyaient leurs armes, ou racommodaient eux-mêmes les harnais de leurs chevaux; et tous, dans ces différents emplois, conservaient un religieux silence et une espèce de recueillement, comme auraient pu faire des solitaires et des anachorètes : nouveau genre de vie bien rare et inconnu jusqu'alors, où, sans être ni entièrement attachés au cloître, ni aussi engagés dans le siècle, ils pratiquaient successivement toutes les vertus de deux états si opposés. C'est ce que nous apprenons de saint Bernard, écrivain contemporain, qui, dans la description qu'il nous a laissée du genre de vie des Templiers, nous a

tracé une espèce de tableau vivant de la conduite des religieux militaires de ces temps-là, et qu'il serait à souhaiter que leurs successeurs eussent tous les jours devant les yeux.

« Ils vivent, dit ce saint abbé (1), dans une so-
« ciété agréable, mais frugale; sans femmes,
« sans enfants, et sans avoir rien en propre,
« pas même leur volonté; ils ne sont jamais oi-
« sifs ni répandus au dehors; et quand ils ne
« marchent point en campagne et contre les In-
« fidèles, ou ils raccommodent leurs armes et les
« harnais de leurs chevaux, ou ils sont occupés
« dans de pieux exercices, par les ordres de leur
« chef. Une parole insolente, un ris immodéré,
« le moindre murmure ne demeure point sans
« une sévère correction. Ils détestent les jeux de
« hasard; ils ne se permettent ni la chasse ni les
« visites inutiles; ils rejettent avec horreur les
« spectacles, les bouffons, les discours ou les
« chansons trop libres; ils se baignent rarement,
« sont, pour l'ordinaire, négligés, le visage brûlé
« des ardeurs du soleil, et le regard fier et sévère.
« A l'approche du combat, il s'arment de foi au
« dedans, et de fer au dehors : sans ornements,
« ni sur leurs habits, ni sur les harnais de leurs
« chevaux, leurs armes sont leur unique parure;
« ils s'en servent avec courage dans les plus grands
« périls, sans craindre ni le nombre ni la force
« des barbares; toute leur confiance est dans le

(1) S. Bern., Exhortat. ad milites Templi.

« Dieu des armées; et, en combattant pour sa « cause, ils cherchent une victoire certaine, ou « une mort sainte et honorable. »

L'éclat de leurs vertus et la gloire qu'ils acquéraient tous les jours par leur valeur, fit naître parmi la noblesse d'Espagne une généreuse émulation. Nous avons dit, au commencement de cet Ouvrage, que les Maures, dès le huitième siècle, s'étaient emparés sur les Goths de la plus grande partie de ce royaume. On sait que ce qui restait de chrétiens de cette nation, pour fuir la persécution de ces Infidèles, s'étaient d'abord réfugiés dans les montagnes des Asturies : ils en sortirent depuis sous la conduite de Pélage, pour défendre leur liberté et leur religion. Ce prince étendit peu à peu les limites de son petit Etat. Ses successeurs eurent encore des succès plus favorables; ils reprirent sur les Maures plusieurs provinces, et ces princes chrétiens qui faisaient la guerre en différents endroits, pour conserver entre eux une indépendance réciproque, érigèrent ces provinces, dont ils se firent souverains, en autant de royaumes. Telle est l'origine des royaumes de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, etc. Les Maures, de leur côté, avaient partagé leurs conquêtes, et on trouvait, parmi ces barbares, des rois de Tolède, de Cordoue, de Murcie, de Grenade. Les uns et les autres étaient tous les jours aux mains, et ce fut pendant plusieurs siècles une guerre continuelle. Des gentilshommes espagnols, à l'exemple des Templiers et des Hospitaliers, et pour la défense des autels,

formèrent différentes sociétés et plusieurs Ordres militaires, mais qui n'étaient composés que de la noblesse de cette nation : l'Ordre de Calatrave est considéré comme le plus ancien.

Dom Sanche, troisième roi de Castille, ayant conquis sur les Maures la ville de Calatrave, place forte et limitrophe des royaumes de Castille et de Tolède, en confia le gouvernement et la défense aux Templiers ; mais ces chevaliers, ayant appris depuis que les rois Maures avaient joint leurs troupes pour en faire le siége, et se trouvant en trop petit nombre pour le soutenir, remirent cette place au roi.

Sanche avait besoin de toutes ses troupes pour tenir la campagne et pour les opposer aux Maures, qui menaçaient en même temps d'entrer dans la Castille. Ce prince, dans cet embarras, déclara que s'il se trouvait quelqu'un assez puissant et assez courageux pour entreprendre la défense de Calatrave, il la lui donnerait en propriété sous la souveraineté de sa couronne. Mais la puissance formidable des Maures, ayant intimidé la plupart des grands de sa cour, il ne s'en présenta aucun qui offrît de se jeter dans une place qui allait avoir au pied de ses murailles toutes les forces des Infidèles. Le roi désespérait de la pouvoir conserver, lorsqu'un moine de l'Ordre de Cîteaux, et religieux de l'abbaye de Fitero, dans la Navarre, appelé frère Diego Velasquez, et qui, avant que d'embrasser cette profession, avait porté longtemps les armes, proposa à dom Raimond, son abbé, avec lequel il était venu en Castille,

d'offrir au roi de soutenir le siége avec ses vassaux et à ses dépens.

Le roi, qui fut instruit de la richesse de cet abbé, et de la réputation que Velasquez avait autrefois acquise dans les armées, accepta leur offre, dans une conjoncture surtout où il n'avait point de choix à faire. L'abbé et son religieux retournèrent avec une extrême diligence en Navarre, et en ramenèrent près de vingt mille hommes, la plupart leurs vassaux, ou français, leurs voisins, qui voulurent avoir part à cette entreprise, et auxquels se joignirent depuis plusieurs gentilshommes castillans. On jeta en même temps dans la ville des provisions de guerre et de bouche, et cette colonie militaire ajouta aux fortifications de la place un nouveau fort qui la couvrait entièrement.

Ce fut de ce corps de noblesse navarraise et castillane qui s'était enfermé dans Calatrave, que se forma, en 1158, l'Ordre militaire qui porte son nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Espagne, et vers l'an 1175, on vit naître un second Ordre militaire, sous l'invocation de *saint Jacques-de-l'Epée*, et, en 1212, l'Ordre d'Alcantara fut institué. Ces trois Ordres particuliers et renfermés dans l'Espagne, étaient distingués entre eux par des croix de différente couleur; mais elles étaient également terminées par des fleurs-de-lys : ce qui peut faire présumer que les Espagnols avaient emprunté ces fleurs des armoiries de France, pour conserver la mémoire des secours que les Français avaient amenés cu

différents temps dans ces guerres contre les Infidèles.

Les commencements de tous ces différents Ordres militaires ont été, comme la plupart des nouveaux établissements, l'admiration de leur siècle. Hospitaliers, Templiers, chevaliers espagnols, tous n'étaient pas moins distingués par une solide piété que par leur valeur. Mais cet heureux temps ne dura guère plus d'un siècle ; l'homme de guerre l'emporta insensiblement sur le religieux, et la valeur, l'amour de la gloire, souvent le désir d'amasser des richesses, affaiblirent peu à peu la dévotion et la piété. L'ambition, et des vues de s'agrandir par des conquêtes particulières, commencèrent à infecter ces Ordres, quoique tous fondés sur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif si humain que les Hospitaliers de la Palestine refusèrent peu auparavant de se charger de la défense de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron, auquel cette place appartenait, ne consentît d'en partager avec eux la propriété et les revenus. Il fallut que ce seigneur achetât le secours de leurs armes à cette condition; et ce ne fut qu'après cette cession, qu'ils se mirent en état de marcher au secours de la place.

Panéas, ville de Phénicie, appelée auparavant Césarée de Philippes, et située au pied du mont Liban, était frontière de la principauté de Damas, dont Noradin, cet ennemi redoutable des Chrétiens, était souverain. Les Hospitaliers ayant fait leur traité avec Onfroy, chargèrent un grand nombre de chevaux et de chameaux de vivres,

d'armes et de munitions de guerre : tout cela partit de Jérusalem sous une escorte nombreuse, et prit le chemin de la place, la dernière du royaume de ce côté-là. Noradin, averti par ses espions du départ du convoi, mit des embuscades sur le passage, et les Hospitaliers, approchant de Panéas, se trouvèrent enveloppés de tous côtés. Ils ne laissèrent pas de se défendre longtemps avec leur valeur ordinaire ; mais il fallut enfin céder à des forces supérieures ; ils se virent accablés par le grand nombre des Infidèles, qui étaient encore favorisés par l'avantage du poste qu'ils occupaient : ce qu'il y avait d'Hospitaliers dans cette occasion y périrent la plupart. La disgrâce des Chrétiens ne se termina pas à cette défaite. Noradin, dans l'espérance de trouver les habitants consternés de cette perte, assiégea la place, et, après quelques jours d'une attaque vive et continuelle, il s'en rendit le maître. Il se préparait à attaquer le château, où les habitants s'étaient réfugiés ; mais ayant été averti que le roi de Jérusalem s'avançait à grandes journées pour lui en faire lever le siége, ce prince Infidèle, qui redoutait sa valeur, après avoir mis le feu à la ville, se retira avec précipitation. Mais il n'alla pas loin ; il se retrancha dans des endroits escarpés, où il ne pouvait être forcé ; de là il observait la marche de l'armée chrétienne. Le roi entra dans Panéas sans obstacle, répara le désordre qu'avaient causé l'ennemi et le feu, et, après avoir jeté des troupes et des vivres dans le château, il reprit le chemin de Jérusalem. Il marchait avec une confiance témé-

raire; il avait même fait partir devant lui son infanterie. Noradin sortit de sa retraite, s'avança dans le pays, et le prévint sans qu'il en fût averti; ayant trouvé un endroit propre à placer une embuscade, il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se débandèrent sans rendre presque de combat. Tout ce qu'on put faire fut de sauver le roi; mais la plupart des seigneurs chrétiens et des officiers furent faits prisonniers. Les Templiers ne furent pas plus heureux dans cette occasion que les Hospitaliers l'avaient été dans l'action précédente, et frère Bertrand de Blanchefort, leur Grand-Maître, homme pieux et craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait prisonnier avec frère Odon, un de ses religieux, et maréchal du royaume.

La prise de Panéas fut le premier fruit de la victoire des Infidèles. Ils y entrèrent une seconde fois sans beaucoup de difficultés; mais ils échouèrent contre le château, place fortifiée, dans laquelle la garnison de la ville et les habitants s'étaient retirés. Comme je ne rapporte ces différents événements qu'autant que j'y suis obligé par la part qu'y prit l'Ordre militaire dont j'écris l'histoire, je ne m'arrêterai point à ce qui se passa en Syrie pendant le reste de l'année; je remarquerai seulement que Noradin, toujours attentif à ce qui pouvait étendre ses conquêtes, s'étant mis de bonne heure en campagne, l'année suivante, assiégea un château appelé Suète ou Czuète, ville ancienne, à ce qu'on prétend, du pays de Hus. Les Chrétiens latins avaient fortifié avec soin cette

place, située dans le détroit des montagnes, et qui ouvrait une entrée facile dans la plaine de Damas.

(1158) Le roi de Jérusalem, qui connaissait l'importance de ce fort, assembla aussitôt toutes ses troupes; et, soutenu d'un corps de cavalerie que lui avait amené Thierry, comte de Flandre, son beau-frère, il résolut de tenter de nouveau le sort des armes, plutôt que de laisser perdre une place de cette conséquence. L'armée chrétienne s'avança ensuite du côté des montagnes, et n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Noradin, par le conseil de Siracon, son général, aima mieux tirer ses troupes de leurs lignes que de se voir attaqué dans son camp. Il vint au-devant des Chrétiens, et leur présenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bientôt aux mains : les soldats des deux partis, comme de concert, sans tirer aucune flèche, et contre l'usage de ce temps-là, s'avancèrent fièrement l'épée à la main. Le roi, à la tête des principaux seigneurs de son Etat, et suivi des deux Ordres militaires qui faisaient la principale force de son armée, chargea le premier les ennemis, poussa tout ce qui se présenta devant lui; et il eut d'autant moins de peine à rompre ce premier corps, que les Turcomans mettaient ordinairement à leur avant-garde et jetaient devant eux ce qu'ils avaient de troupes les plus faibles. Mais après ce premier essai de la force des uns et des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne, composée de vieux soldats : il rallia les fuyards et rétablit le combat. Les Chrétiens et les Infidèles firent alors des efforts extra-

ordinaires; et chaque nation, soutenue de la vue et de l'exemple de ses souverains et de ses généraux, se battit longtemps avec une égale fureur et sans que, dans l'une et l'autre armée, on vît aucun corps plier, ni la moindre apparence de crainte et de frayeur. Un soldat tué était aussitôt remplacé par un autre; et, quelque péril qu'il y eût dans les premiers rangs, chacun se pressait d'y occuper une place; on n'avait point encore vu de combat si furieux et si sanglant. Les Chrétiens, irrités de trouver une si longue résistance, et animés par les généreux reproches de leurs officiers, firent un nouvel effort; et comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnèrent d'une manière si déterminée au travers des bataillons ennemis, que ces Infidèles, ne pouvant plus soutenir cette dernière charge, furent contraints de reculer et de céder beaucoup de terrain, quoique toujours en bon ordre.

Mais le roi de Jérusalem et le comte de Flandre, à la tête d'un gros corps de cavalerie, étant survenus pendant ce mouvement forcé que faisaient les ennemis, rompirent les rangs et les obligèrent à prendre la fuite. Tout se débanda, et plus de six mille soldats, du côté des Infidèles, demeurèrent sur la place, sans compter les blessés et les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au roi, jeune prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multipliait, pour ainsi dire, en ces sortes d'occasions, et surtout dans cette dernière bataille; on le vit presque en même temps en différents endroits, et dans

tous les lieux où le péril était le plus grand et sa présence nécessaire.

(1160) On ignore si le Grand-Maître des Hospitaliers se trouva dans ce combat. Apparemment que son âge de plus de quatre-vingts ans l'en dispensa. Ce vénérable vieillard, couvert de blessures, accablé du poids des années, s'était retiré dans la maison hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem. Là, dans une retraite profonde, parmi les sérieuses réflexions et dans des exercices continuels de piété, ce véritable soldat de Jésus-Christ se préparait à ce grand jour si redoutable même aux plus saints religieux. Il vit enfin arriver ce moment terrible qui décide d'une éternité. Mais s'il en vit les approches avec une crainte salutaire, ce fut aussi avec la confiance filiale d'un véritable chrétien, qui avait exposé sa vie en mille occasions pour la défense des lieux saints où l'Auteur même de la vie avait bien voulu mourir pour le salut des hommes. Ainsi finit ses jours, dans les bras de ses frères, Raimond Dupuy, le premier des Grands-Maîtres militaires, bien plus grand par une solide piété et par sa rare valeur que par sa dignité, et tel qu'on peut le comparer en même temps, et aux plus saints fondateurs des Ordres réguliers, et aux plus vaillants capitaines de son siècle. Les Hospitaliers, et même tous les Chrétiens latins de l'Orient, témoins de ses vertus, par une canonisation anticipée, le révérèrent comme un bienheureux, titre que la postérité lui a confirmé.

LIVRE DEUXIÈME.

Les Hospitaliers n'eurent pas plus tôt rendu les derniers devoirs au Grand-Maître, qu'ils s'assemblèrent pour l'élection de son successeur. On proposa, pour remplir cette place, frère *Auger de Balben*. Le désintéressement, la modestie et même l'humilité (1), qui régnaient dans ce premier siècle de l'Ordre, empêchèrent qu'on ne vît paraître aucun concurrent. Balben fut élu par acclamation, et avec les suffrages unanimes de tout le chapitre. C'était un gentilhomme français, de la province de Dauphiné, ancien compagnon d'armes de Raimond Dupuy, révéré dans l'Ordre par sa piété et par sa prudence, et dont les avis étaient d'un grand poids dans le conseil même du roi.

L'histoire nous en fournit une preuve, au sujet du schisme qui s'éleva dans l'Eglise après la mort du pape Adrien IV. Le cardinal Roland,

(1) Ad hoc etiam milites Templi hierosolymitani, ac fratres de Hospitali sub religioso habitu continenter viventes, ubique se multiplicando, in religiositate se defendebant. *Chron. Guill. de Nangis.*

chancelier de l'Eglise romaine, avait été élevé sur la chaire de saint Pierre par les suffrages de la plus grande partie des cardinaux, et il en était digne par sa piété et par une grande expérience dans le gouvernement de l'Eglise, où il avait toujours eu beaucoup de part. Il prit le nom d'Alexandre III. Cependant, au préjudice d'une élection si canonique, le cardinal Octavien, emporté par son ambition, et soutenu par la plupart des sénateurs et des grands de Rome, ses parents, s'était fait nommer pape sous le titre de Victor III, par les cardinaux Jean de Morson, du titre de Saint-Martin, et Guy de Crême, du titre de Saint-Callixte. L'empereur, qui, dans ses démêlés avec la cour de Rome, avait éprouvé la fermeté du cardinal Roland, favorisait l'intrusion de l'antipape ; les rois de France, d'Angleterre, de Naples et de Sicile, se déclarèrent pour Alexandre. Cette concurrence partagea toute l'Eglise, et produisit le schisme funeste dont nous parlons.

(1161) Le pape, qui désirait d'être reconnu par l'Eglise latine de l'Orient, y envoya pour légat Jean, prêtre, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul. Des vaisseaux génois passèrent le légat dans la Phénicie, et il débarqua à Gibile, qu'on appelait autrefois Gébal. Il envoya aussitôt au roi une copie de ses pouvoirs, et demanda à ce prince la liberté d'exercer sa légation dans tout le royaume. Mais comme les avis se trouvèrent partagés dans le conseil, le roi lui fit dire de rester à Gibile jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit

de ce qui s'était passé dans l'élection des deux prétendants. Cependant on convoqua un concile à Nazareth, où se trouvèrent Amaury, patriarche de Jérusalem ; Pierre, archevêque de Tyr ; tous les évêques de la Palestine, et les Grands-Maîtres des deux Ordres militaires. Le roi voulut y assister avec son conseil et les principaux seigneurs du royaume.

Il était question, dans cette assemblée, de décider sous quelle obédience la Palestine se rangerait. Les avis se trouvèrent partagés : les uns se déclarèrent en faveur d'Alexandre, d'autres lui préféraient l'antipape. Outre différents faits qu'ils alléguaient pour justifier que son élection était canonique, ils représentaient que ce cardinal, du vivant d'Adrien, avait toujours défendu avec un grand zèle les intérêts de l'Eglise et du clergé de la Palestine.

Tel était le principal motif qui attachait quelques évêques au parti du cardinal Octavien. Le roi, qui craignait que cette diversité de sentiments n'introduisît le schisme dans ses Etats, ouvrit un troisième avis. Il proposa aux Pères du concile de ne se déclarer pour aucun des prétendants, jusqu'à ce que l'Eglise d'Occident en eût décidé ; que cependant, en considération du mérite du légat, on pourrait lui permettre d'entrer dans Jérusalem, d'y faire ses stations, et de visiter les lieux saints, mais en qualité de particulier, et sans exercer aucun acte de sa légation.

Cet avis, ouvert par un prince révéré par ses grandes qualités, ramena la plupart des évêques,

et il aurait passé tout d'une voix, si l'archevêque de Tyr, soutenu du Grand-Maître des Hospitaliers, ne s'y fût fortement opposé (1). L'archevêque représenta avec beaucoup de force que l'élection d'Alexandre était canonique, faite avec le consentement de la plus saine partie du clergé et du peuple de Rome; que le trouble qu'un cardinal ambitieux excitait dans l'Eglise, ne dispensait point les fidèles de l'obéissance actuelle que tous les chrétiens devaient au légitime vicaire de Jésus-Christ; que la voie de suspension, dans cette occasion, ne mettait point leur conscience en sûreté, et qu'à son égard, il était résolu d'adhérer à un pape qui avait eu, dans son élection, la plus grande partie des suffrages des cardinaux, et les vœux de tous les gens de bien. Enfin, ce prélat parla avec tant de zèle et de fermeté, que le roi se rendit à son avis. Le légat fut admis dans le royaume.

Le patriarche de Jérusalem écrivit, en son nom et au nom de ses suffragants, au pape Alexandre, pour lui faire part de ce qui s'était passé en sa faveur dans le synode de Nazareth. « Ayant « appris, lui dit-il dans sa lettre, que votre élec- « tion a été faite par un concours unanime du « clergé et du peuple, nous l'avons louée et ap- « prouvée; et, en conséquence, nous avons ex- « communié Octavien, avec les deux cardinaux « Jean et Guy, et leurs fauteurs, et nous vous

(1) Bosio, liv. VI.

« avons élu et reçu unanimement pour seigneur « temporel et père spirituel » (1).

Les Hospitaliers, par leur attachement pour le Saint-Siége, eurent beaucoup de part à la prompte obéissance que l'Eglise de la Palestine rendit à Alexandre III.

Le Grand-Maître de cet Ordre ne fut ni moins habile, ni moins heureux à terminer un fameux différend qui s'éleva, peu après, dans ce royaume, touchant la nature du gouvernement. Le roi Baudouin III ayant été empoisonné à l'âge de trente-trois ans, et après vingt ans de règne, par un médecin juif ou arabe, les ministres ou les capitaines de Noradin lui proposèrent de profiter de cette conjoncture, et de porter ses armes dans la Palestine. « A Dieu ne plaise, leur répondit ce « généreux prince, que je me prévale du malheur « des Chrétiens, dont même, après la mort d'un « si grand roi, il n'y a plus rien à craindre. »

(Février 1163) Baudouin étant décédé sans enfants, l'usage établi dans le royaume depuis la mort de Godefroy de Bouillon, appelait à sa succession le prince Amaury, son frère. Mais quelques seigneurs, qui aspiraient secrètement au trône de Jérusalem, soutinrent que, par l'exemple même de Godefroy de Bouillon, la couronne était purement élective. Ils ajoutaient que, si ses successeurs en avaient hérité, ç'avait été moins par les droits de leur naissance, que par les sen-

(1) Epist. Urb. II apud Ughel, l. I, III, p. 432. — Epist. Adrian. IV, tom. X. Conc. edit. Cossart., p. 1144.

timents d'estime pour leur valeur, et de reconnaissance pour les services importants qu'ils avaient rendus à l'Etat; en un mot, que la couronne ne devait être que le prix et la récompense du mérite et de la valeur.

Plusieurs gentilshommes, sans avoir de si hautes prétentions que ces grands, ne laissaient pas d'adhérer à leur parti (1), par la crainte qu'on leur avait inspirée du gouvernement du jeune Amaury, prince, à la vérité, plein de courage, hardi, entreprenant, et même d'un génie supérieur; mais fier, hautain, présomptueux, défauts ordinaires dans la jeunesse, et, ce qui était plus surprenant à cet âge, soupçonné de ne trouver injuste aucun des moyens qui pouvaient contribuer à grossir son épargne.

Cependant ce prince n'était pas sans partisans: tous ceux de la noblesse et des gens de guerre qui avaient reçu des bienfaits de sa maison, lui étaient inviolablement attachés : le clergé et le peuple, qui révéraient la mémoire des rois Foulques et Baudouin, se déclarèrent hautement pour Amaury. D'ailleurs, comme il jouissait, à titre d'apanage, des comtés de Jaffa et d'Ascalon, il se vit bientôt à la tête d'un puissant parti, et celui des grands commençait à s'affaiblir par la diversité et la concurrence de leurs intérêts et de leurs prétentions.

L'un et l'autre parti ne laissait pas d'armer,

---

(1) Will. Tyr., l. XIX, ch. II.

et il semblait qu'un aussi grand différend ne se terminerait que par la force ; mais les plus gens de bien, et qui prévoyaient avec douleur les suites funestes d'une guerre civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le Grand-Maître des Hospitaliers y eut la principale part. Ce sage vieillard, encore plus respectable par sa valeur que par son âge, représenta aux grands les plus jaloux et les plus entêtés de leurs prétentions, que la division qu'ils entretenaient dans le royaume, allait ouvrir aux Sarrasins et aux Turcomans les portes de Jérusalem; que la couronne qu'ils refusaient de mettre sur la tête d'Amaury passerait infailliblement sur celle de Noradin ou du calife d'Egypte. « Et si ce malheur arrive, leur « dit-il, que deviendrez-vous? Esclaves des Infi-« dèles et le mépris des Chrétiens, on vous regar-« dera comme des perfides et d'autres Judas, qui « aurez livré une seconde fois le Sauveur du « monde entre les mains de ses ennemis. »

Le Grand-Maître, par de semblables discours, vint à bout de calmer cet orage, et de ramener insensiblement ces seigneurs dans le parti du prince : après quelques négociations où chaque mécontent eut soin de ses intérêts particuliers, ils allèrent tous en corps assurer Amaury de leur soumission. Ce prince fut ensuite couronné dans l'église du saint Sépulcre, le 18 février de l'année 1165, et tous les Etats du royaume lui prêtèrent solennellement serment de fidélité.

Le Grand-Maître, accablé d'années, survécut peu à cette auguste cérémonie, qu'on pouvait

regarder comme son ouvrage. A peine avait-il gouverné deux ans son Ordre, qu'il fut surpris par la mort; mais, après avoir contribué si heureusement à la paix de l'Eglise et de l'Etat, il avait assez vécu pour sa gloire.

Les Hospitaliers firent occuper sa place par frère *Arnaud de Comps*, chevalier d'une maison illustre dans la province de Dauphiné, et qui n'était pas moins âgé que son prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eut-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontière à la tête des Hospitaliers. Il était question de s'opposer à de nouvelles incursions des Sarrasins. Nous avons dit que depuis que le roi Baudouin III se fut rendu maître d'Ascalon, le calife Elfeis, pour se délivrer des courses continuelles que la garnison de cette place et celle de Gaza faisaient sur les frontières, s'était engagé à payer aux rois de Jérusalem, certaines sommes par forme de contribution. Mais le calife Adhed, successeur d'Elfeis, ou pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui, sous le titre de soudan, gouvernait l'Etat avec une autorité absolue, refusa hautement de continuer à payer cette espèce de tribut; et, pour rompre avec éclat un traité honteux à sa nation, il se mit à la tête d'un grand corps de troupes, et ravagea à son tour les frontières de la Judée.

Amaury, brûlant d'impatience de se venger de l'infraction d'un traité fait avec cette nation, rassemble ses forces, convoque la noblesse et les Ordres militaires, et s'avance à grandes journées pour re-

pousser l'ennemi (1). Tout se préparait de part et d'autre à une guerre sanglante, lorsqu'il s'éleva dans l'Egypte des troubles et des guerres civiles qui obligèrent le soudan à abandonner la frontière et à ramener ses troupes dans le royaume. Mais le roi de Jérusalem ne sut pas profiter d'une retraite si précipitée.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le livre premier de cet Ouvrage, que, depuis la mort de Mahomet, il s'était élevé dans cette secte, et dans la famille même du faux prophète, plusieurs princes, chefs de différentes dynasties, qui, sous le nom de califes, se prétendaient héritiers des Etats de Mahomet, et les véritables interprètes de sa loi. Sous ce prétexte, et pour retenir leurs sujets sous leur obéissance, ils avaient publié différents commentaires, et des explications de l'alcoran souvent contraires et opposées. Abulabbas, surnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins issu de la même famille, ayant été proclamé calife, donna le commencement à la dynastie des Abbassides, qui s'établirent à Bagdad. Il y eut trente-sept califes de cette famille qui succédèrent les uns aux autres sans interruption; ils étaient reconnus par tous les Mahométans de l'Asie, et surtout par les Turcomans Selgeucides, pour les successeurs légitimes de Mahomet.

---

(1) Will. Tyr., l. XIX, c. 3.

Vers l'an de Jésus-Christ 908 (hégire, 296), la dynastie des Fatimites, c'est-à-dire des princes qui prétendaient descendre en ligne directe d'Ali et de Fatime, fille de Mahomet, commença en Afrique (1); et soixante-quatre ans après, le calife Moëz Dinillah entra en Egypte, s'en rendit le maître, fit connaître la doctrine d'Ali pour la seule orthodoxe, et défendit qu'on eût à suivre celle d'Omar et des califes Abbassides qui résidaient à Bagdad, avec lesquels ce prince et ses successeurs, jusqu'au temps d'Adhed, dont nous venons de parler, entretinrent un schisme continuel.

Cette variété de sentiments dans l'explication de l'alcoran, ces disputes, ces schismes, et surtout ces généalogies, la plupart fabuleuses, n'étaient inventées par ces princes que pour en imposer au peuple, et pour autoriser leurs usurpations; mais ceux d'entre eux dont l'empire était bien affermi, s'en moquaient. C'est ainsi qu'un certain Thabetheba, ayant demandé au calife Moëz de quelle branche de la maison d'Ali il sortait, ce prince, qui était alors à la tête d'une puissante armée, tira son sabre du fourreau, et le faisait briller à ses yeux : « Voilà, dit-il, mon père, ma mère et mes ancêtres; et jetant à pleines mains des poignées d'or à ses soldats : Voilà, ajouta-t-il, mes enfants et toute ma postérité. »

Mais les descendants de Moëz, amollis par le luxe et les délices, abandonnèrent insensiblement

(1) Will. Tyr., l. XIX, c. 20.

le gouvernement de l'Etat, et le commandement des armées à un premier ministre qui, sous le nom de soudan, et comme nos anciens maires du palais, gouvernait avec un pouvoir absolu. Ces ministres, qui d'abord n'avaient qu'en dépôt l'autorité souveraine, se rendirent bientôt indépendants; ils tenaient les califes relégués dans le fond d'un palais, au milieu d'une troupe de femmes et d'eunuques, et enchaînés, pour ainsi dire, dans les plaisirs. On leur avait seulement laissé quelques apparences de la souveraineté; la monnaie était encore frappée à leur coin; ils étaient nommés les premiers dans les prières publiques; il fallait même que le soudan reçût de la main du calife l'investiture et les marques de sa dignité. Mais ces prérogatives ne s'étendaient pas plus loin que le cérémonial : les califes n'osaient refuser les lettres de soudan à celui de leurs sujets qui se trouvait le plus fort; et ces princes étaient si malheureux, que, dans la nécessité de recevoir un maître, ils n'avaient pas même le choix de leurs tyrans.

(1163) Sannar ou Saver, dont nous venons de parler, était alors revêtu en Egypte de la dignité et de l'autorité de soudan. Ce ministre, dans le temps même qu'il se préparait à attaquer les Chrétiens, se vit tout d'un coup dépouillé de sa dignité, par une puissante faction qui s'était formée contre lui : un Sarrasin, son ennemi et chef de cette conjuration, appelé d'Hargan, prit sa place et le commandement de l'armée. Il s'avança aussitôt contre le roi de Jérusalem; on en vint aux mains : les Egyptiens, demi-nus, et la plupart sans au-

tres armes que leurs arcs et leurs flèches, ne résistèrent pas longtemps à la cavalerie d'Amaury, et surtout aux chevaliers de Saint-Jean et aux Templiers, armés de pied en cap. Ces guerriers, qui formaient des escadrons redoutables, eurent bientôt enfoncé les bataillons des Infidèles ; après une première décharge, tout se débanda dans l'armée des Egyptiens ; le roi de Jérusalem demeura maître du champ de bataille, et fit beaucoup de prisonniers ; ses soldats s'enrichirent du butin, et ce prince s'avança aussitôt à grandes journées, et remplit ces grandes provinces de la terreur de ses armes et de la crainte de son nom.

D'Hargan, qui n'avait point de troupes à lui opposer, eut recours à un remède presque aussi dangereux que le mal qu'il voulait éviter. Pour arrêter ce torrent, et avoir le temps de faire venir des troupes de la Haute-Egypte, il rompit les digues du Nil, et inonda le pays. Il se croyait en sûreté du côté des Chrétiens, lorsqu'il lui survint un nouvel ennemi, qui n'était pas moins redoutable que le roi de Jérusalem.

Sannar, qu'il avait dépossédé de sa dignité, s'était réfugié auprès de Noradin, sultan d'Alep; et, pour en obtenir les secours nécessaires à son rétablissement, il lui avait offert, s'il triomphait de son concurrent, de se rendre son vassal, et de lui donner tous les ans le tiers du revenu de l'Egypte. Noradin, aussi habile politique que grand capitaine, crut entrevoir, à la faveur de ces guerres civiles, une occasion et le moyen de

se rendre maître de ce grand royaume; outre qu'étant attaché à la secte et aux intérêts des califes Abbassides de Bagdad, il se faisait un point de religion de pouvoir éteindre le schisme en ruinant la domination des Fatimites, que les Turcomans Selgeucides traitaient d'hérétiques. Dans cette vue, il reçut très favorablement Sannar; et, après que le traité eût été signé, il leva un grand corps de troupes, lequel, quoique soumis en apparence aux ordres des Egyptiens, obéissait cependant à Schirgovich, ou Siracon, curde de nation, le premier des capitaines de Noradin, et auquel il avait confié ses plus secrètes intentions.

D'Hargan, ayant appris que son compétiteur se disposait à rentrer en Egypte, à la tête de l'armée de Noradin, et ne se trouvant pas des forces capables de résister en même temps aux Chrétiens de la Palestine et aux Turcomans de Syrie, demanda la paix à Amaury. Ce prince ne voulut la lui accorder qu'à condition de payer le tribut qui avait été le sujet de la guerre; et, outre cela, il en exigea une grosse somme d'argent pour les frais de cet armement. Le soudan souscrivit à tout, et, dans une conjoncture si fâcheuse, il ne crut point acheter trop cher la paix, ou du moins le temps de se débarrasser de celui de ses ennemis qui lui paraissait le plus redoutable : il s'avança ensuite contre son rival. Les Turcomans et les Egyptiens se rencontrèrent bientôt : d'Hargan fut défait; il périt même dans la bataille, ou depuis, par la trahison d'un de ses officiers; et Sannar, l'ancien soudan, fut rétabli dans sa dignité. Tout fléchit

sous sa puissance : il récompensa ses créatures, fit mourir ses ennemis ; et, n'ayant plus besoin du secours de Noradin, il oublia à quelle condition il l'avait obtenu, ou peut-être que, par sa victoire, il s'en crut affranchi. Ce fut le sujet d'une nouvelle guerre,

(1166) Le général turcoman reçut des ordres précis de son maître, de le venger de l'ingratitude de l'Egyptien. Il tourna aussitôt ses armes contre lui, et s'empara de Belbeïs, autrefois Péluse, et d'Alexandrie. Sannar eut recours au roi de Jérusalem, et, pour l'engager dans son parti, outre une augmentation du tribut auquel son prédécesseur s'était soumis, il promit encore à ce prince des sommes considérables. L'argent reçu, le traité fut signé par le roi, qui, pour avoir la ratification du calife, lui envoya un de ses capitaines, appelé Hugues de Césarée. Ce chevalier, ayant été conduit à l'audience du calife, lui présenta le traité, que ce prince ratifia seulement pour la forme. Hugues demanda qu'à l'exemple du roi son maître, il lui touchât dans la main. Le calife, à qui, de tous les droits de la souveraineté, on n'avait laissé que le cérémonial, affecta un grand scrupule de toucher à nu la main d'un chrétien, et il enveloppa la sienne. Mais le chevalier chrétien, indigné d'une précaution dans laquelle il entrait du mépris : « Seigneur, « lui dit-il fièrement, notre traité de part et d'au- « tre doit être sincère, et exécuté avec les mêmes « cérémonies. Le roi mon maître, en le ratifiant, « a donné sa main nue à vos ambassadeurs, et

« je ne me chargerai de votre ratification qu'avec « les mêmes formalités. » Le calife fut obligé de découvrir sa main, et de la donner à l'ambassadeur. Amaury, en exécution de ce traité, marcha au secours du soudan, le joignit, battit Siracon et le poursuivit jusqu'à Belbeïs, où il s'était jeté après sa défaite, et le contraignit, après quelques jours de siége, à lui remettre cette place.

Ce prince, l'année suivante, assiégea et prit Alexandrie; le jeune Salaheddhin, neveu de Siracon, s'y était enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'était un jeune aventurier, qui n'eut d'abord de considération que par le crédit et le pouvoir de son oncle, mais qui s'attira bientôt l'estime des gens de guerre par son courage et sa libéralité. On prétend qu'il avait été fort déréglé dans ses mœurs; mais le désir de s'élever, l'amour de la gloire l'emporta bientôt sur celui des plaisirs, et, en peu de temps, il devint un grand capitaine. Ce jeune gouverneur se défendit longtemps et avec beaucoup de valeur. Il faisait souvent des sorties : c'était tous les jours quelques nouvelles entreprises; et, après trois mois de siége, Amaury n'était guère plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avait pu surmonter par la force des armes, fut vaincu par la disette et le défaut de vivres; et Saladin, faute de secours et de munitions, se vit réduit à la triste nécessité d'ouvrir ses portes à son ennemi. On rapporte que ce jeune mahométan, en sortant d'Alexandrie à la tête de sa garnison, ayant aperçu Onfroy de Thoron, connétable du royaume

de Jérusalem, et, charmé de la valeur qu'il avait fait paraître pendant tout le siége, s'avança vers ce seigneur chrétien, et le pria, comme le plus brave chevalier qu'il connût, de vouloir bien le faire chevalier de sa main; ce que le connétable, avec la permission du roi, lui accorda avec toutes les marques d'estime et de considération qui étaient dues à la valeur et à la généreuse défense qu'il avait faite pendant le siége.

(1167) Sannar, maître de l'Egypte, et débarrassé des Syriens, ne songea plus qu'à renvoyer le roi de Jérusalem dans ses États. Et, pour ne pas s'attirer ses armes et son ressentiment, comme il avait fait celui de Siracon, il combla le monarque chrétien de magnifiques présents. Ses principaux officiers en reçurent de différentes sortes; on portait, par son ordre, de tous côtés des vivres dans l'armée; et Amaury entra dans ses Etats couvert de gloire, mais qu'il ternit depuis par une entreprise à laquelle les Hospitaliers ne prirent malheureusement que trop de part.

Ce prince, né avec de grandes vues, mais plein d'une ambition vive et inquiète, faisait de continuelles réflexions, à son retour d'Egypte, sur la grandeur de ce royaume, sur le nombre et la richesse de ses habitants, sur ses flottes et la commodité de ses ports; et il jugea bien que, cet Etat étant aussi puissant et aussi voisin de la Palestine, il était bien difficile que les Latins pussent conserver les lieux saints, s'il se trouvait quelque jour un calife ou un soudan belliqueux, et que, tôt ou tard, la Palestine deviendrait de nouveau

une province de l'Egypte, comme elle l'avait été avant la conquête de Godefroy de Bouillon. Plein de ces pensées, et prévenu du peu de courage qu'il avait éprouvé dans cette nation, il crut qu'il ne pouvait mieux affermir sa domination et celle de ses successeurs, qu'en se rendant maître de ce puissant royaume; et, comme le désir des richesses était d'ailleurs sa passion dominante, il envahissait déjà en idée les trésors du calife et du soudan, et il se flattait que, quand même il ne ferait pas la conquête entière de cet Etat, il emporterait au moins une partie de ses richesses, soit par le pillage des villes dont il s'emparerait, soit par les contributions qu'il étendrait dans les provinces les plus éloignées.

Mais comme, pour une aussi grande entreprise, ses forces ne répondaient pas à ses vues ambitieuses, qu'il avait besoin de troupes et d'argent pour en lever, et qu'il manquait même d'une flotte pour bloquer les ports d'Egypte, il s'adressa à Manuel Comnène, empereur de Constantinople, auquel il fit proposer une ligue, et la conquête et le partage de ce royaume. Guillaume de Tyr, auteur de l'histoire que nous avons du royaume latin de Jérusalem, fut chargé de cette négociation (1). Il était né dans le pays, mais on dit que ses ancêtres étaient originaires de France; il fut archidiacre de Tyr, et Amaury le fit depuis précepteur du jeune Baudouin, son fils. Il passa, de

---

(1) Will. Tyr., l. xx, c. 4.

cette fonction à la dignité de chancelier ; et, vers l'an 1174, il fut élu archevêque de Tyr. Il n'était encore qu'archidiacre de cette église, quand il fut envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur. L'empereur grec parut ne pas s'éloigner des propositions que lui fit l'ambassadeur, et, après quelques conférences, il y eut un traité signé. Ce fut en exécution de ce traité que Contostephane se mit en mer avec les troupes dont on était convenu.

Amaury, étant assuré d'une flotte, ne songea plus qu'à grossir son armée de terre ; il s'ouvrit de son dessein au Grand-Maître des Hospitaliers, qui, par son caractère et sa complaisance, avait beaucoup de part dans la confiance de ce prince. Ce Grand-Maître s'appelait *Gilbert d'Assalit* ou *de Sailly*, qui venait de succéder à Arnaud de Comps. Le roi lui fit envisager qu'ayant pour voisins des barbares accoutumés au brigandage, et dont la foi était toujours incertaine, il n'y avait que la force seule et la supériorité que l'on pouvait acquérir par des conquêtes, qui pût servir de barrière à leurs courses, et défendre les frontières de l'État contre leurs entreprises ; qu'il était résolu de porter ses armes dans l'Egypte, et de se rendre maître de quelque place considérable, qui les empêchât de pénétrer dans la Palestine. Le Grand-Maître, soit par complaisance, soit emporté par son courage, entra avec ardeur dans tous les desseins du roi. C'était, à la vérité, un homme plein de valeur, hardi, entreprenant, mais d'un génie peu mesuré, et capable de se lais-

résolut que si le roi entreprenait la conquête de l'Egypte, le Grand-Maître, à la tête de tout ce qu'il pouvait mettre de troupes sur pied, le suivrait dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement, on lui donna un plein pouvoir pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence et de Gênes.

Nicétas, dans la Vie de l'empereur Manuel Comnène, rapporte que ce prince, pour y contribuer de sa part, fit faire des remises considérables au Grand-Maître, par Théodore Maurozume; et ce fut apparemment pour tirer aussi de l'argent du roi de France, qu'il écrivit à ce prince.

(1168) D'Assalit, de tout cet argent, leva un grand corps de troupes qu'il prit à la solde de l'Ordre (1); mais comme il n'avait l'imagination remplie que d'espérances flatteuses de conquêtes, il attira sous ses étendards, par des libéralités indiscrètes, un grand nombre de volontaires, qui, à son exemple, partageaient déjà en idée toutes les richesses de l'Egypte. Le roi lui sut bon gré du zèle qu'il faisait paraître pour le succès de son entreprise. Ce prince se flattait de ne pas tirer un moindre secours des Templiers; mais ils refusèrent de prendre part à cette expédition (2), soit pour ne

(1) Will. Tyr., p. 978.

(2) Fratres autem militiæ Templi, eidem se subducentes facto, aut quia eis contra conscientiam suam videbatur, aut quia Magister æmulæ domûs hujus rei auctor et princeps videbatur, vires penitùs ministrare aut regem sequi negaverunt; durum enim videbatur eis, amico regno et de

pas paraître en campagne avec des forces inférieures à celles des Hospitaliers; soit, comme ils le publièrent, qu'ils crussent injuste une guerre qui n'avait pas été précédée d'une déclaration faite aux ennemis par un hérault : maxime constante, mais peu suivie par les princes, plus sensibles à leurs intérêts qu'à la religion du serment.

Amaury, accompagné du Grand-Maître, d'Assalit, se mit en marche à la tête de son armée. Il y avait longtemps qu'il n'en était sorti de la Palestine une si nombreuse. Ce prince, en moins de dix jours, traversa le désert qui sépare la Palestine de l'Egypte, et vint camper devant Belbeïs, dont il somma les habitants de lui ouvrir les portes : cette ville était située sur la rive du Nil, à droite, du côté de la Palestine. Mahazan, fils du soudan Sannar, et un de ses neveux qui commandait alors dans cette place, lui firent dire qu'ils étaient bien surpris de voir au pied de leurs murailles, et comme ennemi, un prince dont le calife et le soudan venaient de tirer des secours si utiles, et avec lequel l'Egypte venait de faire un traité de paix solennel. Amaury voulut rejeter sa prise d'armes sur quelques courses des Sarrasins. Ces courses furent désavouées; Mahazan soutint même qu'on ne justifierait point que, depuis le dernier traité, aucun soldat de son père

---

nostrâ fide præsumenti, contra tenorem pactorum, et contra juris religionem, immeritis et fidem servantibus bellum indicere. *Will. Tyr.*, l. XX, c. 5.

ser séduire par des espérances souvent mal fondées. Il donna au roi de grandes louanges sur la hardiesse d'un pareil projet, qui répondait, dit-il, à la grandeur de son courage; et il témoigna à ce prince combien il se tenait honoré de la part qu'il voulait bien qu'il y prît. Mais, quoique ce Grand-Maître fût à la tête d'un puissant corps de guerriers, son autorité était tempérée par celle d'un conseil, qui ne se déterminait, dans toutes ses entreprises, que par le plan fixe de sa règle et de ses statuts; et, quelque impatience qu'eût d'Assalit de prendre les armes, il commença à craindre que les Hospitaliers ne fissent difficulté de s'engager dans une expédition qui n'avait pas directement pour objet la défense des saints lieux, et la conservation des pèlerins et du peuple chrétien.

Le roi et le Grand-Maître eurent, à ce sujet, plusieurs conférences. Ce dernier représenta à Amaury que, pour engager le corps de l'Ordre dans cette entreprise, dont les frais seraient considérables, il fallait intéresser le conseil par l'espoir d'une récompense solide, et qui le dédommageât de ses avances; et ils convinrent que si l'armée chrétienne pouvait faire la conquête de la ville de Belbeïs, autrefois appelée Pelusium, le roi en cèderait à l'Ordre la propriété. Le Grand-Maître fit part de cette proposition au conseil de l'Ordre; il y représenta l'importance de cette place, et tout l'avantage que la religion pourrait tirer d'une pareille conquête; et surtout, qu'en cas que les Turcomans, qui devenaient de jour

en jour plus redoutables, se rendissent maîtres de la Palestine, l'Ordre pourrait transférer sa résidence dans cette place, d'où il ne lui serait pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la Terre-Sainte, et d'en chasser les barbares à leur tour.

Les plus anciens Hospitaliers, gens qui joignaient à une délicatesse d'honneur l'observance scrupuleuse de leur règle, lui représentèrent qu'ils étaient religieux, et que l'Eglise ne leur avait pas mis les armes à la main pour faire des conquêtes; qu'ils ne pouvaient s'en servir que pour la défense de la Terre-Sainte; que, d'ailleurs, l'on ne pouvait pas attaquer une nation, quoique infidèle, qui se reposait sur la foi d'un traité de paix qu'on venait de signer.

Mais d'autres Hospitaliers, les uns, amis du Grand-Maître, et quelques autres, gagnés par le roi même, se déclarèrent pour la guerre. Ils soutinrent que, quelque traité qu'on eût fait auparavant, soit avec les Turcomans, soit avec les Sarrasins, ces Infidèles, quand ils avaient pu se flatter de surprendre les Chrétiens, les avaient toujours violés; que ces barbares n'avaient pas observé avec plus de fidélité le dernier traité, et qu'on avait des avis certains que leurs garnisons ne laissaient pas de faire des courses sur la frontière; qu'un de leurs partis avait tout récemment enlevé des paysans de la campagne, qui se reposaient sur la foi du dernier traité. Soit que cette plainte fût vraie, ou que ce ne fût qu'un prétexte, la pluralité des suffrages fut pour la guerre. On

quelques jours de repos, prit le chemin du Grand-Caire, ville considérable, voisine de l'ancienne Memphis, et qui, depuis la ruine de cette place, était la capitale de l'Egypte.

On ne peut exprimer la surprise et la consternation du soudan, quand il apprit la perte de Belbeïs, la prison de son fils et de son neveu, et qu'il allait avoir lui-même toutes les forces des Chrétiens sur les bras. Comme il ne pouvait pas beaucoup compter sur les troupes peu aguerries des Egyptiens, malgré son manque de parole envers Noradin, il se vit réduit à avoir recours à ce prince; et le péril pressant l'empêcha de sentir la honte d'implorer le secours d'un allié qu'il avait trompé. Il rappelle en même temps auprès de lui différents corps de troupes qui étaient dans les provinces les plus éloignées; et, afin de donner le temps aux uns et aux autres d'avancer à son secours, il envoie des députés au roi de Jérusalem, pour tâcher, par quelque négociation, de retarder le progrès de ses armes.

Les députés, étant arrivés à son camp, se plaignirent de l'infraction du traité de paix; mais, comme l'injustice n'était que trop visible, ils passèrent légèrement sur un grief qui n'aurait servi qu'à irriter Amaury, qu'ils voulaient apaiser; ainsi, pour obtenir qu'il retirât ses troupes de l'Egypte, ils lui firent des propositions si éblouissantes, que ce prince, chez qui paix et guerre, tout était vénal, n'eut pas la force d'y résister. On lui offrit deux millions d'or, tant pour obtenir la paix, que pour la rançon du fils et du

neveu du soudan : somme immense pour ce temps-là, et qu'on aurait eu bien de la peine à trouver dans toute l'Egypte. Amaury, plus touché de ces offres d'un argent comptant, que des espérances douteuses de la conquête de ce royaume, accepta ces conditions.

(1169) Le traité fut signé, et, en conséquence, pour la liberté qu'il rendit au fils et au neveu du soudan, on lui paya, en déduction des deux millions, cent mille pièces d'or. Pour fournir le surplus, les députés demandèrent que ; pendant qu'on ramasserait cet argent dans les provinces, il y eût une suspension d'armes entre les deux nations, et que les Chrétiens, pour ne pas jeter l'alarme dans le pays, restassent dans l'endroit où ils les avaient rencontrés ; ou, du moins, qu'ils n'avançassent que lentement. Le roi de Jérusalem, toujours obsédé par la cupidité, et sans considérer que les moments, en temps de guerre, sont plus précieux que l'or et l'argent, souscrivit à tout.

Le soudan, pour l'amuser, envoyait continuellement des rafraîchissements à son armée, et lui dépêchait à lui-même courriers sur courriers, pour excuser, sous différents prétextes, le retardement de l'argent qu'il devait payer. En vain les principaux officiers d'Amaury tâchèrent de lui rendre suspect ce retardement : ce prince, aveuglé par l'espérance de recevoir une si grande somme, évitait avec soin de donner aux Sarrasins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir

fût entré sur les terres des Chrétiens. Mais comme la force tient lieu de raison aux ambitieux, Amaury se crut trop puissant pour écouter celle des Infidèles, et, sur leur refus, on vit bien qu'il n'y aurait que les armes qui décideraient du sort des assiégés.

La ville était moins défendue par toutes les fortifications que l'art avait inventées en ce temps-là, que par le nombre de ses habitants, qui avaient tous pris les armes pour la défense de leur patrie, et surtout contre les ennemis de leur religion. Amaury, qui craignait la longueur et l'incertitude d'un siége, résolut de hasarder d'abord une escalade ; il fut deux jours à préparer les échelles et les machines nécessaires pour son entreprise. On vit, le troisième, et dès la pointe du jour, la ville entourée de toute l'armée en bataille ; les habitants, de leur côté, bordaient les murailles, armés de flèches, de dards, de pierres, de piques et de feux d'artifice. On n'eut pas plus tôt approché les échelles, qu'un corps de troupes d'Amaury, commandé par des officiers pleins de valeur, courut à l'assaut. On ne vit jamais tant d'ardeur : les uns, à la faveur des échelles, tâchaient de gagner le haut de la muraille; d'autres la sapaient par le pied; il y en avait qui, dans les endroits où elle était moins haute, montaient sur les épaules de leurs compagnons, et se faisaient de leurs corps comme une espèce de degré pour s'élever jusque sur les remparts. Les assiégés les repoussaient à coups de piques, ou en roulant de grosses pierres du haut des murail-

les, ou en lançant leurs zagaies, ou, enfin, en jetant des feux d'artifice; en sorte qu'il périt, dans le commencement de cette attaque, un grand nombre d'officiers et de soldats chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tournerait.

Amaury fit soutenir ce premier corps par de nouvelles troupes, qui, sans s'étonner, montent au travers des feux, des dards et des pierres, s'élèvent jusqu'au haut des murailles, se prennent aux créneaux, et, malgré toute la résistance des assiégés, se jettent sur les remparts, poussent tout ce qui se présente devant eux, et pénètrent, l'épée à la main, jusque dans la ville. Ils en ouvrent ensuite les portes : les Chrétiens y entrent en foule. Le soldat, dans les premiers transports de sa fureur, tue d'abord, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, tout ce qui se présente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux qui n'épargnèrent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants à la mamelle; il semblait que des chrétiens craignissent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrasins et des Arabes. Mais l'officier, comme le soldat, s'apercevant que leur cruauté nuisait à leur avarice, donnèrent quartier aux principaux habitants, dans la vue d'en tirer de l'argent pour leur rançon; et ceux qui ne la purent payer, demeurèrent esclaves et prisonniers de guerre.

(1168) Le roi de Jérusalem, étant maître de la place, en exécution de son traité, en remit la possession au Grand-Maître; et toute l'armée, après

qu'il était trompé ; il apprit, avec autant de surprise que de chagrin, que différents corps de troupes s'avançaient du fond des provinces, et qu'une armée redoutable de Turcomans syriens marchait au secours des Egyptiens, et cherchait à les joindre.

Noradin; qui ne voulait pas être la dupe de l'Egyptien, avait jeté ses principales forces de ce côté-là, et mis son général en état de faire tenir sa parole à Sannar. Malgré les différents mouvements que fit Amaury, Siracon, qui commandait l'armée de Noradin, et qui connaissait le pays, évita la rencontre d'Amaury, qui s'était avancé pour le combattre séparément, et ce général joignit les troupes du soudan. Pour comble de disgrâce, une flotte, que l'empereur de Constantinople avait envoyée au secours des Chrétiens, périt en partie, ou fut dispersée par la tempête. Amaury; privé de ce secours, et trouvant son armée diminuée considérablement par les maladies, par les désertions, et par les autres accidents ordinaires à la guerre, ne se vit plus en état de résister aux forces réunies de tous ces Infidèles. Ainsi, il ne songea qu'à regagner la Palestine; et, comme il n'y avait pas d'apparence de laisser la garnison de Belbeïs dans un pays ennemi, sans espérance de secours, et contre une puissance si formidable, le Grand-Maître se vit réduit à rappeler les Hospitaliers, auxquels il avait remis cette place.

Amaury les reprit en passant; et, quoique vivement poursuivi par des détachements de l'ar-

mée de Siracon, il regagna la Palestine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jérusalem, avec la confusion d'avoir rompu inutilement un traité solennel, et fait une entreprise injuste et mal concertée.

(1169) Le Grand-Maître était encore plus chagrin de ce mauvais succès. Les courtisans, selon leur coutume, pour disculper le jeune prince, rejetaient sur lui seul cette malheureuse entreprise. Ses confrères ne paraissaient pas moins aigris ; et ils se plaignaient hautement que, pour satisfaire sa vanité, et pour mener à sa suite un grand nombre de volontaires, il avait endetté l'Ordre de plus de deux cent mille ducats (1) : somme immense pour ces temps-là. Enfin, ne pouvant plus soutenir le mépris des uns et les reproches des autres, il résolut de s'éloigner de la Palestine. Il renonça en plein chapitre à sa dignité, et on mit en sa place un ancien religieux appelé Frère *Castus* ou *Gastus*, dont on ignore la patrie. Sans l'éloignement du temps, on aurait pu croire que c'était le même Gastus qui, pendant la première croisade, entra avec le comte de Flandre, à la tête de cinq cents hommes, dans la ville de Rama : mais apparemment que ce Grand-Maître n'était que quelqu'un des parents de ce croisé.

Gilbert d'Assalit, après son abdication, quitta Jérusalem et la Palestine, résolu d'aller dans quelque coin de l'Europe ensevelir sa honte et sa

---

(1) Will. Tyr., p. 938.

douleur. Il s'embarqua à Jaffa, et arriva sur les côtes de Provence ; il traversa la France pour se rendre en Normandie, où était alors Henri II, duc de cette grande province, et roi d'Angleterre. Il salua ce prince à Rouen, et, malgré sa disgrâce, il en fut bien reçu, au rapport de Roger de Hoveden, historien contemporain (1). De là, il prit un vaisseau à Dieppe pour passer en Angleterre ; ce qui a fait présumer qu'il en était originaire. Ce vaisseau, au rapport de l'historien, était vieux et incapable d'aller en mer : Assalit, dans l'impatience de se rendre en Angleterre, se contenta d'y faire de légères réparations, et s'embarqua ; mais à peine était-il sorti du port, que ce bâtiment coula bas. Le Grand-Maître périt, dans cette occasion, avec tous les passagers, à l'exception de huit, qui s'étaient emparés de l'esquif.

Sannar, quoique victorieux, ne se débarrassa pas si aisément de Siracon, général de Noradin, que des Chrétiens, ses ennemis déclarés; un allié aussi puissant lui donnait beaucoup d'inquiétude. Ces deux généraux s'observaient mutuellement, et chacun avait ses desseins particuliers. L'Egyptien, après avoir congratulé Siracon sur sa victoire, lui envoya des présents magnifiques, et, en lui représentant qu'on manquait de vivres, il le pressait de reprendre le chemin de son pays. Mais Siracon, sous différents prétextes, reculait son départ de jour en jour. Enfin, ayant

---

(1) Rog. de Hov. in Henric. II, p. 622.

attiré Sannar dans son camp, il le fit poignarder; il entra ensuite dans le Caire à la tête de ses troupes, se rendit maître du royaume, et s'en fit reconnaître pour soudan par le calife même, qui n'était qu'un fantôme de souverain, et dont le sort dépendait toujours du plus puissant de ses sujets.

Le général de Noradin ne jouit pas longtemps de son crime; il mourut de maladie, au bout de deux mois, et laissa le commandement des troupes de Noradin à son neveu, Salaheddin ou Saladin, dont nous avons déjà parlé, et que le calife d'Egypte, parce qu'il ne put s'en dispenser, nomma premier émir ou soudan de tout ce royaume.

Saladin dépêcha aussitôt à Damas un officier de ses amis, pour donner avis à Noradin, son maître, de la mort de Siracon, son oncle, et pour recevoir ses ordres. Il y eut des ministres de Noradin qui, se défiant de l'humeur ambitieuse du jeune général, conseillaient au prince de ne pas laisser affermir l'autorité de Saladin, qui n'était point né son sujet, et de lui envoyer promptement un successeur. Mais Noradin, dans la crainte que sa destitution ne lui fît naître des pensées de révolte, et dans la vue de passer lui-même en Egypte, quand tout y serait tranquille, confirma Saladin dans son emploi, et il se contenta de lui ordonner de faire supprimer, dans les prières publiques, le nom d'Adhad, en qualité de calife, et de substituer en sa place celui de Mostadhi XXXIII, calife de la race des Abbassides, qui siégeaient a

Bagdad. Il lui commanda en même temps de déposséder les prêtres et les cadis ou magistrats qui faisaient profession de la secte d'Ali, dont Adhad, comme calife, était le chef et le souverain pontife. Ce calife survécut peu à un si grand changement ; on prétend même que sa mort ne fut pas naturelle, et que Noradin, zélé et dévot selon les principes de sa religion, pour éteindre le schisme dans le sang de ce malheureux prince, envoya des ordres secrets à Saladin de s'en défaire. Mais, soit que les ordres en fussent venus de Damas, soit que la vie d'Adhad causât toujours quelque inquiétude à l'ambitieux Saladin, il est certain qu'il le fit étrangler dans le bain.

Ce fut le dernier des califes fatimites, qui finirent en Egypte, l'an de Jésus-Christ 1171, et de l'hégire, 567; et toute l'autorité dans le gouvernement, soit pour le spirituel, soit pour le civil, fut dévolue à Saladin, qui, pour se rendre plus respectable, prit l'investiture du calife abbasside, qui résidait à Bagdad.

Salaheddin-Josef-ben-Ajoub-ben-Schadi, était un aventurier, curde de nation, et qui s'attacha, avec son oncle Siracon, au service de Noureddin-Zenghi, prince d'Alep et de Damas, dont nous venons de parler sous le nom de Noradin. Le calife Adhad ne fut pas plus tôt expiré, que Saladin s'empara de ses trésors, avec lesquels on peut dire qu'il acheta l'empire, en les répandant dans son armée. Il donnait tout ; jamais commandant ne fit d'aussi grandes libéralités pour gagner l'affection de ses soldats ; sévère dans le châtiment,

magnifique dans ses récompenses, doux, humain, plein d'équité à l'égard de ses sujets, et en même temps cruel ennemi des Hospitaliers et des Templiers par les principes de sa religion; d'ailleurs soldat et général, grand capitaine, et qui, de ses conquêtes, se forma un vaste empire.

Le jeune Saladin, aussi habile politique que grand capitaine, tant que Noradin vécut, conserva une entière déférence pour ses ordres. Il tint encore, quelque temps après sa mort, la même conduite à l'égard d'Almalechai Salchismaël, fils de Noradin, dont il fit publier le nom dans les mosquées et dans les prières publiques, après celui du calife, comme on en usait à l'égard des souverains. Il épousa même depuis sa mère; mais après avoir établi son autorité, il leva le masque, fit la guerre au fils de son maître, auquel il enleva Alep. Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie tombèrent depuis sous l'effort de ses armes (1).

Il n'y avait que la Palestine qui séparât ces vastes provinces dont ce nouvel empire était composé, et qui empêchât la communication; la

(1) Salahaddinus, occupator Ægypti, uxorem Noradini sibi matrimonio copulans, cum ipsâ regni regimen fugatis hæredibus occupavit; deindè, terrâ Roasiæ et Gesiræ occupatâ, circumjacentia regna usque ad intima citerioris Indiæ, nunc dolis, nunc armis expugnans, de sceptris pluribus monarchiam efficit, Babyloniæ et Damasci sibi vindicans principatum hâc fortunæ ludentis potentiâ. *Chron.* 9 *de Nangis ad annum* 1174.

conquête de ce petit Etat fut l'objet de ses armes. C'étaient tous les jours, de la part des Infidèles, des incursions et de nouvelles entreprises. Les Chrétiens ne savaient où porter du secours. Saladin, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, attaqua le château Daron, situé dans l'Idumée, et qui n'était qu'à quatre milles de Gaza. Mais, y ayant trouvé une résistance trop courageuse, il tourna ses armes contre Gaza même, qui, du côté de l'Egypte et de la mer, était la clé du royaume de la Palestine. Il s'imaginait trouver cette place, confiée aux Templiers, sans garnison, dans la pensée où il était que ces chevaliers en étaient sortis pour fortifier l'armée. Mais, aux premières approches, et dans la première sortie, il reconnut bien que tous les Templiers n'étaient pas à l'armée. Il leva aussitôt le siége ; mais, pour se venger de ce mauvais succès, ses troupes mirent tout à feu et à sang dans la campagne, pendant que, d'un autre côté, ses lieutenants ravageaient la principauté d'Antioche et la Phénicie.

Les Hospitaliers et les Templiers étaient continuellement à cheval ; et, quoique ces généreux guerriers s'opposassent avec un courage invincible aux efforts des ennemis, le roi commença à reconnaître la faute qu'il avait faite, d'avoir donné occasion au soudan d'appeler à son secours un ennemi également puissant et ambitieux ; et il vit bien que, pour lui résister, il ne fallait pas moins qu'une nouvelle croisade, et une armée des princes d'Occident. Il chargea de cette négocia-

tion Guillaume, évêque d'Acre, qu'il nomma chef de cette ambassade. Mais, comme ce secours était éloigné, et même incertain, il résolut de recourir à l'empereur de Constantinople, et il se rendit lui-même dans cette capitale, pour tâcher d'obtenir de Manuel, dont il avait épousé la nièce, des troupes, ou du moins l'argent nécessaire pour faire de nouvelles levées.

Ce prince, avant que de s'embarquer, laissa le gouvernement de ses Etats aux deux Grands-Maîtres. Celui des Hospitaliers s'appelait Frère *Joubert*, qui, par la conduite habile qu'il avait tenue dans les affaires de la principauté d'Antioche, avait bien fait voir qu'il était digne de remplir cette place. Il avait succédé à Gastus. Le choix et la confiance du roi, si honorable pour les deux Ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention et leur zèle. Il fallait, pour ainsi dire, que les deux Grands-Maîtres fissent face de tous côtés; et, pour surcroît d'embarras, à un ennemi aussi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la maison d'Arménie, sorti du sein même des Templiers, et qui, en se mettant sous la protection des Infidèles, en prit toute la haine contre les Chrétiens latins.

(1170) La petite Arménie, province voisine de la Syrie, avait ses princes particuliers, chrétiens de religion, mais la plupart schismatiques, aussi bien que leurs sujets, et même, tant à l'égard de l'Eglise grecque que de la latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le saint Sacrifice, comme font les Grecs et les Latins, quoiqu'ils y

en personne réprimer les courses de ce renégat, et tirer vengeance de tant de cruautés. Mais, comme il était encore chargé de la régence de l'Etat, et qu'il ne pouvait quitter les frontières de l'Egypte sans les abandonner aux incursions des troupes de Saladin, il ordonna à un chevalier de son Ordre, Grand Commandeur, qui veillait sur les frontières du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux Hospitaliers et aux soldats dont il avait le commandement, de chercher l'apostat Mélier, et de lui livrer combat.

Bohémond, IIIe du nom, régnait alors dans la principauté d'Antioche. Il était fils de Raimond, frère de Guillaume, dernier comte de Poitiers, d'Auvergne, et duc d'Aquitaine; et ce Raimond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'Hospitalier Joubert, avait épousé la princesse Constance, héritière de la principauté d'Antioche, et fille unique de Bohémond II. Ce jeune prince et les Templiers se joignirent aux Hospitaliers contre l'apostat Mélier; et Amaury, roi de Jérusalem, à son retour de Constantinople, où il avait reçu plus d'honneurs et de promesses que de secours effectifs, se disposait à marcher à la tête de ses troupes, pour aller prendre le commandement de l'armée. Mais il apprit que Mélier, ne se sentant pas en état de tenir la campagne, avait gagné les défilés des montagnes, et s'était retranché dans des endroits où il n'était pas aisé de le forcer.

(1172) Les Turcomans, de leur côté, pour faire diversion en faveur de l'Arménien, avaient formé le siége d'Arac ou de Krac, place à l'entrée

de l'Arabie Pétrée (1). Aux premières nouvelles qu'on en eut à Jérusalem, Thoron, connétable du royaume, suivi de tout ce qu'il y avait d'Hospitaliers et de Templiers dans Jérusalem, accourut pour y jeter du secours. A l'approche de l'armée chrétienne, les Infidèles levèrent le siége et se retirèrent dans leur pays.

Comme les fautes sont personnelles, et que, dans le collége même des Apôtres, il s'est trouvé un traître et un perfide, l'apostasie de Mélier n'aurait fait aucun tort à la réputation des Templiers ; mais une action cruelle que commit, peu après, un religieux de cet Ordre, à l'égard d'un envoyé du *prince des Assassins*, et qui fut dissimulée par le Grand-Maître, commença à affaiblir et à diminuer l'estime et l'affection que l'on avait alors pour tout l'Ordre en général.

Depuis plusieurs siècles, il s'était établi dans les montagnes de Phénicie, entre Tortose ou Antarade, comme on l'appelait en ce temps-là, et la ville de Tripoli, une espèce de bandits, en apparence mahométans, mais qui n'avaient guère pris de cette secte que la haine du nom chrétien : barbares sans loi, sans foi, et qui n'avaient pour religion qu'un dévouement aveugle à toutes les volontés de leur chef; les crimes les plus affreux devenaient par ses ordres des vertus héroïques. Ils choisissaient ce commandant à la pluralité des suffrages. Il ne prenait point d'autre qualité que

(1) Will. Tyr., l. xx, c. 28.

emploient du pain levé, comme les Grecs. Ils ne font qu'une fête de Noël et de l'Epiphanie; on prétend aussi qu'ils se servent de beurre au lieu de baume, dans la confection du saint Chrême. Ils ne reconnaissent qu'une nature en Jésus-Christ; et ajoutent au trisagion ces paroles : *Crucifié pour nous :* addition introduite par Pierre Foulon, usurpateur du siége patriarchal d'Antioche, dans le cinquième siècle, et rejetée par l'Eglise catholique (1). Ces schismatiques ont un patriarche, qu'ils appellent par excellence *le Catholique*, et qui réside à Cis, capitale de la petite Arménie. Les princes de ce petit Etat dépendaient originairement des empereurs de Constantinople; mais, dans les fréquentes révolutions qui agitèrent cet empire, ils n'en reconnaissaient l'autorité que quand on les y pouvait forcer; et, à la faveur de quelques châteaux situés sur des montagnes inaccessibles, ils se maintenaient également contre les incursions des Turcomans et contre les entreprises des Grecs.

Thoros ou Théodore régnait alors dans cette contrée. Ce prince, quoique schismatique, pour se soutenir contre les Grecs, avait fait une alliance particulière avec les Latins d'Orient. Il souffrait que les Hospitaliers et les Templiers eussent des églises dans ses Etats; et même son frère, appelé Mélier ou Milon, avait renoncé au schisme et s'était fait Templier. Le prince Théodore, pour

---

(1) Bosio, l. VIII, p. 277. — Epist. Greg. pap. sept.

attacher plus étroitement les Latins à ses intérêts, avait marié une de ses sœurs à un seigneur latin, et il était sorti de ce mariage un jeune prince, appelé Thomas, qu'il avait depuis reconnu pour son héritier et pour son successeur.

(1171) Ce prince étant mort, Thomas, son neveu, voulut prendre possession de ses Etats. Mais, comme il n'adhérait pas au schisme, les Arméniens témoignèrent beaucoup d'éloignement pour sa domination. Le Templier Mélier, se prévalant de cette aversion des peuples, abandonna son Ordre, prit les armes, de concert avec Saladin, en obtint même un secours considérable de troupes, chassa son neveu de l'Arménie, et s'en rendit le maître (1). Il entra ensuite dans la principauté d'Antioche, et jusque sur les frontières du royaume de Jérusalem. Ses troupes portaient le fer et le feu de tous côtés, et laissaient dans tous les lieux où elles passaient de tristes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautés que ce religieux apostat exerça contre les Chrétiens latins, et surtout contre les Hospitaliers et les Templiers, ses frères. Il faisait poignarder de sang-froid ceux qui tombaient entre ses mains, ou il les livrait aux Infidèles comme des gages et des preuves de sa foi; et on faisait expirer ces soldats de Jésus-Christ dans les tourments les plus affreux.

Le Grand-Maître Joubert eût bien voulu aller

---

(1) Will. Tyr., l. xx, c. 28.

leur chef. Les Templiers, qui occupaient des places voisines de leur pays, étaient les seuls qui eussent osé leur faire la guerre, et tâché de purger la terre de ces monstres. Mais comme ces barbares, qui auraient pu s'en venger sur le Grand-Maître de cette religion, n'ignoraient pas que l'Ordre, gouverné en forme de république, ne finirait point quand ils en auraient tué le chef, et qu'il serait aussitôt remplacé par un successeur aussi animé à leur faire la guerre, ils s'assujettirent à la fin à payer à l'Ordre un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le Seigneur qui commandait alors dans ces montagnes, soit par un motif de rel gion, soit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un ambassadeur au roi de Jérusalem, pour lui témoigner qu'il était prêt à se faire baptiser avec tous ses sujets, si les Templiers voulaient les décharger de ce tribut. Amaury reçut avec joie cette proposition, promit l'extinction du tribut, dont il s'engagea à indemniser les Templiers, combla de présents l'envoyé, et à son retour il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ses gardes, qui avait ordre de le conduire jusque sur les frontières de l'Etat. Ils avaient déjà passé Tripoli, et ils étaient près d'entrer dans les détroits des montagnes, losqu'un Templier, appelé du Mesnil, emporté par l'animosité qui était depuis si longtemps entre les Chrétiens et les Assassins, et sans égard ni à la foi publique, ni à la sauvegarde du roi, passa son épée au travers du corps de l'envoyé, et le tua sur-le-champ.

On ne peut exprimer la colère et l'indignation du roi, quand il apprit qu'on avait violé si malheureusement le droit des gens, à l'égard d'un chef de bandits, qui, pour user de représailles, ne manquerait pas d'assassins. Il envoya demander aussitôt le criminel à Odon de Saint-Amand, alors Grand-Maître de cet ordre; mais Odon le refusa, sous prétexte que son religieux n'était pas justiciable des officiers royaux. Ce n'est pas qu'il ne convînt du crime que le Templier avait commis; il l'avait même fait arrêter et mis dans les fers; mais comme il s'agissait de la compétence des juges, et qu'il prétendait que les Templiers ne relevaient que du pape, il déclara qu'il allait envoyer à Rome le criminel chargé de chaînes, et qu'en attendant son jugement, il défendait, sous peine d'excommunication, et conformément aux priviléges de l'Ordre, à qui que ce fût, d'attenter à sa personne.

Le roi, sans s'arrêter à ces protestations, fit enlever le criminel, et le fit conduire à Tyr, dans ses prisons; et ce prince, pour satisfaire à sa justice et au ressentiment du Seigneur de la Montagne, en aurait fait une punition exemplaire, si la mort dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avait sauvé la vie au prisonnier.

Amaury laissa trois enfants de deux mariages: deux filles et un garçon. L'aînée des filles, appelée Sibylle, était veuve alors de Guillaume Longue-Epée, marquis de Montferrat. La cadette, nommée Isabelle, sortie du second mariage et de Marie, princesse grecque et nièce de l'empereur

celle de *Vieux* ou de *Senieur* (*Senior*), terme dont, en ce temps-là, on fit celui de *Seigneur*, qui, dans la basse latinité, signifie la même chose; et il se disait *Seigneur de la Montagne*, par rapport aux pays montueux que ces bandits occupaient.

Mais sous un titre et une qualité si modeste, ce chef d'assassins jouissait d'une autorité plus absolue que celle des plus grands rois. Sa puissance était d'autant plus solide, qu'elle était fondée sur un principe de religion, et qu'on élevait ce peuple féroce et ignorant, dans la croyance que, s'ils mouraient dans l'exécution des ordres de leur chef, ils allaient prendre les premières places dans un paradis délicieux. Le Seigneur de la Montagne se servait de ces malheureux pour se défaire de ses ennemis particuliers. Ils allaient poignarder les princes mêmes et les souverains, jusque dans leur palais et au milieu de leurs gardes. C'était comme une école et une académie d'assassins; et la crainte des tourments les plus affreux n'empêchait point ces barbares d'exécuter de si cruelles commissions (1).

Pour ne pas se rendre suspects, ils ne portaient point ordinairement d'autres armes qu'un poignard appelé en langage persan *hassisin* : on leur en donna le nom, dont nous avons fait le nom

(1) Will. Tyr., l. XIV, c. 9; l. XX, c. 21. — Mathieu de Paris, sur l'an 1150. — Will. Neub., l. IV, c. 24. — Idem, l. V, c. 16. — Jacques de Vitry, l. I, c. 13 et 14. — Idem, l. III, p. 1126. — Voyez les Observations de Ducange sur l'histoire de S. Louis, pag. 87, édit. de 1668.

d'*assassin*. Ce petit État ne consistait qu'en quelques châteaux bâtis sur la croupe des montagnes, ou sur des rochers inaccessibles ; mais il y avait dans les gorges de ces montagnes et dans les vallées, un grand nombre de villages habités par plus de soixante mille personnes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principe de conscience, et si déterminés, que la plupart des princes voisins, beaucoup plus puissants, n'osaient cependant leur faire la guerre. On rapporte qu'un sultan de Damas, ayant fait dire par son envoyé à un Seigneur de la Montagne, appelé Hacen, qu'il ruinerait son petit Etat, s'il ne lui payait tribut, ce chef des Assassins, sans lui répondre, commanda, en présence de cet envoyé, à un de ses sujets, de se précipiter du haut d'une tour, et à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, et qu'ils obéirent à l'instant. Alors Hacen, se tournant vers l'ambassadeur, qui n'avait vu qu'avec frayeur un si étrange spectacle : « Rapporte à ton maître, lui « dit-il, que j'ai soixante mille hommes aussi « dévoués à mes ordres que ces deux hommes. » Et depuis ce temps-là, le Seigneur de la Montagne n'entendit plus parler des prétentions du sultan. D'autres historiens prétendent que ce fut un comte de Champagne qui, allant avec un sauf-conduit du Seigneur de la Montagne, de Tyr à Antioche, et passant par ce petit État, fut témoin d'un si horrible spectacle.

La plupart des souverains, chrétiens et mahométans, pour se soustraire à la fureur de ces assassins, envoyaient des présents magnifiques à

Manuel, épousa depuis, à l'âge de nuit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du connétable de Jérusalem. L'aîné de tous ses enfants et le successeur d'Amaury, fut Baudouin IV, qui était sorti de son premier mariage avec Agnès, fille de Josselin de Courtenay, IIe du nom, et prince d'Edesse.

Baudouin était né avec de grandes infirmités, et pendant tout son règne, il ne fit, pour ainsi dire, que toujours mourir. On lui donna pour régent de ses Etats, Raimond III, comte de Tripoli, dit *le jeune*, son plus proche parent, fils de Raimond II, et de Hodierne, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, et veuve du fameux Tancrède, qui se signala à la suite de Godefroy de Bouillon. Raimond III était issu, de mâle en mâle, de ce premier comte de Toulouse, qui avait acquis tant de gloire dans la première croisade.

Pendant la minorité de Baudouin, les forces du royaume de Jérusalem diminuaient à mesure que la puissance de Saladin augmentait. Ce prince, après s'être rendu maître de la plupart des Etats de Noradin, de concert avec sa veuve, qu'il avait épousée, venait d'emporter Damas. Le comte de Tripoli, alarmé de la puissance d'un voisin si redoutable, porta toutes les forces du royaume de ce côté-là; il se prévalut même de l'absence de Saladin, qui était retourné en Egypte, et assiégea Harem, château voisin et dépendant d'Alep. Le prince d'Antioche et le comte de Nevers, que la dévotion avait conduits à la Terre-Sainte, se rendirent au siége à la tête de différents corps de troupes, auxquels se joignirent le Grand-Maître

des Hospitaliers, avec ses confrères et plusieurs Templiers (1). Le siége fut long, et ne se termina que par un traité secret que le comte de Tripoli fit avec les Turcs, dont il reçut de l'argent pour se retirer. Ce commerce infâme d'un prince chrétien avec des Infidèles, eut depuis des suites funestes pour les Chrétiens latins.

Pendant ce siége, Saladin, à la tête d'une puissante armée, était entré par l'Egypte dans la Palestine. Le roi Baudouin, devenu majeur, et pendant quelques intervalles que lui donnèrent ses infirmités, monta à cheval pour s'opposer à ce conquérant. Il le rencontra proche d'Ascalon; on en vint aux mains; et quoique les forces des deux partis fussent inégales, que Saladin eût au moins vingt-six mille chevaux, et qu'à peine on en comptât quatre cents avec trois mille hommes de pied, dans l'armée chrétienne, cependant ces troupes ayant attaqué de nuit le camp ennemi, jetèrent l'épouvante parmi les Infidèles : la plupart prirent la fuite, et Saladin même, tout intrépide qu'il était, pour se sauver plus promptement, se jeta à demi nû sur un dromadaire, et se retira sur les terres de sa domination.

L'année suivante, Baudouin, pour s'opposer aux courses des Arabes, entreprit de fortifier un châ-

---

(1) Assumptis ergo suis et domino comite tripolitano, Magistroque domûs Hospitalis, et multis ex fratribus militiæ Templi, ad partes contendit tripolitanas. *Will. Tyr.*, l. II, c. 18.

teau sur les terres mêmes de Saladin, et au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le *Gué de Jacob* (1) Ce fut le sujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas aussi heureuse pour les Chrétiens que la précédente. Car, Saladin les ayant attirés dans une embuscade qu'il avait cachée dans des cavernes et des rochers, ils se trouvèrent surpris et enveloppés de tous côtés. L'armée chrétienne, ne pouvant ni avancer ni reculer, se débanda ; il n'y eut que les Hospitaliers et les Templiers qui firent ferme : la plupart furent taillés en pièces. Joubert, Grand-Maître des Hospitaliers, percé de coups, eut encore assez de force pour passer le Jourdain à la nage, et gagna le château de Beaufort ; mais Odon de Saint-Amand, Grand-Maître des Templiers, accablé par le nombre des ennemis, resta prisonnier de ces Infidèles. Robert du Mont, historien contemporain, rapporte que Saladin lui offrit sa liberté, en échange d'un de ses neveux, qui était prisonnier de l'Ordre ; mais que ce généreux Grand-Maître lui répondit courageusement qu'il ne voulait point, par son exemple, autoriser ceux de ses religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, seraient assez lâches pour se rendre prisonniers ; qu'un Templier devait

(1) Eodem anno, Christiani firmaverunt castellum fortissimum in terrâ Saladini, ad vadum Jacobi, ultra fluvium Jordanis; sed Saladinus illud per vim cepit, in cujus captione summus Magister Hospitalis captus fuit : et in terram Saladini ductus, fame periit. *Reg. de Hov. in Henric. II*, pag. 555.

vaincre ou mourir, et qu'il ne pouvait donner au plus, pour sa rançon, que sa ceinture et son couteau (1). On ne sait point de quelle manière il se retira des mains de ces barbares; mais on verra, par la suite de cette histoire, qu'il revint à Jérusalem.

On ne peut exprimer la consternation où se trouvaient les Chrétiens latins après cette défaite : l'ennemi victorieux mettait tout à feu et à sang dans le royaume; l'armée chrétienne était dissipée; le roi, retombé dans son infirmité ordinaire, qui était dégénérée en lèpre; et des deux Grands-Maîtres, l'un se trouvait prisonnier des ennemis, et l'autre hors d'état d'agir, à cause de ses blessures.

Dans cette extrémité, l'Etat ne pouvait soutenir la guerre; il fallut avoir recours à la négociation, la seule ressource des plus faibles. On demanda une trève à Saladin; il la vendit à prix d'argent : il ne l'eût pas même accordée, si la famine n'avait alors désolé ses provinces.

(1176) Dès l'année précédente, le pape Alexandre III avait convoqué à Rome un concile général, qui est le troisième de Latran; il y avait appelé les prélats latins d'Orient, dans la vue de prendre avec eux de justes mesures pour la défense de la Terre-Sainte. On vit arriver à Rome les archevêques de Tyr et de Césarée; Albert, évêque de

---

(1) Dicens non esse consuetudinis militum Templi ut aliqua redemptio daretur pro eis præter cingulum et cultellum. *Robert. de Monte*, *append. ad Sigeb.*, p. 666.

Bethléem, Raoul de Sébaste, Josse d'Acre et Romain de Tripoli, avec le prieur du Saint-Sépulcre, député du patriarche de Jérusalem, et un abbé du Mont de-Sion. Ces prélats représentaient que, pour conserver ce qui restait aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, tout dépendait de la prise de la ville de Damiette, qui servirait de barrière à la Palestine, et de porte, si on voulait faire de plus grands progrès dans l'Egypte : ce qui fait voir, en passant, que le projet du roi Amaury III et du Grand-Maître d'Assalit, dont nous avons parlé, ne pouvait être que très utile, si, dans le cours de cette guerre, le roi de Jérusalem n'eût pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des trésors, qu'à mettre, par de solides conquêtes, la Terre-Sainte à couvert des incursions des Egyptiens.

Comme nous ne parlons du concile de Latran que par rapport à ce qui regarde les intérêts de la Terre-Sainte et la conduite des Hospitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y passa à ce sujet. Des évêques de la Palestine renouvelèrent, dans ce concile, les plaintes que Foucher, patriarche de Jérusalem, avait faites autrefois au pape Adrien IV, contre les priviléges des Hospitaliers et des Templiers. « Nous apprenons (1), dit

---

(1) Fratrum autem et coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quòd fratres Templi et Hospitalis, aliique professionis religiosæ, indulta sibi ab Apostolicâ Sede excedentes privilegia, contra episcopalem auctoritatem multa præsumunt, etc., *Cap.* IX.

« le saint concile, par les plaintes véhémentes « des évêques nos confrères, que les Templiers « et les Hospitaliers abusent des priviléges qu'ils « ont reçus du Saint-Siége; que leurs chapelains « et leurs religieux prêtres, se prévalant de l'u- « surpation que des laïques ont faite autrefois de « quelques églises paroissiales, s'en sont fait faire, « sans la participation des Ordinaires, une rétro- « cession; qu'ils y administrent les sacrements à « des excommuniés, et qu'ils y enterrent avec « toutes les cérémonies ordinaires de l'Eglise; « qu'ils abusent encore de la permission donnée « à leurs frères, de faire ouvrir une fois les églises « interdites; et que, dans ces mêmes lieux, ils « s'associent des confrères séculiers, qu'ils pré- « tendent rendre participants de leurs priviléges, « comme s'ils étaient religieux. » Le concile ajoute que ces abus venaient moins des supérieurs, que de l'indiscrétion des particuliers. Pour y remédier, il défendit aux Ordres militaires, et même aux autres communautés régulières, de recevoir à l'avenir la cession des églises et des dîmes, sans la participation des Ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont, depuis peu, ils s'étaient mis en possession; qu'à l'égard des églises qui ne sont point de leur fondation, et qui ne sont point desservies par des chapelains de l'Ordre, ils doivent présenter à l'évêque diocésain les prêtres qu'ils destinaient pour les desservir, et ne se réserver que la connaissance du temporel qui leur appartenait. Que, conformément à leurs priviléges, ils ne pourront faire ouvrir des églises in-

terdites qu'une seule fois dans l'année, et sans y faire donner la sépulture à qui que ce soit ; et qu'aucun des confrères et des associés à l'Ordre ne sera admis à participer à ces priviléges, s'il n'est actuellement religieux. Tel fut le règlement que le saint concile prescrivit, sur les plaintes des évêques, et qui, dans le fond, ne diminuait rien des droits et des priviléges des Ordres militaires, mais retranchait seulement les abus.

Par le chapitre 23 du même concile, on condamne la dureté des ecclésiastiques qui ne permettaient pas aux lépreux d'avoir des églises particulières, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les églises publiques. Le concile ordonne que, dans tous les lieux où les lépreux vivront en communauté, ils puissent avoir une église, un cimetière et un prêtre particulier : c'est la première constitution que l'Eglise ait faite en faveur des lépreux (1).

La jalousie que le clergé de la Palestine conservait contre les Ordres militaires, n'empêcha pas

(1) Ecclesiastici quidam quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi quærentes, leprosis qui cum sanis habitare non possunt, et ad ecclesiam cum aliis convenire, ecclesias et cæmeteria non permittunt habere, nec proprii juvare ministerio sacerdotis : quod quia procul à pietate christianâ esse dignoscitur, de benignitate apostolicâ constituimus, ut ubicumque tot simul sub communi vitâ fuerint congregati, qui ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, et proprio valeant gaudere presbytero, sine contradictione aliquâ permittantur habere. 2 *Conc. Lat.*, c. 25.

Renaud, seigneur de Margat, de faire aux Hospitaliers une donation, ou, pour mieux dire, de faire, avec ces chevaliers, un échange de ce château, situé sur les confins de la Judée, ainsi que nous l'apprenons de l'Auteur des Assises de Jérusalem. Ces religieux le fortifièrent, y mirent garnison, et en firent depuis, de ce côté-là, un des plus puissants boulevards de la chrétienté en Orient.

(1178) Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit, la même année, de frère Joubert, son Grand-Maître, prince aussi sage et aussi habile dans le gouvernement, que grand capitaine.

Nous avons vu (1) que Joubert, ayant été surpris par Saladin dans une embuscade, se retira dans le château de Beaufort. Saladin l'y fit assiéger par un de ses généraux. Ce siége fut long et meurtrier; le Grand-Maître des Hospitaliers, qui s'était enfermé dans cette place, soutint plusieurs assauts avec beaucoup de courage. La plupart de ses chevaliers, animés par son exemple, et qui combattaient sous ses yeux, se firent tuer en défendant les brèches, sans que le Grand-Maître voulût entendre parler de capitulation. Enfin, les Infidèles firent de si puissants efforts, qu'ils emportèrent la place l'épée à la main, taillèrent en pièces ce qui restait de chevaliers, firent prisonnier le Grand-Maître; et leur commandant, pour

(1) Pag. 171.

se venger de la résistance du Grand-Maître, le fit jeter dans un cachot où on le laissa mourir de faim. C'est ainsi que cet illustre chevalier couronna une vie employée à la défense des autels, par une mort précieuse devant Dieu. D'autres auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des Infidèles; mais que, voyant la décadence du royaume de Jérusalem, il en mourut de chagrin.

(1179) Le chapitre s'étant assemblé après sa mort, fit remplir sa place par Frère *Roger Desmoulins*, chevalier qui, par sa conduite et par sa valeur, justifia le choix de ses confrères. Ses premiers soins, après son installation, furent d'exhorter le régent et les principaux seigneurs du royaume à continuer avec vigueur la guerre contre Saladin. Mais la jalousie et la concurrence entre les grands, pour le gouvernement de l'Etat, pendant l'infirmité du roi; les intelligences criminelles de quelques seigneurs avec les Infidèles, et la division qui survint de son temps entre les deux Ordres militaires: tout cela ne contribua pas moins aux conquêtes de Saladin, que sa propre valeur et le courage de ses soldats.

Nous avons rapporté (1), sur le témoignage de Brompton, historien anglais, et du même siècle, que l'Ordre des Templiers était comme une branche de celui des Hospitaliers de Saint-Jean; mais que cette branche, dit ce même auteur, devenue

(1) Liv. 1, pag. 73.

un grand arbre, semblait faire ombre à la tige dont elle était détachée, et l'étouffer. Cette émulation entre les deux Ordres militaires, le désir d'accumuler de nouveaux revenus à l'envi l'un de l'autre, certaine jalousie presque inséparable de la profession des armes, et des disputes sur le rang et la préséance, soit à la guerre ou dans les conseils d'Etat, tout concourait à entretenir entre eux une mésintelligence qui, enfin, avait éclaté jusqu'au point de se faire la guerre, et de se charger toutes les fois qu'ils se rencontraient.

On ne peut disconvenir que, par une conduite si violente et si indigne de religieux, la piété ne s'affaiblisse considérablement dans l'un et l'autre Ordre; et si nous trouvons toujours dans ces guerriers la même valeur, il faut avouer qu'elle était moins animée par la charité, que par des motifs humains de gloire et d'ambition.

Comme ces religieux militaires ne reconnaissaient que le pape pour supérieur, le roi fit donner avis de leurs divisions à Alexandre III. Ce pontife, qui prévit combien les suites en pourraient être funestes aux Chrétiens de la Terre-Sainte, obligea ces chevaliers à se réconcilier (1). Il se fit, par son ordre, un traité de paix; les deux Grands-Maîtres le signèrent, par le conseil, disent-ils dans cet acte, et par la volonté expresse des deux chapitres; ils transigèrent, tant au sujet de plusieurs terres dont ils prétendaient la pos-

(1) Rimer. ad ann. 1182, t. 1, p. 1;9.

session, qu'au sujet de différentes sommes qu'ils se demandaient réciproquement. On voit dans cet acte que le pape avait ordonné aux uns et aux autres que, s'il survenait entre eux de nouveaux sujets de contestation, ils seraient obligés de nommer, chacun de leur côté, trois anciens chevaliers de la langue et du prieuré où le différend se serait élevé, pour en décider absolument; que si ces arbitres ne pouvaient convenir entre eux, ils pourraient s'en remettre à des amis communs qu'ils choisiraient de concert, et qui leur serviraient de sur-arbitres, ou que la connaissance en serait renvoyée au Saint-Siége. Le pape ajoute dans sa bulle, qu'en attendant le jugement souverain qui en émanera, il exhorte les chevaliers des deux Ordres à se prévenir mutuellement par des marques d'honneur et de considération, et de concourir indifféremment au bien et à l'avantage des deux maisons, « en sorte, » dit Alexandre, « que quoique leur institution soit dif« férente, il paraisse, par le lien de la charité qui « les doit unir, que ce ne soit qu'un seul et un « même Ordre militaire et régulier. »

Les Hospitaliers et les Templiers se conformèrent en apparence aux intentions du pape; mais, pour dire la vérité, l'autorité de ce pontife assoupit plutôt qu'elle ne termina des différends qui avaient leur source dans l'avarice et dans l'ambition : deux passions, qui ont de profondes racines dans le cœur des hommes.

Une autre passion, d'autant plus dangereuse qu'elle ne s'insinue dans le cœur qu'à la faveur

de la beauté et des grâces, pensa exciter une guerre civile dans la principauté d'Antioche. Bohémond, qui en était le prince souverain, avait épousé en premières noces une fille de la maison d'Iblin ; depuis la mort de cette princesse, il s'était remarié avec une princesse grecque, appelée Théodore. Bohémond, séduit par les charmes d'une autre femme, avait ensuite abandonné son épouse légitime. Le patriarche d'Antioche, après des monitions canoniques qui furent inutiles, l'excommunia, et jeta un interdit général sur tous ses Etats. Bohémond, emporté par sa passion, fit saisir par ses officiers le temporel du patriarche, le chassa d'Antioche, et l'assiégea depuis dans un château qui lui appartenait, et où il s'était retiré avec les principaux de son clergé. Le patriarche d'Antioche était regardé comme le premier prélat de l'Orient, tant par la fondation de son église, rapportée à saint Pierre, que par l'étendue de ce diocèse, qui comptait dans sa dépendance 12 métropolitains, 153 évêques suffragants, et dans la seule ville d'Antioche plus de 360 églises. Comme le patriarche n'était pas sans un grand nombre de créatures attachées à sa dignité, et le prince, sans ennemis secrets, et que les premiers seigneurs de cet Etat, et même le peuple, étaient mécontents du gouvernement, les uns et les autres ne furent pas fâchés de trouver un prétexte si plausible pour éclater. Toute la principauté fut bientôt en armes.

Le roi de Jérusalem, ou plutôt son conseil, craignant que les Infidèles ne se prévalussent de

ces divisions, engagèrent le patriarche de Jérusalem et les deux Grands-Maîtres à se transporter en diligence sur les lieux, pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces députés, en passant par Tripoli, emmenèrent avec eux le comte Raimond, ami particulier du prince Bohémond. Ils s'assemblèrent d'abord à Laodicée, d'où ils se rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences et de paroles portées de part et d'autre; enfin, on fit une espèce de traité provisionnel, par lequel on convint que de part et d'autre on mettrait les armes bas; qu'on rétablirait incessamment le patriarche dans la jouissance de son temporel; que l'interdit serait levé, mais que le prince demeurerait excommunié, s'il ne quittait sa concubine. Cette restriction ne fit qu'allumer sa passion pour cette femme, et sa haine contre les principaux seigneurs de la principauté. Il bannit depuis, sous différents prétextes, le connétable, le chambellan et trois autres seigneurs, qui avaient fait paraître trop d'attachement pour les lois de la religion : ils se retirèrent auprès de Rupin, prince de la petite Arménie, qui, de concert avec les grands du pays, s'était défait de l'apostat Mélier, et qui lui avait succédé dans cette principauté.

Le Grand-Maître, quelque temps après son retour d'Antioche, apprit avec beaucoup de douleur que la plupart des chevaliers de son Ordre qui étaient établis à Constantinople, avaient été massacrés dans un tumulte qui s'était élevé, dans cette ville impériale, contre les Latins. L'empereur Manuel Comnène, dans la vue d'éteindre le

schisme, auquel il n'adhérait pas, avait attiré à Constantinople un grand nombre de Latins, dont il se servait même dans le ministère et dans les affaires d'Etat. Les Hospitaliers possédaient dans Constantinople le fameux hôpital de Saint-Samson, situé entre l'église de Sainte-Sophie et celle de Saint-Irène; et ils étaient encore maîtres de l'hôpital de Saint-Jean-l'Aumônier.

« Il est vraisemblable, » dit M. du Cange, historien moderne, mais respectable par sa profonde érudition, « que cette église de Saint-Samson fut « donnée aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jéru-« salem, par l'empereur Manuel Comnène, qui « affectionna tellement les Latins, et particuliè-« rement les Français du royaume de Jérusalem, « qu'il en encourut la haine de ses sujets (1). »

Cette haine éclata après sa mort (2) : les Grecs, aigris par des différends de religion, et qui ne voulaient point se soumettre à l'autorité du Saint-Siége, mirent le feu aux maisons des Latins, massacrèrent ceux qui leur tombèrent entre les mains, et n'épargnèrent pas même un cardinal appelé Jean, que le pape, à la prière de l'empereur, avait envoyé pour travailler à la réunion des deux églises. Les prêtres et les moines grecs étaient les plus ardents à exciter ce massacre, et, pour encourager les meurtriers, ils leur donnaient même de l'argent. Ces furieux entrèrent

(1) Observations sur l'histoire de Godefroy de Villehardouin, n. 104, pag. 302.

(2) Will. Tyr., l. 1, XXII; chap. 12.

dans l'hôpital de Saint-Jean, dont nous venons de parler, et tuèrent impitoyablement les malades et les religieux Hospitaliers qui les servaient. A peine en réchappa-t-il un petit nombre, qui s'embarquèrent sur un vaisseau, et portèrent dans la Palestine les tristes nouvelles de cette barbarie.

Ils trouvèrent l'Etat partagé et affaibli par des divisions domestiques qui en avancèrent la ruine. La lèpre, dont le roi était attaqué, ne lui permettant point de se marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avait fait épouser la princesse Sibylle, sa sœur ainée, veuve du marquis de Montferrat, à Guy de Lusignan, de la maison de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du temps avait conduit dans la Palestine : prince bien fait et de bonne mine, plus poli que guerrier, mais qui, après avoir su plaire à la princesse, n'eut pas de peine par son crédit à gagner les bonnes grâces du roi.

Baudouin, depuis ce mariage, établit son beau-frère régent du royaume, et ne se réserva que le titre de roi et la possession de la ville de Jérusalem, avec une pension de dix mille écus d'or.

La puissance souveraine à laquelle le roi associa Lusignan, excita la jalousie des grands, qui, nés dans la Palestine, traitaient ce prince d'étranger. Raimond, comte de Tripoli, fomentait cette division. Ce comte, le plus puissant des vassaux de la couronne, aspirait secrètement à la succession de Baudouin. Comme le choix que le roi venait de faire ruinait ses espérances, on

prétend que, pour les faire revivre, il prit dès lors des mesures secrètes avec Saladin. La trève que ce prince avait faite avec le roi de Jérusalem, durait encore : il était question de la rompre, sans qu'on pût en attribuer la cause aux Mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occasion, donna des ordres secrets à un gouverneur de sa frontière, de lâcher sur les terres des Chrétiens et parmi les champs, qui étaient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches et d'autres bestiaux.

Renaud de Châtillon, selon Guillaume de Tyr (1), n'était qu'un aventurier et un soldat de fortune; mais bien fait de sa personne, distingué par un grand nombre d'actions de valeur, et qui, dans sa jeunesse, malgré l'inégalité des conditions, avait épousé secrètement Constance, princesse d'Antioche. Il était alors seigneur de Carach, place forte située sur le haut d'une montagne. Les Latins l'avaient érigée en archevêché, sous le nom de Mont-Royal; on la nommait auparavant la Pierre du Désert, parce qu'elle était à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Châtillon, avec un bon nombre de Templiers, s'y était fortifié, et de là, cet aventurier allait souvent en parti. Les Mahomé-

(1) Domina Constantia, domini Raimundi antiocheni principis vidua, licet multos inclytos et nobiles viros ejus matrimonium appetentes more femineo repulisset, Rainaldum de Castilione quemdam stipendiorum militem sibi occultè in matrimonium elegit. *Will. Tyr.*, l. XVII, c. 26.

tans n'avaient point d'ennemi plus redoutable : il leur enlevait souvent des caravanes entières de pèlerins qui faisaient le voyage de la Mecque, et, après les avoir mis dans les fers, il insultait encore à leur dévotion. Mahomet n'était pas épargné dans ses railleries : il avait formé le dessein de ruiner son tombeau, qui était révéré à Médine, et pour lequel les Infidèles n'avaient pas moins de vénération, que les Chrétiens pour le sépulcre de Jésus-Christ ; il se serait même rendu maître de cette ville et de la Mecque, si le gouverneur qui commandait dans l'Arabie pour Saladin, n'eût découvert son dessein et ne s'y fût opposé.

Saladin, par droit de représailles, fit mettre aux fers quinze cents chrétiens, marchands ou pèlerins, dont le vaisseau avait échoué proche de Damiette. Il envoya ensuite demander au roi la restitution de tous les bestiaux que Renaud et les Templiers, au préjudice de la trève, avaient enlevés : faute d'y satisfaire, cet ambassadeur avait ordre de lui déclarer la guerre, et de protester que ce prince agirait à l'égard des Chrétiens arrêtés par son ordre, et de leurs effets, de la même manière dont on agirait à l'égard des troupeaux et de leurs conducteurs, qu'on retenait, disait-il, si injustement à Carach.

Le roi eût bien voulu pouvoir donner satisfaction au sultan, qu'il redoutait; mais ce prince était si peu autorisé, et le gouvernement si faible, qu'il ne put jamais obliger Renaud et les Templiers à restituer le butin qu'ils avaient fait. Saladin, sous prétexte d'user de représailles, re-

commença à faire des courses sur les terres des Chrétiens ; la guerre s'ensuivit, comme il l'avait prévu. Il passe le Jourdain, tue tout ce qui se présente en armes devant lui, enlève les femmes et les enfants, qu'il entraîne dans un indigne esclavage, met le feu aux maisons, ravage la campagne, et s'abandonne à toutes les cruautés qui pouvaient porter la crainte et la frayeur dans l'esprit des peuples.

(1183) Ces ravages firent monter à cheval les principaux seigneurs du royaume, suivis de leurs vassaux et accompagnés des deux Ordres militaires. Il se forma de ces corps différents une armée considérable. Le roi, dont le mal augmentait tous les jours, ne se trouva plus en état de marcher à la tête de ses troupes. Il avait perdu la vue ; la corruption de la lèpre lui avait même ôté l'usage des pieds et des mains ; ainsi il fut réduit à confier le commandement de l'armée à Lusignan, son beau-frère, qu'il avait fait comte de Jaffa et d'Ascalon, titres affectés à l'héritier présomptif de la couronne. Le comte, soit par incapacité dans le métier de la guerre, ou par la jalousie des chefs, fut plus de huit jours en présence d'un ennemi plus faible que lui, et il le laissa même se retirer avec son butin et ses prisonniers, et repasser le Jourdain à sa vue, sans faire le moindre mouvement, et sans oser sortir de ses retranchements.

Les Chrétiens latins, tous soldats, et qui voulaient que leur prince fût capitaine, portèrent leurs plaintes au roi de la lâcheté de son beau-frère, et la plupart des seigneurs protestèrent

hautement qu'ils ne marcheraient jamais en campagne sous ses ordres. Le roi, pour les satisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avait confié ; et, comme souvent les princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur ressentiment, on le priva du comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante place, qui était une des clés du royaume. Le roi désigna en même temps pour son successeur le jeune Baudouin, son neveu, fils de la princesse Sibylle et du marquis de Monferrat, son premier mari, quoique ce jeune prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'Etat de divisions. Guy de Lusignan se retira à Ascalon, où il se fortifia d'abord contre le parti qui lui était opposé. Mais, comme ce prince était plus capable de faire éclater son mécontentement par de vains discours, que de le soutenir les armes à la main, il revint bientôt à la cour ; et, en échange d'une couronne et d'une souveraineté qu'on lui avait fait espérer, il se contenta dn comté de Jaffa, qu'on lui rendit avec le titre de pensionnaire du roi (1).

Baudouin, qui n'était plus en état d'agir par lui-même, remit le soin du gouvernement au comte de Tripoli, moins par confiance que dans la crainte que, s'il en était exclu, il n'excitât de nouvelles brouilleries dans l'Etat. Raimond, l'auteur secret de toutes les cabales de la cour, refusa d'abord la régence, qu'il savait bien que personne

---

(1) Will. Tyr., l. XXIII.

n'accepterait à son préjudice. Il fallut que le roi lui en fît de pressantes instances ; et il ne consentit à se charger du gouvernement, qu'à condition que les Hospitaliers et les Templiers s'engageraient à défendre toutes les places qui pourraient être attaquées. Cependant, pour affermir son autorité, il obtint une nouvelle trève de Saladin, mais que ce prince Infidèle, pour se dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent.

L'objet des Chrétiens, en demandant cette trève, était de s'en servir pour avoir le temps de se procurer une nouvelle croisade, et les secours des princes d'Occident. Il était question d'y envoyer une ambassade solennelle, et de charger de cette négociation des personnes habiles, et qui sussent s'attirer de la considération par leur rang et par leur mérite.

Héraclius, patriarche de Jérusalem, s'offrit pour cet emploi : homme vain, présomptueux, et qui se vanta de ne revenir qu'à la tête d'une armée composée des plus puissants princes de l'Europe. Celui de ces souverains sur lequel il comptait le plus, était Henri II, roi d'Angleterre, petit-fils de Foulques, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, et par conséquent cousin-germain de Baudouin. Ce qui augmentait encore la confiance du patriarche, c'est qu'il avait appris que le prince anglais n'avait reçu l'absolution du pape, au sujet de l'assassinat de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, dont il était soupçonné, qu'à condition de mener lui-même un puissant secours à

la Terre-Sainte. Quoique ce prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès, cependant, comme il y avait donné lieu par des paroles imprudentes, il se soumit à ce genre de pénitence; ainsi, dans un concile tenu à Avranches, en Normandie, le 27 septembre 1172, il avait promis solennellement qu'à Noël prochain il prendrait la croix pour trois ans, et partirait l'été suivant pour Jérusalem, si le pape ne l'en dispensait; et que, dans cette guerre, outre ses propres troupes, il entretiendrait à ses dépens deux cents Templiers au moins pendant un an. Aucune de ces conditions n'avait encore été accomplie depuis près de 13 ans qu'il s'y était engagé.

Le patriarche, qui en était bien instruit, faisait agir tous ses amis pour être envoyé en Europe, d'où il se flattait de revenir avec un puissant secours, et comblé en son particulier de magnifiques présents. Mais le conseil avait de la peine à remettre une négociation si importante à un prélat naturellement emporté, et qui ne connaissait de manières de traiter avec les hommes, que celles de la hauteur. Cependant, comme il eût été dangereux de le refuser, et que d'ailleurs on se flattait que sa dignité donnerait plus de considération à l'ambassade, on accepta ses offres; mais on lui donna pour collègues les deux Grands-Maîtres, capables par leur modération et leur politesse, d'adoucir ce qu'il y avait de dur dans l'humeur du patriarche: outre que les chevaliers des deux Ordres, par leur naissance et par leur valeur, étaient fort considérés dans l'Occident, et

auprès des souverains dont ils étaient nés sujets.

Ces ambassadeurs partirent du port de Jaffa, et arrivèrent heureusement à Brindes. Le pape Luce III, successeur d'Alexandre, et l'empereur Frédéric Ier, étaient alors à Vérone : ils s'y étaient assemblés pour tâcher de donner la paix à l'Italie. Nos ambassadeurs, voulant profiter de cette occasion, se rendirent en diligence à Vérone, et exposèrent à l'un et à l'autre la puissance formidable de Saladin, le malheureux état et la faiblesse du royaume de Jérusalem, et le besoin qu'on avait d'un puissant secours, si on voulait conserver la Terre-Sainte. L'empereur promit des troupes qu'il ne donna point ; et le pape ne put donner que des indulgences et des lettres de recommandation pour les princes chrétiens.

(1185) Ce pontife leur mit entre les mains des lettres très pressantes pour le roi d'Angleterre, qu'il menaça des jugements de Dieu, s'il n'accomplissait la pénitence qu'on lui avait imposée : par d'autres lettres, il sollicita vivement le roi de France à signaler son zèle, à son avénement à la couronne (1), par une entreprise si digne de la piété de ses ancêtres. Nos ambassadeurs, chargés de ces lettres, se disposaient à passer dans les deux royaumes, quand ils furent arrêtés à Vérone par une violente maladie dont le Grand-Maître des Templiers (2) fut attaqué, et qui se

---

(1) Rog. de Hov., p. 628.
(2) Arnaud de Troyes.

termina par sa mort. Les deux ambassadeurs, après lui avoir rendu les derniers devoirs, se mirent en chemin pour la France, et arrivèrent à Paris dans le mois de janvier de l'année 1185. Philippe II régnait alors en France, jeune prince âgé d'environ vingt ans. Les ambassadeurs, après lui avoir remis les lettres du pape, lui exposèrent l'extrême danger où se trouvait la Terre-Sainte de retomber sous la tyrannie des Infidèles ; et, pour l'engager même à se mettre à la tête de ses troupes, ils lui présentèrent les clés de la ville de Jérusalem, de la tour de David et de l'église du Saint-Sépulcre, comme une espèce d'investiture, ou du moins comme les gages du droit de protection qu'il devait acquérir par ses armes. Le roi reçut honorablement le patriarche et le Grand-Maître, et leur donna le baiser de paix (1), dit Rigord : il ordonna en même temps à tous les prélats de son royaume d'exhorter ses sujets à prendre la croix. Il la voulait prendre lui-même; mais le conseil de ce jeune prince, qui n'avait point encore d'enfants, ne jugea pas à propos que dans la conjoncture des guerres continuelles que la France avait à soutenir contre les Anglais et les Flamands, il quittât ses Etats. Le roi se contenta d'assurer les ambassadeurs qu'il entretiendrait à ses dépens (2)

(1) In osculo pacis honorificè recepit, diligentissimè præpositis terræ suæ sivę dispensatoribus præcipiens quòd ubicumque per terram irent, de reditibus regis sufficientes expensas illis ministrarent. *Rigord.*, p. 171.

(2) De consilio principum, strenuos milites cum magnâ

tous ceux qui se croiseraient, et qui prendraient les armes pour un motif aussi saint et aussi pieux.

Le patriarche et le Grand-Maître passèrent ensuite en Angleterre (1), d'où le patriarche, comme nous l'avons dit, espérait tirer de plus puissants secours. Ces ambassadeurs, étant arrivés, rendirent au roi la lettre du pape, et lui représentèrent le besoin que les saints lieux avaient de ses armes, et surtout de sa présence. Henri les reçut avec de grandes démonstrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au-devant d'eux jusqu'à Redingue. Mais comme il était avancé en âge, et que d'ailleurs il avait trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, dévorés d'ambition, et qu'il avait bien de la peine à contenir sous son autorité, un voyage d'aussi long cours que celui de Jérusalem, dans cette conjoncture, ne lui parut convenable ni à sa santé, ni à l'état présent de ses affaires. Cependant, pour amuser les ambassadeurs, il remit la décision de cette entreprise au parlement, qui s'assembla le premier dimanche de carême. On exposa de la part du roi, dans cette assemblée, le désir sincère qu'il avait d'accomplir sa pénitence et de faire le voyage de la Terre-Sainte; mais en même temps on ne dissimula pas sa vieillesse,

---

multitudine peditum armatorum, de propriis reditibus sumptus sufficientes, prout famâ referente didicimus, ministrans, devotè Jerusalem transmisit. *Rigord.*, *ibid.*

(1) Will. Neub., liv. III, c. 12, p. 425. — Roger de Hovenden, in Henric. II.

le mauvais état de sa santé, et même le besoin que l'Angleterre avait de sa présence. Des sujets complaisants devinèrent aisément les intentions du prince, et ne manquèrent pas de s'y conformer; on lui envoya en cérémonie des députés, qui lui représentèrent, de la part de la nation, que par un engagement précédent à la mort de saint Thomas et à son absolution, et par le serment solennel qu'il avait fait le jour qu'il avait pris la couronne, il était plus obligé de rester dans ses Etats, pour les gouverner, que de les abandonner pour aller en personne faire la guerre dans la Palestine; que le parlement cependant était d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent, pour lever des troupes qui partiraient incessamment pour l'Asie; qu'on prêcherait la croisade dans tout le royaume, et que le roi permettrait aux prélats et aux seigneurs qui voudraient prendre la croix, de sortir du royaume pour une si sainte expédition. Le roi fit part de cette résolution aux ambassadeurs; ils lui demandèrent qu'au moins il envoyât un de ses fils à la tête des croisés. Mais il leur répondit qu'alors il ne s'en trouvait aucun en Angleterre, et qu'il ne pouvait les engager en leur absence. Le patriarche, naturellement emporté, lui dit fièrement qu'ils n'avaient pas besoin de son argent, mais d'un chef capable de conduire une armée. Il ajouta mille choses violentes, jusqu'à lui reprocher ses infidélités envers le roi de France, son seigneur, et même l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry; et voyant que Henri rougis-

sait de dépit et de colère : « Voilà ma tête, lui « dit-il, vous pouvez me traiter comme vous avez « fait de mon frère Thomas ; il m'est indifférent « de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie, de « la main des Infidèles : aussi bien êtes-vous plus « méchant que tous les Sarrasins (1). »

Henri, soit modération, soit crainte de se compromettre une seconde fois comme dans l'affaire qui avait abouti au meurtre de saint Thomas, dissimula ces outrages. Mais on ne peut exprimer la douleur et même la confusion du Grand-Maître des Hospitaliers, de se voir associé à un homme aussi violent que le patriarche, et qui, par ses emportements, ruinait tout le fruit qu'on eût dû justement espérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour apaiser le roi, qui parut sacrifier son ressentiment aux intérêts de la religion. Ce prince ramena même dans son vaisseau, jusqu'en Normandie, les deux ambassadeurs de Jérusalem, qui célébrèrent la fête de Pâques à Rouen (2).

On trouve, dans la Chronique de Trivet, que ce prince leur donna de son épargne trois mille marcs d'argent. Un grand nombre d'Anglais, et plusieurs de ses autres sujets des provinces d'en-deçà de la mer, se croisèrent et se joignirent aux Français que Philippe II faisait passer en Orient à ses dé-

---

(1) Fac de me quod de Thomâ fecisti, adeò libenter volo à te occidi in Angliâ, sicut à Sarracenis in Syriâ, quia tu omni Sarraceno pejor es. *Chron. Joan. Brompton, in Henric. II*, 1145.

(2) Spicil., l. VIII, p. 489.

pens. Mais, comme il n'y avait point de prince ni de personne d'une assez grande autorité pour les commander et pour s'en faire obéir, on ne tira pas grand fruit de cet armement; et, par le retour des ambassadeurs, la consternation succéda aux fausses espérances que le patriarche avait données de sa négociation.

On ne fut pas longtemps, à Jérusalem, sans être instruit de la conduite bizarre et emportée qu'il avait tenue à la cour d'Angleterre; tout le pleuple se déchaînait contre lui. On disait hautement que la vraie Croix, qui avait été recouvrée autrefois par un prince appelé Héraclius, serait reperdue sous le pontificat et par la faute d'un patriarche du même nom; tout le monde détestait sa violence, et l'on n'épargnait pas même ses mœurs (1).

(1186) A ces plaintes contre ce prélat succédèrent de tristes préjugés qu'on faisait de l'avenir: le roi mourant, son successeur mineur, un régent ambitieux, sans religion, soupçonné d'aspirer à la couronne et de s'entendre avec les Infidèles; la trève près de finir, l'ennemi puissant et redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent, différents partis, et des divisions, toujours funestes dans une minorité. Dans de si fâcheuses conjonctures, survint la mort du roi; elle fut suivie, sept mois après, de celle du jeune Baudouin V, son neveu et son successeur. Les ennemis

(1) Morin. Sanut., liv. III, part. 6, chap. 24, pag. 147.

du comte de Tripoli publiaient que ce prince avait fait empoisonner le jeune roi, dans la vue de lui succéder, tant par les droits de sa naissance, que par ses propres forces, et le crédit et la puissance de ses partisans.

D'autres rejetaient un si grand crime sur la mère même du jeune Baudouin (1), et on prétend qu'elle avait empoisonné son fils pour régner elle-même, et pour faire régner Guy de Lusignan, son second mari. Ce qui fortifiait ces soupçons, c'est que personne ne sut jamais, ni la maladie du jeune prince, ni le moment de sa mort; que cette princesse, après s'être assurée du patriarche, du Grand-Maître des Templiers (2) et du marquis de Montferrat, fit environner le palais de troupes; que ce Grand-Maître, qui avait en dépôt la couronne et tous les ornements royaux, gagné par des sommes considérables qu'on lui donna, les lui avait remis sans la participation des grands de l'Etat, et que le même jour qu'on déclara la mort du jeune roi, la reine, sa mère, et Guy de Lusignan, s'étaient fait proclamer roi et reine de Jérusalem.

Les créatures du comte de Tripoli, qui méprisaient Lusignan, s'opposèrent hautement à cette proclamation; et même Geoffroy de Lusignan, prince d'une force de corps et d'une valeur extraordinaire, mais qui n'était pas prévenu en fa-

---

(1) Herold contin. Will. Tyr., l. 1, c. 3.

(2) Gérard de Ridefort.

veur du courage de Guy, ayant appris son élévation sur le trône de la Palestine, ne put s'empêcher de dire, d'une manière, à la vérité, peu chrétienne : « Ceux qui ont fait roi mon frère, « m'auraient fait Dieu, s'ils m'eussent connu. » La plupart des grands de ce royaume se plaignaient de ce que le Grand-Maître des Templiers, dépositaire et gardien de la couronne royale, l'avait remise, sans leur participation, à la reine, et surtout à Guy de Lusignan, qui n'y avait aucun droit. Ces seigneurs, les premiers de l'Etat, représentaient au peuple que, dans la situation où se trouvaient les affaires de la Terre-Sainte, on avait besoin pour roi d'un prince qui fût capitaine, et qui eût l'estime et la confiance des gens de guerre; et ils prétendaient même que la couronne ne pouvait tomber que sur les mâles de la maison royale ; ce qui donnait une exclusion entière aux deux princesses, sœurs du jeune Baudouin. De si hautes prétentions partageaient tous les Chrétiens de la Palestine : on leva des troupes de part et d'autre, et on était près d'en venir aux mains; mais heureusement l'affaire se tourna en négociations.

Le comte de Tripoli, qui faisait agir secrètement la cabale opposée à la cour, fit dire, par les principaux seigneurs de son parti, à la princesse Sibylle, qu'ils consentiraient volontiers à lui mettre la couronne sur la tête; mais, que si elle voulait un roi pour mari, ils exigeaient qu'elle répudiât Lusignan, et qu'ensuite elle fît choix, pour partager son trône, d'un prince capable de

commander les armées et de défendre l'Etat.

La princesse, qui était habile, consentit à ces propositions; mais elle exigea, de son côté, que les grands s'engageassent, par un serment solennel, à reconnaître pour leur souverain celui qu'elle désignerait pour son mari. Les serments furent faits d'autant plus facilement, que, quoique le régent fût actuellement marié, ses partisans se flattaient, à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la princesse ne pourrait jamais tomber que sur ce prince. Le patriarche, que la reine avait gagné, prononça sur-le-champ la sentence du divorce entre elle et Lusignan. L'histoire ne dit point de quels prétextes on se servit; mais, après que le divorce eut été déclaré, et la princesse reconnue pour reine, on la conduisit dans l'église du Saint-Sépulcre, où elle reçut solennellement la couronne des mains du patriarche. Elle la tira aussitôt de dessus sa tête, et, la portant sur celle de Guy de Lusignan, l'embrassa comme son mari, le salua comme roi; se tournant ensuite vers les grands, étonnés de cette démarche : « Il n'appartient point aux hommes, « leur dit-elle fièrement, de séparer ce que Dieu « a uni (1). » Le Grand-Maître des Templiers, qui entrait dans cette intrigue, l'appuya de tout son

---

(1) Præfata regina accepit coronam regiam in manibus suis, et posuit eam super caput Guidonis de Lusignan, mariti sui, dicens : Ego eligo te in regem et dominum meum, et terræ hierosolymitanæ, quia quod Deus conjunxit, homo separare non debet. *Roger. de Hoved.*, p. 634.

crédit. Les grands se virent, à la fin, réduits à souscrire à un choix qu'ils n'avaient pu empêcher; et le peuple, toujours avide de cérémonies, contre son ordinaire, vit cette dernière avec plus d'étonnement que de joie.

Il n'y eut que le comte de Tripoli qui regarda le choix de la reine comme une injustice qu'elle lui faisait. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita : il jura la perte de son rival, et même celle des Templiers, qui avaient eu beaucoup de part à son élévation; et il ne se soucia pas de périr, pourvu qu'il pût entraîner tous ses ennemis sous ses propres ruines.

Plein de cet esprit de vengeance, et, dans la résolution de sacrifier tout à son ressentiment, il se retira brusquement dans ses Etats. Saladin, aussi habile politique que grand capitaine, n'eut pas plus tôt appris son mécontentement, qu'il lui envoya secrètement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet envoyé lui représenta, avec une franchise apparente, qu'il n'était pas de l'intérêt de son maître de souffrir un royaume chrétien et indépendant au milieu de tant d'Etats qui composaient son empire; mais que, s'il voulait se faire mahométan et son feudataire, il s'engageait à le placer sur le trône de Jérusalem, et, pour l'y maintenir, d'immoler à sa sûreté les Templiers, leurs ennemis communs.

Raimond, aveuglé par sa passion, consentit à tout : on prétend même que, dès lors, il se fit circoncire. Mais, pour mieux faire réussir leurs desseins, il convint, avec cet envoyé, qu'il ne ferait

éclater son changement de religion qu'après qu'il serait monté sur le trône, et que, pour pouvoir perdre plus sûrement le nouveau roi, il se réconcilierait avec lui.

Le perfide comte, dans cette vue, se rendit à Jérusalem; des amis communs, qu'il fit agir, et qui n'avaient pour objet que d'éteindre la division, intervinrent de bonne foi dans cet accommodement. La paix se fit: Raimond reconnut Lusignan pour souverain; et ce comte, si capable, par sa valeur, de défendre les saints lieux, n'eut point de honte d'ajouter la trahison à l'apostasie.

Saladin, de concert avec lui, entra aussitôt dans la Palestine à la tête d'une puissante armée: son dessein était de faire le siége d'Acre, la ville de tout le royaume la plus forte et la plus riche. On comptait dans son armée près de cinquante mille chevaux, sans l'infanterie; et la plupart de ces troupes étaient composées des anciens habitants du pays, ou de leurs enfants, que les rois de Jérusalem, depuis la conquête de Godefroy de Bouillon, en avaient chassés. Tous revenaient à la suite de Saladin, dans l'espérance d'une prochaine conquête, et de rentrer dans l'héritage de leurs pères.

(1197) Le sultan, favorisé secrètement par le comte de Tripoli, ne trouva point d'obstacle à sa marche, et venait pour former le siége de la ville d'Acre. Le roi en avait confié la défense aux deux Grands-Maîtres, qui s'avancèrent au-devant de l'ennemi avec un grand nombre d'Hospitaliers et de Templiers: l'Etat n'avait point de ressource plus

assurée (1). Les deux Grands-Maîtres, ayant fait prendre les armes à la garnison et à tous les habitants, sortirent de la place pendant la nuit. Les Chrétiens, tenant d'une main leur épée, et du feu dans l'autre, surprennent les Infidèles, entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu partout. La terreur et la consternation se répandent dans l'armée ennemie; mais le jour, qui commença à paraître, et la présence de Saladin, les rassura : chaque corps se rangea sous ses enseignes; on en vint à un combat réglé, et on chercha à envelopper les Chrétiens.

Quoique les Infidèles fussent supérieurs en nombre, les religieux militaires, qui n'avaient jamais compté leurs ennemis, sont fermes, poussent l'ennemi qui se trouve devant eux, s'attachent au corps même que Saladin avait rallié : tout combat, tout se mêle; des ruisseaux de sang coulent de tous côtés; point de quartier ni de prisonniers : une fureur égale animait les soldats de chaque parti. Si Saladin, dans cette action, fit voir autant de conduite que de courage, les deux Grands-Maîtres, de leur côté, soutenus de leurs braves chevaliers, firent des prodiges de valeur. Le Grand-Maître Desmoulins, à la tête des Hospitaliers, perça plusieurs fois les escadrons ennemis; rien ne tenait devant lui. Le comte de Tri-

(1) Contin. Will. Tyr., liv. 1, chap. 5.

poli, qu'on prétend qui se trouva masqué dans cette occasion, et qui combattait en faveur des Infidèles, pour se défaire d'un guerrier si redoutable, tua son cheval, qui, en tombant, se renversa sur le Grand-Maître; et le poids de ses armes l'empêchant de se relever, les Infidèles le percèrent de mille coups après sa mort, soit qu'ils voulussent venger celle de leurs compagnons, soit qu'ils craignissent encore qu'un si grand capitaine ne se relevât. Plusieurs Hospitaliers se firent tuer généreusement sur le corps de leur chef, en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares (1). Le combat cessa par l'épuisement des deux partis; et il n'y eut que la retraite de Saladin qui fit présumer que la plus grande perte était tombée de son côté (2).

Les Hospitaliers (3) cherchèrent sur le champ de bataille le corps de leur Grand-Maître, pour lui rendre les derniers devoirs. Après bien des soins, on le trouva enfin sous un tas de Turcomans et de Sarrasins, qui avaient passé par le tranchant de son cimeterre, ou que les chevaliers, après sa mort, avaient immolés à leur ressentiment. Il fut porté dans Acre, et les funérailles de ce grand homme y furent célébrées par les larmes de ses

(1) Eodem die, videlicet calendas maii, sexaginta Fratres Templi et summus Magister domûs Hospitalis, cum pluribus domûs suæ Fratribus interfecti sunt. *Roger. de Hoveden in Henric. II.*

(2) Chronique de Nangis.

(3) Contin. Will. Tyr., l. 1, c. 5.

confrères, et par l'affliction générale de tous les habitants.

(1187) On procéda ensuite à l'élection de son successeur. Comme l'ennemi était au milieu du royaume, et qu'on était à la veille d'une nouvelle bataille, les Hospitaliers comprirent qu'ils avaient plus besoin que jamais d'un capitaine et d'un habile guerrier pour les commander. Le choix, dans cette conjoncture, tomba sur Frère *Garnier*, natif de Napoli de Syrie, Grand-Prieur d'Angleterre et Turcopolier de l'Ordre, titres inséparables : ce qui fait voir qu'en ce temps-là les dignités n'étaient point encore attachées, comme elles le sont à présent, aux différentes langues ou nations dont l'Ordre est composé.

Les Turcopoles, d'où a été formé le nom de *Turcopolier*, étaient anciennement, au rapport de Guillaume de Tyr (1), des compagnies de chevau-légers. L'origine de ce terme venait des Turcomans, qui appelaient en général *Turcopoles* les enfants nés d'une mère grecque et d'un père turcoman, et qui étaient destinés à la milice. Ce fut depuis un titre de dignité militaire dans le royaume de Chypre, d'où il était passé dans l'Ordre de Saint-Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servaient que pour désigner le colonel-général de l'infanterie. Frère Garnier avait résidé quelque

---

(1) Will. Tyr., liv. II, ch. 7; liv. XIX, ch. 24; liv. XXII, ch. 5. — Assises du royaume de Jérusalem, p. 458. — Histoire de l'île de Chypre, par Etienne de Lusignan. — Albert. Acad., liv. V, ch. 3.

temps en Angleterre, en qualité de Bailli et de Turcopolier de l'Ordre. Pendant ce temps-là, le roi Henri II, ayant chassé de la fameuse abbaye de Bulkand des chanoines réguliers qui vivaient trop licencieusement, donna ce monastère à l'Ordre, et Frère Garnier y mit des Hospitaliers de Saint-Jean. Ce Grand-Bailli était repassé depuis dans la Palestine, pour partager les périls et la gloire de ses confrères; et sa valeur et ses vertus lui procurèrent la dignité de Grand-Maître, après la mort de Frère Roger Desmoulins.

Ses premiers soins furent de rappeler auprès de lui la plupart des religieux qui étaient dispersés en différentes places, et il reçut même dans l'Ordre plusieurs novices, pour remplacer ceux qu'on avait perdus dans la dernière occasion, et pour se mettre en état de s'opposer avec succès aux armes de Saladin.

Ce prince, de concert avec le comte de Tripoli, et pour mieux cacher son intelligence, assiégea Tibériade, qui appartenait au comte, du chef d'Eschine, sa femme, qui y faisait son séjour ordinaire. La ville fut d'abord emportée, et la comtesse, qui ignorait la trahison de son mari, se réfugia dans le château, qui était plus fortifié. Le traître Raimond, comme s'il eût eu beaucoup d'inquiétude du succès de ce siége, crie au secours, appelle tous ses amis auprès de lui, et représente au roi de quelle importance était la conservation de cette place, qui de ce côté-là couvrait toute la frontière. On résolut aussitôt d'y jeter du secours à quelque prix que ce fût. Le roi se disposa à mar-

cher lui-même à la tête de ce qu'il avait de troupes sur pied ; mais le comte, qui voulait livrer tout à la fois à Saladin toutes les forces de l'Etat, remontre au roi, qu'avec une armée aussi inférieure à celle du soudan, il allait s'exposer à une déroute certaine ; que Saladin avait au moins quatre-vingt mille chevaux sans son infanterie, et que, pour résister à une puissance si formidable, il fallait tirer toutes les garnisons des places, et même faire marcher tous les habitants capables de porter les armes, afin de grossir l'armée, et d'avoir moins à craindre du grand nombre des Infidèles.

Guy de Lusignan, qui n'était ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conseils d'un ennemi réconcilié. On dégarnit toutes les places de leurs garnisons et même des habitants, et il n'y resta que des vieillards, des femmes et des enfants. Toute la fortune de l'Etat était réunie dans cette multitude confuse de soldats, de bourgeois et de paysans armés bizarrement, dont la plupart marchaient sans ordre, et qui n'avaient que l'emportement du courage.

A l'approche des Chrétiens, Saladin sortit de ses lignes; on fut bientôt en présence : le combat dura trois jours et fut très sanglant. Guy de Lusignan, par l'avis du comte de Tripoli, avait placé son camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvait être forcé ; mais le perfide comte lui avait caché que, de cet endroit, les soldats ne pourraient aller à l'eau qu'à travers l'armée des Infidèles. Un besoin si pressant se fit

bientôt sentir ; la nécessité obligea, dès le lendemain, de marcher aux ennemis pour s'ouvrir un passage à la rivière. Les Templiers (1), qui avaient la pointe, descendirent les premiers dans la plaine, et chargèrent les Infidèles avec leur valeur ordinaire ; ils poussèrent d'abord tout ce qui se présenta devant eux ; jamais ces braves guerriers n'avaient fait paraître tant de courage et tant d'intrépidité. Ils percent et ils enfoncent les premiers escadrons des Infidèles ; mais le comte de Tripoli, qui commandait le corps qui les devait soutenir, au lieu de suivre le chemin de la victoire, que ces généreux soldats de Jésus-Christ lui avaient frayé, les abandonne et s'enfuit, de concert avec Saladin, qui le laisse échapper. Les Templiers, demeurés seuls dans la plaine, furent accablés par la multitude des ennemis, et tous furent tués ou demeurèrent prisonniers ; le reste de l'armée se retira dans son camp et dans les rochers où le traître comte de Tripoli les avait

(1) Templarii robustissimo in hostem impetu procurrentes, primarum hostium turmarum densitatem ruperunt, et earum vel stragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demùm nostrorum nefanda proditio et nefaria cum hoste collusio claruit; comes enim Tripolitanus, cæterique optimates, cum turmis suis, spretâ dispositione regiâ, præclaram illam Templi militiam, hostes fortiter proterentem, dum non sequerentur, periclitari fecêre; atque ita Templarii confertissimis hostium cuneis, nullo sequente, immersi, illicò vel victima, vel præda fuêre. *Will. Neubr.*, l. III, p. 430.

engagés. La fuite de ce prince, dont on estimait la capacité et la valeur, fit croire aux Chrétiens que l'affaire était désespérée; et, pendant les chaleurs du mois de juillet, on passa la nuit dans ces rochers et sans eau.

Saladin, pour augmenter la chaleur de la saison, fit mettre le feu dans les bois qui étaient sur la montagne, et qui environnaient le camp des Chrétiens; le soldat, à demi mort de soif et de lassitude, couché contre terre, attendait l'ennemi avec indifférence, et ne croyait pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin, averti par des transfuges qu'il n'y avait plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque et ne trouve qu'une faible résistance: ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman et le Sarrasin ne donnent point de quartier : des ruisseaux de sang coulent entre ces rochers; tout périt ou demeure prisonnier; le roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, et un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de Saint-Jean et du Temple tombent dans les fers des Infidèles. Les Turcs prirent même la vraie Croix, qu'on portait ordinairement dans les combats. Le Grand-Maître des Hospitaliers, après avoir fait des prodiges de valeur, se sauva tout percé de coups, et s'ouvrit un passage l'épée à la main au travers des escadrons ennemis; il gagna Ascalon, où il mourut le lendemain, de ses blessures.

Saladin, qui, par l'extinction des Ordres militaires, se flattait de se rendre maître plus facile-

ment de la Terre-Sainte (1), fit dire aux Hospitaliers et aux Templiers prisonniers de guerre, qu'ils ne pouvaient éviter la mort que par le changement de religion et en renonçant à Jésus-Christ; mais ces intrépides guerriers se présentèrent avec joie au supplice. Tous furent égorgés (2) par ces barbares, et la constance avec laquelle ils recevaient la mort ranimant la foi des simples soldats, il y en eut plusieurs, quoique séculiers, qui, par une innocente supercherie, criaient à haute voix qu'ils étaient Templiers; et, comme s'ils eussent craint de manquer de bourreaux, on les voyait se presser à l'envi l'un de l'autre, pour passer les premiers sous le glaive des Infidèles.

Le sultan fit ensuite amener dans sa tente le roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, et les autres seigneurs prisonniers, qui n'espéraient pas un sort plus heureux. Saladin, pour rassurer le roi, le fit asseoir auprès de lui; et, voyant ce malheureux prince à demi mort de soif et de lassitude, il lui fit présenter une liqueur agréable et rafraîchie dans la neige. Le roi, après en avoir bu, donna la tasse à Renaud: mais le

---

(1) Will. Neub., liv. III, pag. 42. — Roger de Hoveden, pag. 637. — Herold. contin. belli sacr., l. 1, 7, p. 14.

(2) Milites Templi et Hospitalis quos in campo non voraverat gladius, ab aliis segregatè captivis Saladinus coram se decollari præcepit. *Roger de Hov.*, p. 637.— Quotquot Templarii et Hospitalarii inveniuntur, protinùs decollantur. *Will. de Nangis ad ann.* 1187.

sultan s'y opposa, et fit dire au roi par son interprète : « C'est pour toi que j'ai fait venir à boire, « et non pour ce méchant homme, qui ne doit « jamais espérer de quartier. » Pour entendre le sens de ces paroles, il faut savoir que, parmi ces Infidèles, le droit d'hospitalité était inviolable, et que ces barbares ne faisaient jamais mourir leurs prisonniers, quand une fois ils leur avaient présenté de leur main à boire ou à manger.

Ce fut par cette raison que Saladin empêcha Renaud de boire après le roi. Il lui fit de sanglants reproches des trèves qu'il avait violées, de ses brigandages, de son inhumanité envers des prisonniers qu'il avait pris plutôt, lui dit-il, comme un voleur, que selon les lois de la guerre ; et surtout il lui fit le plus grand de tous les crimes, selon les principes de sa religion, du dessein qu'il avait formé de surprendre et de piller la Mecque ou Médine. « Il faut donc, pour réparation de tant « d'outrages, » continue le sultan en haussant la « voix, « ou que tu renonces tout à l'heure à Jésus-« Christ, ou que tu meures pour venger notre « saint prophète. » Renaud, fier et intrépide jusque sous l'épée ennemie, lui répondit qu'un chrétien ne savait ce que c'était que de racheter sa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin, transporté de colère, tira son cimeterre, lui abattit la tête, et fit de ce seigneur un martyr qui, par une telle mort, expia ce qu'il y avait eu de moins équitable dans la manière dont il avait fait la guerre. Le sultan, aux instantes prières du roi, laissa la vie au Grand-Maître des Templiers, qu'il

envoya à Damas avec ce prince et les autres prisonniers, dont il espérait tirer une grosse rançon.

L'Etat de Jérusalem était dans une affreuse désolation : il n'y avait ni troupes, ni chef pour les commander. Les habitants même manquaient dans les villes ; les deux Ordres militaires avaient perdu la plupart de leurs religieux, et, des deux Grands-Maîtres, celui des Hospitaliers venait de mourir des blessures qu'il avait reçues dans la bataille, et le Grand-Maître du Temple était prisonnier à Damas.

Dans une si triste situation, ce qui restait d'Hospitaliers s'assemblèrent pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand-Maître. On pouvait dire alors de cette grande place, ce que saint Paul disait de l'épiscopat, par rapport aux peines et aux persécutions qui y étaient attachées dans les premiers siècles de l'Eglise : que c'était une œuvre méritoire de désirer cette éminente dignité. En effet, il fallut faire une espèce de violence à Frère *Ermengard Daps*, pour l'obliger, dans une si fâcheuse conjoncture, à se charger du gouvernement. Cet Ordre, auparavant si puissant et si redoutable aux Infidèles, venait d'être presque éteint par le grand nombre de chevaliers qui avaient péri dans les dernières batailles ; et le peu qui avaient échappé à la fureur de Saladin se voyaient à la veille d'éprouver le même sort, sans que le Grand-Maître pût envisager d'autre ressource, pour lui et pour ses confrères, qu'une mort certaine, au défaut de la victoire.

Saladin, pour profiter de la consternation pu-

blique, suivait rapidement sa fortune. La plupart des places du royaume lui ouvrirent leurs portes; la ville de Saint-Jean-d'Acre, destituée des religieux militaires, ne tint que deux jours; et, de tant de conquêtes, il ne resta aux Chrétiens que les villes de Jérusalem, de Tyr, d'Ascalon, de Tripoli et d'Antioche; encore, de ces deux dernières places, l'une ne relevait point de la couronne de Jérusalem, et l'autre n'en était que feudataire.

Pour mieux faire connaître l'état déplorable de ce royaume, il ne sera pas inutile de rapporter ici la lettre circulaire (1) qu'un Templier, triste témoin de cette funeste révolution, écrivit à ses confrères d'Occident, après la bataille de Tibériade :

« Frère Thierry, *Grand-Précepteur, le très*
« *pauvre couvent et l'Ordre entier, mais presque*
« *anéanti, à tous les Précepteurs et à tous nos Frè-*
« *res du Temple :* Salut *en celui auquel nous adres-*
« *sons nos soupirs, et que le soleil et la lune adorent.*

« Nous ne pouvons, nos très chers Frères, vous
« exprimer par ces caractères, ni même par des
« larmes de sang, tous les malheurs que nos pé-
« chés ont attirés sur nos têtes. Les Turcomans,
« cette nation barbare, ayant couvert la surface
« de la terre, nous nous avançâmes pour dégager
« le château de Tibériade que ces Infidèles assié-
« geaient : on en vint bientôt aux mains; mais

(1) Roger de Hoved., p. 637.

« les ennemis nous ayant poussés vers des rochers « et des montagnes escarpées, nos troupes ont « été taillées en pièces : trente mille hommes ont « péri dans cette funeste journée; le roi est pris; « et, ce qui est encore plus déplorable, le bois « précieux de la vraie Croix est tombé en la puis- « sance des Infidèles. Saladin, pour couronner sa « victoire, a fait couper la tête à deux cent « trente de nos Frères qui avaient été pris dans « la bataille, sans compter soixante autres que « nous avions perdus dans le combat précédent. « Ce chef des barbares est maître aujourd'hui des « principales villes du royaume; il ne reste à la « chrétienté que Jérusalem, Ascalon, Tyr et Be- « rite, dont même les garnisons et les principaux « habitants sont péris dans la bataille de Tibé- « riade; en sorte qu'il est impossible, sans le se- « cours du ciel et le vôtre, de conserver ces « places, etc. »

Mais ce secours était trop éloigné, et il n'y avait pas d'apparence qu'il arrivât à temps pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce conquérant, après s'être rendu maître de Saint-Jean-d'Acre, de Jaffa, de Naplouse, de Sébaste, de Nazareth, de Séfurier, de Césarée, de Sidon et de Berite, marcha droit à la capitale et assiégea Jérusalem, qui était le principal objet de son entreprise. La reine s'y était enfermée; mais la ville n'avait point d'autres défenseurs que ses habitants, dont même les principaux, grecs de religion, étaient ennemis secrets des latins. Saladin, qui n'ignorait pas leur disposition, et qui se croyait

déjà maître de la place, refusa toute composition à la reine. Cette princesse, après une légère résistance, avait demandé à capituler : Saladin lui fit dire qu'il voulait entrer dans la place l'épée à la main, pour venger, disait-il, le sang de tant de musulmans massacrés par les chrétiens du temps de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponse fit résoudre les chrétiens latins à s'ensevelir sous les ruines de la place : hommes, femmes et enfants, tout prit les armes; et, le désespoir leur tenant lieu de valeur, ils soutinrent les attaques des Infidèles avec un courage si déterminé, que le sultan, soit qu'il craignît quelque révolution, ou du moins que la longueur du siége ne retardât les autres conquêtes qu'il projetait, consentit à la fin à entrer en négociations, et le traité fut signé de part et d'autre, le quatorzième jour du siége. Il fut dit par la capitulation, que la reine rendrait la ville en l'état où elle était et sans rien démolir; que la noblesse et les gens de guerre sortiraient en armes et avec escorte, pour être conduits à Tyr, ou en telle autre ville qu'ils voudraient; qu'à l'égard des habitants, les grecs naturels pourraient y rester; mais que tous les habitants latins d'origine seraient obligés d'en sortir; et que; pour marque qu'il était maître de leur vie et de leur liberté, il voulait qu'ils la rachetassent, les hommes en payant dix écus d'or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant, et que tous ceux qui ne pourraient pas se racheter demeureraient esclaves du vainqueur.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce

funeste traité, on n'entendit dans Jérusalem que les gémissements, les pleurs et les cris de ces malheureux habitants qui déploraient leur sort, et la nécessité où ils étaient de livrer eux-mêmes aux Infidèles la sainte Cité. Hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux, tous se prosternaient devant le saint Sépulcre, qu'ils arrosaient de leurs larmes, qu'ils baisaient, et dont ils ne pouvaient se détacher. Enfin, le jour parut, et le triste moment arriva où il fallut ouvrir les portes aux victorieux. Les Infidèles s'en emparèrent; Saladin, environné de ses principaux officiers, différa son entrée jusqu'à ce que tous les chrétiens latins fussent sortis. Les mères, chargées de leurs petits enfants qui n'étaient pas encore en état de marcher, parurent les premières; d'autres en conduisaient par la main qui étaient un peu plus forts; les hommes portaient des vivres et les petits meubles nécessaires à leurs familles; la reine, escortée de ce qui lui était resté de gens de guerre, venait après ce peuple, accompagnée de deux petites princesses ses filles, du patriarche, de son clergé, et suivie de ce qu'il y avait de personnes de considération de l'un et de l'autre sexe. Saladin, voyant la reine approcher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de respect; et, pour la consoler, lui fit espérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au roi son mari. Des dames chrétiennes, qui étaient à la suite de la reine, et dont les maris, depuis le commencement de la guerre, étaient tombés dans les fers de Saladin, passant devant ce prince,

et sentant à sa vue renaître leur affliction, poussèrent de grands cris, et, en forme de suppliantes, lui tendaient les mains. Ce prince leur ayant fait demander ce qu'elles souhaitaient de lui, une de ces dames s'approchant, lui répondit : « Nous « avons tout perdu, seigneur, mais d'une seule « parole vous pouvez adoucir notre juste dou- « leur : rendez-nous nos pères, nos frères et nos « maris qui, par le sort de la guerre, sont vos « prisonniers, et nous vous abandonnons tout le « reste. Avec de si chers gages, nous ne pouvons « être tout-à-fait malheureuses; ils auront soin « de nous, et le Dieu que nous adorons, et qui « nourrit jusqu'aux oiseaux du ciel, nourrira nos « enfants. »

Saladin, qui n'avait rien de barbare que sa naissance, touché des larmes de ces dames qui s'étaient prosternées à ses pieds, après les avoir fait relever, leur fit rendre tous les prisonniers qu'elles réclamaient. Il ajouta même à cette grâce des présents qu'il leur fit; et, ce qui marquait dans ce prince un grand fonds d'humanité, c'est qu'après son entrée dans Jérusalem, ayant entendu parler du soin que les Hospitaliers prenaient des malades et des blessés, il consentit que ces chevaliers, quoique ennemis de sa religion, restassent dans la ville encore un an, et jusqu'à l'entière guérison des malades.

C'est ainsi que Jérusalem, quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avaient faite les premiers Croisés, retomba sous la puissance des Infidèles. Saladin, avant que d'entrer dans Jérusalem,

fit casser et fondre les cloches, et laver l'église patriarchale avec de l'eau rose. Cette église avait été construite d'abord sur les anciennes ruines du temple de Salomon, par le calife Omar, qui, après avoir pris la ville de Jérusalem, en 636, en avait fait la principale mosquée. Cette mosquée, appelée par les Infidèles *Alaxa*, fut changée en église, à la conquête de Godefroy de Bouillon; une fausse tradition avait fait croire aux pèlerins que c'était le temple même de Salomon, ruiné par les Romains, et rebâti depuis par les Chrétiens.

Saladin étant maître de cette ville, la reine, avec les princesses ses filles, se retira à Ascalon; les habitants de Jérusalem se dispersèrent en différents endroits de l'Asie et de l'Europe; les uns se réfugièrent à Tripoli, d'autres gagnèrent Antioche, et un grand nombre, désespérant de voir jamais rétablir le royaume de Jérusalem, passèrent jusqu'en Sicile et en Italie. On prétend que ce fut en ce temps-là que les religieuses Hospitalières de Saint-Jean, fuyant le tumulte des armes, se retirèrent en Europe, avec la permission du Grand-Maître; elles y firent depuis des établissements considérables, comme nous le verrons dans la suite.

Thierry, Grand-Précepteur des Templiers, dans une lettre qu'il écrivit à Henri, roi d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution; et comme ces pièces originales sont d'une grande autorité pour l'histoire, nous avons cru que les lecteurs ne seraient pas fâchés de trouver ici une lettre pleine de tristes circonstances de ces grands événements.

« Sachez, grand roi, lui dit ce Templier, que « Saladin s'est rendu maître de la ville de Jérusa-« lem et de la tour de David; les Chrétiens syriens « n'ont la garde du saint Sépulcre que jusqu'au « quatrième jour après la fête de Saint-Michel « prochain; il est permis aux Frères Hospitaliers « de rester encore un an dans leur maison, pour « prendre soin des malades. Les chevaliers de cet « Ordre qui sont dans le château de Beauvoir, « se distinguent tous les jours par différentes en-« treprises qu'ils font contre les Sarrasins; ils « viennent d'enlever deux caravanes aux Infi-« dèles (1), et ils ont trouvé, dans la première, « les armes et les munitions de guerre que les « Turcomans transportaient de la forteresse de « la Fère, après avoir détruit cette place. Carac, « voisin de Mont-Réal, le Mon t-Réal, Saphet-du-« Temple, un autre Carac, et Margat, qui ap-« partiennent aux Hospitaliers, Castel-Blanc, « Tripoli et Antioche se maintiennent encore « contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait « abattre la grande croix qui était posée sur le « dôme de l'église bâtie à la place du temple de « Salomon, et pendant deux jours on l'a traînée « ignominieusement dans les rues, foulée aux « pieds et couverte de boue. Par une espèce de « purification, on a lavé d'eau rose, par dedans « et par dehors, cette église, pour servir ensuite « de mosquée, et on y a proclamé à haute voix

---

(1) Roger. de Hoved., p. 645.

« la loi de Mahomet. Les Turcs, depuis la Saint-« Martin, tiennent Tyr assiégé; un grand nom-« bre de machines ne cessent jour et nuit d'y jeter « de gros quartiers de pierres. Le jeune Conrad, « fils du marquis de Montferrat, qui s'est enfermé « dans cette place, la défend avec beaucoup de « courage, soutenu du secours des chevaliers de « Saint-Jean et des Templiers. La veille de Saint-« Sylvestre, dix-sept galères chrétiennes, mon-« tées par ces braves religieux, sortirent du port « avec dix autres vaisseaux siciliens, commandés « par le général Margarit, catalan de nation, et « attaquèrent la flotte de Saladin presque sous « ses yeux. Les Infidèles furent défaits; le grand-« amiral d'Alexandrie et huit émirs furent faits « prisonniers; on leur prit onze vaisseaux; il y « en eut un grand nombre qui échouèrent à la « côte, et, de peur qu'ils ne tombassent entre les « mains des Chrétiens, Saladin y fit mettre le feu, « et les réduisit en cendres. Ce prince parut le « lendemain dans son camp, monté sur le plus « beau de ses chevaux, auquel, par un aveu pu-« blic de sa défaite et de sa douleur, il avait fait « couper la queue et les oreilles. »

Pour l'intelligence de ce qui se passa au siége de Tyr, il faut savoir que Saladin, après la conquête de Jérusalem, assiégea Ascalon, que la reine lui rendit pour la liberté du roi son mari, celle du Grand-Maître des Templiers et de quinze autres seigneurs; et, par ce traité, Guy de Lusignan renonça solennellement au titre de roi de Jérusalem. Ce prince, avec la reine sa femme, se re-

tira ensuite dans un château proche de la mer, où ils étaient plutôt cachés qu'en état de se défendre. Saladin, sans s'embarrasser d'un ennemi qu'il méprisait, partit d'Ascalon pour faire le siége de Tyr, ancienne et fameuse ville de Phénicie, si célèbre dans l'Histoire-Sainte par son roi Hiram, l'ami de Salomon, et renommée par le siége qu'y mit Alexandre-le-Grand, auquel elle résista sept mois entiers, et dont ce prince ne se serait pas même rendu maître, s'il n'eût joint l'île, dans laquelle elle était située, à la terre-ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui en faisait une île.

Les habitants de Tyr, moins courageux que leurs ancêtres, à l'approche de Saladin, et redoutant les malheurs d'une place emportée d'assaut, se disposaient à aller au-devant du victorieux, et à lui porter les clés de leur ville, lorsque le jeune Conrad, dernier des enfants du marquis de Montferrat, que le désir de contribuer à la liberté de son père, prisonnier de Saladin, avait conduit à la Terre-Sainte, les exhorta à se défendre courageusement, et leur offrit ses services; mais il ajouta qu'il ne voulait point répandre son sang pour un prince aussi lâche que Guy de Lusignan, et qu'il prétendait, s'il était assez heureux, comme il l'espérait, pour conserver cette place, qu'ils s'engageassent par un traité solennel à le reconnaître pour leur seigneur. Les habitants de Tyr, abandonnés de leur souverain, et rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrad appela à son secours un grand nombre de

chevaliers de Saint-Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens; ils en firent des soldats tous animés de leur esprit et de leur courage; les femmes mêmes, ou tiraient des flèches sur les assiégeants, ou portaient des vivres à leurs maris qui couchaient sur les remparts. Jamais, depuis le siége qu'Alexandre-le-Grand avait mis devant cette place, il ne s'y était fait une si belle défense. Saladin, rebuté de la longueur d'un siége qui arrêtait le progrès de ses armes, résolut de se retirer; mais avant de décamper, il fit conduire devant les murailles le père du marquis, qu'il avait fait prisonnier à la bataille de Tibériade; en même temps un héraut ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrad qu'on allait à l'instant couper la tête à son père, s'il ne faisait ouvrir les portes de Tyr au sultan.

Le jeune prince se voyait partagé entre deux devoirs qui lui paraissaient également indispensables : il était question, ou de sauver la vie à son père, ou d'abandonner des chrétiens auxquels il avait donné sa foi. Pour se tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui allait jusqu'à l'indifférence : « Va, répondit-il au héraut, « dire à ton maître, de ma part, qu'il ne peut « faire mourir un prisonnier de guerre, qui s'est « rendu sur sa parole, sans se déshonorer, et « que, pour moi, je me tiendrai très heureux « d'avoir eu pour père un martyr de Jésus-« Christ. »

Aussitôt on recommença, du côté de la ville, à tirer tout de nouveau; mais les soldats avaient

des ordres secrets, en tirant leurs flèches, d'éviter l'endroit où le vieux marquis, chargé de chaînes, était exposé. Le sultan, qui n'avait point de raison particulière pour faire périr ce prince, et dont il espérait une grosse rançon, le renvoya dans sa prison et leva le siége. Il ne fut pas plus tôt éloigné, que le roi de Jérusalem sortit de sa retraite, dans l'espérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Montferrat. Il se présenta devant la place, où il prétendait entrer comme souverain, mais il en trouva les portes fermées : les habitants lui crièrent qu'ils étaient bien surpris que, pendant le siége, il eût oublié ce qu'il devait à ses sujets; qu'il venait un peu trop tard; qu'un autre plus hardi que lui avait pris sa place et acquis la seigneurie de Tyr, par le plus juste de tous les titres, puisqu'il l'avait défendue, au péril de sa vie, contre les Infidèles. Il fallut que Guy de Lusignan se retirât; mais ces prétentions réciproques firent naître une espèce de guerre civile entre ces deux princes. Le Grand-Maître des Templiers; soit qu'il trouvât la cause du roi la plus juste, ou, que pendant leur prison commune, il se fût formé entre eux des liaisons particulières, se déclara ouvertement contre le marquis de Montferrat. Non-seulement il le traitait d'usurpateur, mais il empêchait même qu'il ne fît entrer des secours de vivres et de munitions dans sa place; et, au préjudice des affaires générales de la chrétienté, et même contre la fidélité qu'exigent des dépôts, il détourna un argent considérable que le roi d'Angleterre, charmé de la réputation

du jeune Conrad, lui avait envoyé pour fortifier sa place, et entretenir la garnison. C'est ce que nous apprenons d'une lettre du jeune Conrad à l'archevêque de Cantorbéry.

« Je suis odieux, dit-il, à Guy de Lusignan, « autrefois roi de Jérusalem, et au Grand-Maître « des Templiers, parce que j'ai conservé et que « je conserve encore actuellement la ville de Tyr, « contre tous les efforts des Infidèles. On attaque « mon honneur ; on déchire ma réputation ; on « empêche qu'il n'entre du secours dans la place ; « et, ce qui est le plus criant, le Grand-Maître des « Templiers s'est emparé de l'argent que le roi « d'Angleterre m'avait envoyé (1) : ce qui m'o- « blige de vous porter mes plaintes, les larmes « aux yeux. A l'égard des Hospitaliers, je ne puis « que m'en louer, et je prends Dieu à témoin, « et vous-même, de ma sincère reconnaissance « pour des gens qui, depuis qu'ils ont pris les « armes pour la défense de la place, n'ont cessé « de nous rendre des services très utiles ; et, bien « loin de retenir, comme les Templiers, cette « partie des deniers du roi d'Angleterre qu'ils de- « vaient nous fournir, nous vous assurons qu'ils « ont employé encore plus de huit mille pièces « de leur argent à la défense de la ville de Tyr, « et pour l'empêcher de tomber sous la domina- « tion des Infidèles, qui, malgré leur puissance « formidable, ont été obligés de lever honteuse- « ment le siége, etc. »

(1) Radulp. de Dic., l. II, p. 642.

Saladin, après avoir abandonné cette entreprise, porta ses armes avec plus de succès dans la principauté d'Antioche. Il se rendit maître de vingt-cinq villes ou châteaux, où il mit de puissantes garnisons qui tenaient la capitale comme bloquée. Tous les gouverneurs et les magistrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, allaient bien loin au-devant du vainqueur prendre des chaînes; tout pliait sous une puissance si formidable, et il ne restait plus aux Chrétiens qu'Antioche, Tyr et Tripoli.

Le comte de Tripoli, malheureux instrument de la perte de la Terre-Sainte, voyant son ennemi détrôné, fugitif et errant dans ses propres Etats, somma Saladin, en exécution de leur traité, de lui remettre la couronne, et de lui livrer les places dont il lui avait facilité la conquête par sa fuite, à la bataille de Tibériade. Mais le sultan, méprisant le traître dont la trahison lui avait été si utile, ne répondit à ses prétentions que par des railleries amères. Le comte, outré de son manque de parole, et se voyant devenu odieux et exécrable aux deux partis, s'abandonna au désespoir; sa raison se troubla, il tomba dans une espèce de frénésie, et mourut peu après, toujours agité de colère et de fureur (1). En le dépouillant pour l'ensevelir, on s'aperçut qu'il s'était fait mahométan (2). La comtesse sa veuve, qu'il avait

(1) Ex doloris vehementià in amentiam versus, horrendâ morte defecit. *Will. Neub.*, l. III, p. 432.

(2) Res dissimulari non potuit; nam corpore defuncti

laissée sans enfants, et qui se voyait sans ressource, appela à son secours Raimond, prince d'Antioche, auquel, comme au plus proche parent, elle remit Tripoli et ses dépendances.

Les armées nombreuses de Saladin, et la rapidité de ses conquêtes, ne laissant plus d'espérance aux Chrétiens latins, que dans les princes d'Occident, l'on députa Guillaume, archevêque de Tyr, auteur de l'histoire de la Terre-Sainte, pour aller implorer leur secours. Cet ambassadeur passa d'abord en Italie, et il apprit à Urbain III, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, tout le détail de la bataille de Tibériade et la perte de Jérusalem.

A ces tristes nouvelles, toute l'Europe fut consternée; on prétend même que le pape en mourut de douleur. Grégoire VIII, son successeur, mais qui ne tint le Saint-Siége qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes et des prières publiques. Les peuples d'Italie, saisis d'étonnement et d'affliction, s'écriaient qu'ils étaient indignes du nom de chrétiens et d'avoir jamais part au royaume des cieux, s'ils n'allaient délivrer l'héritage du Fils de Dieu de la domination des Infidèles. Mais comme la multitude ne peut rien si on ne lui donne des chefs pour la guider, l'ambassade de l'archevêque

---

nudato, quia nuper circumcisionis stigma susceperat, apparuit; undè palam fuit quòd se Saladino confœderans sectam sarracenicam ceperat observandam, postquam Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ, de jure obtinuit parentelæ. *Nangis, ad ann.* 1188.

de Tyr n'aurait pas eu plus de succès que celle d'Héraclius, patriarche de Jérusalem, dont nous venons de parler, si l'empereur Fréderic Ier, Philippe II, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, ne s'étaient croisés avec la plupart des princes de l'Europe.

(15 juillet, 1188) Le pape Clément VIII, qui avait succédé à Grégoire III, à défaut de secours plus effectifs, nomma l'archevêque de Tyr légat du Saint-Siége, et lui donna pour collègue le cardinal Henri, évêque d'Albano. Ces prélats engagèrent les rois de France et d'Angleterre à se trouver à une conférence qui se tint entre Trie et Gisors, place qui appartenait alors au roi d'Angleterre, en qualité de duc de Normandie. L'archevêque de Tyr, pénétré de douleur, tâcha de leur inspirer le même zèle dont il était lui-même rempli. Il représenta dans l'assemblée les gémissements de la sainte Cité tombée sous la domination des Infidèles; la perte de tant de chrétiens immolés à la fureur des barbares; la prison des uns, l'exil des autres; et, ce qui était le plus déplorable, de jeunes enfants de l'un et de l'autre sexe nés libres et devenus esclaves avant que de connaître tout leur malheur, et qui seraient élevés dans l'erreur après que ces Infidèles auraient prévenu et séduit leur raison. Il entra ensuite dans le détail des artifices et des cruautés dont ces barbares se servaient tour à tour pour pervertir ceux qui étaient plus âgés; et il fit une peinture si touchante de l'état affreux où les Chrétiens latins étaient réduits, que, fondant lui-

même en larmes, il en tira de tous les spectateurs.

Les deux rois, presque toujours en guerre l'un contre l'autre, étaient près de reprendre les armes; mais au récit des malheurs de la Ville sainte, tout se pacifia : les intérêts différents se réunirent dans le seul objet de délivrer la Palestine de la domination des Infidèles. Philippe et Henri s'embrassèrent, prirent la croix, et promirent de joindre leurs forces et de passer de concert en Orient.

Il se tint dans leurs Etats différentes assemblées pour trouver les fonds nécessaires à un si grand armement; en France et en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne se seraient pas croisés; donneraient au moins la dîme de tous leurs biens, meubles et immeubles; ce qui fit appeler cette sorte d'imposition *la dîme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers était de fournir aux frais de la guerre qu'on devait faire à ce prince : les ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, la congrégation des *Frères lépreux* furent exempts de cette subvention. Pierre de Blois prétendit, à leur exemple, que le clergé séculier n'y devait pas être assujetti : il en écrivit à Henri de Dreux, évêque d'Orléans, et cousin-germain du roi Philippe.

« Le prince, lui dit-il dans sa lettre (1), ne

---

(1) Reverendissime et dilectissime pater mi, tuæ discretioni committo religiosorum quietem, pacem simplicium, causam Christi, et Ecclesiæ libertatem.....

Si autem proposuit hujus peregrinationis iter arripere,

« doit exiger des évêques et du clergé, que des « prières continuelles pour le succès de ses « armes : si le roi veut s'engager dans cette en« treprise, qu'il n'en prenne pas les frais sur les « dépouilles des églises et des pauvres; mais sur « ses revenus particuliers, ou sur le butin qu'il « fera sur les ennemis, et dont on devrait enri« chir l'Eglise, loin de la piller sous prétexte de « la défendre. »

L'éloquence de Pierre de Blois, mal employée en cette occasion, n'empêcha point qu'on ne levât des sommes immenses en France et en Angleterre. On établit des commissaires pour cette collecte, entre lesquels étaient un Hospitalier et un Templier, députés des deux Ordres militaires pour solliciter cet armement, dont ils devaient être les principaux guides (1).

(1189) Richard Ier, qui venait de succéder à Henri II son père, en prenant sa couronne, prit les mêmes engagements de ce prince en faveur de la Terre-Sainte. Il mit sur pied une armée composée de trente mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, qu'il embarqua avec des provisions de guerre et de bouche sur un nombre prodigieux

---

non de spoliis ecclesiarum, non de sudoribus pauperum viaticum sibi et suis exhibeat, sed de reditibus propriis, aut de prædâ hostili bella Christi conficiat. *Epist.* CXII.

(1) Colligatur autem pecunia ipsa in singulis parochiis, præsente presbytero parochiæ et archipresbytero, et uno Templario, et uno Hospitalario, et serviente regis et clerico regis. *Roger. de Hoved.*, pag. 641.

de vaisseaux de différentes grandeurs. Cet embarquement se fit à Douvres, d'où Richard passa en Flandre, et de là en Normandie : il y tint les Etats du pays. Ce prince joignit ensuite Philippe-Auguste à Vezelay, sur les frontières de la Bourgogne, et, après avoir passé le Rhône, ils se séparèrent. Le roi de France prit la route de Gênes, où sa flotte l'attendait, et le roi d'Angleterre tourna du côté de Marseille, où il devait s'embarquer : le rendez-vous général était dans le port de Messine, en Sicile.

Avant le départ des deux rois, et pendant qu'on travaillait dans leurs Etats à différentes levées de troupes et d'argent, les deux légats passèrent en Allemagne, et se rendirent à Mayence, où l'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, tenait une diète générale de l'empire pour le même sujet. C'était un prince plein de la plus haute valeur, et qui, malgré son âge avancé, ne fit point difficulté de se croiser avec Frédéric, duc de Souabe, son fils. Soixante-huit princes ou seigneurs allemands, ecclésiastiques ou séculiers, à l'exemple de leur chef, prirent la croix : pour le départ, on fixa le rendez-vous général des troupes à Ratisbonne, où les croisés eurent ordre de se rendre le 23 avril de l'année suivante.

L'Espagne chrétienne n'eut point de part à ce grand armement de l'Europe. Les rois de Castille, d'Arragon et de Navarre n'étaient que trop occupés contre les Maures et les Sarrasins, qui s'étaient emparés, comme on sait, des plus belles provinces de cette grande monarchie. La reine

d'Arragon, pénétrée de douleur de la perte de la Terre-Sainte, et apprenant la dispersion et les malheurs de ses habitants, résolut de fonder un monastère de filles nobles, de l'Ordre de Saint-Jean, pour conserver la mémoire de tant d'illustres chevaliers du même Ordre, qui venaient de périr dans la Palestine.

Cette princesse, appelée Sanche, était fille d'Alphonse, roi de Castille, et femme d'un autre Alphonse, IIe du nom, dit *le Chaste*, roi d'Arragon, fils de dom Raimond Bérenger, comte de Barcelone, et depuis roi d'Arragon, dont nous avons parlé au sujet de la transaction que ce prince fit avec le Grand-Maître Raimond Dupuy, touchant la succession à la couronne d'Arragon.

La reine Sanche, sa fille, étant entrée par son mariage dans une maison affectionnée depuis longtemps à l'Ordre, en prit les sentiments; elle fit dessein de fonder un monastère d'Hospitalières à Sixène, bourgade située entre Saragosse et Lérida, et dépendante de la châtellenie d'Emposte, grand-prieuré de la langue d'Arragon. La reine, en échange, donna d'autres terres considérables, proche de Tarragone, à Frère Garcias de Lisa, alors châtelain; et après avoir communiqué son projet au chevalier Raimond Bérenger, Proviseur de l'Ordre en Arragon, cette princesse fit jeter les fondements d'un palais plutôt que d'un monastère. Comme elle envisageait que cette maison lui pourrait servir un jour de retraite, et dans la suite à d'autres princesses de la maison royale, on n'oublia rien, soit pour la magnificence et la

commodité des bâtiments, ou pour l'étendue de l'enclos, et surtout pour la grandeur et la solidité des revenus. Par la fondation, on devait recevoir sans dot, dans cette maison royale, soixante demoiselles nobles; et celles qui étaient du royaume d'Arragon ou de la Catalogne, devaient être d'une extraction si illustre et si avérée, qu'elles n'eussent pas même besoin de faire leurs preuves.

Nous avons dit que les historiens ne nous ont point appris précisément en quel endroit de la chrétienté les religieuses Hospitalières de la maison de Jérusalem s'étaient retirées depuis la perte de cette capitale de la Judée. Il y a lieu de présumer que ce fut pour leur servir d'asile, que cette pieuse princesse, l'année suivante, fit cette célèbre fondation; et on est d'autant plus porté à suivre ce sentiment, que l'établissement du prieuré de Sixène se fit immédiatement après la perte de la sainte Cité. Mais comme, après tout, ce n'est ici qu'une conjecture fondée uniquement sur la convenance des temps, nous remarquerons seulement en passant, que depuis cette fondation il s'en fit un grand nombre d'autres, tant en Catalogne qu'en Italie, en France et en Portugal, dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le monastère de Sixène devint bientôt le plus célèbre du royaume. Le roi, à la prière de la reine, y attacha de grands biens; le pape Célestin III assujettit ces religieuses, à l'exemple des Hospitaliers, à la règle de Saint-Augustin, comme on peut le voir dans la bulle de ce souverain pontife, en date de l'an 1195. Leur habillement était

composé d'une robe d'écarlate ou de drap rouge, avec un manteau noir à bec, sur lequel était la croix blanche à huit pointes, à l'endroit du cœur : leur bréviaire était particulier. Elles portaient à l'église des rochets de toile fine; et en mémoire de la reine leur fondatrice, pendant l'office et le service divin, elles tenaient à la main un sceptre d'argent.

La prieure présentait aux bénéfices vacants, et pouvait même donner l'habit d'obédience aux prêtres qui desservaient leur église. Elle visite encore actuellement ses terres avec ses dames assistantes, et se trouve aux chapitres provinciaux de l'Ordre en Arragon, y a voix et séance après le châtelain d'Emposte; et lorsque le chapitre de l'Ordre se tient à Saragosse, le chapitre de la cathédrale lui envoie sa portion canoniale, comme prébendaire de cette église.

La reine Sanche, après la mort du roi son mari, se retira dans ce monastère avec une des princesses ses filles, et on prétend qu'elles embrassèrent l'une et l'autre la profession religieuse. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette sainte maison, au sujet des changements qui arrivèrent depuis dans son gouvernement, nous nous contenterons d'observer ici que toutes les vertus chrétiennes s'y pratiquaient dans un degré éminent; que ces Hospitalières se relevaient à minuit pour chanter les louanges de Dieu; que la prière et l'oraison y étaient presque continuelles, et que ces saintes vierges levaient incessamment des mains pures et innocentes vers le ciel, pour

en attirer le secours sur les armes des chevaliers de Saint-Jean, leurs frères, et demander à Dieu qu'il lui plût de délivrer la sainte Sion de la domination des Infidèles.

Ce pieux désir, alors si général, de contribuer au rétablissement du royaume de Jérusalem, fit prendre les armes à la plupart des nations de l'Europe; et pendant que les rois de France et d'Angleterre se préparaient pour cette glorieuse expédition, les plus zélés, sans attendre ces princes, accouraient de tous côtés dans la Palestine.

On vient de voir que Guy de Lusignan, à la sortie de sa prison, se trouvant roi sans royaume, s'était réfugié d'abord dans un château du comté de Tripoli, où il rassembla depuis les débris de sa fortune. Godefroy de Lusignan, son frère, lui amena d'Occident un nouveau corps de croisés; différents aventuriers, grecs, latins et syriens, se joignirent à lui, et il se vit en peu de temps une petite armée composée de sept à huit mille hommes d'infanterie et de sept cents chevaux. Ce secours, tout faible qu'il était, lui fit espérer quelque changement dans sa fortune; et, pour se procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il assiégea Saint-Jean-d'Acre, place forte, et dont le port pouvait servir à recevoir les vaisseaux et le secours des princes d'Occident. Les Hospitaliers et les Templiers se rendirent au camp; on y vit arriver trois croisades particulières, qui précédaient les grandes armées qu'on attendait de l'Europe. Le landgrave de Thuringe et le duc de Gueldre commandaient la première, toute com-

posée d'Allemands ; il en vint une autre des peuples du Nord : Danois, Frisons et Flamands; il en arriva une troisième de Français, à la tête de laquelle étaient deux princes de la maison de Dreux, et un nombre considérable des plus grands seigneurs du royaume. Il s'y trouva en même temps des Vénitiens, des Lombards et des Pisans; et Conrad, de la maison de Montferrat et prince de Tyr, malgré ses différends avec Guy de Lusignan, voulut partager les périls et la gloire de cette entreprise.

(1190) Les Chrétiens commencèrent le siége, et le continuèrent d'abord avec tout le courage et l'application possibles. Saladin avait mis dans la place une puissante garnison commandée par Caracos, ancien capitaine d'une grande réputation, et sous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la souveraine puissance, avait fait ses premières armes. Ce général des Infidèles faisait des sorties fréquentes ; on était tous les jours aux mains ; c'étaient moins des sorties que des combats et des batailles. Saladin, de son côté, s'avança à leur secours, à la tête d'une armée formidable; les Chrétiens sortirent de leurs lignes pour le combattre. Guy de Lusignan commandait le premier corps, composé de ses troupes particulières, des Français et des chevaliers de Saint-Jean. Le Grand-Maître des Templiers était à la tête de ses confrères, et les Allemands, les Frisiens et d'autres peuples du Nord, s'étaient rangés sous ses enseignes. On se battit longtemps avec une animosité réciproque, et un succès assez incer-

tain. Ce qui paraît le plus constant, c'est que les Chrétiens, quoiqu'ils eussent perdu le Grand-Maître des Templiers, et plusieurs religieux de son Ordre, ne laissèrent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, et que Saladin ne put faire lever le siége, l'unique objet de son entreprise.

Ce prince ne s'occupa depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'armée chrétienne. La famine s'y mit, et elle fut bientôt suivie d'une maladie contagieuse. Ces deux fléaux firent périr plus de soldats que le fer ennemi. Guy de Lusignan se vit enlever successivement quatre jeunes princes ses enfants, deux princesses et la reine Sibylle sa femme, à laquelle il était redevable de la couronne.

La mort de cette princesse donna lieu depuis à de nouvelles divisions entre le roi son mari et le prince de Tyr. La reine de Jérusalem n'avait laissé qu'une sœur appelée Isabelle, à qui, dès l'âge de huit ans, on avait fait épouser Onfroy de Thoron, IIIe du nom (1). Conrad, jeune prince plein de courage et d'ambition, sut plaire à cette princesse. On ne manqua pas de raisons pour rompre les liens qui l'attachaient à Onfroy : le mariage contracté, dans un âge si tendre, contre sa volonté, peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendait, prohibé, en fournit le prétexte; c'était, au moins, en ces temps-là, l'asile ordinaire des époux mé-

(1) Chronique de Nangis, ann. 1190.

contents. Le mariage de la princesse fut cassé, et l'évêque de Beauvais, sans égard pour l'honnêteté publique, la maria le lendemain avec le prince de Tyr. En conséquence de cette alliance et des droits de la princesse, Conrad se porta pour roi de Jérusalem. Guy de Lusignan, de son côté, prétendait que le caractère de la royauté ne s'effaçait jamais, et que personne, pendant sa vie, n'en pouvait prendre le titre dans la Palestine. Pour surcroît de division, Onfroy de Thoron, premier mari d'Isabelle, réclamait contre la sentence qui avait cassé son mariage, et ne dissimulait pas ses prétentions à la couronne. Ainsi, ce royaume titulaire, et cette souveraineté sans sujets, avait dans la même armée, et en même temps, trois rois, et la reine deux maris vivants. Mais, comme on craignait qu'ils ne tournassent leurs armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la décision de leurs prétentions au jugement des rois de France et d'Angleterre, qui étaient partis de leurs Etats, et qui attendaient en Sicile un temps favorable pour passer en Orient.

Pendant le séjour que ces deux princes firent dans cette île, Richard ayant entendu parler de l'abbé Joachim, qui passait parmi le peuple pour un grand prophète, le fit venir à Messine, et le consulta sur le succès de la croisade. L'abbé, sans hésiter, lui répondit que la sainte Cité ne serait délivrée que la septième année depuis la conquête qu'en avait faite Saladin. « Pourquoi donc, reprit « le roi d'Angleterre, sommes-nous venus si tôt ? « — Votre arrivée, reprit l'abbé, était fort néces-

« saire; Dieu vous donnera la victoire sur ses « ennemis, et élèvera votre nom au-dessus de « tous les princes de la terre. »

La réputation de ce prétendu prophète était fort équivoque : les uns le regardaient comme un saint, d'autres le traitaient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agissait de bonne foi, et qu'il y avait plus de fanatisme que d'hypocrisie dans sa conduite ; c'était d'ailleurs un homme de bien, et qui vivait très austèrement ; mais il s'était gâté l'esprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries sur l'Apocalypse. Il se vantait d'avoir la clé et l'intelligence de ce livre divin aussi parfaitement que saint Jean, qui l'avait écrit. Il prenait toutes ses visions pour autant de vérités, et si par hasard il réussissait quelquefois dans ses prédictions, il se trompait encore plus souvent : c'est ce qui arriva sur ce qu'il avait avancé au sujet de la délivrance de la Terre-Sainte, comm nous le verrons dans la suite.

Cependant l'empereur Frédéric Ier, quoique âgé de soixante-dix ans, avait précédé ces princes, et s'était mis en chemin immédiatement après Pâques de l'année 1189. Ce prince, si digne de ce grand titre, après avoir donné la loi aux Grecs en passant sur leurs terres; après avoir défait le sultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'opposait à son passage, et pénétré jusque dans la Cilicie, malgré tous les efforts des Mahométans, tomba malade et mourut dans cette province, pour s'être baigné dans le fleuve Cidnus, comme quelques historiens le rapportent; d'autres prétendent

qu'il s'y noya. Les Ordres militaires, et surtout celui des Hospitaliers, perdirent, dans la personne de Frédéric Ier, un puissant protecteur, qui pendant tout son règne avait comblé l'Ordre en général, et les particuliers, de ses grâces et de ses bienfaits.

Le duc de Souabe, son fils, conduisit son armée jusqu'au camp devant Acre ; mais elle y arriva fort diminuée et affaiblie par la fatigue du chemin, par les maladies et par ses propres victoires, qui lui coûtèrent beaucoup de troupes et un grand nombre d'officiers de considération. Les Allemands arrivant au camp ne trouvèrent pas l'armée des assiégeants en meilleur état : les sorties continuelles des Infidèles l'avaient fort affaiblie. L'historien de ce siége, et qui nous en a laissé une relation en prose rimée (1), rapporte que les chevaliers de Saint-Jean, s'étant aperçu, dans une sortie, que les Turcomans faisaient beaucoup de prisonniers, ces généreux guerriers, semblables, dit-il, à une ourse en fureur à qui on veut enlever ses petits, descendirent de leurs

(1) Hospitales milites ab equis descendunt;
Ut ursa pro filiis, cum Turcis contendunt;
Turcis nostrum aggerem per vim bis conscendunt,
Hos sagittis sauciant, hos igne succendunt:
Et Hospitalarii equos ascenderunt,
Et Turcos à latere maris invaserunt,
Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt,
Et ex his in foveis multos occiderunt.

(*Monachi Florentini*, *Iconensis episcopi*, de reccuperatâ Ptolemaïde.)

chevaux, se jetèrent au milieu des bataillons ennemis, en taillèrent en pièces une partie, et rompirent les fers des prisonniers; qu'ils remontèrent ensuite à cheval, et poursuivirent les Infidèles jusqu'aux portes de la ville. Mais si les Turcs furent maltraités en cette occasion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats continuels qu'il fallait soutenir, et les maladies, ne coûtaient pas moins de monde aux Chrétiens, et surtout à ceux d'Occident.

Pour comble de disgrâce, le soldat allemand blessé, et dont on n'entendait point la langue, dans une si triste conjoncture, ne pouvait faire connaître ni son mal, ni ses besoins. Quelques gentilshommes allemands des villes de Brême et Lubec, qui étaient venus par mer, touchés de la misère de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur navire, en formèrent une grande tente, où ils retirèrent d'abord les blessés de leur connaissance, et les servaient avec beaucoup de charité. Quarante seigneurs de la même nation se joignirent à eux, et firent comme une espèce d'hôpital au milieu du camp: ils n'avaient alors pour objet que de secourir ceux de leurs compatriotes qui avaient besoin de leur charité; mais, dans la suite, cette noble société forma insensiblement, à l'exemple des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et des Templiers, un nouvel Ordre hospitalier et militaire.

Le pape Célestin III, à la prière de l'empereur Henri VI, l'approuva depuis solennellement par une bulle du 23 février 1192. Il prescrivait pour

règle à ces nouveaux chevaliers, celle de Saint-Augustin, et pour statuts particuliers, dans tout ce qui regardait le service des pauvres et des malades, les statuts des Hospitaliers de Saint-Jean : à l'égard de la discipline militaire, c'était celle des Templiers. Cet Ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation germanique, fut nommé l'Ordre des chevaliers Teutoniques de la maison de Sainte-Marie de Jérusalem.

On lui donna ce nom, parce que dans le temps que la ville de Jérusalem était sous la domination des Chrétiens latins, un Allemand y avait fait bâtir à ses dépens un hôpital et un oratoire sous l'invocation de la sainte Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux chevaliers consistait en un manteau blanc chargé d'une croix noire; ils étaient astreints aux trois vœux solennels, comme les Hospitaliers de Saint-Jean et les Templiers. Avant que de prendre l'habit, ils devaient faire serment qu'ils étaient allemands d'extraction et de naissance noble, et s'engager pour toute leur vie au service des pauvres et des malades, et à la défense des saints lieux.

C'était l'objet commun de ces trois Ordres militaires, qui furent toujours les généreux défenseurs de la Terre-Sainte. Le cardinal de Vitry, historien contemporain et même témoin oculaire, parlant de l'institution de ces trois Ordres, et leur appliquant ce qui est dit dans le livre de l'Ecclésiastique : « Qu'un tissu formé de trois cordons « se rompt difficilement, » ajoute aux témoignages qu'il avait rendus aux deux premiers Ordres,

qu'il avait plu à la divine Providence d'en former un troisième, qui n'était pas moins nécessaire à la conservation de la Terre-Sainte.

On peut dire que ces trois corps faisaient la principale force de l'armée, soit qu'il fallût aller en parti, ou repousser les sorties de la garnison de Saint-Jean-d'Acre; mais comme ils n'étaient pas soutenus par les Croisés, toujours divisés entre eux, le siége avançait lentement; et il était même comme suspendu par les différends qui s'étaient élevés entre Guy de Lusignan et le jeune Conrad, dans lesquels tous les Croisés avaient pris part, chacun selon son intérêt ou son inclination.

Il y avait déjà près de deux ans que le siége de la ville d'Acre languissait et traînait en longueur, quand enfin Philippe II, roi de France, que de nouveaux démêlés avec le roi d'Angleterre avaient retenu jusqu'alors à Messine, n'ayant pu obliger le prince anglais, suivant son engagement, à épouser sa sœur, partit brusquement, et parut enfin à la rade de Saint-Jean-d'Acre, avec une nombreuse flotte. Ce nouveau secours et la présence du prince qui le commandait, ranima, pour ainsi dire, toute l'armée, composée de nations différentes, que les mœurs, le langage et les intérêts avaient divisées. Le siége prit une nouvelle forme; le soldat comme l'officier, par une généreuse émulation, cherchaient à se signaler aux yeux d'un si grand roi. Ce prince fit dresser ses machines, qui renversèrent un pan de muraille, et firent une grande brèche. Toute l'armée demandait avec de grands cris de monter

à l'assaut. Philippe, qui attendait de jour à autre le roi d'Angleterre, avec lequel il s'était croisé, voulut bien différer une entreprise dont le succès et la gloire lui étaient sûrs, pour les partager avec son allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'armée chrétienne dans l'inaction; les Infidèles s'en prévalurent, et firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la place, qui se trouva hors d'insulte à l'arrivée du roi d'Angleterre.

Ce prince était Richard I[er], qui venait de succéder au roi Henri II, son père. La reine Eléonore, sa mère, lui avait amené jusqu'à Messine, Bérengère, infante de Navarre, qu'il devait épouser. Cette princesse, et Jeanne d'Angleterre, sœur du roi et veuve de Guillaume II, roi de Sicile, ayant témoigné qu'elles seraient bien aises de faire le voyage d'Orient, Richard sépara sa flotte en deux escadres, et fit prendre le devant à celle qui portait ces deux princesses. L'une et l'autre escadre furent battues d'une violente tempête, vers l'Archipel. Le roi d'Angleterre gagna l'île de Rhodes, et l'escadre des princesses mouilla, le jour du vendredi saint, à la vue de Limisso, en Chypre: la tempête brisa même quelques vaisseaux, qui échouèrent près de cette place. Le souverain, ou pour mieux dire, le tyran de l'île, était, par sa mère, de la maison impériale des Comnène; l'empereur Emmanuel l'avait fait gouverneur de l'île de Chypre; mais ce gouverneur se révolta, prit même la qualité d'empereur, et, sous le faible règne d'Isaac l'Ange, il demeura maître absolu

de cette île. Il se trouva par hasard sur les côtes ; lorsque l'escadre des princesses y parut. Ce prince, naturellement perfide et cruel, fit piller les vaisseaux anglais qui avaient échoué sur ses côtes, et mettre aux fers les soldats et les matelots qui tombèrent entre ses mains. Il fut même assez inhumain pour refuser, pendant la tempête, l'entrée de ses ports au vaisseau qui portait les deux princesses. Mais le calme ayant réuni les deux escadres anglaises, Richard, après lui avoir envoyé demander inutilement satisfaction d'un procédé si barbare, prit terre malgré lui, s'empara de Limisso, tailla en pièces les troupes que le prince grec lui opposa, le poursuivit sans relâche de place en place, le prit enfin, et le fit prisonnier avec la princesse de Chypre, sa fille unique; il se rendit maître ensuite de toute l'île, et la vengeance de l'outrage fait aux deux princesses, lui valut la conquête d'un royaume. Richard, après une si glorieuse expédition, qui lui avait coûté moins de temps qu'un simple voyage de plaisir, et avant de partir de l'île de Chypre, épousa la princesse de Navarre. Il remit ensuite à la voile avec son prisonnier, qu'il traînait à sa suite chargé de fers, comme un trophée de sa victoire; ce malheureux prince le pria d'en user plus modérément, et le fit souvenir de sa naissance et de sa dignité. Le roi d'Angleterre, qui le méprisait, ordonna en souriant qu'on le liât avec des chaînes d'argent; et le prince grec, aussi vain qu'il était lâche, s'en trouva soulagé, et les crut moins pesantes, parce qu'elles étaient différentes de

celles des autres prisonniers. Richard, en arrivant au camp des Chrétiens, le remit entre les mains des chevaliers de Saint-Jean, qui le firent garder dans leur forteresse de Margat ; et les deux reines, à la prière du roi d'Angleterre, retinrent auprès d'elles la princesse de Chypre, soupçonnée d'avoir donné à son tour des chaînes d'une autre espèce à son vainqueur.

Comme l'île de Chypre était trop éloignée de celle d'Angleterre, pour la réunir au corps de cette monarchie, Richard la vendit aux Templiers pour la somme de 300,000 livres. Ces religieux militaires en prirent possession, et pour assurer leur domination, ils y mirent un corps considérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces Templiers, et leurs manières hautaines, aliénèrent les esprits de leurs nouveaux sujets. D'ailleurs, les Chypriots, qui suivaient le rit grec, ne purent se résoudre à obéir à des religieux latins. Ce fut la source ou le prétexte d'une guerre presque continuelle entre les grands de cet Etat et les Templiers, qui furent obligés à la fin d'abandonner l'île, et de la remettre au roi d'Angleterre, comme nous le dirons dans la suite.

Ce prince était arrivé au camp des Chrétiens, le 8 juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa dans ce fameux siége. Les deux rois y firent paraître une haute valeur; Richard se distingua surtout par un courage déterminé, qui le portait toujours dans les endroits où il y avait le plus de péril, et il n'en sortit jamais que victorieux. Mais il y avait

dans ses manières, je ne sais quelle férocité qui le rendait moins agréable. Saladin ne lui cédait point du côté du courage : aussi intrépide et aussi brave soldat que grand capitaine, il faisait tous les jours de nouvelles entreprises contre les Chrétiens. Les chevaliers des trois Ordres se trouvaient partout ; les Templiers, dans une de ces occasions, perdirent leur Grand-Maître, et les Hospitaliers de Saint-Jean plusieurs de leurs chevaliers ; et parmi ces combats continuels, l'Ordre aurait été bientôt éteint, si les croisades qui arrivaient de temps en temps de l'Europe, ne lui eussent fourni de nouvelles recrues. Un grand nombre de jeunes gentilshommes, charmés de la haute valeur des Hospitaliers, prenaient la croix en arrivant d'Occident ; on préférait même la croix des Hospitaliers à celle des Templiers, plus fiers et plus hautains qu'il ne convenait à des religieux : tout le monde voulait combattre sous les étendards de Saint-Jean ; c'étaient autant d'élèves parmi lesquels on choisissait ensuite pour la profession religieuse ceux qui faisaient paraître une plus sincère vocation, et qui s'étaient autant distingués par leur piété que par leur valeûr : deux qualités auxquelles, dans la réception des chevaliers à la profession religieuse, il eût été à souhaiter que, dans ces derniers siècles, on ne fît pas moins d'attention qu'à la noblesse de leur origine.

Nous avons dit que les Infidèles, profitant du délai que le roi de France leur avait donné par égard pour le roi d'Angleterre, avait fortifié de

nouveau la place, et l'avaient mise hors d'état d'être emportée d'assaut. Il fallut recommencer des attaques qui coûtèrent beaucoup de monde: une dyssenterie qui se mit parmi les Occidentaux, causée par des fruits dont ils mangeaient avec excès, emporta encore un grand nombre de soldats.

La jalousie entre les Français et les Anglais commença à éclater, et, pour surcroît de malheur, on vit renaître les anciennes divisions entre Guy de Lusignan et Conrad de Monferrat. Le roi de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard, roi d'Angleterre, ne manqua pas de prendre le parti de Lusignan ; les princes et les seigneurs, à leur exemple, se partagèrent; et comme les deux Ordres militaires conservaient toujours une secrète émulation l'un contre l'autre, il suffisait que les Hospitaliers se déclarassent en faveur du roi de Jérusalem, pour engager les Templiers à quitter son parti, et à embrasser celui du prince de Tyr.

Une mésintelligence si générale laissant moins d'attention pour le succès du siége, les évêques qui se trouvèrent au camp n'oublièrent rien pour étouffer ces funestes divisions. Il se tint à ce sujet différentes conférences; enfin, on convint que Lusignan conserverait toute sa vie le titre de roi de Jérusalem, mais que le prince de Tyr serait reconnu, du chef de la princesse sa femme, pour héritier nécessaire de la couronne. Les deux prétendants souscrivirent à ces conditions; mais Conrad n'en profita point. Ce prince, ayant refusé

au Seigneur de la Montagne de lui faire justice d'un vaisseau que les Tyriens lui avait enlevé, fut depuis poignardé par deux assassins qui, au milieu des tourments les plus affreux, et pendant qu'on les écorchait tout vifs, faisaient gloire d'avoir exécuté les ordres de leur cruel maître.

Le calme étant rétabli dans l'armée chrétienne, on reprit le soin du siége avec une nouvelle vigueur. Les attaques étaient presque continuelles, et les deux rois, par une noble émulation, poussèrent chacun de leur côté les ouvrages si vivement, qu'il y eut bientôt une brèche suffisante pour monter à l'assaut. Les Infidèles, après une résistance incroyable, voyant les dehors de la place emportés, leurs tours ruinées, une brèche considérable, et les plus braves chevaliers de l'armée chrétienne prêts à monter à l'assaut, demandèrent à capituler. On donna des otages de part d'autre; la ville se rendit; cinq mille hommes, qui y étaient en garnison, demeurèrent prisonniers avec le gouverneur, à condition d'être relâchés en faisant rendre la vraie Croix et les esclaves chrétiens qui étaient au pouvoir de Saladin; sinon, que toute la garnison demeurerait à la discrétion des vainqueurs. Les Chrétiens prirent possession d'Acre le treizième de juillet, et en firent depuis leur place d'armes. On y assigna différents quartiers pour tous les corps et pour toutes les nations qui avaient contribué à cette conquête, et qui étaient capables de la défendre et de la conserver; les Hospitaliers de Saint-Jean y tranférèrent leur principale résidence, qui, depuis la

perte de Jérusalem, avait été établie à Margat. Ce fut dans Acre que leur Grand-Maître, Ermengard Daps, termina, l'année suivante, une vie illustre qu'il avait exposée tant de fois contre les Infidèles, et pour la défense des Chrétiens.

Les Hospitaliers, assemblés en chapitre, lui donnèrent pour successeur Frère *Godefroy de Duisson*, ancien religieux. Il ne tint pas à ce nouveau Grand-Maître que la prise d'Acre ne fût suivie de la conquête de Jérusalem, l'unique objet des Croisés ; mais la jalousie d'état, la diversité d'intérêts, l'émulation et la haine, mirent tant de division parmi ces nations différentes, qu'un si puissant armement ne produisit que la prise d'une seule place. Les Croisés, la plupart volontaires, après un siége qui avait duré près de trois ans, se retiraient à la file. Philippe, roi de France, fut obligé de quitter la Palestine, et de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'était pas sans soupçon de poison, et qui lui avait fait tomber les ongles et les cheveux. Mais avant que de partir, il laissa dans l'armée chrétienne cinq cents hommes d'armes et dix mille hommes d'infanterie, sous les ordres du duc de Bourgogne. Les principaux chefs des différentes nations abandonnèrent successivement la Terre-Sainte, qui demeura en proie aux Infidèles. Richard, roi d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa et Ascalon ; il fit ensuite une trève avec les barbares, qui devait durer trois ans, trois mois et trois semaines, et, si l'on en croit les historiens du temps, on avait ajouté, pour

plus d'exactitude, trois jours et trois heures. On prétend que Richard, avant son départ, fit épouser la princesse de Chypre à Guy de Lusignan, et lui céda la souveraineté de cette île, que les Templiers lui avaient remise, et que des princes de la maison de Lusignan ont possédée depuis pendant près de trois cents ans. Henri, comte de Champagne, neveu du roi d'Angleterre, et entièrement attaché à ses intérêts, épousa en même temps Isabelle, veuve de Conrad; et ce prince, par ce mariage, se fit un droit sur le royaume de Jérusalem, dont il espérait d'ailleurs chasser les Infidèles.

La mort de Saladin, arrivée à Damas le treizième jour de mars 1193, augmentait ses espérances. Ce prince infidèle, et l'un des plus grands capitaines de son siècle, après la retraite des Chrétiens, croyait jouir en repos du fruit de ses victoires, lorsqu'il se vit tout enlever par la mort. Il n'en sentit pas plus tôt les approches, qu'il ordonna à l'officier qui portait son étendard dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap destiné à l'ensevelir, de le porter dans toute la ville, et de crier à haute voix : « Voilà tout ce que le grand « Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de « ses conquêtes et de ses trésors. » On prétend qu'avant d'expirer, il distribua des sommes considérables à tous les pauvres de Damas, sans distinction du mahométan, du juif ou du chrétien, soit qu'il fût persuadé que la charité et même que l'humanité seule devait s'étendre indifféremment à tous les malheureux, soit peut-être aussi

que, quoique pendant sa vie il eût fait profession du mahométisme, il fût en doute, dans ces derniers moments, quelle était la meilleure et la véritable de ces trois religions. Il partagea en même temps ses Etats entre onze enfants qu'il avait, et qui, depuis sa mort, ne pensèrent qu'à se détruire les uns les autres. Mais Safadin, frère de Saladin et compagnon de ses victoires, profita de ces divisions : il attaqua ses neveux les uns après les autres, fit mourir tous ceux qui tombèrent entre ses mains, et se fit dans la suite un empire qui ne cédait que de bien peu à celui de Saladin. Ces divisions, et d'autres guerres civiles qui s'élevèrent depuis entre les enfants de Saladin, donnèrent le temps aux Chrétiens latins de respirer.

Le pape Célestin III, pour les secourir, publia une nouvelle croisade, au préjudice de la trève qu'avait conclue le roi d'Angleterre, et qui subsistait encore : on prétend même qu'il y avait un ordre exprès du pape de ne s'y point arrêter. Un grand nombre de seigneurs allemands prirent la croix, se rendirent à Messine, d'où ils passèrent à la Terre-Sainte. Valeran, frère du duc de Limbourg, ayant rompu la trève par quelques hostilités, Safadin, irrité de cette infraction, assiégea Jaffa, l'emporta d'assaut, et fit passer plus de vingt mille chrétiens par le fil de l'épée. Le temps de la ruine des Chrétiens en Palestine semblait prochain, si la guerre que les Infidèles avaient entre eux n'eût obligé depuis Safadin à renouveler la trève pour six ans. Le comte de Champagne, après ce traité, retourna à Acre, où,

regardant d'une fenêtre des troupes qu'il faisait passer en revue, la croisée sur laquelle il était appuyé ayant manqué, il tomba dans les fossés du château, et se tua.

(1194) Le Grand-Maître des Hospitaliers, considérant qu'un aussi petit Etat que le royaume de Jérusalem, environné d'ennemis redoutables, ne pourrait jamais se soutenir sans un roi, proposa, quelque temps après la mort de ce prince, à la reine sa veuve, d'épouser Amaury de Lusignan, qui, par la mort de Guy, son frère, venait de succéder à la couronne de Chypre. Il lui représenta que, son Etat se trouvant environné d'ennemis puissants, elle tirerait des secours considérables de cette île voisine de la Palestine; et, d'ailleurs, que Chypre lui pourrait servir d'un asile honorable, si, par malheur, les Infidèles achevaient de se rendre maîtres de la Palestine.

La reine goûta sans peine une proposition où elle trouvait en même temps son intérêt et celui de son Etat. Le Grand-Maître fut chargé de la négociation, et il la conduisit avec tant d'habileté, que, sans commettre la reine, il fit souhaiter son alliance au roi de Chypre. Il ne manquait plus, pour terminer cette grande affaire, que sa présence. Sous différents prétextes, il se rendit à Acre; il vit la reine, en fut bien reçu, et, après que, pour la forme, on eut fait part de leur dessein aux grands de l'Etat, le roi et la reine furent mariés par le patriarche, et ensuite on les proclama l'un et l'autre solennellement roi et reine de Jérusalem et de l'île de Chypre.

Onfroy de Thoron, le premier mari de cette princesse, ne la vit pas sans chagrin donner successivement sa main et sa couronne à tant de princes, qui peut-être y avaient moins de droit que lui. Mais comme, à l'égard des souverains surtout, le droit sans la force est peu considéré, ce malheureux seigneur ne trouva personne qui s'intéressât dans sa disgrâce; il fut même obligé, pour sa sûreté, de dissimuler ses prétentions, et, semblable à ces divinités sans temple, il resta sans culte et sans adorateurs.

Le Grand-Maître, qui avait eu tant de part à ce dernier mariage de la reine, survécut peu aux fêtes qui accompagnèrent cette cérémonie; il mourut presque dans le même temps. Il nous reste peu de chose de son gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevait la noblesse en ce temps-là, nous a privés de la connaissance d'un grand nombre de faits qui auraient enrichi cette histoire; mais, dans ces premiers siècles de l'Ordre, les chevaliers faisaient plus d'usage de leur épée que de leur plume: je ne sais même si la plupart savaient lire. Enfin, ce qui est vrai, soit défaut de capacité, soit modestie, pendant plus de quatre cents ans, il ne s'est trouvé aucun chevalier qui ait pensé à nous instruire de tant d'événements mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les histoires nationales, ou dans les recueils de traités et d'actes publics.

LIVRE TROISIÈME.

Je ne sais si c'est à l'éloignement des temps, ou à la négligence des premiers historiens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous sommes de la maison et de l'origine de la plupart des premiers Grands-Maîtres, et surtout du successeur de Duisson. Ce successeur, dans les anciennes chroniques, s'appelle Frère *Alphonse de Portugal*. On le croit communément issu des princes de cette nation; mais on ne nous a point instruits de quelle branche il sortait; on convient seulement que c'était en ligne indirecte. Des auteurs modernes prétendent qu'il portait le nom de *Pierre*, et qu'il était fils d'Alphonse, premier roi de Portugal.

Tous les écrivains qui ont parlé de lui nous le représentent plein de valeur et de piété, et également exact dans la discipline régulière et militaire, scrupuleux observateur des statuts, mais naturellement impérieux; et l'on s'aperçut, depuis son élévation au Magistère, qu'il mêlait la dureté de son humeur dans les ordres qu'il donnait au sujet du gouvernement.

Il ne fut pas plus tôt reconnu pour Grand-Maître, que, l'esprit rempli de certaine idée de

perfection peu praticable parmi des guerriers, et dans la vue de réformer des abus qui s'y étaient introduits, il convoqua un chapitre général dans la ville de Margat, où l'Ordre, depuis la perte de Jérusalem, avait transféré sa résidence. Pour ne pas faire éclater son principal dessein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus, qui confondait souvent la noblesse séculière avec les chevaliers profès. Ces gentilshommes, à leur retour en Occident et dans leurs provinces, affectaient de porter la croix de Saint-Jean de Jérusalem.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut savoir que ce qui se trouvait de noblesse dans les croisades ou dans les pèlerinages, étant arrivé dans la Palestine, se rangeait volontiers sous les enseignes de la religion. Il y en avait même qui envoyaient leurs enfants, encore jeunes, jusque dans la Palestine, pour être élevés dans la maison de Saint-Jean et sous la discipline des chevaliers, comme dans la meilleure école où ils pussent se former pour l'art militaire.

On souffrait aux uns et aux autres, tant qu'ils demeuraient à la Terre-Sainte, et qu'ils combattaient sous les étendards de l'Ordre, d'en porter la croix; mais, à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette indulgence, le Grand-Maître, qui voulait empêcher qu'on les confondît avec les chevaliers profès, fit statuer par le chapitre qu'ils ne seraient considérés que comme troupes auxiliaires, et qu'ils ne pourraient porter la croix que lorsqu'ils combattraient contre les Infidèles, sous les étendards de la religion.

De cet article particulier de réformation, Alphonse passa à d'autres, qui concernaient principalement les chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aisément, il commença la première par sa maison et par son équipage, qu'il réduisit à un majordome, un chapelain, deux chevaliers, trois écuyers, un turcopolier et un page. A chacun de ces différents officiers de sa maison, il ne laissa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de sa personne, il ne réserva que deux chevaux de main et une mule: équipage, à la vérité, très modeste, mais peu convenable, ce semble, au chef d'un grand Ordre militaire, et qui était tous les jours à la tête des armées.

De ce règlement particulier, se faisant un droit de réformer tous les chevaliers, après leur avoir reproché ce qu'il appelait leur luxe, et même leur mollesse, il proposa différents règlements : aliments, habits, équipages, tout passa par un sévère examen et par une réforme austère. On ne peut pas dire que ce Grand-Maître n'eût pas de très bonnes intentions; son dessein était de faire revivre la discipline établie par Raimond Dupuy, et qui, de ce temps-là, était fort relâchée. On rapporte qu'entendant quelques murmures dans l'assemblée, il leur demanda s'ils étaient plus délicats que leurs prédécesseurs, et s'ils n'avaient pas fait au pied des autels une profession solennelle des mêmes vœux de la religion. On lui représenta en vain la différence des temps, et que le genre de vie qu'il proposait n'était pas compatible avec les fonctions d'une guerre continuelle,

et dans une conjoncture où, depuis la perte de Jérusalem, ils étaient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors, prenant un ton de voix plus élevé : « Je veux, dit-il, être obéi, et sans « réplique. » A ces mots, toute l'assemblée éclata en plaintes, et un ancien chevalier lui fit sentir que le chapitre n'était point accoutumé à entendre parler ses supérieurs en souverains.

L'aigreur se mêla bientôt à des contestations si vives, et fut ensuite poussée si loin, que les chevaliers, de concert et avec trop d'obstination, refusèrent hautement d'observer les règlements qu'il proposait. Le Grand-Maître, de son côté, ne voulant rien relâcher, on en vint à une révolte déclarée. L'Ordre tomba dans une espèce d'anarchie, et le Grand-Maître, ne trouvant plus d'obéissance dans ses religieux, abdiqua sa dignité, et se retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, et il périt depuis dans des guerres civiles où il s'était engagé. C'est ce que nous apprenons de différents historiens, quoiqu'ils ne conviennent ni de son propre nom, ni de celui du prince qui lui avait donné la vie.

L'Ordre, après son abdication, choisit pour son successeur Frère *Geoffroy le Rat*, de la langue de France, vieillard vénérable, doux, affable, peu entreprenant, et qui par là mérita les suffrages de ses confrères. Il se fit presque en même temps une nouvelle révolution dans la principauté de la petite Arménie, et dont, par son habileté, il arrêta les suites. Nous avons dit que deux frères, seigneurs des plus considérables de cette nation,

l'un appelé Rupin de la Montagne, et le cadet, nommé Livron ou Léon, après la mort du renégat Mélier, s'étaient emparés de ce petit Etat. Bohémond III, prince d'Antioche, et devenu comte de Tripoli, poussé d'une ambition démesurée, et dans la vue d'agrandir ses Etats aux dépens de ses voisins, sous prétexte d'une conférence, et de prendre avec Rupin des mesures contre les Infidèles, leurs ennemis communs, avait attiré ce prince dans Antioche, et l'y avait fait arrêter. Livron, quelque temps après, tourna contre lui son propre artifice, et lui ayant demandé une entrevue pour traiter de la liberté de son frère, il se trouva le plus fort au rendez-vous, tailla en pièces l'escorte de Bohémond, le fit arrêter et conduire dans une place forte, où il le retint prisonnier, sans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque nation prit les armes en faveur de son prince. Les Infidèles, leurs voisins, n'auraient pas manqué de profiter d'une guerre si préjudiciable aux Chrétiens; mais le patriarche d'Antioche et le Grand-Maître, qui en prévirent les suites funestes, intervinrent dans ce différend. Le prince Livron ne voulait d'abord écouter aucune proposition, soit que, gouvernant l'Etat pendant la prison de son frère, il eût de la peine à se dessaisir de l'autorité souveraine, soit peut-être aussi, comme l'événement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité.

Il ne voulut consentir à l'échange des deux prisonniers, qu'aux conditions que la principauté

d'Antioche relèverait dans la suite de celle d'Arménie, et que, pour gage d'une sincère réconciliation entre les deux maisons, le fils aîné du prince d'Antioche, avant que son père sortît de prison, épouserait Alix, fille unique de Rupin, et que les enfants qui sortiraient de ce mariage seraient reconnus, après leur père, pour héritiers présomptifs de la principauté d'Antioche, et sans pouvoir rien prétendre à celle d'Arménie, qu'après la mort de Livron même.

Quelque dures que fussent ces conditions, Bohémond, impatient de recouvrer sa liberté, souscrivit à tout, et, après la conclusion du mariage, les deux princes prisonniers furent échangés. Celui d'Antioche, de retour dans ses Etats, pour avantager le prince Raimond, son second fils, lui donna le comté de Tripoli; et depuis la mort de son aîné, et au préjudice des enfants que ce jeune prince avait laissés de son mariage avec la princesse d'Arménie, il voulut encore le faire reconnaître pour son successeur à la principauté: ce qui causa de grands démêlés, dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

A la faveur de la trève qui subsistait encore avec Safadin et les autres successeurs de Saladin, les Chrétiens de la Palestine, et les deux Ordres militaires, qui en faisaient toute la défense, jouissaient d'un peu de relâche, et les uns et les autres devaient ce repos passager à une famine affreuse dont l'Egypte fut alors affligée. On sait que ce grand royaume doit toute sa fertilité à des inondations régulières du Nil, qui, en répandant ses

eaux sur la surface de la terre, y laisse un limon mêlé de nitre, qui engraisse la campagne et porte l'abondance dans toutes les provinces où il coule. Cette inondation avait manqué l'année précédente, comme nous l'apprenons d'une lettre du Grand-Maître des Hospitaliers au Prieur d'Angleterre du même Ordre. On y voit que les malheureux Egyptiens étaient réduits, comme des bêtes, à brouter l'herbe; que le père, pour vivre, n'avait point de honte de vendre ses enfants, et que l'Egypte entière était comme un grand cimetière, mais où l'on trouvait les morts sans sépulture, et qui servaient de pâture aux animaux carnassiers (1).

La Palestine, voisine de l'Egypte, et qui en tirait la plupart de ses grains, souffrait de cette disette générale: c'est le sujet de la lettre du Grand-Maître au Prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie, causée par la révolte des villes de Lombardie contre l'empereur, était un second fléau qui affligeait l'Ordre; que le grand-prieuré de Barlette, dans le royaume de Naples et la Sicile, dont la religion et le couvent tiraient auparavant des secours considérables, surtout en grains, ne fournissaient presque plus rien depuis que la guerre était allumée entre les papes et les empereurs. « Il faut, ajoutait le Grand-« Maître, acheter tout à un prix excessif, tant « pour faire subsister nos chevaliers, que pour

(1) Roger de Hoved., p. 827.

« les troupes qui sont à la solde de l'Ordre ; ce « qui nous a obligés à contracter des dettes con- « sidérables que nous ne pouvons acquitter que « par le secours que nous attendons de nos frères « d'Occident. » Il finit par l'exhorter à solliciter le roi d'Angleterre de faire passer des troupes en Orient, pendant la misère et l'état fâcheux où étaient réduits les Egyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une trève près d'expirer, et où l'on pouvait espérer, s'il venait une armée de l'Europe, de conquérir une seconde fois la Terre-Sainte, et de rentrer glorieusement dans Jérusalem.

Je ne sais si la dépense que faisait l'Ordre de Saint-Jean, pour entretenir en tout temps un corps de troupes, ou si certain esprit d'intérêt qui n'est que trop ordinaire dans les communautés, faisait tenir ce langage au Grand-Maître; ce qui est certain, c'est que Jacques de Vitry, alors évêque d'Acre, et depuis cardinal, historien contemporain et qui était sur les lieux, rapporte (1) que de son temps les Hospitaliers et les Templiers

---

(1) Amplis autem possessionibus, tàm citrà mare quàm ultrà, ditati sunt in immensum, villas, civitates et oppida, exemplo fratrum hospitalis Sancti-Joannis, possidentes, ex quibus certam pecuniæ summam pro defensione Terræ-Sanctæ, summo eorum Magistro, cujus sedes principalis erat in Jerusalem, mittunt annuatìm ; pari modo, summo et principali Magistro hospitalis Sancti-Joannis procuratores domorum, quos præceptores nominant, certam pecuniæ summam singulis annis transmittunt. *Jacob. Vitr., Hist. Hier.*, p. 1084.

étaient aussi puissants que des princes souverains; qu'ils possédaient, en Asie et en Europe, des principautés, des villes, des bourgs et des villages, et que, dans les provinces éloignées de la Palestine et de la maison Chef-d'Ordre, ils y tenaient des religieux sous le titre de Précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, et dont ils faisaient ensuite passer le revenu au trésor de chaque Ordre.

Si l'on en croit Matthieu Paris, autre historien contemporain, les Hospitaliers, en ce temps-là, possédaient, dans l'étendue de la chrétienté, jusqu'à dix-neuf mille *manoirs* (1), terme que les glossaires expliquent différemment, par rapport aux différents pays où ils sont situés; mais communément, par le terme de *manoer* ou de *manse*, on entendait le labour d'une charrue à deux bœufs. Et l'historien anglais, que nous venons de citer, n'attribue aux Templiers que neuf mille de ces manoirs : origine d'une jalousie secrète entre les deux Ordres, qui éclata depuis, et qui les porta, sous un prétexte assez léger, à prendre les armes les uns contre les autres, et à se faire la guerre ouvertement.

Il y avait alors dans la Palestine un gentilhomme appelé Robert de Margat, qui, en qualité de vassal

---

(1) Habent insuper Templarii in christianitate novem millia maneriorum; Hospitalarii verò novem decem, præter emolumenta et varios proventus ex fraternitatibus et prædicationibus provenientes, et per privilegia sua accrescentes. *Matth. Paris*, *ad ann.* 1244, *in Henric. III*, l. 11, pag. 615.

des Hospitaliers, possédait tranquillement un château situé près de celui de Margat, et qui en relevait. Les Templiers, sous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, surprirent la place et s'en rendirent les maîtres. Ce gentilhomme, chassé de sa maison avec toute sa famille, en porta ses plaintes aux Hospitaliers, ses seigneurs, qui, depuis la perte de Jérusalem, résidaient à Margat, comme nous l'avons déjà dit. Ces chevaliers, emportés par leur courage, et séduits par une fausse délicatesse d'honneur, sortent sur-le-champ, à la tête de quelques troupes, présentent l'escalade au château, y montent l'épée à la main, l'emportent et en chassent à leur tour les Templiers. Bientôt, d'une affaire particulière il s'en fait une générale, et les chevaliers des deux Ordres ne se rencontraient plus sans se charger. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, et la plupart des Latins se partagèrent. La guerre civile s'allumait insensiblement dans un Etat où il n'y avait point de souverain assez autorisé pour réprimer les entreprises de deux partis aussi puissants et aussi animés. Il n'y eut que le patriarche et les évêques latins qui intervinrent pour étouffer les divisions dont les Infidèles n'auraient pas manqué de se prévaloir. A leur considération, les deux Ordres convinrent d'une suspension d'armes, et remirent au pape, comme faisaient alors la plupart des princes chrétiens, le jugement de leurs différends.

Le cardinal Lothaire, de la maison des comtes de Segni, à peine âgé de trente-sept ans, venait

de succéder au pape Célestin. Il prit le nom d'Innocent III. C'était un prélat de mœurs irréprochables, savant pour le temps où il vivait, grand jurisconsulte, ferme et zélé pour tout ce qui pouvait contribuer au bien de la religion.

Ce fut devant ce souverain pontife que l'affaire des deux Ordres militaires fut portée. Les Hospitaliers, à ce sujet, députèrent à Rome Frère d'Isigny, prieur de Barlette, et Frère Auger, Précepteur d'une autre maison, en Italie. Les Templiers y envoyèrent de leur part Frère Pierre de Villeplane, et Frère Thierry. Innocent ayant pris connaissance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une sentence préliminaire, et avant de faire droit, que les Hospitaliers remettraient aux Templiers le château d'où ils les avaient chassés; et qu'après que les Templiers y auraient résidé tranquillement pendant un mois, il serait permis à ce gentilhomme, ancien propriétaire du château, de les citer devant les officiers de justice de Margat, pour produire les titres de leurs prétentions; mais que les Hospitaliers, pour éloigner tout soupçon de partialité qui pourrait tomber sur leurs propres juges, en tireraient, dans cette occasion, de la principauté d'Antioche ou du comté de Tripoli; que l'Ordre de Saint-Jean ferait choix de personnes intègres; cependant, qu'après ce choix, il serait encore permis aux Templiers de récuser ceux des magistrats étrangers qui leur seraient suspects; mais aussi que, s'ils refusaient de se soumettre au jugement qui interviendrait ensuite, les Hospitaliers seraient autorisés à re-

mettre leur vassal en possession de son château.

Nous avons une lettre de ce pontife au Grand-Maître et à tout l'Ordre des Hospitaliers, dans laquelle il leur représente avec beaucoup de force, combien leur procédé et celui des Templiers était peu digne de religieux, si nous pouvons appeler religieux, dit Innocent, des gens qui veulent établir leurs droits par des voies de fait et d'une manière si violente. Il ajoute que, quoiqu'il n'ignorât pas, pour le fond, de quel côté était la justice et le bon droit, il avait mieux aimé accommoder cette affaire par une aimable composition, et dont les députés des deux Ordres étaient convenus en sa présence, que de prononcer un jugement de rigueur, et qui aurait couvert de honte le parti qui avait tort. Du surplus, il exhorte les uns et les autres à conserver entre eux l'union et la paix; en même temps il leur commande, en vertu de la sainte obédience, et même sous peine d'excommunication, de terminer les différends qui pourraient survenir entre eux, suivant les règles que le pape Alexandre III leur avait prescrites. Innocent finit sa lettre par menacer les réfractaires de tout le poids de son indignation (1).

Des juges étrangers, suivant son intention, prirent connaissance de cette affaire; les prétentions des Templiers furent déclarées injustes; on remit le gentilhomme, vassal des Hospitaliers, en possession de son château; le calme et la paix se ré-

---

(1) Epist. Innoc. III, l. 1, p. 324.

tablirent entre les deux Ordres, du moins en apparence, et le souverain pontife, content de leur soumission, écrivit depuis aux uns et aux autres, pour leur recommander les intérêts du roi de Chypre.

Nous avons dit qu'après la mort de Guy de Lusignan, le prince Amaury, son frère, avait hérité de sa couronne, et que ce prince, ayant épousé depuis Isabelle, reine de Jérusalem, elle l'avait engagé à fixer sa résidence dans la Palestine, et dans un Etat environné de tous côtés par les Infidèles. Mais Amaury ayant appris que l'île de Chypre n'était guère plus tranquille; que ses habitants, qui suivaient le rit grec, ne pouvaient se résoudre à obéir à un prince latin, et que l'empereur les faisait solliciter secrètement par ses émissaires de se réunir au corps de l'empire grec, ce roi de Chypre écrivit au pape, pour lui exposer la nécessité où il se trouvait de retourner incessamment dans son île, afin d'y affermir sa domination.

Innocent craignait que, par la retraite de ce prince, les Hospitaliers et les Templiers, ne voyant plus personne au-dessus d'eux par sa dignité, ne prétendissent les uns et les autres au gouvernement de l'Etat. Ainsi, pour éviter une concurrence qui ne pouvait avoir que des suites fâcheuses, il conjura le roi, dans les termes les plus pressants, de ne pas abandonner en proie à des Infidèles et à des barbares, ce qui restait de l'héritage de Jésus-Christ. Mais en même temps, pour prévenir dans l'île de Chypre les troubles qui pourraient s'y élever en son absence, ce pontife écrivit au prince

d'Antioche, au comte de Tripoli, son fils; et aux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, pour leur recommander de veiller aux intérêts du roi, et même, s'il était nécessaire, de faire passer dans son île des forces capables d'y maintenir l'autorité royale. « Amaury, dit ce pontife, dans « ses lettres, ayant bien voulu abandonner ses « propres Etats et la demeure délicieuse de l'île « de Chypre, pour se consacrer à la défense de la « Terre-Sainte, il est bien juste que des princes « chrétiens s'intéressent à la conservation de sa « couronne. »

L'histoire ne dit point ce que firent ces princes; il ne paraît point non plus que les Templiers, odieux aux Chypriotes, et dont ils avaient été contraints d'abandonner la souveraineté, aient porté aucun secours dans cette île. Mais nous apprenons, par les anciens mémoires des Hospitaliers, que le roi, de concert avec le Grand-Maître, choisit parmi eux plusieurs chevaliers auxquels il confia le gouvernement de cet Etat, et qui y passèrent avec un corps de troupes capable de prévenir et d'arrêter les mauvais desseins des mécontents.

Une révolution surprenante, arrivée peu après à Constantinople, attira encore dans cette capitale de l'empire un grand nombre d'Hospitaliers. Pour l'intelligence d'un événement si singulier, il faut savoir que l'esprit des croisades, malgré tant de mauvais succès dont nous avons parlé, régnait toujours en France. Par la persuasion et les discours touchants du vénérable Foulques, curé

de Neuilly, un nombre infini de princes, de seigneurs et de gentilshommes s'étaient croisés sous la conduite du marquis deMontferrat, grand capitaine et frère du prince du même nom, qui avait fait une si belle défense contre Saladin au siége de Tyr. Il était question de faire passer au Levant cette nouvelle armée de croisés. L'expérience avait fait voir que le chemin par terre, et au travers des Etats des princes grecs et mahométans, était également difficile et dangereux. Pour éviter cet inconvénient, les députés des principaux seigneurs croisés eurent recours à Henri Dandolo, duc ou doge de Venise; ils lui proposèrent, moyennant une somme dont on conviendrait, et qui serait payée d'avance, de fournir des vaisseaux pour porter leur armée à Saint-Jean-d'Acre. Il se fit à ce sujet une négociation, suivie d'un traité solennel, et, moyennant quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, la république s'engagea à passer dans la Syrie quatre mille chevaliers ou écuyers, vingt mille hommes de pied avec les armes, les vivres et les munitions nécessaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de ce traité ; outre qu'ils fournirent un bien plus grand nombre de vaisseaux et de navires qu'ils ne s'y étaient obligés, pour ne pas paraître faire ce voyage comme de simples passagers, et pour avoir part au mérite de la croisade, ils armèrent à leurs dépens cinquante galères, chargées de bonnes troupes de débarquement; et le doge, quoique âgé de quatre-vingts ans, et qu'il eût la vue fort affaiblie, devait monter la

capitane, et faire le voyage en qualité de croisé. Il ne manquait plus, pour mettre à la voile, que l'argent des princes et des seigneurs français; mais il arrive souvent que, par des conjonctures qu'on n'a pu prévoir, il n'est pas aussi aisé d'exécuter un traité que de le signer. Plusieurs Français, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on était convenu, au lieu de se rendre à Venise, s'étaient embarqués à Marseille et en différents ports d'Italie; en sorte que ce qui se trouva à Venise de princes et de seigneurs à la tête de l'armée, après avoir vendu leurs vaisselles d'argent, leurs chaînes d'or, et jusqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent, et, faute des trente-cinq mille restants, le traité courait risque d'être rompu; mais le zèle du doge, sa grandeur d'âme et son habileté suppléèrent à tout, et l'on renoua la partie.

(1252) Quand on voit, dans la relation de Geoffroy de Villehardouin, la conduite de cet illustre doge, je ne sais ce qu'on y doit estimer le plus, ou sa profonde sagesse dans les conseils, ou son courage et sa capacité dans la conduite des armées, ou son adresse et son habileté infinie à ménager les esprits (1). Attentif aux intérêts de sa patrie, et encore plus à sa gloire, pour concilier l'un et l'autre, et de concert avec le grand-conseil de la république, il proposa aux Croisés de les déchar-

---

(1) De l'Imprimerie royale, année 1657.

ger des trente-cinq mille marcs restants, si, après s'être embarqués, et avant que de quitter les mers de l'Europe, ils voulaient en passant l'aider à reprendre, en Dalmatie, la ville de Zara, qui était de l'ancien domaine de la république, et qui, par un esprit de révolte, s'était soumise à la domination de Bela, roi de Hongrie. Une partie des Croisés, et surtout les légats du pape, faisaient un grand scrupule aux soldats d'employer contre des chrétiens des armes destinées contre les Infidèles. Mais comme le passage était impossible sans la flotte des Vénitiens; que la sédition et la révolte des habitants de Zara était même d'un dangereux exemple, et que d'ailleurs les princes croisés pourraient servir à leur obtenir leur grâce à des conditions supportables, les propositions du doge furent acceptées. On mit à la voile; et après une heureuse navigation, on débarqua sur les côtes de la Dalmatie, et on fit le siége de Zara. Devant une armée aussi considérable, la place ne put tenir longtemps; les habitants en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres (1); mais cette diversion ayant consommé la saison convenable au passage dans la Palestine, il fallut se résoudre à hiverner dans la Dalmatie.

Les Croisés, au retour du printemps, se disposaient à se rembarquer, lorsqu'il leur arriva des ambassadeurs de la part du jeune Alexis Comnène, dont Philippe, duc de Souabe, et désigné empe-

(1) 10 de novembre.

reur d'Allemagne, avait épousé la sœur, appelée Irène. Le prince grec avait envoyé ces députés pour solliciter les Croisés, à l'exemple de ce qu'ils venaient d'entreprendre en faveur des Vénitiens, de vouloir bien employer leurs armes, pour rétablir sur le trône de Constantinople l'empereur Isaac l'Ange, son père, auquel un autre Alexis, frère de cet empereur, avait enlevé la couronne, et qu'il retenait enfermé dans un cachot: nouvel incident qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit, en plusieurs endroits de cet Ouvrage, et on peut le voir dans les historiens originaux, que l'ambition et la perfidie de la plupart des princes grecs avaient fait du trône de Constantinople le théâtre des plus sanglantes tragédies. L'empereur Manuel Comnène, ce prince perfide qui, de concert avec les Infidèles, avait fait périr l'armée de l'empereur Conrad III, étant mort après un assez long règne, laissa l'empire à son fils, jeune prince à peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Louis VII, roi de France. Mais après trois mois de règne, si on peut donner ce nom au gouvernement d'un enfant, gouverné lui-même par le prince Andronic, son oncle ou son cousin, le perfide Andronic le fit étrangler, et s'empara de l'empire.

Isaac l'Ange, de la même maison des Comnène, mais seulement du côté des femmes, voulant venger la mort du jeune empereur, surprit le tyran, se rendit maître de sa personne, et, après

l'avoir fait mourir dans les supplices, se fit reconnaître pour empereur. Il avait déjà régné pendant près de dix ans, lorsque son frère, appelé Alexis, qu'il avait racheté des prisons des Infidèles, forma contre lui une dangereuse conspiration, le fit arrêter, et lui arracha les yeux avec la couronne. Le jeune Alexis, fils d'Isaac, ayant échappé à la cruauté de son oncle, s'était réfugié, comme nous venons de le dire, auprès de l'empereur Philippe de Souabe. Philippe, occupé à résister à Othon de Saxe, son compétiteur à l'empire, n'était pas en état de fournir au jeune Alexis de puissants secours; mais ces deux princes, ayant appris avec quelle facilité les Croisés avaient remis les Vénitiens en possession de la ville de Zara, se flattèrent qu'il ne serait peut-être pas impossible de les engager en leur faveur à tourner leurs armes contre l'usurpateur. Dans cette vue, pendant que l'armée chrétienne était encore en Dalmatie, le jeune Alexis leur députa des ambassadeurs, pour implorer le secours de leurs armes contre un tyran et un perfide qui avait détrôné son propre frère, et qui le tenait chargé de chaînes, et enseveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvaient intéresser que la générosité des princes croisés, ils ajoutèrent des offres de sommes considérables, et même que le jeune Alexis, après le rétablissement de l'empereur son père, prendrait la croix, et qu'à la tête de dix mille hommes, il se joindrait à l'armée chrétienne.

(1202) Les seigneurs français et vénitiens qui

composaient cette armée, ayant fait réflexion que les dernières croisades de l'Europe n'avaient échoué que par la perfidie des princes grecs; que tant qu'on ne serait pas assuré de Constantinople et du détroit qui joint en quelque manière l'Europe avec l'Asie, il serait presque impossible de passer dans la Palestine et de s'y maintenir, ces chefs de la croisade entrèrent en négociation avec les ambassadeurs. Le doge, chargé des intérêts communs des deux nations, la conduisit avec son habileté ordinaire(1); après plusieurs conférences, il convint avec les ministres du prince grec que, si les Croisés pouvaient rétablir l'empereur Isaac sur son trône, le père et le fils, pour frais de cette guerre, paieraient aux Latins deux cent mille marcs d'argent; que le jeune prince Alexis se rendrait dans leur armée, et les accompagnerait ensuite en Orient; ou que si les intérêts de l'empereur son père le retenaient à Constantinople, ils fourniraient dix mille hommes de leurs meilleures troupes, payés pour un an; et que, pour conserver les conquêtes qu'on espérait de faire, soit en Egypte, ou dans la Palestine, ils y entretiendraient à leurs dépens, en tout temps, cinq cents cavaliers. Les Croisés, par un motif de religion, et pour intéresser le pape même, souverain moteur des croisades, à souffrir cette diversion, exigèrent des ambassadeurs, pour dernière condition de ce traité, que si Dieu bénissait l'entreprise des

(1) Nangis, ad. ann. 1203.

Croisés, l'empereur Isaac et le prince son fils emploieraient leur autorité et tous leurs soins pour éteindre le schisme, et pour soumettre l'Eglise grecque à l'Eglise romaine. Les ambassadeurs, qui n'avaient point d'autre ressource, signèrent tout, et retournèrent en Allemagne vers le jeune Alexis. Ce prince en partit aussitôt, et se rendit avec une extrême diligence dans la Dalmatie; à son arrivée, il ratifia le traité fait par ses ambassadeurs avec les princes croisés.

Après la conclusion d'un traité où les Latins trouvaient l'intérêt de la religion et leur intérêt particulier, ils mirent à la voile, abordèrent en peu de temps sur les terres de l'empire grec, et se rendirent par terre au pied des murailles de Constantinople. Six mille Français et environ huit mille Vénitiens, dans une terre étrangère et dans un pays ennemi, sans vivres et sans d'autre secours que leur courage et leurs armes, ne laissèrent pas de former le siége de la capitale d'un grand empire, où l'on prétend qu'il n'y avait pas moins de deux cent mille hommes armés pour sa défense.

(1203) Les Croisés firent plusieurs attaques, tant par terre que par mer : tous les chefs s'y distinguèrent par leur valeur. L'illustre doge de Venise, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, et presque aveugle, se faisait conduire à la tête de ses troupes, où par son exemple, encore plus que par ses paroles, il animait ses gens et donnait les ordres du combat. Les Grecs, de leur côté, bordaient les murailles d'archers et de soldats, qui,

à coups de flèches, de pierres, et avec des feux d'artifice, repoussaient les assiégeants; et il n'y avait pas d'apparence qu'une poignée de Latins pût emporter une place défendue par une foule innombrable de peuple. Mais l'usurpateur, agité par les remords de sa conscience, et encore plus par la crainte d'être livré aux Croisés par des ennemis secrets, s'enfuit dans une barque avec sa famille et ses trésors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des gens de guerre et des habitants, qui ouvrirent aux Latins les portes de Constantinople. Le même jour vit un tyran fugitif et déserteur de sa propre armée; le prince légitime tiré de prison et rétabli sur le trône, et les courtisans avec les principaux citoyens, applaudir à un succès auquel la veille ils s'étaient opposés de toutes leurs forces.

Les premiers soins du vieil empereur furent d'associer à l'empire le prince Alexis, son fils; cette cérémonie se fit le premier jour d'août de l'année 1203. Les chefs de la croisade l'accompagnèrent ensuite dans la plupart des provinces de l'empire, où ils firent reconnaître son autorité. Ils en furent mal récompensés : Alexis, se voyant tranquille sur le trône, sous différents prétextes, éloignait le payement des sommes auxquelles il s'était engagé par le traité. Ses finesses le perdirent : les Grecs, qui craignaient de se voir soumis à l'Eglise romaine, le haïssaient, et, par son manque de parole, il était odieux aux Croisés.

Un prince de la famile de Ducas, appelé *Murzuphle*, à cause qu'il avait les sourcils épais et

qui se joignaient, forma le dessein de le détrôner. Par de basses complaisances et une adulation continuelle, il s'empara de son esprit : lui seul gouvernait l'empire, et en même temps qu'il exhortait le prince à rejeter les demandes des Croisés, ses émissaires publiaient que l'empereur ne les retenait aux portes de Constantinople que pour forcer les habitants à reconnaître l'autorité du pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, et crie qu'il faut détrôner Alexis. L'empereur Isaac, son père, accablé de vieillesse, mourut alors de douleur de voir renouveler ses malheurs. Alexis, étonné, a recours à ses bienfaiteurs, et les conjure de faire entrer dans la ville quelques troupes pour sa sûreté. Le marquis de Montferrat, sans faire attention à son ingratitude, promet de venir à son secours, et ils conviennent qu'on lui tiendra, la nuit prochaine, une des portes de la ville ouverte. Le perfide Murzuphle en fait avertir secrètement les mutins : cette nouvelle augmente la rumeur; toute la ville prend les armes, et on se dipose à élire un autre empereur.

Murzuphle, le chef muet de la révolte, et qui se défiait de l'inconstance du peuple; voulant, pour ainsi dire, essayer le péril, fait élire pour empereur un jeune homme de grande naissance, mais sans crédit et de peu d'esprit, appelé Nicolas Canabe.

Le traître, voyant que tout le peuple, par aversion pour Alexis, se disposait à faire couronner son idole, s'assure secrètement de la personne de ce fantôme d'empereur, et, la nuit, va au pa-

lais, fait éveiller le prince, et l'exhorte à se soustraire à la fureur d'une populace mutinée qui le cherchait, disait-il, pour le mettre à mort. Le jeune empereur, s'abandonne à ses perfides conseils, le suit; et Murzuphle, sous prétexte de le cacher, le conduit dans un endroit retiré du palais, où ce malheureux prince n'est pas plus tôt entré, qu'il se voit arrêté et chargé de fers. Le tyran lui arrache les brodequins semés d'aigles et les autres marques de la dignité impériale, et s'en revêt. Alors, accompagné de ses parents et de ses complices, ils se présente au peuple, l'exhorte à rompre tout commerce avec les Latins, et propose de leur faire la guerre. Ce discours, qui flattait l'animosité de cette multitude effrénée, est reçu avec de grands applaudissements. On le proclame empereur sur-le-champ; et, pour ne pas laisser ralentir l'ardeur du peuple, il se fait couronner. L'histoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe, qui diparut, et dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'empereur Alexis, dont la vie lui donnait de l'inquiétude, il fit mêler deux fois de suite du poison dans ses aliments; mais le poison n'agissant pas assez promptement, ce barbare, dans l'impatience de se défaire de ce jeune prince, descendit dans le cachot où il était enfermé, et l'étrangla de ses propres mains.

Quelque juste indignation qu'eussent les Croisés contre ce jeune prince, ils ne laissèrent pas de déplorer une destinée si malheureuse, et résolurent de venger sa mort. La guerre fut déclarée au tyran. Il se prépara à la soutenir, et fit prendre

les armes aux habitants. Ce fut un nouveau siége que les Croisés entreprirent : ils y portèrent le même courage; et, sans s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tentèrent l'escalade. Après un combat qui dura presque tout le jour, ils s'emparèrent de quelques tours où ils se fortifièrent pendant la nuit. Ils étaient bien résolus de continuer l'attaque dès le point du jour; mais ils furent agréablement surpris par quelques habitants, qui leur apprirent que le tyran avait pris la fuite. Dès le matin, ils renouvelèrent leur attaque : le peu de résistance qu'ils rencontrèrent, le désordre et la confusion qui régnaient dans cette grande ville, leur firent bientôt connaître qu'une nouvelle aussi surprenante était véritable. Les Français et les Vénitiens entrent dans Constantinople l'épée à la main, se jettent dans le palais et dans les maisons des principaux seigneurs, et commettent tous les désordres qui sont les suites ordinaires de la fureur et de l'avidité du soldat.

Il fut question ensuite de choisir un empereur, les Croisés remirent ce choix à douze électeurs, six français et six vénitiens, et l'on convint que le patriarche serait pris de la nation dont l'empereur n'aurait pas été élu. Si le doge avait voulu concourir dans l'élection pour l'empire, il est certain qu'il y aurait eu la meilleure part. Mais ce sage prince, considérant que la dignité impériale dans un vénitien serait la ruine d'un gouvernement républicain, y renonça pour lui et pour sa nation : ainsi il ne fut plus question que de

faire un bon choix entre les Français et les autres nations qui se trouvaient dans l'armée. La plupart des suffrages paraissaient déterminés en faveur du marquis de Montferrat ; il semblait qu'ils ne pouvaient sans injustice refuser cette place à un prince qu'ils avaient déjà choisi, parmi tant d'autres, pour leur général, et qui, par sa valeur et sa conduite, les avait rendus maîtres de Constantinople. Mais l'habile doge, redoutant ses grandes qualités, et dans la crainte de voir l'empire réuni aux Etats que ce prince possédait déjà en Italie, détermina la plus grande partie des électeurs en faveur de Baudouin, comte de Flandre, dont il n'y avait rien de semblable à appréhender. Ce prince fut couronné solennellement dans l'église de Sainte-Sophie. Thomas Morosini fut élu patriarche de Constantinople ; le marquis de Montferrat eut depuis pour son partage le royaume de Thessalonique, et les Vénitiens, la plupart des îles de l'Archipel.

Baudouin ne pouvait pas ignorer l'aversion que ses nouveaux sujets avaient pour la domination d'un prince soumis à l'Eglise romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, et pour les réunir dans une uniformité de croyance, si nécessaire à la tranquillité de l'Etat, il obtint du pape Innocent des ecclésiastiques et des religieux recommandables par leur science et par leur vertu, qui travaillèrent à l'extinction du schisme, et à la réunion des deux Eglises (1). Il appela

(1) Voy. les Epit. d'Innocent III, l. XIII, XIV, XV et XVI.

en même temps dans ses Etats les Hospitaliers de Saint-Jean, auxquels il donna des établissements considérables dans les provinces qui relevaient de l'empire; et il les remit en possession des deux maisons qu'ils avaient dans la ville même de Constantinople, dont l'usurpateur Andronic les avait chassés. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Romanie, nous apprend, dans son histoire, que Matthieu de Montmorency, un des principaux chefs de la croisade, étant mort dans cette fameuse expédition, fut enterré à Constantinople, dans l'église de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (1).

Il n'y avait point de prince chrétien, soit dans l'Asie, soit dans l'Europe, qui ne voulût avoir des Hospitaliers dans ses Etats. On leur bâtit, en ce temps-là, des hôpitaux et des églises magnifiques, à Florence, à Pise et à Vérone. Outre ces fondations pour des chevaliers, les religieuses Hospitalières du même Ordre avaient des maisons considérables dans ces trois villes, où ces pieuses filles faisaient fleurir la piété, la charité et toutes les vertus chrétiennes.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire ici

---

(1) Lor lor avint une moult grant mesavanture en l'ost, que Maius de Montmorency que ere un des meillors chevaliers del royaume de France, et des plus prisiez et des plus amez, fû mors, et ce fû grant diels, et grants domages, un des greignors qui avinst en l'ost d'un seul home, et fû enterrez en une yglise de monseignor saint Jehan de l'hôpital de Jerusalem. *Villehardouin*, p. 80.

mention de la bienheureuse Sœur Ubaldine, dont la mémoire est en singulière vénération à Pise et dans tout l'Ordre. Cette sainte religieuse était née vers le milieu du douzième siècle, au château de Calcinaya, dans le comté de Pise. Sitôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, et fit profession dans la maison de Saint-Jean de Pise. La nature l'avait fait naître généreuse et bienfaisante: la grâce la rendit charitable; c'était la mère des pauvres; les malades trouvaient dans ses soins assidus un secours toujours présent; nulle espèce de misère à laquelle elle n'apportât du remède ou de la consolation; et quand ses devoirs lui laissaient quelques moments libres, elle les passait au pied de la croix, et dans une méditation continuelle de la Passion et de la Mort de notre divin Sauveur.

Pour se rendre digne de participer aux fruits de ce grand mystère, elle crucifiait son corps par des austérités surprenantes. Depuis son entrée en religion, elle ne quitta jamais le cilice; une planche lui servait de lit; son jeûne était continuel; sa nourriture, du pain et de l'eau avec quelques racines. Ingénieuse surtout dans ses pénitences, elle recherchait avec avidité toutes les occasions de pratiquer quelques mortifications secrètes: goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, sitôt qu'elle s'en apercevait, tout était sacrifié; c'était, pour ainsi dire, un martyre continuel; et si son sexe et sa profession ne lui permettaient pas de partager avec les chevaliers, ses Frères, les tourments auxquels ils étaient ex-

posés quand ils tombaient entre les mains des Infidèles, on peut dire que, par de pieuses cruautés dont elle affligeait son corps, elle s'associait à leurs souffrances; et la croix qu'elle portait à l'extérieur était moins un ornement, que la marque et le caractère de celle qu'elle avait si profondément gravée dans le cœur. Ce fut dans l'exercice continuel de ces vertus que mourut la bienheureuse Ubaldine, vers l'an 1206. Les auteurs de sa Vie rapportent différents miracles qu'il plut à Dieu d'opérer par son intercession; mais le premier et le plus grand fut une foi vive, une charité sans bornes, l'esprit de pénitence, et cet assemblage des vertus dont, à l'honneur de l'Ordre de Saint-Jean, on peut dire, qu'en ce temps-là il y avait encore de grands exemples.

On vient de voir que le Grand-Maître, à la prière d'Amaury de Lusignan, roi de Chypre, et à la recommandation du pape, avait envoyé dans cette île un corps de chevaliers, pour en contenir les sujets dans l'obéissance qu'ils devaient à leur souverain. Ce prince, roi de l'île de Chypre et de Jérusalem, du chef de la reine Isabelle, sa femme, étant mort cette année, sans en avoir eu d'enfants, et la reine ne lui ayant survécu que de quelques jours, les deux couronnes qui, par leur mariage, avaient été réunies sur leurs têtes, se trouvèrent séparées par leur mort.

Marie, fille aînée de la reine Isabelle et de Conrad de Montferrat, prince de Tyr, son second mari, fut reconnue pour héritière de la couronne de Jérusalem; et Hugues de Lusignan, né d'un

premier mariage d'Amaury, succéda au roi son père, à la couronne de Chypre. Ce jeune prince épousa la princesse Alix, sœur utérine de Marie, et fille d'Isabelle et de Henri, comte de Champagne, son troisième mari. Les Chrétiens de la Palestine se trouvant destitués d'un souverain, aussi nécessaire pour contenir dans leur devoir les grands de l'Etat, que pour s'opposer aux armes des Infidèles, députèrent l'évêque d'Acre, et Aimar, seigneur de Césarée, du chef de sa femme, au roi Philippe-Auguste, afin de lui demander, pour la jeune reine de Jérusalem, un mari qui fût capable de défendre ses Etats.

Le roi leur nomma Jean de Brienne, jeune seigneur plein de valeur, sage, capable de gouverner un Etat et de commander des armées, et tel qu'exigeaient les conjonctures si pressantes de la Terre-Sainte, et un trône mal affermi. Le jeune comte, sans considérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit royaume était environné, se laissa éblouir par le seul titre de roi, qu'il ne devait qu'à son mérite et à sa réputation. Il reçut, avec la reconnaissance qu'il devait, la proposition du roi; et, après avoir pris les mesures qu'il crut nécessaires, avec les ambassadeurs de la Palestine, il les fit partir devant lui, et les chargea d'assurer la jeune reine et tous les grands de l'Etat, qu'il se rendrait à Acre à la tête d'une armée redoutable, et en état, après l'expiration de la trève, de recommencer la guerre avec succès.

Les ambassadeurs, de retour en Orient, publièrent que le comte de Brienne devait arriver

incessamment à la tête d'une puissante croisade, composée des nations les plus aguerries de l'Europe, et la plupart commandées par leurs propres souverains. On nommait les princes qui avaient pris la croix, le nombre de leurs troupes, et les flottes qui devaient tenir la mer. Le bruit de cet armement, qu'on grossissait tous les jours, comme on fait quand on parle des choses éloignées et qu'on espère, haussa le courage des Chrétiens et alarma les Infidèles. Safadin proposa au conseil de la régence de prolonger la trève, et il offrait pour cela de rendre dix places ou châteaux qui étaient à la bienséance des Chrétiens.

(1206) Le Grand-Maître des Hospitaliers, qui, par la connaissance qu'il avait des affaires de l'Europe, ne prévoyait pas qu'il en pût sortir un aussi puissant secours que celui que faisaient espérer les ambassadeurs, était d'avis qu'on se prévalût de la peur des Infidèles, et qu'on acceptât la trève qu'ils proposaient. Le Maître de l'Ordre Teutonique, et la plupart des seigneurs et des barons du pays étaient du même sentiment; mais le Grand-Maître des Templiers et les prélats s'y opposèrent, quoique, dit un historien (1), l'avis du Grand-Maître des Hospitaliers fût bien plus utile. Mais il suffisait qu'il eût été ouvert par les Hospitaliers, pour y trouver les Templiers contraires.

(1) Magistri quoque Hospitalis et Allemannorum, cunctique barones trugas prolongare vellent; Magister tamen Templi ac prælati, licèt esset utilius, minimè assenserunt. *Mar. Sanut.*, c. III, p. 206.

Ce Grand-Maître des Hospitaliers mourut vers l'an 1206. Les historiens de ces temps-là ne nous ont point instruits de son origine; mais on trouve dans la Touraine une noble et très ancienne maison qui porte le nom de Rat, et dont apparemment ce Grand-Maître était sorti. L'Ordre fit remplir sa place par F. *Guérin de Montaigu,* français de nation, et de la langue d'Auvergne, qui, peu de temps après son élection, rendit des services considérables aux Chrétiens grecs de l'Arménie mineure.

Le pape Innocent III, écrivant aux évêques de France, leur représente, dans une de ses lettres, le malheureux état des Chrétiens latins de l'Orient, suivant les avis qu'il en avait reçus. Le souverain pontife ajoute (1) que, pour comble de malheur, Raimond, comte de Tripoli, second fils de Bohémond III, prince d'Antioche, et Léon, roi d'Arménie, se disputaient la succession de cette principauté avant même la mort du souverain; que les habitants d'Antioche, soutenus des Templiers, s'étaient déclarés pour le comte, et que les Hospitaliers avaient pris le parti du roi; que les Infidèles même étaient entrés dans cette querelle pour en profiter; que le sultan d'Alep armait en faveur du comte de Tripoli; que Dennequin, autre prince turc, conduisait un secours considérable au roi d'Arménie; et, ce qui est plus déplorable,

(1) Epist. 171. Vid. Epist. 170. ejusdem quæ extat apud Rogerium de Hoveden, fol. 454, edit. Lond., ann. 1598.

continue le souverain pontife, Safadin, sultan d'Egypte et de Damas, le plus puissant des Infidèles, a mis sur pied des armées nombreuses, sans se déclarer encore en faveur d'aucun parti, et apparemment pour se prévaloir des événements, et établir son empire sur la ruine des uns et des autres.

Nous avons dit que du mariage contracté entre le jeune Bohémond, fils aîné du prince d'Antioche, et Alix, fille de Rupin de la Montagne, il était sorti un fils, nommé aussi Rupin, qui, après la mort du jeune Bohémond, son père, et conformément au traité de paix fait avec Léon, roi d'Arménie, son grand-oncle, avait été reconnu par le vieux Bohémond, son aïeul, pour héritier présomptif de ses Etats. Mais Raimond, comte de Tripoli, second fils du vieux Bohémond, prétendait que la représentation ne devait point avoir lieu, et que le droit de succéder immédiatement après la mort du prince, son père, lui appartenait, au préjudice de son neveu : telles étaient les prétentions des deux partis.

Le roi d'Arménie, quoique élevé dans le schisme, voyant ses Etats environnés par ceux des princes latins, semblait s'être réuni avec l'Eglise catholique. Il avait écrit plusieurs fois au pape pour déclarer qu'il reconnaissait son autorité ; et il avait même obligé son patriarche, que les Arméniens appellent le *Catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais, pour dire la vérité, ces réunions n'étaient que passagères, et la soumission apparente de ces Arméniens ne durait guère plus que

le besoin qu'ils avaient de la protection du Saint-Siége.

Livron, dans cette conjoncture, renouvela sa protestation, et il fit en même temps de vives instances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux Templiers de ne pas s'opposer davantage aux droits de son neveu, et qu'ils eussent à se conformer à la conduite des Hospitaliers, qui, disait-il, après avoir reconnu la justice des prétentions du jeune Rupin, s'étaient déclarés en sa faveur. Ce prince, par une autre lettre, prie le pape d'interposer son autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, et de vouloir bien lui-même nommer des juges sans partialité, parmi lesquels il le supplie de choisir particulièrement le Grand-Maître des Hospitaliers.

(1209) Pendant que ce différend s'agitait à la cour de Rome(1), Soliman de Roveniddin, sultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgeucides, à la sollicitation du comte de Tripoli, était entré dans l'Arménie, où il mettait tout à feu et à sang. Livron en donna aussitôt avis à Innocent, et ce pontife, à sa prière, engagea les Hospitaliers à prendre la défense de ses Etats. Le Grand-Maître, de Montaigu, arma puissamment, et le joignit: ils marchèrent ensuite contre le sultan. Après différents combats et une bataille sanglante qui fut longtemps disputée, le prince turcoman fut défait, son armée taillée en pièces, et ce qui

---

(1) Ex Reg. Innoc. III, t. IV, p. 28.

échappa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à regagner la Bithynie, avec le sultan qui les commandait.

Le prince arménien, soit par reconnaissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans ses intérêts, leur donna en propre la ville de Saleph, avec les forteresses du Château-Neuf et de Camard. Il adressa l'acte de cette donation au pape Innocent III, qui la confirma par sa bulle, en date de l'an treize de son pontificat. Le souverain pontife engagea depuis le comte de Tripoli à convenir d'une trêve avec le roi d'Arménie, et il ordonna à deux légats, qu'il tenait en Orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voies spirituelles, et même d'employer le secours et les armes des Hospitaliers pour maintenir la paix dans cette partie de la chrétienté. Le prince Rupin, neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au pape Honoré III, pour obtenir le secours des armes des Hospitaliers, comme on peut le voir dans le bref de ce pape. Ce n'était pas la première fois que les papes s'étaient servis, en Orient, des armes des Hospitaliers contre des princes injustes et violents, dont les foudres de l'Eglise n'auraient pu seules triompher.

Ces pontifes ne les employèrent pas moins utilement, dans le même temps, contre les Maures et les Sarrasins d'Espagne; et Mahomet Enacer Miramolin, roi de Maroc, étant entré dans la Castille à la tête d'une armée formidable, Frère Guttière d'Ermegilde, Prieur des Hospitaliers de Castille, sur les ordres qu'il en reçut de Rome et

du Grand-Maître, vint se présenter au roi Alphonse VII, à la tête d'un bon nombre de chevaliers et des vassaux de l'Ordre.

Roderic, archevêque de Tolède, parlant, dans son histoire (1), de ces soldats de Jésus-Christ : « Les Frères Militaires et Hospitaliers, dit ce « prélat, tout brûlants de zèle, ont pris en ce pays « les armes pour maintenir notre sainte religion, « et chasser les Infidèles des Espagnes. »

Un fameux Hospitalier français, appelé Frère Guérin, ministre de Philippe-Auguste, et général de ses armées, dans le même temps, ne rendit pas des services moins importants à l'Eglise et à sa patrie. Il s'était élevé dans ce royaume une hérésie dangereuse, qui, sous prétexte d'une spiritualité plus parfaite, sapait les fondements de la religion. Un clerc du diocèse de Chartres, appelé Amaury, subtil sophiste, en était l'auteur. Du moins Rigord, historien contemporain, prétend que les disciples de ce docteur publiaient que, comme les lois de l'Ancien Testament, données, disaient-ils, par le Père éternel, avaient été abolies par l'évangile et par la nouvelle loi de Jésus-Christ, celle-ci devait être supprimée, à son tour, par la loi de charité, qui était l'ouvrage du Saint-Esprit; que sous cette loi de pur amour, la pratique des

(1) Fratres etiam militiæ Hospitalis, qui fraternitatis caritati insistentes devotè, zelo fidei, et Terræ-Sanctæ necessitate accensi defensionis, gladium assumpserunt; hi sub uno Priore, Gutterio Ermegildi, etc. *Roderic. Toletanus*, t. II, lib. 8, cap. 3, p. 130, *de Rebus hispanicis.*

sacrements était aussi peu nécessaire que celle des cérémonies légales de l'ancienne loi. Il ajoutait que le paradis et l'enfer n'existaient que dans l'imagination des hommes; que le plaisir de faire de bonnes œuvres était le véritable paradis, et que le crime et l'ignorance faisaient tout notre enfer. Il n'exigeait de ses sectateurs, pour toute pratique de religion, que l'amour seul de Dieu, dont le feu, disait-il, était capable de purifier l'adultère même.

Ces erreurs, répandues par des gens astucieux et éloquents, séduisirent un grand nombre de personnes, et surtout beaucoup de femmes, toujours avides de la nouveauté. Le Frère Guérin (1), de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et qui, sous le règne de Philippe-Auguste et

(1) Nault consors aviez ou bon vesque Garin,
Par Dieu et par son sens eustes moult d'amis,
Proudom fu, et l'Ajax scachiés certainement,
Bien le sceut votre pere qui l'ama durement,
Moult fu de haut couseil, et de tous biens fu plains.
Et ere bien entechiez de loyal cuer certains;
Puis le tens Charlemaine qui fut un arcevesques,
Qu'en apela Turpin ne fu si bon evesques
Volontiers essauçoit l'onor de sainte église,
Sire, et les vos droits gardoit-il sans faintise;
Moult l'ama li bons rois qui Felipes ot nom,
Et après votre père qui Dex face pardon,
Et la bonne roine l'aimoit et tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor conseiller.
(*Joinville*, p. 165, dans le *Sermon de Robert de Sainceriaux.*)

de Louis VIII, son fils, eut beaucoup de part dans le gouvernement de l'Etat, employa ses soins et son autorité pour arrêter les progrès de cette nouvelle secte (1). C'était un des plus savants hommes de son siècle, et en même temps le plus grand capitaine de sa nation ; et il n'était pas aisé de décider si, dans la conduite de l'Etat, sa valeur l'emportait sur sa piété et sur sa sagesse. Pendant la vacance de la dignité de chancelier, le roi l'avait nommé pour en faire les fonctions. La chancellerie vacante, dit l'historien du temps, ce sage ministre fit punir les principaux chefs de ces fanatiques ; il y en eut plusieurs qui reconnurent leur erreur, et les plus opiniâtres allèrent se joindre aux Albigeois, espèce de Manichéens qui admettaient deux principes, un bon et un mauvais, auxquels ils attribuaient toutes les actions des hommes. On les appelait *Albigeois*, de la ville d'Albi, en Languedoc, dont la plupart des habitants étaient infectés de cette hérésie. Le pape, pour les extirper plus promptement, fit prêcher contre eux une nouvelle croisade, et y attacha les mêmes indulgences qui étaient accordées pour la guerre de la Terre-Sainte, sans exiger des croisés qu'un service de quarante jours.

Cette facilité de gagner des indulgences attira en Languedoc un nombre infini de croisés, et priva de leur secours les Chrétiens de la Terre-

(1) Rigord., de gestis Philippi-Augusti, Franc. regis, p. 208, ann. 1209.

Sainte; ce qui fut cause que Jean de Brienne, étant prêt à partir pour Jérusalem, ne put jamais assembler que trois cents chevaliers, au lieu de ces armées formidables qui devaient lui faciliter l'entrée de la Palestine. On fut bien surpris quand on vit débarquer au port d'Acre une si petite troupe, suffisante, à la vérité, pour le cortége d'un roi, mais méprisable par rapport à ce qu'on en avait fait espérer, et aux besoins de l'Etat.

Cependant ce seigneur, après avoir épousé la jeune reine, se mit en campagne pour signaler son avénement à la couronne par quelque action digne de son courage. Il ravagea d'abord la frontière du pays ennemi, et emporta quelques châteaux de peu de conséquence; mais différents corps de Sarrasins s'étant avancés pour l'envelopper, il fut obligé de se retirer, et il regarda comme un avantage d'avoir échappé à des ennemis si puissants.

Il écrivit aussitôt au pape pour lui rendre compte de l'état où il avait trouvé la Terre-Sainte, et il ajoutait que ce qu'on appelait le royaume de Jérusalem ne consistait plus que dans deux ou trois places, qu'on ne conserverait même qu'autant que dureraient les guerres civiles qui étaient entre les frères et les enfants de Saladin, et qu'à moins de faire passer dans la Palestine une nouvelle croisade, il était à la veille de se voir roi sans royaume et sans sujets.

Innocent fut sensiblement touché de ces tristes nouvelles. Dans le dessein de secourir le nouveau

roi de Jérusalem, il jugea bien qu'il n'y aurait qu'une nouvelle croisade qui pût produire ces nombreuses armées, la terreur des barbares. Pour y engager les Etats de la chrétienté, il résolut, à l'exemple d'Urbain II, premier auteur des croisades, de convoquer un concile général. Outre les bulles de convocation, il les fit annoncer par un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux, qui se répandirent dans toute l'Europe, et qui, dans leurs sermons, relevaient le mérite de pareils voyages, et les indulgences générales qui y étaient attachées. Mais l'exécution de ce pieux dessein fut suspendue par une ligue formidable qui s'était formée contre la France, et dans laquelle un grand nombre de souverains de la chrétienté étaient entrés. Ces princes armaient de tous côtés, et, dans un si grand mouvement de troupes, le pape jugea bien qu'il ne convenait pas d'exiger des évêques qu'ils se missent en chemin, d'autant plus que, quand ils auraient été assemblés, on n'aurait pu tirer, dans cette conjoncture, aucun secours de la France et de l'Allemagne, la ressource la plus assurée de toutes les croisades.

Othon IV, empereur d'Allemagne, était à la tête d'une ligue contre la France, et on comptait parmi ses alliés Jean, roi d'Angleterre; les comtes de Flandre, de Hollande, de Boulogne, de Salisbury, frère naturel du roi d'Angleterre; Henri, duc de Brabant; Frédéric, duc de Lorraine; Thibault, comte de Luxembourg; et Philippe de Courtenay, marquis de Namur, fils de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre. On sera peut-être surpris de voir

parmi les ennemis de la France le duc de Brabant, qui était gendre du roi; le comte de Bar, son sujet, et dont le fils servait dans l'armée de France; Ferrand de Portugal, vassal de la couronne, et auquel le roi avait fait épouser l'héritière de Flandre; et le marquis de Namur, prince du sang royal. On ne pourrait guère excuser ces princes du crime de félonie et de révolte, si l'on ne savait que quelques-uns tenaient leurs principaux Etats de l'empire; qu'ils en étaient feudataires; et que s'ils ne s'étaient pas rendus dans l'armée de l'empereur, ce prince, qui était entré dans les Pays-Bas à la tête d'une armée de cent mille hommes, aurait commencé par les dépouiller de leurs grands fiefs. C'est ainsi que le comte de Bar, quoique vassal de la couronne, pour conserver le comté de Luxembourg, fut obligé, contre son inclination, de fournir à l'empereur son contingent de troupes, qu'il amena lui-même au camp impérial.

Les principaux chefs de cette ligue étaient si persuadés que le roi ne leur pourrait résister, qu'ils avaient d'avance partagé entre eux ses Etats, et démembré les plus belles provinces de ce grand royaume.

L'empereur, à la vérité, avait retenu pour lui la haute souveraineté, et le suprême domaine de la couronne; mais l'Anglais prétendait avoir pour sa part toutes les provinces voisines de la Loire. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, l'ennemi secret du roi, et le promoteur le plus ardent de la ligue, avait jeté ses vues sur le Ver-

mandois et sur les provinces voisines qui se trouvaient à sa bienséance; et on avait promis au Flamand, Paris, l'Ile-de-France, et cette partie de la Picardie qui est voisine de l'Artois.

Mais ces princes avaient affaire à un ennemi dont il n'était pas aisé de triompher. Philippe II, roi de France, qui a mérité si justement de la postérité le titre d'*Auguste*, sans s'étonner du nombre et des forces de ses ennemis, s'avança vers Péronne, à la tête de quarante mille hommes, la plupart troupes d'ordonnance, sans compter trente-cinq mille hommes de milice, tirés des provinces voisines, et qui formaient un grand corps d'infanterie. La plupart des princes et des seigneurs du royaume se rendirent auprès du roi; la noblesse était convoquée; tous les gentilshommes accouraient au secours de la patrie; on ne connaissait point encore d'autres chevaliers que ceux qui avaient acquis ce glorieux titre par leur valeur, et qui, par de hauts faits d'armes, s'étaient distingués dans les batailles.

Le roi de France, à la tête de sa noblesse, se croyait invincible; et quoiqu'il n'eût guère plus de soixante mille hommes dans son armée, il résolut de porter la guerre dans le pays ennemi. Il partit de Péronne le 23 juillet, entra dans la Flandre, et fut camper auprès de Tournay. L'empereur, de son côté, s'avança jusqu'à Mortagne, qui n'en est qu'à trois lieues, et s'y retrancha. Outre qu'il avait plus de deux cent mille hommes dans son armée, il s'était posté trop avantageusement pour pouvoir être forcé dans son camp.

Le roi, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'empereur, qui prenait sa marche pour une fuite, et qui craignait qu'en se retirant il ne ravageât la province d'un de ses alliés, prit la même route, et arriva dans la plaine de Bouvines, un dimanche 27 juillet. Le roi l'y avait précédé seulement de quelques heures, et comme ce prince ne songeait qu'à pénétrer dans le Hainaut, son avant-garde avait déjà passé sur un pont qu'il avait fait jeter sur la Marque, lorsqu'il fut averti, par ses coureurs, que les alliés s'avançaient en ordre de bataille, c'est-à-dire les étendards déployés, les chevaux bardés, et les sergents, espèce de dragons attachés au service des hommes d'armes, à qui l'on avait fait mettre pied à terre, et qui marchaient devant eux. Le roi envoya aussitôt l'Hospitalier Guérin, qui faisait la fonction de maréchal de bataille, pour reconnaître les ennemis. La longue expérience qu'il avait acquise dans les guerres du Levant, et la gloire dont il s'était couvert en plusieurs combats contre les Infidèles, faisait que les plus grands seigneurs du royaume le voyaient sans envie remplir ce poste d'honneur.

L'histoire ne nous a point conservé ni son surnom, ni celui de sa maison. Il est bien certain qu'étant Hospitalier de Saint-Jean, il fallait qu'il fût de noble extraction : c'est tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété et sa science l'avaient fait élire pour évêque de Senlis; mais il n'avait pas encore été sacré, et nous allons voir dans cette occasion de nouvelles preuves de sa capacité

dans le métier de la guerre. Rigord, historien contemporain et qui était à la suite du roi, parlant de ce chevalier : « C'était, dit-il, un très « vaillant capitaine, d'une conduite admirable, « d'un jugement sûr, et qui prévoyait tous les « événements qui pouvaient arriver. » Le Breton, autre historien, aussi contemporain, ajoute qu'il possédait le cœur et la confiance du roi son maître, et qu'il était le premier du royaume après lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illustre chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais, dans un si haut degré d'autorité, quitter l'habit de sa religion, qu'il portait toujours sous ses armes. Tel était ce fameux Hospitalier, qui a fait tant d'honneur à sa nation et à son Ordre.

Le roi, qui se reposait entièrement sur lui de la conduite de l'armée, lui ayant ordonné, comme nous venons de le dire, d'aller reconnaître l'ennemi, il prit avec lui Adam, vicomte de Melun, un des plus braves seigneurs du royaume, et, à la tête d'un corps de cavalerie, il s'avança sur une hauteur, d'où il découvrit la marche et la disposition de l'armée des alliés. Après avoir laissé le vicomte dans ce poste, avec ordre d'amuser les ennemis sans rien engager, il revint à toutes jambes trouver le roi, et lui dit qu'il serait bien trompé, s'il n'était pas attaqué incessamment par l'empereur.

Philippe assembla aussitôt le conseil de guerre : on mit en délibération si ses troupes continueraient de passer la rivière, ou si, pour livrer la

bataille à l'ennemi, on ferait revenir l'avant-garde, qui était déjà passée. La plupart des officiers généraux étaient d'avis qu'on évitât ce jour-là d'en venir aux mains; ils se fondaient sur un ancien usage parmi la nation, de ne jamais se battre le jour du dimanche. Ils disaient que les Français s'étaient toujours fait un scrupule de répandre du sang dans ce saint jour; d'ailleurs, que les soldats étaient fatigués d'une longue marche; que les alliés étant aussi supérieurs en troupes, il fallait donner le temps à la noblesse, qui était en marche, de pouvoir joindre l'armée, et que pour cela, il fallait achever de faire passer les troupes de l'autre côté; que la rivière servirait de barrière, et que les ennemis ne hasarderaient point de la passer, devant une armée aussi forte que celle du roi.

Le chevalier Guérin, auquel sa longue expérience dans le métier de la guerre avait fait juger qu'on éviterait difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéraient d'une chose dont ils n'étaient plus les maîtres; que l'ennemi était trop proche, et que si on continuait à faire passer la rivière à toute l'armée, on s'exposait à voir au moins tailler en pièces l'arrière-garde et les troupes qui seraient restées les dernières au passage. Cependant, comme il était presque le seul de son avis, et que même, dans ce moment, les troupes de l'empereur firent un mouvement, comme si elles eussent voulu marcher du côté de Tournay, on résolut, à la pluralité des voix, de passer de l'autre côté de la rivière; mais l'armée de l'empereur,

par un autre mouvement, étant tombée tout d'un coup sur le corps que commandait le vicomte de Melun, justifia la sûreté des vues du chevalier Guérin. Le roi vit bien qu'on ne pouvait plus éviter d'en venir aux mains; on fit repasser à l'instant l'avant-garde, et le chevalier, qui faisait la fonction de maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, et assigna à chaque corps la place qu'il devait occuper. Par sa capacité, supérieure à celle des généraux ennemis, il eut l'adresse de se mettre le soleil à dos; et les ennemis, l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, surtout pendant les chaleurs de la canicule, qu'Annibal en avait autrefois pris contre les Romains, à la bataille de Cannes. Le moine Rigord, chapelain et médecin du roi, qui, dans cette bataille, se tint toujours proche de son maître, rapporte qu'il vit l'Hospitalier Guérin, après avoir rangé l'armée en bataille, entrer dans tous les rangs, passer le long des escadrons et des bataillons, et exhorter tout le monde à combattre courageusement pour la défense du roi et de la patrie. Il ajoute que cet illustre chevalier, après qu'on eut donné le signal de la bataille, ne voulut point se mêler parmi les combattants, à cause de son élection à l'évêché de Senlis; mais qu'il ne laissa pas de donner ses ordres, et de faire agir les différents corps de l'armée dans le temps qu'on en avait besoin.

Il ne s'était guère donné de bataille en France, qui eût été si longtemps disputée; tout se mêla, tout combattit avec une fureur égale; le roi y fit

des prodiges de valeur ; cent-vingt gentilshommes français furent tués à ses côtés, lui-même y pensa périr : il reçut un coup de lance à la gorge, son cheval fut tué, et ce prince foulé aux pieds des chevaux ; deux seuls gentilshommes, Montigny et Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rempart de leurs corps, et soutinrent tout l'effort des ennemis. Le roi se jette sur le cheval de Tristan, et s'étant mis à la tête d'un corps de noblesse qui était accouru à son secours, il fait une nouvelle charge sur les ennemis; un escadron d'Allemands, qui lui était opposé, est enfoncé ; rien ne résiste à la furie des Français, qui, sous les yeux de leur prince, et pour se venger du péril qu'on lui avait fait courir, tuent tout. On pousse, on pénètre jusqu'à la personne même de l'empereur, qui se trouva dans le centre de cet escadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que sa cuirasse rend inutile ; Mauvoisin saisit la bride de son cheval, et le jeune comte de Bar, dont le père, à cause du comté de Luxembourg, était dans l'armée des alliés, saisit l'empereur par son hausse-col ; Desbares, sénéchal d'Anjou, survient, qui l'embrasse par le milieu du corps pour le tirer de dessus son cheval : tous veulent avoir l'honneur de faire un empereur prisonnier. Mais les Allemands arrivent en foule à son secours, écartent les Français, lui ouvrent les chemins de la retraite ; et ce prince, monté sur un nouveau cheval, encore étourdi du péril où il s'était trouvé, s'abandonne à la fuite, sans égard pour sa gloire. Le roi, le voyant s'éloigner

à toute bride, ne put s'empêcher de dire, en souriant, aux seigneurs qui l'environnaient : « Mes « amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos. »

(1214) L'empereur, par sa fuite, entraîna la plupart des troupes; ceux que leur courage retint encore sur le champ de bataille, et qui voulurent disputer une victoire où ils n'avaient plus de part, furent taillés en pièces. Les comtes de Flandre, de Boulogne, de Salisbury, Eustache de Hainaut, Hospitaliers de Saint-Jean; Hugues Manges, chef du conseil de l'empereur, et trente seigneurs bannerets furent faits prisonniers. Othon, méprisé des Allemands, abdiqua depuis sa dignité. Le roi d'Angleterre, odieux à ses sujets, passa le reste de ses jours dans une guerre civile, et la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix et la tranquillité dans toute l'Europe.

(1215) Le pape, pour profiter de ce calme, et pour engager les princes d'Occident dans une ligue générale contre les Infidèles, convoqua un concile général à Rome et dans l'église de Latran (1). Ce fut le douzième œcuménique et le quatrième de Latran. Il s'y trouva quatre cent douze évêques, en comptant deux patriarches, et soixante-onze primats ou métropolitains; on y vit des ambassadeurs de Frédéric II, roi de Sicile, élu empereur d'Allemagne; de Henri, empereur de Constantinople; ceux des rois de France,

(1) Matth. Paris, ad ann. 1213. — Abb. Usperg.

d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre et d'Arragon. Le pape fit l'ouverture du concile par un discours très touchant sur la perte de la Terre-Sainte, et sur les obligations qu'avaient tous les Chrétiens de travailler à la délivrer du joug des Infidèles : « Cette terre, dit-il, « arrosée du sang de notre divin Sauveur, est « profanée, et l'endroit où le Fils unique de Dieu « était adoré, est devenu le temple du démon. « Quelle honte et quel opprobre, que le fils d'Agar « tienne la mère de tous les fidèles dans les fers ! « Il faut les rompre, mes très chers frères ; me « voilà tout prêt à me mettre à votre tête. Je me « livre tout entier à vous ; je suis prêt, si vous le « jugez à propos, à aller en personne chez les « rois, les princes et les peuples, pour éprouver « si, par la force de mes cris, je pourrai les exciter à prendre les armes, et à venger les injures « faites au Sauveur des hommes, qui est chassé « aujourd'hui de cette terre qu'il a acquise par « son sang, et où il a accompli les mystères de « notre rédemption (1). »

Son discours tira des larmes de toute l'assemblée ; les princes et les seigneurs qui s'y trouvèrent, convinrent unanimement de prendre la croix, et les Pères du concile firent un décret particulier, par lequel ils assignaient le rendez-vous des Croisés au premier juin de l'année 1217. Alors, dit le concile, ceux qui voudront prendre le che-

(1) Conc. Lat.

min de la mer, s'assembleront à Messine ou à Brindes, et les armées de terre se mettront en marche le même jour.

Les évêques, après s'être séparés, prêchèrent la croisade dans leurs diocèses, avec beaucoup de zèle et de succès. L'empereur Frédéric; André, roi de Hongrie; Léopold, duc d'Autriche; Louis, duc de Bavière, et un nombre infini de princes et de prélats, français, allemands, hongrois, hollandais, frisons, norwégiens, prirent la croix. Mais chacun, en prenant cette marque de son engagement, se réservait le droit de fixer le temps de son départ et de son séjour à la Terre-Sainte, qu'il réglait selon ce qu'exigeait l'état de sa santé, ou la conjoncture de ses affaires. C'est ainsi que l'empereur, qu'on croyait devoir se mettre à la tête des premiers croisés, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avait pas encore pris à Rome la couronne de l'empire : cérémonie à laquelle, en ce temps-là, étaient assujettis les princes qui avaient été élus empereurs.

(1216) Ce fut André, roi de Hongrie, qui, à la tête d'une armée composée de différentes nations, partit le premier pour le secours de la Terre-Sainte. C'était un prince recommandable par des sentiments de piété, et surtout par un zèle extraordinaire pour l'administration de la justice. Il conduisit l'armée, par terre, jusqu'à Venise, où il s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Ce prince, avant que de quitter ses Etats, reçut une lettre du pape Honoré III, qui depuis deux ans avait succédé à Innocent III. Ce pontife l'exhor-

tait à ne rien entreprendre dans la guerre contre les Infidèles, sans la participation et les conseils du Grand-Maître des Hospitaliers. Le roi lui répondit qu'il était si persuadé de sa valeur et de sa capacité, qu'il lui avait déjà écrit, en conformité des intentions de Sa Sainteté, pour le prier de se rendre, vers la Notre-Dame de septembre, dans l'île de Chypre, tant pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir se rendre plus sûrement, à la faveur de son escadre, dans le port de Saint-Jean-d'Acre. Nous apprenons ces circonstances, du bref même que ce pontife adressa au Grand-Maître et à tout l'Ordre des Hospitaliers, qu'il exhorte, dans les termes les plus pressants, à donner au roi de Hongrie, au duc d'Autriche et à tous les chefs de l'armée, les conseils et les secours dont ils auront besoin.

Le roi de Hongrie, avant que de passer le Bosphore, fut obligé de rester quelque temps à Constantinople, pour attendre les Italiens croisés, qui devaient arriver de jour en jour (1). Pendant le séjour qu'il fit dans cette grande ville, il arriva dans sa maison un accident qui fut cause que ce prince resta moins en Orient, et fut peu utile aux Chrétiens latins de la Palestine. Ce prince étant près de quitter ses Etats, en laissa la régence au palatin du royaume, appelé Bancbanus, dont depuis longtemps il avait éprouvé le zèle et la fidélité : il lui recommanda, en partant, d'entre-

(1) Bonfin., Dec. II, pag. 277.

tenir la paix avec les princes voisins, et surtout d'administrer une exacte justice à tous ses sujets, sans égard pour la naissance ou la dignité de qui que ce fût. Ce seigneur, pendant l'absence du roi, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avait honoré; et pendant qu'il donnait tous ses soins aux affaires de l'Etat, sa femme tâchait, par son assiduité auprès de la reine, d'adoucir le chagrin que lui causait l'absence du roi son mari.

Ce prince arriva sans obstacle dans l'île de Chypre. Il y trouva le Grand-Maître des Hospitaliers de Saint-Jean, avec les principaux officiers de son Ordre; et, après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'Orient, il se remit en mer avec Hugues de Lusignan, roi de cette île. Leur voyage fut heureux, et, sans que les Infidèles eussent traversé leur navigation, toute la flotte chrétienne entra dans le port de Saint-Jean-d'Acre. Le roi de Hongrie, à son débarquement, ne voulut point loger dans le palais du roi de Jérusalem, qu'on lui avait préparé, soit par quelque concurrence sur le cérémonial entre tous les princes qui se trouvaient alors à Saint-Jean-d'Acre, soit que la mort de la reine, qu'il apprit alors, l'eût jeté dans une sombre mélancolie. Il se retira chez les Hospitaliers et auprès du Grand-Maître, dont les entretiens pieux et solides étaient plus conformes à la disposition de son esprit. On ne peut exprimer les sentiments de religion dont ce prince fut touché, en voyant la charité qui se pratiquait, dans cette sainte maison, à l'égard des pauvres

et des pèlerins ; et ce qui augmentait sa surprise et son admiration, c'était de voir des chevaliers, si fiers et si redoutables en campagne et les armes à la main, devenus comme d'autres hommes dans leur maison, et s'occuper, sous le mérite de l'obédience, dans les offices les plus humiliants, auprès des pauvres et des malades.

Le roi de Hongrie voulut visiter en même temps les places de Margat et de Carac, dont les Hospitaliers étaient encore les maîtres ; il y trouva la même régularité et la même discipline que dans la maison principale de Saint-Jean-d'Acre : c'est-à-dire qu'il vit de saints religieux et de braves soldats tout brûlants de zèle pour la conquête des saints lieux. On ne pouvait reprocher à ces religieux militaires qu'un peu trop de délicatesse à l'égard des Templiers, sur ce que les gens du monde appellent le point d'honneur.

(1218) Ce prince demanda d'être associé dans l'Ordre en qualité de Confrère, afin de participer aux bonnes œuvres de ces Hospitaliers. Il donna (1) à perpétuité à l'Ordre sept cents marcs d'argent, à prendre tous les ans sur les salines de Saloch, en Hongrie ; et comme les chevaliers de Carac étaient tous les jours aux mains avec les Infidèles, il stipula, dans l'acte de sa donation, que de ces sept cents marcs, il y en aurait soixante applicables aux besoins particuliers de Frère Raimond de Pigna, gouverneur de la forteresse de

(1) Reg. Honor. III, t. I, f. 276. — Rain., t. XXIII, num. XVI, p. 280.

Carac, et de ses successeurs au même gouvernement. Le titre de cette fondation subsiste encore dans les archives du Vatican, et on en trouve l'extrait dans la continuation de Baronius par Rainaldi.

On y voit le témoignage que ce prince y rend au mérite et à la vertu de ces chevaliers : « Etant logé chez eux, dit-il, j'ai vu nourrir cha- « que jour une multitude innombrable de pauvres; « les malades couchés dans de bons lits et trai- « tés avec soin, les mourants assistés avec une « piété exemplaire, et les morts enterrés avec la « décence convenable. En un mot, continue ce « prince, les chevaliers de Saint-Jean sont occu- « pés, tantôt, comme Marie, à la contemplation, « et tantôt, comme Marthe, à l'action ; et cette « généreuse milice consacre ses jours ou dans « les infirmeries, ou dans les combats contre « d'infidèles Amalécites et les ennemis de la « croix. » C'est ainsi que s'en explique le roi de Hongrie (1).

(1) Nec immeritò cùm illic hospitati videremus innumerum pauperum cœtum diurno pastu quotidiè sustentari, fessos languidorum artus lectisterniis variisque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debitâ veneratione sepeliri, ut in genere singulorum referamus quæ per singula generum enarrare non possumus ; ut Mariam et Martham, sacratissimum sæpe dictæ domûs hospitalis collegium, nunc variis sincerè contemplationibus, nunc contra Dei adversarios et hostes crucis Christi, adversùs etiam Amalec incessabili perfectæ militiæ conflictu, de die in diem dimicare. *Rainald.*, t. XIII, n. 16, p. 280.

Ce prince, ayant appris que Coradin, sultan de Damas et fils de Saladin, s'était mis en campagne pour faire le siége de Saint-Jean-d'Acre, sortit aussitôt de la ville, et s'avança du côté des ennemis avec le roi de Jérusalem et de Chypre, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, le Maître des Teutoniques, et tout ce qu'il y avait de troupes dans la place. Les Infidèles, surpris d'un armement si prompt, et de la fierté avec laquelle les Chrétiens marchaient à eux, se retranchèrent avec soin. On ne laissa pas de tailler en pièces plusieurs de leurs partis, qui s'écartaient pour aller au fourrage. Coradin ne jugea pas à propos, dans cette conjoncture, d'en venir à une action décisive, et contre une armée qui avait trois rois à sa tête : il se retira sur les terres de son obéissance. Les Chrétiens le poursuivirent quelque temps, et ravagèrent à leur tour la frontière ; mais, parce que l'hiver approchait, ils se séparèrent. Le roi de Chypre prit le chemin de Tripoli, où il mourut de maladie, peu de temps après qu'il eut quitté l'armée. Celui de Hongrie, avant que d'abandonner la Palestine, se baigna avec toutes ses troupes dans le fleuve du Jourdain, la veille de la Saint-Martin : cérémonie religieuse que les pèlerins pratiquaient, quand ils n'en étaient pas empêchés par les Turcs et par les Sarrasins. Enfin ce prince, après avoir passé trois mois dans la Palestine pour accomplir son vœu, et pressé par le souvenir des malheurs arrivés en son absence dans son royaume, en reprit le chemin. Toutes les instances que lui fit le patriarche

de Jérusalem ne le purent retenir plus longtemps à la Terre-Sainte; et après une longue navigation et différents périls qu'il essuya, il arriva heureusement dans ses Etats.

Le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et les Hospitaliers, après son départ, s'avancèrent, d'un côté, dans le pays ennemi, et rétablirent le château de Césarée, pendant que, de l'autre côté, les Templiers et les Teutoniques bâtirent, ou, pour mieux dire, rétablirent sur une hauteur voisine une forteresse qu'on appelait le Château des Pèlerins. Ces deux places couvraient celle de Saint-Jean-d'Acre, et servaient en même temps à étendre les contributions sur les terres qu'occupaient alors les Infidèles.

Après cette expédition, le roi, le duc d'Autriche, les deux Grands-Maîtres et le Maître des Teutoniques retournèrent à Saint-Jean-d'Acre, où ils virent arriver, presque en même temps, une flotte considérable d'Allemands, de Frisons et de Hollandais, commandés par Guillaume Ier, comte de Hollande, dont le secours remplaçait heureusement celui qu'on venait de perdre par le départ du roi de Hongrie.

Le roi de Jérusalem, se voyant soutenu par ces croisés, et ayant appris qu'on préparait encore une nouvelle armée dans la plupart des ports d'Italie, résolut de porter la guerre dans l'Egypte, pour obliger les Infidèles à abandonner la Palestine; et, dans un grand conseil où se trouvèrent le roi, le duc d'Autriche, les Grands-Maîtres et les évêques, on convint de faire le siége de Damiette,

la place de ce royaume la plus régulièrement fortifiée. Cette résolution étant prise, on embarqua les troupes; vers la fin de mai; on mit à la voile; l'armée chrétienne, en trois jours, se trouva en Egypte, et fit sa descente sans opposition, dans un endroit situé à l'occident de Damiette, et qui n'en était séparé que par un bras du Nil.

Les Chrétiens ne trouvèrent d'abord de résistance que dans une grosse tour ou château revêtu de toutes les fortifications que l'art avait pu inventer, construit au milieu de ce bras du Nil, et dont la garnison se défendit avec beaucoup de courage. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de tout ce qui se passa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvrait la ville de Damiette; je me contenterai d'observer que les chevaliers de Saint-Jean y soutinrent leur réputation ordinaire. Ces religieux guerriers, après avoir attaché deux vaisseaux ensemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fièrement, appuient leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards et des pierres; et, sans s'étonner de la chute de leurs compagnons, ils tâchent de gagner le haut de la muraille. Mais le mât d'un de ces vaisseaux, s'étant rompu, brisa les échelles, et la plupart des chevaliers, tombant dans l'eau, et accablés du poids de leurs armes, furent noyés (1). La perte de ces braves soldats ne ralentit point le

(1) Hospitalariorum, proh dolor! scala confracta, simili modo cum malo cecidit; et milites strenuos et alios armatos in Nilum demersit. *Matth. Paris, ad ann.* 1218, t. 1, p. 301.

courage de leurs confrères et des Croisés; on revint à l'escalade plusieurs fois, mais toujours sans succès. Enfin les Allemands approchèrent des murailles une machine d'une nouvelle invention, à la faveur de laquelle ils se rendirent maîtres de cette tour, dont la prise facilitait l'attaque de la ville.

On prétend que le sultan, qui prévoyait que la perte de cet ouvrage avancé entraînerait celle de Damiette, en mourut de chagrin. Les historiens latins nomment ce sultan Savadin, et les Arabes Melic-el-adel-Aboubècre, fils de Job : il avait quinze fils, et, quelque temps avant sa mort, il avait partagé ses Etats entre les six premiers. Melic-el-Camel, l'aîné de tous, eut l'Egypte, et Coradin, la Syrie; Haran, ville de la Mésopotamie, fut le partage d'Achrof; et Bostra, en Arabie, celui de Salech-Ismaël; les deux suivants eurent aussi quelques places pour leur apanage. Les neuf autres restèrent dans ses Etats, et sous la puissance de leurs frères aînés; et, pour leur aider à subsister, Safadin en avait établi deux dans Jérusalem, où ils jouissaient du tribut que les Chrétiens d'Occident payaient à la porte de cette ville. Deux autres faisaient la même fonction à la Mecque, et jouissaient pareillement des revenus que produisaient les offrandes des pèlerins mahométans, qui y venaient en foule de l'Asie et de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avait assigné quelques pensions conformes à leur naissance et au rang qu'ils tenaient dans l'Etat.

Cependant les Chrétiens continuaient le siége de Damiette avec beaucoup d'ardeur, et ils reçurent en ce temps-là de nouveaux secours de l'Occident. Une croisade composée d'Italiens, de Français, d'Allemands et d'Anglais, arriva en Egypte, et se rendit au camp. Le pape avait mis à la tête de cette armée, en qualité de légat du Saint-Siége, le cardinal d'Albano, prélat plein de présomption, qui voulait que son avis l'emportât toujours, dans le conseil de guerre, sur le sentiment même du roi et de ses généraux : comme si le pape, avec les bulles de sa légation, avait prétendu donner à un cardinal la capacité d'un grand capitaine. Le sultan d'Egypte, de son côté, appela à son secours le sultan de Syrie, son frère, prince qui aimait la guerre, et qui la faisait heureusement; mais cruel, sanguinaire, et celui des enfants de Saladin qui lui ressemblait le plus, autant par ses vices que par sa valeur.

Ce jeune sultan, outre l'armée qu'il commandait en personne, fit encore de nouvelles levées; et, avant que de partir pour l'Egypte, il ruina les fortifications de Jérusalem, en fit abattre les murailles, soit pour grossir son armée de la garnison qu'il en tira, soit pour prévenir les Chrétiens, et dans la crainte, s'ils prenaient la ville de Damiette, qu'ils ne revinssent dans la Palestine, et qu'ils ne se fortifiassent dans la capitale, l'objet principal de leurs armements et de toutes leurs entreprises.

Ce prince passa ensuite, en vingt jours, le désert qui sépare ce royaume de l'Egypte, et joignit le

sultan Camel, son frère aîné, qui s'était avancé au-devant de lui. Après cette jonction, ils approchèrent du camp des Chrétiens, pour tâcher de faire lever le siége. Les assiégés faisaient tous les jours des sorties avec toutes leurs forces, et il fallait en même temps soutenir les attaques des deux sultans, qui tentaient toutes sortes de moyens pour jeter du secours dans la place.

L'historien anglais que j'ai déjà cité, nous apprend (1) que les trois Ordres militaires étaient presque les seuls qui fissent face de tous côtés aux ennemis; qu'ils étaient comme un mur d'airain qui couvrait en tout temps les soldats chrétiens; que les Hospitaliers combattaient toujours avec une valeur extraordinaire; que, dans la dernière sortie qui précéda la prise de cette place, le maréchal de cet Ordre fut tué à la tête de sa compagnie; que plusieurs des chevaliers eurent le même sort, et que quelques-uns furent faits prisonniers.

Le sultan, voyant avec douleur qu'il ne pouvait venir à bout de faire lever le siége, pour obtenir la paix et sauver Damiette, la clé de son royaume, offrit aux Chrétiens de leur rendre la vraie Croix,

---

(1) Rex verò Jerusalem cum Templariis, et domo Teutonitorum, et hospitalis Sancti-Joannis, impetum Paganorum sustinuerunt, et pro muro fuerunt fugientibus, quoties illis suas facies ostendebant. *Matth. Paris, in Henric. III, ad ann.* 1219.

Templarii triginta tres capti sunt, vel interfecti, cum Marechallo hospitalis Sancti-Joannis, et Fratribus quibusdam ejusdem domûs. *Idem*, t. III, p. 306.

qui avait été prise à la bataille de Tibériade, de remettre aux Croisés la ville de Jérusalem, et de fournir même l'argent nécessaire pour en relever les murailles et rétablir les fortifications. Il offrait encore le château de Thoron et quelques autres places; mais il prétendait garder Carac et Montréal, deux forteresses situées à l'entrée de l'Arabie, dont les garnisons chrétiennes, dans leurs courses, enlevaient auparavant des caravanes qui allaient par dévotion à la Mecque; et ce prince religieux, selon les principes de sa secte, aimait mieux s'assujettir à payer un tribut annuel, que de rendre deux places dont les soldats pouvaient troubler les Mahométans dans l'exercice de cette partie de leur religion.

(1220) Tel était l'intérêt que prenait le sultan à conserver les châteaux de Carac et de Montréal; à cet article près, ce prince était résolu de céder beaucoup aux Chrétiens pour les engager à lever le siége de devant Damiette. Le roi de Jérusalem, de son côté, était d'avis d'accepter des conditions qui remplissaient les vœux de la croisade; mais le légat soutint qu'il fallait rejeter les propositions du sultan, et que le moment était venu de conquérir toute l'Egypte, dont le royaume de Jérusalem suivrait la destinée. Le sentiment de l'impérieux légat prévalut, dans le conseil de guerre, sur celui du roi de Jérusalem, qui, chagrin de ne pas se voir maître de ses propres troupes, sous prétexte de faire venir de nouveaux secours, se retira à Saint-Jean-d'Acre. Cependant le succès sembla d'abord justifier l'avis du légat: Damiette

fut emportée dans une attaque faite de nuit, ou plutôt elle se trouva prise par le défaut de combattants : habitants et soldats, tout avait péri dans les combats, ou par la famine et la disette des vivres; plus de quatre-vingt mille hommes moururent dans la place pendant le siége. Les Chrétiens, en entrant dans la ville, ne trouvèrent partout qu'une affreuse solitude, et le peu d'habitants qu'on rencontra dans quelques maisons, n'y étaient restés que parce qu'ils étaient si faibles, qu'ils n'avaient pas eu la force d'en sortir. Le cardinal Jacques de Vitry, qui se trouva à ce siége, acheta de ses deniers un grand nombre d'enfants à la mamelle, qu'il réserva pour le baptême, mais dont plus de cinq cents, dit-il, moururent peu après, apparemment de la famine qu'eux ou leurs mères avaient soufferte.

Le légat, fier de cet heureux succès, et se voyant maître absolu de l'armée, la fit avancer dans le cœur de l'Egypte, contre l'avis de tous les chefs, et l'engagea entre les branches du Nil. Le sultan en ouvrit les digues : le fleuve inonda l'endroit où les Chrétiens étaient campés; ils se trouvèrent enfermés dans une île, avec aussi peu de moyens d'y subsister que de s'en tirer; la faim succéda bientôt à ce premier malheur, et l'armée, près de périr, fut obligée de faire une trève de huit ans avec les Infidèles. Il fallut, pour obtenir du pain et la liberté de se retirer, quitter Damiette et livrer tous les esclaves ou les prisonniers qui étaient à Acre et dans Tyr. Les Sarrasins, de leur côté, s'engagèrent de rendre la vraie Croix, et ce

qu'il y avait de captifs au Caire et à Damas ; de conduire l'armée en sûreté, et de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part et d'autre, si on en excepte la restitution de la vraie Croix, que les Infidèles avaient apparemment perdue. L'armée chrétienne se dissipa après cet accident, et la présomption du légat empêcha le roi de Jérusalem de recouvrer son royaume.

Cependant, comme, dans les malheurs publics, chacun tâche de se disculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des chevaliers de Saint-Jean et des Templiers les accusèrent, auprès du pape Honoré III, d'avoir détourné à leur profit les grandes sommes qui étaient passées de l'Europe dans la Palestine, pour les frais de cette croisade et pour la subsistance de l'armée. Cette calomnie se répandit dans la plupart des Etats chrétiens ; le pape crut être obligé d'en faire informer, et il en écrivit au légat, au patriarche et aux principaux chefs de l'armée. On fit des informations secrètes et publiques, qui n'aboutirent qu'à la confusion des calomniateurs. Le légat, le patriarche, le duc d'Autriche et les principaux officiers de l'armée récrivirent au souverain pontife, qu'ils n'avaient vu qu'avec douleur l'horrible calomnie dont on avait tâché de noircir la réputation des Ordres militaires ; qu'ils étaient témoins, au contraire, que ces généreux chevaliers avaient épuisé les biens des deux maisons pour fournir à la dépense du siége ; que l'Ordre de Saint-Jean seul avait donné plus de huit mille

byzantins ; qu'il avait perdu un grand nombre de ses chevaliers, et que, suivant l'esprit de leur institut, ils avaient prodigué leur vie et leurs biens pour la défense des Chrétiens. Le pape, instruit de la vérité, pour rendre la justice qu'il devait à ces chevaliers, ordonna au légat de publier lui-même, de sa part, leur innocence. Ce pontife écrivit en même temps aux évêques de France, d'Angleterre et de Sicile, qu'ils prissent soin, chacun dans son diocèse, de détruire une si noire calomnie : « Nous voulons, ajoute « le pape, que vous les honoriez et que vous les « aimiez, et nous vous commandons de faire « connaître à tout le monde l'innocence de ces « intrépides défenseurs de la foi chrétienne (1). »

On ne pouvait, en ce temps-là, donner une preuve plus sûre de la pureté de sa foi et de son attachement au Saint-Siége, qu'en prenant l'habit d'un des Ordres militaires ; la plupart même des princes et des plus grands seigneurs voulaient mourir et être ensevelis avec la croix. C'est ainsi qu'en usa Raimond, comte de Toulouse, marquis de Provence. On sait que ce prince, un des plus grands et des plus puissants feudataires de la couronne de France, soupçonné d'avoir fait périr

(1) Volumus et præcipimus ut eos tanquam veros Christi athletas, et præcipuos christianæ fidei defensores, studeatis honorare, diligere ac fovere, eorum super hoc declarantes innocentiam, et fidei virtutis constantiam prædicantes. *In Archiv. Vatican., ex Registr. Honorii III*, tom. II, fol 30.

un légat du pape, et convaincu d'avoir favorisé les Albigeois, avait été enveloppé dans une excommunication prononcée contre ces hérétiques, ses sujets, et, en conséquence, privé de la plus grande partie de ses Etats. Il n'y avait rien eu de si humiliant dans la pénitence canonique à quoi il ne se fût soumis, pour s'affranchir de ce funeste lien ; mais on croyait peu à la sincérité de sa pénitence ; ceux qui avaient profité de sa dépouille lui tenaient les portes de l'église fermées, de peur de lui ouvrir celles de ses Etats. On l'aurait volontiers reconnu pour catholique, s'il eût pu se résoudre à renoncer au comté de Toulouse. Enfin ce prince, qui avait tant d'intérêt de conserver au jeune Raimond, son fils, les Etats qu'il tenait de ses ancêtres, crut trouver plus d'accès et de facilité auprès du pape qu'auprès de ses légats et de ses ministres, et il entreprit le voyage de Rome. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il fit demander une audience au pape, et l'obtint facilement. Le pape, considérant la naissance, la dignité et l'âge de ce prince, le reçut en plein consistoire. Raimond, après avoir parlé de la grandeur de ses ancêtres, de leurs vertus et de la pureté de leur religion, fit ensuite sa confession de foi, et, en mettant la main sur sa poitrine, pour affirmer la vérité de son discours, il protesta, par tout ce qu'un chrétien devait avoir de plus cher, qu'il ne s'était jamais éloigné des principes de la foi, et de la soumission qu'il devait au vicaire de Jésus-Christ. De là il passa à la pénitence honteuse que les légats lui avaient im-

posée, et qu'il avait essuyée dans la ville de Saint-Gilles, où, à la vue de ses sujets, il avait été traîné, la corde au cou, et fouetté d'une manière si ignominieuse. Il dénia hautement le meurtre du légat, qui en avait été le motif, et il finit en se plaignant de Simon de Montfort, général de la ligue contre les Albigeois, qui, sous le voile de la religion, ne cherchait, disait-il, qu'à se faire un grand établissement dans le Languedoc.

On prétend que le pape, au récit des malheurs de ce prince, ne put retenir ses larmes, et qu'il écrivit même en sa faveur à ses légats; mais, persuadés que Raimond, dans le fond de son cœur, était hérétique, ils adressèrent au pape de vives représentations sur le danger de remettre Raimond en possession d'une autorité dont, malgré des promesses réitérées, il avait si longtemps abusé. Ce prince, pour se concilier au moins le public, quelque temps après son retour d'Italie, déclara, par un acte public et authentique, qu'il s'engageait à prendre l'habit et la croix des Hospitaliers, et qu'en cas qu'il fût prévenu par la mort, son intention était qu'on l'enterrât dans l'église des Hospitaliers de Toulouse : il n'y avait pas, dans ce siècle, de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Son historien rapporte que, depuis ce temps-là, ce prince, à l'exemple des Hospitaliers, nourrissait tous les jours un certain nombre de pauvres, et qu'il les faisait revêtir tous les ans. On le voyait, dit-il, tous les matins, à la porte de l'é-

glise de Notre-Dame de la Daurade, à genoux et nu-tête, faire de longues et ferventes prières, et enfin pratiquer tous les exercices d'un véritable Hospitalier. Ce fut dans cette disposition qu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie; il envoya chercher sur-le-champ Jourdain, abbé de Saint-Sernin, pour le réconcilier à l'Eglise, et lui administrer les sacrements; et on avertit en même temps les Hospitaliers de Toulouse de l'extrémité à laquelle ce prince était réduit. Mais quand l'abbé de Saint-Sernin arriva, il avait déjà perdu la parole; cependant il levait les yeux au ciel, ses mains étaient jointes; il donnait tous les signes de pénitence qu'on peut exiger d'un bon chrétien, et on lisait sur son visage les mouvements de son cœur. Les chevaliers de Saint-Jean étant accourus, jetèrent sur lui un manteau de l'Ordre, qu'on voulut retirer, à cause de l'excommunication; mais le comte le retint avec les mains, et il baisait dévotement la croix cousue sur ce manteau; il mourut un moment après. L'abbé de Saint-Sernin, quoique effrayé des foudres du Vatican lancés contre ce prince, ne put s'empêcher de dire aux assistants : « Priez Dieu « pour lui, je le crois sauvé. » Il prétendait même retenir son corps, parce qu'il était mort dans sa paroisse; mais le jeune prince voulut qu'on suivît les intentions de son père; les Hospitaliers l'emportèrent dans leur maison, où il avait élu sa sépulture. Cependant, à cause de l'excommunication, ils n'osèrent l'enterrer dans leur église; mais ils le mirent décemment dans

un cercueil, où l'on trouva encore son crâne entier en 1630 (1).

La France perdit, l'année suivante, le roi Philippe II, et l'Ordre des Hospitaliers un zélé bienfaiteur. Ce prince, étant tombé malade, et se sentant affaibli, fit son testament. Parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au roi de Jérusalem, pour la défense de la Terre-Sainte, et pareille somme aux Hospitaliers de Saint-Jean et aux Templiers (2). Frère Guérin ou Guarin, premier ministre, qui avait inspiré à ce prince de si saintes dispositions, en fut nommé exécuteur, avec Barthélemy de Roye, chambrier ou chambellan de France, et Frère Aimar, trésorier du Temple. La reine Ingerbuge, après la mort du roi son mari, fonda à Corbeil un prieuré pour treize chapelains de l'Ordre des Hospitaliers, à condition d'y célébrer tous les jours trois messes pour le repos de l'âme de ce grand prince. La fondation fut agréée par le Grand-Maître, de Montaigu, et par le conseil de l'Ordre, et confirmée par les bulles du pape Honoré III.

Cependant, comme l'affaire de la Terre-Sainte était alors l'affaire de toute la chrétienté, il se tint, à Ferentino, dans la Campanie, une célè-

---

(1) Voy. le Miroir hist., liv. XIII, ch. 15, pag. 169.

(2) Rex Philippus viam universæ carnis ingreditur, relinquens tria millia librarum parisiensium in subsidium Terræ-Sanctæ, centum millia in manibus regis Joannis, et centum millia in manibus Magistri Hospitalis, et centum millia in manibus Magistri Templi. *Sanut.*, l. III, c. 10, p. 210.

bre assemblée, pour délibérer sur le secours qu'on y ferait passer. Le pape Honoré III et l'empereur Frédéric II s'y rendirent, l'un de Rome et l'autre de son royaume de Sicile; et on y vit arriver d'outre-mer Jean, roi de Jérusalem; le patriarche de cette ville; le légat Pélage; l'évêque de Béthléem; Frère Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers; un Commandeur des Templiers, et Hermand de Saltza, quatrième Maître des Teutoniques ou Chevaliers allemands. Le pape pressa l'empereur d'accomplir la promesse qu'il avait faite, en prenant la croix, de conduire lui-même un puissant secours à la Terre-Sainte; pour l'y engager, l'impératrice Constance; sa femme, étant morte, Hermand de Saltza lui proposa d'épouser la princesse Yolante, fille unique et héritière du roi de Jérusalem. Le Maître des Teutoniques conduisit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté, et l'empereur promit avec serment de passer en Palestine, de la Saint-Jean prochaine en deux ans. Il épousa depuis la princesse; mais, contre la parole expresse qu'il avait donnée au roi de Jérusalem, de le laisser jouir sa vie durant de cet Etat, il l'engagea, par une abdication forcée, à lui céder la couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire; pour adoucir, aux yeux de Brienne, ce qu'un procédé si dur avait d'odieux, il lui représenta qu'un prince aussi puissant que Frédéric défendrait la Terre-Sainte avec bien plus de zèle et de chaleur, et qu'il ferait de bien plus puissants efforts s'il combattait pour ses propres intérêts, que s'il s'a-

gissait de ne défendre qu'une couronne qu'il verrait sur la tête d'un autre, et dont même il n'envisagerait la succession que dans un grand éloignement. Jean de Brienne consentit à ce qu'il ne pouvait empêcher.

Le pape ne manqua pas de faire part ensuite de cette nouvelle disposition à la plupart des souverains de l'Europe, pour lui servir comme de témoins des engagements que prenait l'empereur. L'ancien roi de Jérusalem et le Grand-Maître des Hospitaliers parcoururent ensuite la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, pour en tirer du secours. La France fournit sur-le-champ tout l'argent que Philippe-Auguste avait légué par son testament pour une si sainte entreprise. Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre, auquel se joignit Pierre de Dreux, auparavant comte de Bretagne, et différents seigneurs français; Richard, comte de Cornouailles, frère de Henri III, roi d'Angleterre, et un grand nombre de gentilshommes anglais, se croisèrent; mais la plupart ne partirent pour la Terre-Sainte qu'en différents temps. L'empereur les avait fait précéder par ses lieutenants, à la tête de puissants corps de troupes, en attendant, disait-il, qu'il y pût aller en personne. Mais comme la Palestine était alors privée de la présence de son roi, et sans un chef assez autorisé, la plupart de ces secours devenaient inutiles par les différentes vues des commandants. Il n'y avait point de dessein suivi: l'un faisait une trêve avec les Infidèles, et l'autre la rompait, sans égard au tort

qu'une pareille conduite faisait aux affaires et à la réputation des Chrétiens. Les Ordres militaires étaient même toujours divisés : chacun ne tendait qu'à ses fins; ainsi, quand le Grand-Maître des Hospitaliers fut de retour à Saint-Jean-d'Acre, il trouva la Palestine presque sans gouvernement, et privée de ce lien si nécessaire dans la société civile, et qui fait concourir tous les membres au bien commun de l'Etat.

Le comte de Tripoli, prince féroce et entreprenant, s'était prévalu de son absence pour s'emparer de différents châteaux qui appartenaient à l'Ordre, ou dont ils avaient la garde. Il prit encore une maison qu'ils avaient à Tripoli, où il fit écorcher tout vif un de ces chevaliers, et poignarder un autre qui s'opposait à ces violences (1). Le Grand-Maître, à son retour, lui demanda raison de ses cruautés; mais n'en ayant pu obtenir justice, il en écrivit au pape, qui employa inutilement auprès du comte ses remontrances et ses offices. Il fallut que le souverain pontife en vînt jusqu'à l'excommunication, mais sans le pouvoir fléchir. Pour lors, le Grand-Maître, avec la permission du pape, étant entré dans les Etats du comte, à la tête des Hospitaliers, la vue de ses

(1) Domum ipsam quam ipsi habent apud Tripolim capiens violenter, rabie concitatus diabolicâ, unum ex ipsis excoriari, et alium, ut dicitur, occidi fecit, præter id quod quibusdam eorum crudeliter et inhonestè tractatis damna eis gravia et injurias irrogavit. *Rainald.*, tom. XIII, 1226, num. 55, 56, 57, p. 638 et 639.

troupes fit plus d'impression sur ce prince farouche et impie que tous les foudres du Vatican. Raimond fit à l'Ordre une satisfaction convenable pour tant de violences, et rendit ce qu'il avait usurpé. Le Grand-Maître, à la prière du pape, jeta une partie de ses forces dans l'île de Chypre, sous prétexte que les côtes en étaient souvent infestées par des corsaires. Mais le principal motif était d'empêcher en même temps que Raimond, prince d'Antioche, qui avait épousé la reine Alix, veuve du roi Hugues, ne s'emparât de cet Etat au préjudice de Henri, qui était encore mineur (1).

L'empereur, occupé en Lombardie contre les villes rebelles, qui avaient fait une ligue pour se soustraire à son autorité, demanda au souverain pontife un délai de deux ans pour son voyage de la Terre-Sainte. Le pape le lui accorda aux conditions suivantes : que, dans le terme de deux ans, finissant au mois d'août, il y passerait en personne ; que, pendant les deux années suivantes, il y entretiendrait deux mille chevaliers ; qu'en trois fois différentes, il ferait les frais du passage, en faveur de deux mille autres chevaliers, avec leurs équipages à trois chevaux par chevalier ; qu'il tiendrait, dans le port de Saint-Jean-d'Acre, cinquante galères bien équipées ; qu'il déposerait entre les mains de Jean de Brienne, du patriarche, et du Maître de l'Ordre des Teutoniques, cent

(1) Sanut., l. III, c. 10, p. 221.

mille onces d'or pour les frais de cet armement ; et que s'il arrivait que Dieu disposât de lui avant qu'il eût pu passer à la Terre-Sainte, ou que son voyage fût différé, on emploierait cette grande somme suivant l'avis des Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers (1) : toutes conditions auxquelles l'empereur se soumit, comme il paraît dans le diplôme de ce prince, rapporté par Rainaldi.

Ce prince, ayant obtenu le délai qu'il avait demandé, l'employa à faire des préparatifs convenables à une si grande entreprise. On arma par son ordre, dans les ports des royaumes de Naples et de Sicile, jusqu'à cent galères et cinquante vaisseaux, et plusieurs princes d'Allemagne, avec un nombre infini de croisés, se rendirent à Brindes. Enfin, dans le terme dont l'empereur était convenu avec le pape, il s'embarqua à la mi-août de l'année 1227, avec une flotte qui portait près de quarante mille hommes. L'empereur, après trois jours de navigation, tomba malade aussi bien que plusieurs princes et seigneurs de la cour, entre autres le landgrave de Hesse. La

(1) Et si nos (quod Deus avertat!), in terrâ illâ vel citrà ante passagium memoratum obire contigerit, vel aliâ quâcumque de causâ forsitan non transierimus, rex et patriarcha, et Magister domûs Teutonicorum, ad laudem et consilium Magistrorum Hospitalis et Templi, ac aliorum proborum hominum de terrâ, expendent eamdem pecuniam bonâ fide, sicut meliùs viderint expedire utilitati Terræ-Sanctæ. *Rainald.*, tom. XIII, ad ann. 1225, num. 4; p. 347.

maladie de ce landgrave devenant périlleuse, les médecins crurent que l'air de la terre lui serait plus favorable que tous les remèdes de leur art : on débarqua dans le port de Tarente, où le landgrave mourut, laissant veuve son épouse Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, princesse âgée seulement de vingt ans, et d'une grande vertu.

L'empereur en fut quitte pour quelques accès de fièvre, et, sous prétexte de convalescence, il parut songer à tout autre chose qu'à se rembarquer. Le pape Grégoire IX, qui venait de succéder à Honoré III, persuadé que la maladie de l'empereur était feinte, l'excommunia solennellement dans la grande église d'Agnani, où il se trouvait alors.

Il écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques, pour leur faire part de la sévérité dont il avait cru devoir user à l'égard de ce prince : « Il avait pris, dit-il dans cette lettre, pour « dernier terme de son départ, le mois d'août de « l'année 1227; et à peine a-t-il tenu la mer pen- « dant quelques jours, que, sous prétexte de ma- « ladie, il a débarqué, et est retourné pour jouir « à l'ordinaire d'une vie oisive. » Ce pontife, écrivant, en particulier, aux évêques de la Pouille, leur dit : « Voyant que l'empereur Frédéric né- « gligeait son salut, et différait d'accomplir le « vœu qu'il avait fait de passer à la Terre-Sainte, « nous avons tiré contre lui le glaive médicinal « de saint Pierre, et publié la sentence d'excom- « munication. »

(1228) L'empereur, irrité de la conduite du

pape, envoya, de son côté, une lettre patente, en forme de manifeste, à tous les souverains de la chrétienté, dans laquelle, après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avait forcé à débarquer, il se plaint amèrement de la précipitation du pape; et il déclarait qu'il se remettrait en mer sitôt qu'il aurait recouvré sa santé.

Cependant, Frère Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, celui des Templiers, et la plupart des prélats de la Palestine, écrivirent au pape qu'ils étaient dans une désolation extrême de n'avoir point vu arriver l'empereur au passage du mois d'août. « Les croisés, disent-ils, qui « étaient venus en Syrie au nombre de près de « quarante mille hommes, sont passés en Occi-« dent sur les mêmes vaisseaux qui les avaient « amenés; il n'est resté qu'environ huit cents « chevaliers, qui tous demandent leur congé, ou « qu'on rompe la trève. On a tenu conseil à ce « sujet; le duc de Limbourg, qui commande ici « pour l'empereur, était d'avis qu'on recom-« mençât la guerre; mais on lui a représenté « qu'avec des forces si inférieures à celles des « Sarrasins, il serait dangereux de l'entreprendre, « et encore moins honnête de violer un traité « confirmé par des serments solennels. Ceux du « conseil qui étaient de l'avis du duc, ont ré-« pliqué que le pape ayant généralement excom-« munié tous les croisés qui ne se rendraient pas « à la Terre-Sainte, quoiqu'il n'ignorât pas que « la trève devait durer encore deux ans, c'était « une preuve que le chef visible de l'Eglise ne

« prétendait pas qu'on la dût garder. Sur cela, on « a résolu de marcher à Jérusalem ; et, pour en « faciliter les approches et la conquête, il a été « arrêté qu'on s'assurerait de Césarée et de Jaffa, « dont il faudrait ensuite relever les fortifica- « tions. »

Cependant Frédéric, au lieu de se remettre en mer, tourna ses armes contre le souverain pontife, et le contraignit de se réfugier à Pérouse avec toute sa cour. Non content de l'avoir chassé de Rome, ce prince, naturellement cruel et vindicatif, maltraita tous ceux qu'il soupçonna d'être attachés au souverain pontife; les Hospitaliers et les Templiers, dévoués aux intérêts du Saint-Siége, éprouvèrent, dans les Etats que l'empereur possédait en Italie, de cruelles persécutions de la part de ses officiers; sous différents prétextes, on chassa ces chevaliers des terres qu'ils possédaient; on leur enleva jusqu'à leurs esclaves, et l'on pilla leurs maisons. L'empereur n'en demeura pas là : pour faire sentir au pape tout le poids de sa vengeance, il envoya des troupes qui ravagèrent la Marche d'Ancône et le patrimoine de Saint-Pierre, et, comme s'il eût voulu insulter à la puissance des clés, il se servit, pour cette expédition, de soldats sarrasins, ses sujets en Sicile, que le mahométisme, qu'ils professaient, mettait hors d'atteinte de l'excommunication.

C'est ce que nous apprenons d'une lettre du pape, adressée aux évêques de la Pouille. « Afin, « dit ce pontife, de ne point paraître ména- « ger les hommes au préjudice des intérêts de

« l'Eglise, nous avons excommunié solennelle-
« ment Frédéric, empereur, pour n'avoir pas
« passé à la Terre-Sainte, ni fourni les troupes
« et l'argent qu'il avait promis, et pour avoir
« dépouillé les Hospitaliers et les Templiers des
« biens qu'ils possédaient dans le royaume de Si-
« cile (1). Nous avons ajouté à l'excommunication
« un interdit général sur toutes les églises où il
« se présentera pour assister au service divin ; et
« si, malgré nos justes défenses, il y assiste,
« nous procéderons de nouveau contre lui, comme
« contre un hérétique déclaré. Enfin, s'il continue
« de mépriser les foudres de l'Eglise, nous absou-
« drons de leur serment tous ceux qui lui ont juré
« fidélité, particulièrement ses sujets du royaume
« de Sicile, parce que, suivant le sentiment du
« pape Urbain II, on n'est point obligé de garder
« l'obéissance à ceux qui s'opposent à Dieu et à
« ses Saints, et qui méprisent leurs commande-
« ments. »

Cependant, soit que l'empereur craignît les suites de ces menaces, soit qu'il appréhendât que Jean de Brienne, qui n'avait renoncé à la couronne de Jérusalem que par une abdication forcée, ne le prévînt et ne se rétablît sur le trône de la Palestine, il résolut enfin d'en faire le voyage. Mais, avant que de s'embarquer, et pour empêcher le

(1) Tum etiam quia Templarios et Hospitalarios bonis mobilibus et immobilibus quæ habebant in regno, temerè spoliavit. *Rainald.*, ad ann. 1228.

pape de se prévaloir de son absence, il lui écrivit qu'il avait laissé un plein pouvoir à Renaud, duc de Spolette, pour terminer à l'amiable tous les différends qu'il avait avec lui. Le pape n'eut garde d'approuver un voyage qui semblait rendre nulle l'excommunication ; il lui récrivit qu'il ne prétendait pas qu'il passât la mer en qualité de croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures de l'Eglise. Mais l'empereur n'eut pas d'égard à cette défense : il s'embarqua à Brindes, et arriva au port de Saint-Jean-d'Acre, le 8 septembre de l'année 1228.

Le patriarche, avec son clergé, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, à la tête de leurs chevaliers, les magistrats et toute la noblesse qui se trouva dans la ville d'Acre, allèrent le recevoir à la descente de son vaisseau, avec toutes les marques de respect qui étaient dues à sa dignité. Mais étant venu depuis des ordres du pape au patriarche de le dénoncer publiquement pour excommunié, avec défense expresse aux Ordres militaires de lui obéir (1), Pierre Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, et celui des Templiers, qui agissaient de concert, refusèrent hautement de se trouver à l'armée, si l'empereur y donnait l'ordre. Quoique ce prince

---

(1) Prohibentur quoque Hospitalarii, Templarii et Allemanni illi attendere, vel in aliquo obedire. *Sanut.*, l. III, part. II, c. 12, p. 213.— Chron. de Nangis, ad ann. 1232; ex Spicil., t. XXI, p. 522.

n'eût que huit cents chevaux et dix mille hommes d'infanterie, il ne laissa pas de se mettre en chemin et de prendre la route de Jaffa, dont on était convenu qu'il fallait relever les fortifications, avant que de s'attacher au siége de Jérusalem. L'empereur, outre ces troupes, était encore suivi des chevaliers Teutoniques, qui, étant ses sujets, crurent pouvoir ne pas déférer aux ordres du pape. Cependant les Hospitaliers et les Templiers, quoiqu'ils se fussent séparés du gros de l'armée, ne laissaient pas de la suivre de loin, de peur que les Chrétiens ne tombassent dans quelque embuscade de Sarrasins. L'empereur, qui jugea combien leur secours lui était nécessaire, crut, dans cette conjoncture, qu'il devait dissimuler. Il consentit qu'on mît l'affaire en négociation, et, après qu'on eut proposé différents expédients, on s'arrêta à celui-ci (1) : que, sans faire mention de l'empereur, le conseil de guerre donnerait l'ordre de la part de Dieu et de la chrétienté; et, après cette précaution, que les chevaliers crurent devoir prendre par rapport aux ordres du pape, ils joignirent l'armée, qui arriva sans obstacle à Jaffa, et qui en rétablit les fortifications.

Après le départ de l'empereur, Renaud fit de-

---

(1) Magistri hospitalis Sancti-Joannis et Templi responderunt, quia à summo pontifice, cui obedire volebant, erant prohibiti ei obsequi vel parere ; pro utilitate tamen terræ et populi christiani parati erant juxtà alios pergere, dummodò præcepta vel banna ex parte suâ nullatenus proclamarentur. *Sanut., ibid.*

mander audience au pape, pour traiter de la paix ; mais le pontife refusa de l'écouter. Ainsi Renaud continua de faire la guerre aux sujets du pape ; il pilla la campagne, il prit des villes, et dans le tumulte des armes et des places emportées l'épée à la main, on rapporte qu'il y eut des prêtres et des clercs tués, d'autres mutilés, et quelques-uns même de pendus.

« L'empereur, dit le pape dans une de ses let-« tres, adressée au cardinal Romain, se sert des « Sarrasins ses sujets, pour ruiner les maisons « des Hospitaliers et des Templiers, qui jusqu'ici « ont conservé, au prix de leur sang, les restes « de la Terre-Sainte (1). » Il ajoute que les Templiers, dans une occasion, ayant recouvré, les armes à la main, des effets qui leur appartenaient, et que les Sarrasins leur avaient enlevés, un lieutenant de l'empereur était depuis survenu, qui s'en était emparé par violence, et les avait rendus aux Infidèles : « Parce que, continue le « pape, ces chevaliers, si braves et si redoutables « aux Sarrasins, font profession, suivant leur « institut, de ne tirer jamais l'épée contre les « Chrétiens, ce lieutenant les a chassés de leurs « maisons, il a enlevé cent esclaves Infidèles « qu'ils avaient dans les couvents de l'une et de « l'autre Sicile. Il semble qu'il ait entrepris de

---

(1) Christianis odium exhibet manifestum ad exterminandas domos Hospitalis, et Fratrum militiæ Templi, per quas reliquiæ Terræ-Sanctæ hactenùs sunt observatæ. *Matth. Paris*, ad ann. 1228, p. 348 et 349.

« détruire ces deux Ordres, ou du moins de les « réduire à ne dépendre à l'avenir que de l'em- « pereur. »

Le pape, pour opposer quelque chose de plus redoutable pour l'empereur que des excommunications et des manifestes, leva de son côté deux armées; il mit à la tête de la première Jean de Brienne, que l'empereur avait forcé d'abdiquer la couronne de Jérusalem. Les comtes de Celano et d'Aquila commandaient la seconde; ceux-ci vengèrent par de terribles représailles les cruautés exercées par les troupes impériales et surtout par les Sarrasins auxiliaires.

On ne manqua pas d'en donner avis à Frédéric. Il apprit encore que les généraux du pape, après avoir chassé les Impériaux de la Marche d'Ancône, les avaient poussés jusque dans le royaume de Naples; qu'ils s'étaient emparés de la ville de Saint-Germain, et de la plupart des autres places de ce royaume, jusqu'à Capoue; que les émissaires de ce pontife avaient fait prendre les armes à différentes villes de Lombardie; que cette nouvelle ligue faisait la guerre aux autres places qui tenaient pour l'empire, et que le pape avait envoyé un légat dans leur armée, qui en dirigeait toutes les opérations.

Frédéric, extrêmement irrité de ces nouvelles, résolut de passer promptement en Italie. Mais pour pouvoir quitter la Palestine avec quelque espèce d'honneur, il fit répandre des bruits qu'il n'y était pas en sûreté de sa personne, et que les Hospitaliers et les Templiers, à l'instigation

du pape, avaient tâché de le livrer aux Sarrasins. En même temps il négocia secrètement une trève avec le soudan d'Egypte, qui fut conclue pour dix ans. Il en déclara ensuite publiquement les conditions, qui consistaient principalement, à ce qu'il dit, dans la restitution de la ville de Jérusalem, que le soudan rendrait à l'empereur avec celles de Bethléem, de Nazareth, de Thoron, de Sidon; qu'il lui serait permis de faire relever les fortifications de ces places, et de rebâtir les murailles de Jérusalem, de laquelle il pourrait disposer comme il lui plairait, à la réserve du Temple, qui demeurerait avec son parvis et son enceinte aux Infidèles, qui, de leur côté, y pourraient faire librement l'exercice de leur religion.

Ce traité fut exécuté : un grand nombre de familles chrétiennes, sur la parole de l'empereur, retournèrent dans Jérusalem : des religieux, et même des religieuses, attirés par la sainteté du lieu, rentrèrent dans leur couvent, qu'ils commencèrent à rétablir. Mais on ne fut pas longtemps sans découvrir l'illusion de ce traité, dans lequel il n'y avait de réel qu'un dessein d'amuser les Chrétiens d'Orient, et d'en imposer à ceux d'Occident (1). Car l'empereur (2), bien loin de rele-

(1) Vid. Epist. Geold., patriarch. Hier.

(2) Sibi Fratribus Templi et Hospitalis præsentantibus solemniter et instanter, quod si vellet firmare sicut promiserat civitatem, ipsi ei quantum possent consilium et auxilium ad conficiendum compararent. *Matth. Paris*, ad ann. 1229, p. 359.

ver les fortifications des villes qu'il prétendait qu'on lui avait cédées, pour en assurer la possession aux Chrétiens latins, rejeta avec mépris les offres que lui firent les Hospitaliers et les Templiers de contribuer à mettre ces places en état de défense : ainsi elles demeurèrent toujours démantelées, et par conséquent au pouvoir des Infidèles, qui tenaient alors la campagne, et dont les forces étaient infiniment supérieures à celles des Chrétiens ; et l'empereur, après avoir joué, pour ainsi dire, cette comédie en Orient, s'embarqua dans le mois de mai, et arriva dans son royaume de Sicile.

La guerre, par sa présence, reprit une nouvelle vigueur. Ce prince, qui était grand capitaine, la fit avec plus de succès que les généraux du pape; il les chassa de la plupart des places dont ils s'étaient emparés en son absence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'armée du Saint-Siége, et s'en retourna en France, pour se préparer au voyage de Constantinople : il y était appelé depuis la mort de Robert de Courtenay, pour prendre soin de l'empire. Le pape, désespérant de vaincre son ennemi avec des armes temporelles, revint aux spirituelles, qu'il maniait plus heureusement ; et, après avoir réitéré l'excommunication contre l'empereur, il y ajouta cette clause : « Et d'autant que ce prince, « par un mépris visible de l'excommunication, « n'est point venu se soumettre à nos ordres, « nous déclarons tous ses sujets absous du ser- « ment de fidélité qu'ils lui ont prêté. » Ce prince

fut si épouvanté, qu'il employa le crédit de plusieurs cardinaux et de différents prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'esprit du pape.

(1229) La négociation dura près d'un an; l'empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait serment qu'il se soumettait aux ordres du pape sans aucune exception. Il fut absous à cette condition; et parmi les autres articles qu'on exigea encore de ce prince, il fut dit qu'il réparerait, dans le temps que l'Eglise le lui prescrirait, tous les dommages qu'il avait causés à l'Ordre des Hospitaliers et à celui des Templiers; qu'il paierait les frais de la guerre, et qu'il rembourserait au Saint-Père tout l'argent qu'il avait été obligé de fournir pour la défense du patrimoine de Saint-Pierre (1).

(1231) L'empereur, pour faire lever l'excommunication dont il craignait les suites, avait souscrit à toutes ces conditions, et les avait exécutées, surtout à l'égard des Hospitaliers et des Templiers. Mais ce prince, qui conservait contre ces deux Ordres un vif ressentiment, n'eut pas plus tôt reçu son absolution, que sous différents prétextes il recommença à les persécuter (2). Henri de Moura, grand-justicier du royaume de Sicile, tant en deçà qu'au delà du Phare, mit en séquestre leurs biens; et, sur leurs plaintes, le pape envoya à Frédéric un nonce, pour lui demander justice de ces violences.

---

(1) Rainald., ad ann. 1230, t. XIII, p. 405, n. 9.

(2) Rainald., ad. ann. 1230, t. XIII, p. 413.

« Si vous souhaitez, comme vous y êtes obligé, « lui dit ce pontife dans son bref, que les affaires « de la Terre-Sainte prospèrent, loin de persécu- « ter les Hospitaliers et les Templiers, vous devez « honorer de votre protection impériale deux « Ordres qui, parmi des soins difficiles et des « peines continuelles, et au travers de mille périls « auxquels ils s'exposent tous les jours, soutien- « nent cet Etat chancelant; c'est le moyen de vous « rendre agréable à Dieu, et recommandable « parmi les hommes. » Ce pontife finit sa lettre par le conjurer, dans les termes les plus pressants, de faire restituer aux Hospitaliers de Saint-Jean et aux Templiers les biens dont on les avait si injustement dépouillés. Frédéric reçut fort bien le nonce, et lui promit d'avoir de grands égards à la recommandation du pape : mais, au lieu d'y déférer, quoiqu'il ne fût que prince suzerain de cette île, il renouvela ses persécutions; pour se venger de ceux de ses sujets en Sicile qui, pendant qu'il avait été excommunié, s'étaient déclarés en faveur du pape, comme seigneur dominant et premier souverain de cet Etat, il les obligea de prendre la croix; et, par une espèce d'exil, qu'il couvrait du manteau de la religion et de prétextes de secourir la Terre-Sainte, il les y relégua, sans souffrir qu'ils en revinssent, ni qu'après avoir accompli leur pèlerinage, ils retournassent dans leur patrie.

L'Ordre de Saint-Jean, toujours persécuté par ce prince, perdit cette année Frère Guérin de Montaigu, son Grand-Maître, seigneur d'une

illustre naissance dans la province d'Auvergne, mais qui, par ses vertus, avait donné plus d'éclat à sa maison qu'il n'en avait tiré d'elle. Les chevaliers de Saint-Jean, assemblés en chapitre, mirent en sa place Frère *Bertrand de Texis*, qui, en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la Terre-Sainte qu'au gouvernement de l'Ordre.

La Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la présence de son souverain, était comme un vaisseau sans pilote, toujours agitée par de nouvelles tempêtes, et qui aurait péri sans le secours continuel des Hospitaliers et des Templiers. Je ne parle point des chevaliers Teutoniques, parce que, dès l'an 1226, la plupart étaient passés dans la Prusse, dont les habitants, encore idolâtres, faisaient une cruelle guerre aux Chrétiens leurs voisins, massacraient les prêtres jusqu'au pied des autels, et employaient les vases sacrés à des usages profanes. Conrad, duc de Mazovie, appela à son secours les chevaliers Teutoniques, et leur donna, pour commencer leur établissement, tout le territoire de Culm, avec les terres qu'ils pourraient conquérir sur les Infidèles. Hermand de Saltza, leur Grand-Maître, y envoya un de ses chevaliers appelé Conrad de Lansberg, qui conclut ce traité, auquel souscrivirent trois évêques du pays, Gonther, de Mazovie; Michel, de Cujavie; et Chrétien, de Prusse (1). Les Teutoniques passèrent depuis dans les provin-

(1) Dusburg., Chron. Pruss., part. II, c. 1, p. 28.

ces du Nord, où, par des guerres continuelles, ils acquirent successivement en toute souveraineté la Prusse royale et ducale, la Livonie, et les duchés de Courlande et de Semigal : toutes provinces d'une vaste étendue, et capables de former un royaume.

On voit, par ce que nous venons de dire, que la défense de la Terre-Sainte ne consistait plus que dans les armes des Hospitaliers et des Templiers. Il est vrai que l'empereur, qui connaissait bien que ce petit Etat ne pourrait pas se soutenir par lui-même, avait promis, avant son départ, aux deux Grands-Maîtres et aux principaux seigneurs du pays, d'y faire passer un puissant corps de troupes, qu'il devait entretenir à ses dépens ; il s'était même engagé à y envoyer le prince Conrad, son fils, auquel le royaume de Jérusalem appartenait, du chef de l'impératrice Yolante, sa mère, fille de Jean de Brienne et de la princesse Marie. Mais ce prince, à son retour, occupé du dessein de faire reconnaître l'autorité impériale par toute l'Italie, et réservant toutes ses forces pour l'exécution de ce projet, avait oublié les intérêts de la Palestine.

(1232) La princesse Alix (1), sœur utérine de la reine Marie, comme elle fille de la reine Isabelle de Jérusalem, et alors veuve de Hugues de Lusignan, roi de Chypre, passa en Syrie, voulant se prévaloir de l'absence et de l'éloignement de l'empereur, et demanda d'être reconnue pour reine de

(1) Sanut., l. III, c. 13, p. 214.

Jérusalem. Mais quelque mauvais traitement que les deux Ordres militaires eussent reçu de l'empereur, les deux Grands-Maîtres s'opposèrent aux prétentions de cette princesse, et ils lui firent dire qu'il n'y avait que la mort ou l'abdication volontaire du prince Conrad qui pût faire passer la couronne sur sa tête. L'empereur, instruit de ces mouvements, et craignant que la reine douairière de Chypre ne mît à la fin les deux Ordres dans ses intérêts, envoya dans la Palestine un corps de troupes allemandes, et mit à leur tête, en qualité de sous-lieutenant, Richard, fils d'Auger, maréchal de ses armées. Ce général, étant débarqué à Saint-Jean-d'Acre, au lieu d'adoucir les esprits et de s'appliquer à rendre la domination de son maître, et sa propre autorité, agréable aux habitants de la ville et aux seigneurs du pays, les traita avec une extrême dureté, mit des impôts jusqu'alors inconnus dans la Palestine, et taxa les plus riches citoyens (1). Il dépouillait les uns de leurs biens, maltraitait les autres, et les traitait tous comme il aurait fait des Infidèles, et un pays de conquête.

Les habitants et les principaux seigneurs, après avoir, pendant quatre à cinq ans, essuyé toutes les avanies que l'avarice, soutenue de la souveraine puissance, peut exercer, épuisés de biens et de patience, et sans autre ressource que leur courage, prirent les armes, chassèrent ces Alle-

(1) Sanut., liv. III, part. II, c. 13, p. 214.

mands de la ville, et les obligèrent de se réfugier dans Tyr, qui était la seule place qui lui restait, et où Jean d'Hybelin, seigneur de Barut et de Jaffa, se disposait à les assiéger.

L'empereur, surpris et alarmé de ces nouvelles, eut recours à l'autorité du pape; il le pria de l'employer en sa faveur auprès du Grand-Maître, de Texis, et des chevaliers de Saint-Jean; et, pour regagner l'estime et la confiance de cet Ordre, qu'il persécutait depuis si longtemps, il remit les chevaliers en possession de tous les biens dont il les avait dépouillés si injustement.

(1238) Le pape, à la prière de ce prince, envoya l'archevêque de Ravenne à la Terre-Sainte, en qualité de légat du Saint-Siége, et le chargea de lettres très pressantes pour le Grand-Maître et le conseil de l'Ordre, par lesquelles il les exhortait à employer leur prudence et l'autorité qu'ils avaient dans la Palestine, pour calmer ces mouvements. Le Grand-Maître, après avoir reçu les brefs du pape, donna tous ses soins à réunir les esprits; il en vint heureusement à bout par son habileté, soutenue de la puissance de son Ordre, et il rétablit l'autorité de l'empereur dans Saint-Jean-d'Acre, et dans les autres places de la Palestine.

Les forces des Chrétiens latins étant considérablement diminuées dans la Terre-Sainte, par une victoire que le sultan d'Alep remporta en ce temps-là sur les Templiers, le Grand-Maître des Hospitaliers tira par une citation un grand nombre de chevaliers d'Occident. On vit, dit Mathieu Paris, sortir de la maison hospitalière de Cler-

kenvelle ; située dans Londres, un grand nombre d'Hospitaliers, les armes hautes, précédés de Frère Théodoric, leur Prieur, allemand de nation, qui partirent pour la Terre-Sainte à la tête d'un corps considérable de troupes à leur solde. « Ces cheva-« liers, dit-il, passant sur le pont de Londres, « saluaient, le capuce bas, tous les habitants qui « étaient accourus sur leur passage, et se recom-« mandaient à leurs prières (1). »

Pendant que l'Ordre tirait de l'Angleterre des secours pour la Terre-Sainte, il en fournissait de bien plus considérables aux rois chrétiens des Espagnes, qui étaient tous les jours aux mains avec les Maures du pays. Dom Jaime, premier du nom, roi d'Arragon, après les avoir heureusement chassés des îles de Majorque et de Minorque, entreprit la conquête du royaume de Valence ; il mit en mer une puissante flotte, et son armée de terre était composée de plus de soixante mille hommes; la puissance des rois d'Arragon n'avait point encore paru si redoutable. Tant de forces n'étonnèrent point Zaël, roi de Valence, et le plus brave des princes maures; mais comme il n'avait point d'armée capable de tenir la campagne devant celle de Dom Jaime, il s'enferma dans sa capitale. Il vit bientôt les Chrétiens au pied de ses murailles; il se défendit avec beaucoup de courage, et, quoique assiégé par mer et par terre, le

(1) Fratres verò inclinatis capitibus hinc et indè, caputiis depositis, se omnium precibus commendarunt. *Matth. Paris*, ad ann. 1237, p. 444.

roi d'Arragon ne put gagner un pied de terrain qui ne lui coûtât de braves soldats. Les Maures faisaient de fréquentes sorties, où il y avait toujours beaucoup de sang répandu. Le succès du siége devenait de jour en jour plus incertain. Dom Jaime, voyant diminuer ses troupes, appela à son secours les Hospitaliers de Saint-Jean ; Frère Hugues de Forcalquier, châtelain d'Emposte et lieutenant du Grand-Maître, arriva au camp à la tête d'un grand nombre de chevaliers espagnols ; et, pour rendre ce secours plus utile, il y avait joint deux mille hommes de pied, qu'il avait levés parmi les vassaux de l'Ordre et à ses dépens.

Le roi ne le vit arriver si bien accompagné, qu'avec beaucoup de joie; le siége prit une nouvelle face ; une louable émulation se mit parmi les Chrétiens. Les chevaliers se distinguèrent à leur ordinaire par leur intrépidité : ils emportèrent plusieurs ouvrages avancés l'épée à la main. Zaël, resserré par la perte de ces postes, se renferma dans le corps de la place. Il y tint encore quelque temps; enfin, pressé par le défaut de vivres, et après avoir perdu l'élite de sa garnison, il capitula, et remit la place au roi d'Arragon. Le reste du royaume suivit l'exemple de la capitale; tout se plia sous la puissance du vainqueur, et la couronne de Valence fut jointe à celle d'Arragon. Dom Jaime avoua publiquement qu'il devait une si importante conquête à la valeur des Hospitaliers ; il les en récompensa en prince reconnaissant et libéral, et il donna à l'Ordre, en pure propriété, la ville de Cervera, avec toutes ses dépen-

dances, Ascola, Alcocever, et la campagne de Saint-Matthieu.

Mais des récompenses d'un si grand prix, et qui servaient de témoignage à leur valeur, excitèrent depuis la haine et la jalousie de quelques évêques voisins; car le châtelain d'Emposte, ayant reçu ordre du Grand-Maître, dont il était lieutenant en Arragon et dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les domestiques et les vassaux de l'Ordre, pour peupler ces villes remplies alors d'habitants Infidèles; et cette colonie, qui arborait la croix, n'ayant point voulu, suivant les anciens priviléges des Hospitaliers, se soumettre aux droits de dîme, on fut étrangement surpris d'apprendre que les évêques, au lieu de concourir à la conversion des Maures qui étaient restés dans ces places, avaient jeté un interdit général sur tout le pays cédé à l'Ordre par le roi d'Arragon.

Le pape n'apprit (1) qu'avec beaucoup d'indignation cette entreprise contre les priviléges accordés à cet Ordre militaire par un si grand nombre de ses prédécesseurs. Il leva aussitôt cet injuste interdit, attendu que, suivant les bulles des souverains pontifes, l'Ordre ne relevait que du Saint-Siége, et il défendit, sous de grièves peines, qu'on eût à inquiéter à l'avenir les sujets d'un Ordre dont les religieux n'employaient leurs biens et même leur vie, que pour la défense de la chrétienté.

---

(1) Rainald., ad ann. 1240.

Cependant, au préjudice d'une défense si solennelle, l'évêque de Saint-Jean-d'Acre recommença, en Orient, à troubler ces chevaliers sur le droit de dîme, sous prétexte que, depuis la perte de Jérusalem et l'établissement de l'Ordre dans Saint-Jean-d'Acre, ils avaient acquis, dans cette ville et dans d'autres places de son diocèse, différentes sortes de biens qui n'étaient point dans l'Ordre dès les premiers temps de sa fondation. Ce prélat cacha son dessein et sa marche, et, sous un autre prétexte, il se rendit auprès du pape. Il lui représenta que les Hospitaliers, à la faveur de leurs conquêtes ou de leurs acquisitions, absorbaient tous les revenus de l'épiscopat. Il renouvela en même temps les plaintes amères que Foucher, patriarche de Jérusalem, avait faites au pape Adrien IV, quatre-vingts ans auparavant, au sujet d'interdictions et d'enterrements; et il conclut en suppliant Sa Sainteté de donner des explications aux bulles de ses prédécesseurs, conformes aux droits de l'épiscopat, et qui missent des bornes aux priviléges des chevaliers.

Le pape renvoya l'examen de ces griefs à Jacques de Pecoraria, cardinal, que ce pontife avait chargé des affaires de la Palestine. L'évêque d'Acre porta à son tribunal un long mémoire de ces griefs, et dans lequel l'Ordre de Saint-Jean était peu ménagé. Le cardinal le fit communiquer à Frère André de Foggia, qui résidait alors en cour de Rome, en qualité de procureur-général des Hospitaliers. Ce religieux soutint les intérêts de son Ordre avec le zèle qu'il devait, et fit voir que l'é-

vêque de Saint-Jean-d'Acre, sous l'apparence de griefs nouveaux, ne faisait que renouveler les anciennes prétentions du clergé de la Palestine, rejetées dans l'assemblée de Ferentino. Le pape, sur le rapport de ce cardinal, renvoya le jugement de cette affaire au patriarche de Jérusalem, à l'archevêque de Tyr et à l'abbé de Saint-Samuel d'Acre. L'évêque ne pouvait pas souhaiter des juges moins suspects; cependant ces prélats, quoique intéressés dans la même affaire, mais justes témoins qu'ils ne subsistaient eux-mêmes que par le secours des chevaliers, obligèrent leur confrère à se désister de ces prétentions.

Je ne sais si c'est à ce prélat, ou à quelque autre ennemi de l'Ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna en ce temps-là au pape, que les Hospitaliers s'abandonnaient aux plus grands désordres, et qu'un prince grec et schismatique, qui était actuellement en guerre contre les Latins, en tirait des secours d'armes et de chevaux. Grégoire IX, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, pontife plein de feu et d'ardeur, en écrivit aussitôt au Grand-Maître et à tout l'Ordre. L'exactitude qu'exige le devoir d'un historien fidèle, ne permet pas de passer sous silence son bref, qui se trouve d'ailleurs tout entier dans l'annaliste de l'Eglise.

« Nous avons appris avec douleur, dit ce pape (1), « que vous retenez dans vos maisons des femmes

(1) Rainald., ad ann. 1238.

« d'une vie déréglée; que vous n'observez pas « exactement le vœu de pauvreté, et que des « particuliers, parmi vous, possèdent de grands « biens en propre; que, moyennant une rétribu- « tion annuelle, vous protégez indifféremment « tous ceux qui ont été admis dans votre confré- « rie ; que, sous ce prétexte, vos maisons servent « d'asile à des voleurs, à des meurtriers et à des « hérétiques ; que, contre les intérêts des princes « latins, vous avez fourni des armes et des che- « vaux à Vatace, l'ennemi de Dieu et de l'Eglise; « que vous retranchez tous les jours quelque « chose de vos aumônes ordinaires; que vous « changez les testaments de ceux qui meurent « dans votre hôpital, non sans soupçon de faus- « seté; que vous ne souffrez point que ceux qui « s'y trouvent se confessent à d'autres prêtres « qu'à ceux de votre Ordre, ou à ceux qui sont à « vos gages. On dit même, ajoute le souverain « pontife, que plusieurs de vos Frères sont suspects « d'hérésie. »

Le pape, à la fin de ce bref, exhorte le Grand-Maître à corriger de si grands abus ; il ne lui donne, pour y travailler, que l'espace de trois mois; sinon, par le même bref, en date du 13 mars 1238, il ordonne à l'archevêque de Tyr de se transporter dans la maison Chef-d'Ordre, et de s'appliquer incessamment, en vertu de l'autorité apostolique, à la réforme de ce grand corps de religieux militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignagnes honorables que, en

1218, André, roi de Hongrie, et témoin oculaire, avait rendu à la vertu de ces chevaliers, il est surprenant qu'on trouve; dans les brefs de ce pontife, de si cruels reproches contre cet Ordre. Peut-être étaient-ils l'effet de la haîne et de la calomnie de leurs ennemis: mais aussi est-il très vraisemblable que le pape n'aurait pas fait un si grand éclat sans être convaincu de quelques déréglements. Un tel changement dans leurs maisons, s'il était réel, et surtout s'il avait atteint un grand nombre de membres, doit faire trembler les sociétés les plus saintes et les plus austères.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, dans le même siècle et sous le même pontificat, l'esprit de pénitence et de charité était encore en honneur parmi les Hospitaliers, et que plusieurs chevaliers de ces temps-là sont encore aujourd'hui révérés comme des saints. Tels sont les bienheureux Hugues; Gérard Mécati, de Villemagne; Gerland, de Pologne, tous Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean, qui vivaient dans ce siècle, et qui méritèrent d'être canonisés par les vœux et les suffrages anticipés du peuple chrétien.

Le bienheureux Hugues, Précepteur ou Commandeur de la Commanderie de Gênes, se dévoua au service des pauvres et des pèlerins, dans l'hôpital dont il avait la direction. Le procès-verbal de sa vie, que dressa, après sa mort, Othon de Fiesque, archevêque de Gênes, par ordre exprès du pape Grégoire IX, rapporte que sa vie était une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes prières, et d'une charité sans bornes en-

vers les pauvres et envers les pèlerins. Selon la relation de cet archevêque, il ne mangeait jamais de viande ; son jeûne durait toute l'année, si on en excepte le saint jour du dimanche ; il portait en tout temps un long cilice lié sur la chair avec une chaîne de fer ; une table lui servait de lit, et il l'avait placée dans une grotte au-dessous de l'hôpital, du côté qui regarde la mer ; il passait les jours entiers, ou dans la prière, ou dans le service des malades, et s'il survenait des pèlerins, il leur lavait les pieds, et les baisait avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continuelle de ces vertus, que le bienheureux Hugues consomma son sacrifice.

Le bienheureux Gérard Mécati vivait à peu près dans le même temps. Il était né à Villemagne, bourgade qui n'est éloignée que de trois ou quatre milles de la célèbre ville de Florence. Il entra de bonne heure dans l'Ordre des Hospitaliers, en qualité de Frère servant, et il en remplit le titre et les fonctions avec un zèle et une charité ardente envers les pauvres. Après avoir passé une partie de sa vie dans les hôpitaux de la religion, le désir d'une plus grande perfection, l'amour de la retraite et de la solitude lui firent obtenir de ses supérieurs la permission d'achever ses jours dans un désert. Il s'enferma dans une pauvre cabane, n'ayant pour vêtement qu'un long cilice, et pour nourriture que des herbes et des fruits sauvages. Paul Mimi, dans son *Traité de la noblesse de Florence*, parle du bienheureux Gérard en ces termes : « Gérard Mécati, natif de Ville-

« magne, fut Frère servant dans la très illustre « milice des chevaliers de Saint-Jean de Jérusa- « lem, et on peut avec justice le nommer un « second Hilarion. Ce fut vers l'an 1242 que ce « pieux solitaire acheva de vivre, et passa dans « la société des saints. »

Frère Gerland, de Pologne, d'autres disent d'Allemagne, chevalier de l'Ordre, qui vivait dans le même temps, ne se rendit pas moins illustre par sa piété que par sa valeur. Il avait passé une partie de sa vie dans les guerres contre les Infidèles. Ses supérieurs l'envoyèrent depuis à la suite de l'empereur Frédéric II, pour y maintenir les intérêts de la religion. Il y devint bientôt l'exemple de toute la cour ; et, après s'être acquitté de ses emplois à la satisfaction du Grand-Maître, il se retira, avec sa permission, dans la Commanderie de Catalagironne : il y mena, le reste de ses jours, une vie tout angélique. Je ne parle point, ni de son application à la prière, ni de ses austérités continuelles; je m'arrêterai seulement aux vertus de son état et d'un véritable Hospitalier. C'était le père des pauvres, le protecteur des veuves, le tuteur des orphelins, et l'arbitre général de tous les différends.

Tous ces exemples justifient que, dans ce temps-là, l'esprit de charité et l'amour de la pénitence n'étaient pas éteints dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. A l'égard du reproche que le pape Grégoire IX fait aux Hospitaliers, d'avoir fourni des armes et des chevaux à un prince grec, appelé Vatace, tout ce que le pape dit de ce prince, qu'il

traite, dans son bref, d'*ennemi de Dieu et de l'Eglise*, dépend d'une suite d'événements qu'il est à propos d'éclaircir, par rapport à l'histoire que j'écris.

Pendant la dernière révolution et le tumulte que causait, dans Constantinople, la prise de cette capitale de l'empire par les Croisés, des princes grecs, la plupart issus de maisons impériales, pour se soustraire à la domination des Latins, se retirèrent en différentes provinces de l'empire, s'y cantonnèrent et s'en firent les souverains. Isaac Comnène, d'autres l'appellent Alexis, alla fonder sur les confins de la Cappadoce et de la Colchide un nouvel empire, dont la ville de Trébisonde, située sur la mer Noire, devint la capitale. Les princes Michel et Théodore Comnène, s'emparèrent de l'Albanie; Théodore Lascaris, le plus puissant et le plus redoutable de ces princes, après avoir conquis la plus grande partie de la Bithynie, défait les Turcomans qui l'occupaient, et tué de sa main, dans une bataille[1], le sultan d'Iconium, prit les ornements impériaux à Nicée, se fit déclarer empereur, et laissa depuis ce titre à Jean Ducas, son gendre, surnommé Vatace : ce qui pourrait faire soupçonner que ce prince n'était de la maison impériale des Ducas que par les femmes.

Au schisme près, c'était un des plus grands princes de son siècle: adroit, laborieux, vigilant, toujours attentif aux événements, et ne perdant jamais de vue la disposition des Etats voisins du sien. Toutes ces provinces lui présentaient éga-

lement des ennemis. Il en regardait les possesseurs, soit chrétiens ou mahométans, comme autant d'usurpateurs; mais, habile dans la distribution de ses desseins, il prenait si bien ses mesures, qu'il n'avait jamais en tête qu'un seul ennemi à la fois. Il ne manquait guère de prétextes pour faire la guerre; et, s'il ne la faisait pas heureusement, il manquait encore moins de ressources pour faire la paix. C'est ainsi que pour empêcher que les papes ne fissent passer des secours aux empereurs latins de Constantinople, il affecta de faire paraître un grand zèle pour la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine; et il poussa la duplicité jusqu'à faire tenir à ce sujet des conférences dans son palais, où il assistait, et où, pour concilier les esprits, il affectait le caractère de médiateur désintéressé. Ce fut par cette conduite habile, mais condamnable, autant que par sa valeur, qu'après avoir chassé les empereurs latins de l'Asie mineure, il porta ses armes en Europe, et les attaqua jusque dans le centre de l'empire.

Cet empire, conquis si glorieusement par les Croisés, dès la première année de leur établissement, était bien déchu de son ancienne grandeur et de sa puissance. Outre les îles de l'Archipel, dont les Vénitiens et les Gênois s'étaient emparés, on vient de voir que le marquis de Montferrat avait eu, pour sa part des conquêtes, la Thessalie et les provinces voisines érigées en royaume, et que des princes grecs, de leur côté, avaient mis en pièces et démembré ce malheureux empire.

Baudouin, premier empereur latin, n'eut pas été plus tôt reconnu, que dans l'impatience de signaler son avénement à cette grande dignité, il forma le siége d'Andrinople, dont les habitants s'étaient soulevés. Joanisse, roi des Bulgares et des Valaques, qui s'était soustrait de la domination des Grecs, prince vaillant, mais féroce et cruel, et qui craignait que l'empereur ne l'attaquât à son tour, vint au secours des assiégés. Il était à la tête d'une armée nombreuse, composée des Bulgares et des Valaques, ses sujets, et il avait à sa solde des Grecs et même des Turcomans.

Baudouin, à son approche, leva le siége, s'avança à sa rencontre, et lui donna bataille. Ses troupes enfoncèrent tout ce qui se présenta devant elles. Baudouin, emporté par son courage et par l'espérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la poursuite d'un ennemi qui fuyait avec art, et pour l'attirer dans une embuscade. Le nouvel empereur de Constantinople, trop éloigné du gros de son armée, se vit enveloppé par les Bulgares et par les Valaques, qui, après avoir taillé en pièces les troupes qui l'avaient pu suivre, le firent prisonnier.

Joanisse le tint quelque temps dans le fond d'un cachot, chargé de chaînes; il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel supplice. Après lui avoir fait couper les bras et les jambes, on le jeta dans une vallée, où cet infortuné prince vécut encore trois jours, exposé aux bêtes féroces, dont il devint la proie, et qui en firent leur pâture.

Le prince Henri, son frère, lui avait succédé ; il gouverna l'empire avec différents succès pendant l'espace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par le poison. Ce prince étant décédé, comme son frère aîné, sans enfants, laissa le trône à Pierre de Courtenay, son beau-frère, prince du sang royal de France. Ce nouvel empereur, à la faveur d'un traité d'alliance fait avec Théodore Comnène, passant par ses Etats pour se rendre à Constantinople, se vit arrêté dans les montagnes de l'Albanie, et le perfide Grec le fit mourir. La couronne regardait Philippe, comte de Namur, fils aîné de l'empereur Pierre; mais ce jeune prince, préférant apparemment une principauté tranquille et un Etat solide à un trône chancelant et au vain titre d'empereur, céda ses droits au prince Robert, son frère, qui arriva à Constantinople vers la fin de l'année 1220. Il eut, pendant son règne, deux ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas et Théodore Comnene, le cruel meurtrier de l'empereur son père ; l'un et l'autre, sans agir de concert, lui enlevèrent, chacun de leur côté, la plupart des places qui couvraient Constantinople. Un troisième ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ses disgrâces. Il y avait dans Constantinople une jeune demoiselle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois, et fille de Baudouin de Neuville, chevalier qui s'était trouvé à la conquête de Constantinople. Cette demoiselle devait épouser au premier jour un seigneur bourguignon, avec lequel elle était déjà fiancée.

Ses parents l'ayant présentée à l'empereur pour obtenir son agrément, ce jeune prince fut frappé de l'éclat de sa beauté; une passion violente s'empara de son âme, et quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville était engagée avec un seigneur de sa cour, il résolut de l'épouser. La mère et la fille, éblouies, à leur tour, par l'éclat d'une couronne, méprisèrent leurs premiers engagements; la mère conduisit sa fille au palais de l'empereur.

Le bourguignon qui devait épouser la jeune Neuville, n'apprit sa disgrâce que quand il n'était plus temps de s'y opposer. Ce seigneur outragé assemble ses parents et ses amis, et leur demande du secours contre un prince qu'il traitait de tyran. Toute cette noblesse entra dans son ressentiment, et, par une hardiesse surprenante, pénètre la nuit dans le palais, se saisit de la mère et de la fille. On jette la mère, enfermée dans un sac, au fond de la mer; et les conjurés, après avoir coupé le nez et les lèvres à la fille, se retirent. L'empereur se flattait de trouver dans le reste des seigneurs de sa cour des vengeurs d'une si cruelle insolence; mais il fut bien surpris d'apprendre que les uns en étaient les auteurs, et que les autres ne dissimulaient pas qu'ils n'en auraient pas moins fait, s'ils avaient été l'objet d'une injustice aussi criante. Robert, désespéré de se voir méprisé de ses sujets, et de trouver des ennemis domestiques plus cruels même que des barbares, s'embarqua pour l'Italie. Il espérait en tirer de puissants secours, et revenir dans ses Etats à la

tête d'une armée qui le fît craindre de ses ennemis et respecter de ses sujets ; mais, après avoir erré en différentes contrées, il mourut en chemin d'un excès de douleur, et il ne put survivre à la manière indigne dont on l'avait traité.

Jamais l'empire n'avait été dans un état si déplorable. Rempli de divisions au dedans et au dehors, attaqué de tous côtés par des ennemis puissants, il ne lui restait pour toute ressource et pour successeur au trône impérial, que le troisième fils de Pierre de Courtenay, appelé Baudouin II, jeune prince à peine âgé de neuf à dix ans, et par conséquent incapable, par son âge, de gouverner l'Etat, surtout dans des conjonctures si fâcheuses.

Dans une si triste situation, les seigneurs français de Constantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vu roi de Jérusalem, pour en faire le régent et le défenseur de l'empire : et afin de l'engager à se charger du gouvernement, on lui déféra le titre même d'empereur, pour en jouir sa vie durant : toutefois, sans préjudice des droits du légitime héritier, suivant un ancien usage pratiqué en France, où les tuteurs des enfants mineurs nobles se disaient seigneurs de leurs biens, et les relevaient, en cette qualité, des seigneurs dominants.

Jean de Brienne se rendit à Constantinople, prit en main les rênes du gouvernement, repoussa et défit l'empereur Vatace, et Azen, roi de Bulgarie, qui menaçaient Constantinople d'un siége. Mais comme ce prince était alors âgé de plus de

quatre-vingts ans, l'empire n'en put pas tirer tous les avantages qu'il eût pu justement espérer de sa valeur et de sa longue expérience dans la conduite des armées, s'il eût été moins âgé. On ne faisait plus que de fâcheux pronostics de la courte durée de l'empire des Latins.

Le jeune Baudouin fut même obligé, sous la conduite de Jean de Béthune, son gouverneur, de passer en Italie et dans les autres royaumes de la chrétienté, pour en implorer le secours. Toute l'Asie avait les yeux tournés sur l'empereur Vatace, un des plus puissants et des plus habiles princes qui eussent été depuis longtemps sur le trône du grand Constantin ; il ne lui en manquait, pour ainsi dire, que la capitale, et on ne doutait pas qu'il ne s'en rendît bientôt le maître. Les Chrétiens, prévenus de sa haute valeur, le regardaient comme le seul prince capable de les maintenir dans la Palestine. Je ne sais si ce fut à ce sentiment d'estime qu'on attribua les égards que les Hospitaliers avaient fait paraître pour lui. Ce qui est certain, c'est que les reproches qu'ils attirèrent au Grand-Maître de Texis, de la part du pape, lui causèrent un si vif ressentiment, qu'il ne put s'en consoler; et le malheureux état où il voyait la Terre-Sainte, sans secours, sans troupes, sans souverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir sa place par Frère *Guérin* ou *Guarin*, dont on ignore le surnom et la patrie.

On sait seulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'Ordre dans des temps difficiles. La

Palestine se trouvait destituée de la présence de son roi, et sans subordination pour les chefs qui le représentaient. Les Hospitaliers et les Templiers, dont la Terre-Sainte tirait toute sa force, étaient encore malheureusement divisés, au sujet de quelques traités que les uns et les autres avaient faits avec différents princes Infidèles.

Thibaud, Ve du nom, comte de Champagne et roi de Navarre, du chef de Blanche de Navarre, sa mère, était passé en ce temps-là dans la Palestine, à la tête d'une croisade, mais dont les malheureux succès et la perte de la bataille de Gaza, l'avaient obligé depuis à conclure une trêve avec Nazer, émir de Carac. Les Templiers négocièrent ce traité, auquel souscrivit le roi de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces chevaliers firent même une ligue offensive et défensive avec ce prince Infidèle, contre le soudan d'Egypte; mais les Hospitaliers n'y voulurent point prendre part, soit qu'ils trouvassent ce traité désavantageux, ou que les Templiers eussent conduit cette négociation à leur insu (1).

Le roi de Navarre, ayant reçu avis que Richard, comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, devait arriver incessamment, s'embarqua aussitôt avec les débris de sa croisade, pour ne pas rendre le prince anglais témoin de sa disgrâce. Richard étant arrivé, trouva que l'émir de Carac, qui dé-

---

(1) Prædicta enim trenga procuratione Templariorum firmata est, Hospitalariorum minimè interveniente consensu. *Sanut.*, l. III., p. 216.

pendait en quelque manière de celui de Damas, n'était pas maître d'entretenir la trève. Ce prince, à la tête de sa croisade, s'avança aussitôt jusqu'à Jaffa, où il reçut un envoyé du soudan d'Egypte, qui était actuellement en guerre avec celui de Damas, et qui lui offrit de sa part une autre trève. Richard y consentit, de l'avis du duc de Bourgogne, du comte Gautier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, du Grand-Maître des Templiers, et d'une partie des seigneurs du pays; et on convint, par ce traité, que ce prince Infidèle ferait sortir de Jérusalem tous les Mahométans qui s'y étaient établis; qu'il rendrait Bethléem, Nazareth et plusieurs villages, avec différents châteaux qui assuraient le chemin à la capitale de Judée; que tous les prisonniers seraient relâchés de part et d'autre, et que les Chrétiens pourraient relever les fortifications de Jérusalem et des autres places qui leur étaient cédées (1). Le prince anglais, au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité, qui n'était pas moins utile, et qui fut exécuté avant son départ; mais dans lequel les Templiers, par jalousie contre les Hospitaliers, ne voulurent point à leur tour être compris. Ainsi, au milieu de ces deux trèves, les Templiers et les Hospitaliers restaient en guerre, chacun de leur côté, les uns contre le soudan de Damas, et les autres contre celui

(1) Litteræ comitis Richardi, continentes summam suæ peregrinationis. — Matth. Paris, in Henric. III, ad ann. 1241, p. 566 et 567.

d'Egypte. Ces divisions auraient été funestes à l'Etat, si ces soudans, ainsi que la plupart des descendants de Saladin et de Savadin, n'avaient pas été divisés en même temps par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les Chrétiens latins se virent enfin maîtres et seuls habitants de Jérusalem. Le patriarche, avec tout son clergé, y revint; on bénit de nouveau les églises; on y célébra ensuite avec une joie infinie les saints mystères, et le Grand-Maître des Hospitaliers porta au patriarche tout l'argent qui était dans le trésor de l'Ordre, pour contribuer à relever les murailles de la sainte Cité.

Malgré tous les ouvriers qu'on y employait, le travail avançait lentement; et à peine avait-on fait quelques légers retranchements, que la Palestine se trouva inondée par un déluge de barbares appelés Corasmins. C'étaient des peuples sortis récemment de la Perse, et issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes; du moins ils en habitaient alors le pays, appelé Hyrcanie Persienne; d'autres les placent proche de la Corosane : mais je ne sais si ces Corasmins n'étaient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolomée appelle Chorasmia, d'où ces barbares, la plupart pâtres, et qui n'avaient guère de demeures fixes, pouvaient être passés dans quelques-unes des provinces de la Perse. Quoi qu'il en soit, ils avaient été enveloppés dans cette fameuse révolution qui était arrivée vingt ans auparavant dans la Haute-Asie, dont Gengis-Khan, premier empereur des anciens Mogols Tartares,

s'était rendu maître. Octay, fils de Gengis-Khan, successeur de ce conquérant, ou le prince Keiouc, son fils, khan ou grand-khan, d'autres disent Tuly, troisième fils de Gengis-Khan, qui avait eu la Perse dans son partage, irrité contre ces peuples qui avaient tué ceux de ses officiers qui levaient les tributs, les chassa des pays de sa domination.

Ces peuples, païens de religion, cruels, féroces et barbares entre les plus barbares, roulèrent en différentes contrées, sans pouvoir trouver de demeure fixe et assurée, ni aucun prince qui les voulût souffrir dans ses Etats (1). Odieux aux Mahométans, comme aux Chrétiens, par leurs brigandages et leurs cruautés, ils étaient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le soudan d'Egypte, qui, pour se venger des Templiers, et de la ligue qu'ils avaient faite avec ses ennemis les soudans ou émirs de Damas, de Carac et d'Emesse, conseilla à Barbacan, chef et général des Corasmins, de se jeter dans la Palestine. Il lui représenta la conquête facile, les places démantelées et ouvertes de tous côtés, peu de troupes dans le pays, et la division parmi les chefs : à quoi il ajouta des présents considérables, et la promesse d'un puissant secours (2).

(1243) Il n'en fallait pas tant pour déterminer des peuples sauvages et barbares, qui, à la pointe

---

(1) Bibl. orient., p. 1001.

(1) Matth. Paris, ad ann. 1244, p. 618. — Joinville, Vie de S. Louis, p. 98.

de l'épée, cherchaient des terres qu'ils pussent habiter : ils avaient pénétré jusque dans la Mésopotamie. Barbacan en partit aussitôt à la tête de vingt mille chevaux, et entra dans la Palestine avant qu'on en eût eu la moindre nouvelle (1). Mais les cruautés de cette nation, le feu qu'ils mettaient partout, les annoncèrent bientôt. Jérusalem était encore ouverte de toutes parts; les Grands-Maîtres de l'Hôpital et du Temple s'y trouvaient alors, mais presque sans troupes. Dans cette conjoncture si surprenante, ils crurent qu'ils n'avaient point d'autre parti à prendre, que de conduire les habitants à Jaffa, place fortifiée et hors d'insulte, de tenir ensuite la campagne, et de rassembler toutes les troupes pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Tout sortit de Jérusalem sous la conduite des chevaliers, excepté un petit nombre d'habitants qui avaient peine à abandonner leurs maisons, et qui à la hâte élevèrent de faibles retranchements dans les endroits les plus ouverts. Cependant les Corasmins arrivent, emportent ces retranchements, entrent dans la ville l'épée à la main, mettent tout à feu et à sang, sans épargner ni l'âge ni le sexe; et pour tromper les Chrétiens, qui s'étaient enfuis, ils plantent sur les tours des étendards avec la croix. Ceux qui avaient pris le devant, avertis qu'on voyait encore les croix arborées sur les murailles, touchés du regret d'avoir abandonné

(1) Sanut., p. 217.

leurs maisons avec tant de précipitation, et croyant que les barbares avaient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avaient été repoussés par les Chrétiens qui étaient restés dans la ville, y retournèrent malgré tout ce que purent leur dire les deux Grands-Maîtres, et se livrèrent eux-mêmes à la fureur des ennemis, qui en passèrent près de sept mille par le fil de l'épée. Une troupe de religieuses, d'enfants et de vieillards qui s'étaient réfugiés au pied du saint Sépulcre, et dans l'église du Calvaire, furent immolés dans le lieu même où le Sauveur des hommes avait bien voulu mourir pour leur salut, et il n'y eut point de cruautés et de profanations que ces barbares n'exerçassent dans la sainte Cité.

Cependant les Templiers, ayant appris qu'un détachement des troupes du soudan d'Egypte les avait joints, appelèrent à leur secours les soudans de Damas et d'Edesse, ses ennemis (1). Ces Infidèles leur envoyèrent quatre mille chevaux, commandés par Moucha, un de leurs généraux. Les seigneurs du pays ayant fait prendre les armes à leurs vassaux et aux milices, se rendirent dans l'armée chrétienne : il y eut d'abord différentes escarmouches entre les deux partis, dans lesquelles les Corasmins, quoique supérieurs en nombre, ne laissèrent pas de perdre plus de monde que les Chrétiens. Enfin, par la précipitation du patriarche, et contre l'avis des princi-

(1) Epist. Frederici imperat. Matth. Paris, in Henric. III, p. 658.

paux officiers, on en vint à une action générale. L'armée chrétienne était partagée en trois corps : le Grand-Maître des Hospitaliers avec les chevaliers de son Ordre, soutenus par Gauthier III, comte de Jaffa, et neveu du roi Jean, avait la pointe gauche ; Moucha, à la tête des Turcomans, commandait la droite, et les Templiers avec les milices du pays, étaient dans le centre. Le courage et l'animosité étaient égaux, mais le nombre des combattants était bien différent : les Corasmins avaient dix hommes contre un ; et, pour surcroît de disgrâce, dès qu'on en fut venu aux mains, soit lâcheté ou trahison, la plupart des soldats de Moucha prirent la fuite.

Les Chrétiens, résolus de vaincre ou de mourir, n'en parurent point ébranlés : la bataille dura presque deux jours ; les chevaliers des deux Ordres y firent des prodiges de valeur ; enfin, épuisés de forces, et accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers, et il n'échappa de cette boucherie que vingt-six Hospitaliers (quelques relations disent seulement seize), trente-trois Templiers, et trois chevaliers Teutoniques (1) : les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, et un Commandeur des Teutoniques, furent tués à la tête de leurs compagnies. Les Hospitaliers firent peu après remplir la place de leur Grand-Maître par Frère *Bertrand de Comps*, vieux chevalier français, de la province

---

(1) Joinville, Vie de saint Louis, p. 100.

de Dauphiné, que sa valeur et son expérience élevèrent à cette dignité, et dont un seigneur de son nom avait déjà été revêtu.

Cependant une défaite si générale mit le comble aux malheurs de la Terre-Sainte. L'empereur Frédéric, dans une lettre adressée au comte de Cornouailles, son beau-frère, déplore cette malheureuse journée, et en rejette la faute sur les Templiers, qui, après avoir rompu la trêve qu'il avait faite, dit-il, par l'avis des Hospitaliers, avec le soudan d'Egypte, se sont fiés avec trop de simplicité aux secours et aux promesses des princes de Damas et de Carac (1).

(1244) Frère Guillaume de Châteauneuf, Précepteur de la maison hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem, et depuis Grand-Maître de l'Ordre, dans une lettre qu'il écrivit à un seigneur de Merlay, attribue pareillement cette cruelle incursion des Corasmins, à la ligue qu'on avait faite avec le soudan de Damas contre celui d'Egypte, son ennemi; et selon la relation de ce chevalier, qui s'était trouvé à cette sanglante bataille, le Grand-Maître des Hospitaliers y avait été tué avec celui des Templiers, et il n'en était échappé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers, qui regrettaient, dit-il, le sort de ceux qui étaient morts

---

(1) Nostro regio fœdere parvi penso, quod nos unà cum conventu, et Magistris domorum Sancti-Joannis et Sanctæ-Mariæ Teutonicorum, nomine nostro contraxeramus. *Epist. Freder. imper.*, de depopulatione Terræ-Sanctæ. — *Matth. Paris*, ad ann. 1244.

pour la défense des saints lieux et du peuple chrétien.

Certainement les uns et les autres étaient bien dignes de compassion. Cet Ordre, auparavant si florissant, se trouvait presque détruit, et le peuple, dont les Templiers et les Hospitaliers étaient les défenseurs (1), se voyait sans secours, enfermé dans la ville de Saint-Jean-d'Acre, en même temps que les Corasmins, campés dans la plaine et à deux milles de la ville, ravageaient la campagne, brûlaient les villages et les bourgades, et massacraient impitoyablement les habitants, ou les entraînaient dans l'esclavage.

Mais Dieu, qui, dans les temps marqués par sa miséricorde, venge ses enfants des ministres dont il s'est servi dans sa colère, permit que la division se mît parmi ces furieux : ils se tuèrent la plupart les uns les autres, et les malheureux restes de ces barbares, dispersés dans la campagne, furent assommés par les paysans ; tout périt, jusqu'à leur nom, qu'on ne trouve plus dans l'histoire (2).

La perte que les Hospitaliers avaient faite contre ces barbares, ne ralentit point leur zèle et leur courage. Nous avons dit que ces chevaliers

---

(1) Epist. flebilis prælatorum Terræ-Sanctæ, in Matth. Paris, ad ann. 1243, lib. III, p. 631.

(2) Et factum est ut de sub cœlo nomen eorum penitùs deleretur, adeò quòd nec eorum vestigia apparuerunt. *Matth. Paris*, ad ann. 1246.

faisaient face de tous côtés, et se trouvaient en même temps dans tous les endroits où les Chrétiens faisaient la guerre aux Infidèles : l'Espagne, la Hongrie et la principauté d'Antioche, éprouvèrent de nouveau le secours de leurs armes. Hugues de Forcalquier, châtelain d'Emposte, était toujours dans les armées de dom Jaime, roi d'Arragon. Il se trouva à la tête de tous les chevaliers de ce royaume, au siége de Xatira, et l'historien de cette nation remarque qu'un chevalier de Saint-Jean, appelé dom Pierre de Villaragut, s'y distingua par des actions d'une valeur surprenante.

Les chevaliers de Hongrie ne rendaient pas moins de services à leur patrie, contre les Tartares qui ravageaient alors la Transylvanie, la Hongrie et la Pologne. Le pape Innocent IV écrivit à ces chevaliers dans les termes les plus pressants, comme on peut le voir par son bref du 8 des calendes de juillet, et de la cinquième année de son pontificat. Ces guerriers prirent aussitôt les armes, et après s'être joints aux Frangipanes, qui étaient alors seigneurs de la Dalmatie et de la Croatie, ils chassèrent ces barbares de la Hongrie, ramenèrent le roi Bela, qui avait été obligé d'abandonner ses Etats, et le rétablirent sur le trône.

Des services si importants ne demeurèrent pas sans récompense ; et outre de nouveaux priviléges, ce prince, qui était fils du roi André, dont nous avons parlé, marchant sur les traces de son père, donna des terres et des seigneuries

à l'Ordre, persuadé que c'étaient autant de braves guerriers qu'il acquérait à son Etat, et d'illustres défenseurs qu'il procurait à ses sujets, souvent exposés aux incursions des Infidèles. C'est ainsi que s'en explique l'historien de Hongrie, qui, par anticipation, donne aux Hospitaliers le nom de chevaliers de Rhodes, qu'il ne prirent qu'un siècle après cet événement.

Pendant que les chevaliers étaient occupés en Hongrie contre les Tartares, le prince d'Antioche se vit tout d'un coup attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui depuis un siècle avaient abandonné leurs déserts, s'étaient choisi des capitaines, et avaient inondé en même temps différentes contrées de l'Asie, comme nous l'avons dit au commencement du premier livre.

Le prince d'Antioche, surpris par une attaque imprévue, eut recours aux Ordres militaires, l'asile ordinaire de tous les Chrétiens latins. Les deux Grands-Maîtres firent monter à cheval ce qui leur restait de chevaliers, et après s'être mis à la tête des troupes qui étaient à leur solde, ils marchèrent droit aux Infidèles. Le combat fut long et sanglant, et le nombre des Turcomans, soldats pleins de courage, balançait les effets ordinaires de la valeur des chevaliers. Frère Bertrand de Comps, Grand-Maître des Hospitaliers, indigné d'une résistance qu'il n'avait pas coutume d'éprouver, se jette au milieu des escadrons ennemis, les enfonce et les tourne en fuite. Mais, dans cette dernière charge, il reçut tant de blessures, qu'il en mourut peu après, et l'Ordre lui

donna depuis pour successeur, Frère *Pierre de Villebride*, religieux recommandable par sa piété et par sa valeur ; l'Ordre ne pouvait faire un plus digne choix, surtout par rapport à une nouvelle croisade dont saint Louis, roi de France, devait être le chef, et dont nous allons parler.

La nouvelle de la défaite de l'armée chrétienne ayant été portée au pape Innocent IV, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, ce pontife, pour déterminer les Chrétiens d'Occident à faire passer un nouveau secours à la Terre-Sainte, convoqua un concile général dans la ville de Lyon, dont l'ouverture se fit la veille de la fête des saints apôtres saint Pierre et saint Paul. Galeran, évêque de Berite, qui avait apporté la nouvelle de la victoire des Corasmins, présenta aux Pères du concile une lettre que le patriarche de Jérusalem et les évêques de la Palestine écrivaient à tous les prélats de France et d'Angleterre, et qui contenait une relation de ce triste événement, conçue à peu près en ces termes :

« Les Tartares, après avoir détruit la Perse, « ont tourné leurs armes contre les Corasmins, et « les ont chassés de leur pays. Ces barbares, « n'ayant plus de retraite fixe, ont prié inutile- « ment plusieurs princes sarrasins de leur accor- « der quelque contrée pour habiter ; car ils sont « d'une telle cruauté, que ceux même qui leur « ressemblent le plus de ce côté-là, ont refusé de « leur donner retraite ; et il n'y a eu que le sou- « dan d'Egypte qui les invita à passer dans la « Palestine, et qui leur promit de les y mainte-

« nir par le secours de ses armes. Ils sont entrés « dans le pays avec une grande armée presque « toute composée de cavalerie, menant leurs « femmes et leurs enfants. Cette incursion a été « si subite, que personne n'a pu la prévoir ni « s'y opposer, et ils ont ravagé sans résistance « tout le pays, depuis le Thoron des chevaliers, « jusqu'à Gaza ou Gazer.

« Dans une invasion si surprenante, on n'a « point eu d'autre parti à prendre que d'opposer « barbares à barbares; et, de l'avis des Templiers, « des Hospitaliers, des Teutoniques et de la no- « blesse du pays, on a résolu d'appeler à notre « secours les princes de Damas et de la Chamelle, « nos alliés, et ennemis particuliers des Coras- « mins. Mais comme ce secours était éloigné et « incertain, le péril pressant, et Jérusalem sans « murailles et sans fortifications, plus de six « mille habitants en sont sortis pour chercher un « asile dans les autres places chrétiennes, et il « n'est resté dans la capitale qu'un petit nombre « de chrétiens.

« Ceux qui avaient abandonné Jérusalem, pri- « rent leur chemin par les montagnes, où ils se « croyaient plus en sûreté, d'autant plus que les « mahométans qui les habitaient étaient sujets « du prince de Carac, avec lequel nous avions « trêve. Mais ces mon tagnards, violant la foi du « traité, sont tombés sur ces fugitifs, en ont tué « une partie, pris et vendu l'autre, même des « religieuses, et ceux qui sont descendus dans la « plaine, ont été massacrés par les Corasmins; en

« sorte que de tout ce peuple, à peine en est-
« il resté trois cents. Enfin, les Corasmins sont
« entrés dans la sainte Cité ; et comme ce peu qui
« y restait de chrétiens, femmes, enfants et vieil-
« lards, s'étaient réfugiés dans l'église du Saint-
« Sépulcre, ces barbares les ont tous éventrés dans
« ce lieu saint ; et, en coupant la tête aux prêtres
« qui célébraient alors les saints mystères, ils se
« disaient les uns aux autres : Répandons ici le
« sang des Chrétiens, dans l'endroit même où
« ils offrent du vin à leur Dieu, qu'ils disent y
« avoir été pendu. Ils arrachèrent ensuite tous
« les ornements du saint Sépulcre, profanèrent
« l'église du Calvaire, fouillèrent dans les tom-
« beaux des rois de Jérusalem, et dispersèrent
« leurs cendres. Les églises du mont de Sion, du
« Temple et de la vallée de Josaphat, où se mon-
« tre le sépulcre de la sainte Vierge, n'ont pas été
« mieux traitées, et ils commirent dans l'église
« de Bethléem des abominations que l'on n'ose
« rapporter ; en quoi ils ont poussé l'impiété
« plus loin que n'ont jamais fait les Sarrasins,
« qui ont toujours conservé quelque respect pour
« les saints lieux.

« Les chevaliers militaires et les seigneurs du
« pays, soutenus par le secours des princes alliés,
« marchèrent à ces barbares, s'avancèrent en
« suivant la côte, et les rencontrèrent proche de
« Gazer ou Gaza. On en vint aux mains, la veille
« de la Saint-Luc ; les Sarrasins qui étaient dans
« notre armée prirent la fuite, en sorte que les
« Chrétiens, demeurés seuls contre les Corasmins

« et contre les Babyloniens, furent accablés par la
« multitude de leurs ennemis. Des trois Ordres militaires, il ne se sauva que trente-trois Templiers, vingt-six Hospitaliers, et trois chevaliers « Teutoniques : la plupart de la noblesse du « pays, ou a péri dans la bataille, ou est restée « prisonnière.

« Dans cette extrémité, nous avons imploré « le secours du roi de Chypre et du prince d'Antioche; mais nous ne savons ce qu'ils peuvent « faire pour nous, et ce que nous en devons espérer; et, quelque grande que soit notre perte, « nous craignons encore plus pour l'avenir. Les « Hospitaliers sont assiégés par les Sarrasins, dans « le château d'Ascalon ; la Terre-Sainte se trouve « destituée de tout secours humain. Les Corasmins, de leur côté, sont campés dans la plaine, « à deux milles de la ville d'Acre, d'où ils ravagent tout le pays jusqu'à Nazareth; en sorte « que, si nous ne sommes secourus au passage du « mois de mars, la Terre-Sainte est absolument « perdue : nous serons forcés dans quelques « châteaux qui nous restent, et que les Hospitaliers et les Templiers se sont chargés de défendre. »

La lecture de cette lettre fit répandre des larmes à toute l'assemblée : les Pères du concile ordonnèrent qu'on prêcherait la croisade dans toute la chrétienté; que ceux qui avaient déjà pris la croix, et ceux qui la prendraient dans la suite, se rendraient dans un endroit dont on conviendrait, pour y recevoir la bénédiction du

pape ; qu'il y aurait une trève de quatre ans entre tous les princes chrétiens ; que pendant tout ce temps-là, il ne se ferait ni tournois, ni fêtes, ni réjouissances publiques ; que les fidèles seraient exhortés à contribuer de leurs biens pour une si juste entreprise ; que les ecclésiastiques donneraient le vingtième de leurs revenus, et les cardinaux le dixième, pendant trois ans consécutifs (1).

Plusieurs princes et un grand nombre de seigneurs, surtout du royaume de France, prirent la croix. Mais aucun ne le fit avec autant de zèle, de courage et de dévotion que Louis IX, roi de France, connu depuis sous le nom de saint Louis. Le pape fondait sur ce prince ses plus grandes espérances : « Notre Seigneur, dit ce pontife, en « écrivant à la noblesse du royaume, semble « avoir choisi, entre les autres princes du monde, « pour la délivrance de la Terre-Sainte, notre « très cher fils le roi de France, qui, outre les « vertus qui le distinguent si avantageusement « des autres souverains, commande encore à une « nation puissante et guerrière. » Ce prince, pour secourir les chrétiens d'Orient, n'avait pas attendu les prières et les exhortations du pape ;

---

(1) Ut abstergerentur lacrymæ à maxillis matris nostræ Ecclesiæ deplorantis filios suos nuper trucidatos, dominus rex Francorum, Hospitalarii quoque et Templarii milites neophytos et manum armatam cum thesauro non modico illud ad consolationem et auxilium ibi commorantium festinanter transmiserunt. *Math. Paris*, ad ann. 1244.

sitôt qu'il eut appris la victoire des Corasmins, il résolut de passer en personne à la Terre-Sainte; et, en attendant que les affaires de son Etat lui permissent d'en faire le voyage, il y envoya un puissant secours de troupes et d'argent, dont il confia la conduite aux Hospitaliers et aux Templiers.

On avait reçu ordre en Occident de faire passer dans la Palestine les chevaliers novices avec un corps de troupes séculières, et tout l'argent qui se trouverait dans la caisse des prieurés ; et les deux Grands-Maîtres, recourant à Dieu pour implorer la bénédiction du ciel sur leurs armes, prescrivirent dans leurs Ordres des jeûnes extraordinaires avec des prières continuelles (1).

Ces chevaliers, outre l'argent du roi de France et celui de l'Ordre, apportèrent encore mille livres, que Richard (2), comte de Cornouailles, consacra à la défense des saints lieux. Les deux Grands-Maîtres envoyèrent ensuite demander au soudan d'Egypte un sauf-conduit pour deux de leurs chevaliers, chargés d'une négociation particulière. L'objet de leur voyage était de retirer des mains des Sarrasins les Hospitaliers et les

---

(1) Statuerunt inter se orationes et jejunia, præter solita, specialiter pro liberatione Terræ-Sanctæ facienda. *Matth. Paris.*

(2) Comes Richardus ex innatâ sibi magnificentiâ, illuc in succursum mille libras per Hospitalarios transmisit. *Idem.*

Templiers pris à la dernière bataille, et que les Corasmins leur avaient livrés. Quoique auparavant, dans les deux Ordres, on regardât comme morts ceux qui se rendaient prisonniers de guerre, cependant, dans une si triste conjoncture, les deux Grands-Maîtres ne jugèrent pas à propos d'observer une si sévère discipline; et, pour tirer un nouveau secours de ces prisonniers, on fit partir des députés chargés d'une grosse somme d'argent pour leur rançon. Ceux-ci, ayant reçu le sauf-conduit nécessaire pour leur sûreté, se rendirent au Grand-Caire. Les deux chevaliers, pour faciliter le succès d'une négociation si extraordinaire, répandirent différentes sommes parmi les ministres et les favoris du soudan: c'était Salech, fils de Camel, l'aîné des enfants de Safadin, prince habile et redoutable à ses voisins. C'est à ce prince qu'on attribue l'institution de ce corps de troupes qu'on appelait *Mamelus*, du mot arabe qui signifie *esclave vendu;* parce que c'étaient des enfants enlevés par les Tartares, dans leurs courses, et de qui Salech les faisait acheter. Il en fit un corps de milice d'où il tira depuis ses principaux officiers; et ils devinrent à la fin si puissants, qu'ils s'attribuèrent à eux seuls le droit d'élire le souverain. Les députés des deux Ordres militaires firent proposer au soudan Salech le sujet de leur voyage, et ils demandèrent à entrer en négociation sur la rançon et la liberté de leurs confrères. Mais ce prince, qui avait une liaison secrète et très étroite avec l'empereur Frédéric, et qui n'ignorait pas d'ailleurs

combien les chevaliers des deux Ordres lui étaient odieux : « A Dieu ne plaise, répondit-il à ses mi-« nistres, que je traite avec des perfides qui, « autrefois, ont voulu livrer leur empereur, et « qui, se disant entre eux frères et compagnons « d'armes, ne laissent pas, depuis cinq ans, « quand ils se rencontrent, de se charger les « uns les autres avec encore plus de fureur et « d'animosité qu'ils n'en font paraître contre les « ennemis de leur foi. Ne sait-on pas, ajouta ce « prince, le peu de sûreté qu'il y a dans la parole « des Templiers, et que ce furent ces religieux « qui, en haine des Hospitaliers, violèrent la « trève que j'avais faite avec le frère du roi d'An-« gleterre, que les Templiers, par mépris, appe-« laient *ce petit garçon !* Cependant, dans la der-« nière bataille, nous avons vu ces Templiers, si « fiers et si superbes, s'abandonner à une hon-« teuse fuite, et, ce qui n'était jamais arrivé dans « leur Ordre, celui qui portait le *beauséan* ou « étendard de la croix, contre son devoir et les « règles de son institut, s'enfuir le premier. Mais « ce n'est pas en cela seul que, depuis longtemps, « les Templiers et les Hospitaliers ne se font point « scrupule de violer les statuts de leur profession. « D'où vient, par exemple, que ces chevaliers, « qui, par leurs lois, ne doivent, au plus, aban-« donner, pour leur rançon, que leur capuce ou « leur ceinture, nous offrent aujourd'hui de si « grosses sommes, si ce n'est pour se fortifier, « par leur nombre, contre notre puissance? « Mais allez leur dire que puisque la justice de

« Dieu les a livrés entre mes mains, ils n'en sortiront jamais tant que je vivrai, et que, à l'exemple de leurs prédécesseurs, je ne sais pas distinguer un chevalier prisonnier d'un chevalier mort sur le champ de bataille. »

En vain les ministres du soudan lui représentèrent qu'il perdait, par cette conduite, des sommes considérables, qu'il pouvait retirer pour la liberté des chevaliers. Ce prince Infidèle, qui n'ignorait pas les différends que l'empereur avait avec le pape, ni à quel point les chevaliers étaient dévoués au Saint-Siége, rejeta avec obstination et avec mépris toutes les offres qu'on put lui faire. Les députés furent obligés de s'en retourner sans avoir pu rien obtenir; mais comme, avant de partir, ils se plaignaient aux ministres de ce prince de la grande dépense qu'ils avaient faite inutilement en présents, dont ils avaient profité, ces ministres, comme pour les en dédommager, leur dirent en secret qu'il n'y avait qu'un seul moyen de retirer leurs prisonniers, c'était que l'empereur demandât leur liberté au soudan. « D'où il est aisé de conclure, dit Matthieu Paris, « l'étroite liaison qui était entre Frédéric et le « prince mahométan (1). » Mais comme ces députés, de leur côté, n'ignoraient pas que l'empereur était en guerre avec le pape, et que leurs supérieurs ne pouvaient avoir de relation avec ce

---

(1) Ex cujus rei tenore colligi potest quanta familiaritas Fredericum cum sultanis copulavit. *Pag.* 698.

prince, qui était actuellement excommunié, ils s'en retournèrent avec la douleur de laisser leurs frères dans les fers des Infidèles.

Le roi saint Louis, depuis qu'il eut pris la résolution de passer en Orient, employa deux années à régler le dedans de son royaume, et à assurer le dehors par une paix générale avec ses voisins. Ce prince, après avoir satisfait à ces premiers devoirs, les plus indispensables pour un souverain, se rendit, le 12 de juin de l'année 1248, à Saint-Denis. Il était acompagné de Robert, comté d'Artois, et de Charles, comte d'Anjou, ses frères, et y reçut, d'Eudes de Châteauroux, légat du pape, l'oriflamme, espèce d'étendard en forme de bannière, avec l'aumônière et le bourdon, suivant ce qui se pratiquait à l'égard des pèlerins. Alphonse, comte de Poitiers, troisième frère du roi, quoique croisé, resta encore pour quelque temps en France, auprès de la reine Blanche, leur mère, à laquelle le roi avait laissé la régence de l'Etat en son absence. Louis s'embarqua ensuite à Aigues-Mortes, port fameux alors, mais qui, par la retraite de la mer, qui s'ést éloignée de quatre lieues de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres. Ce prince mit à la voile le 28 d'août; la navigation fut heureuse, et il arriva à la rade de Limisso, dans l'île de Chypre, le 17 septembre de la même année. Il y fut reçu par Henri de Lusignan, roi de cette île, auquel le pape venait de conférer le titre de roi de Jérusalem, en vertu des droits de la reine Alix, sa mère.

Le roi de France ne se fut pas plus tôt rafraîchi quelques jours, que, dans l'impatience de signaler son zèle, il proposa de se mettre en mer et de partir pour l'Egypte. Il était soutenu dans ce sentiment par plusieurs seigneurs qui avaient eu part aux dernières croisades, et qui lui représentaient que, s'il restait plus longtemps dans l'île de Chypre, il allait exposer sa personne et son armée aux incommodités d'un pays où les eaux et même l'air étaient également dangereux aux étrangers; au lieu que l'Egypte offrait tout à la fois des conquêtes à faire, et tout ce qu'il y a de plus nécessaire pour la vie. Mais le roi ne put suivre son inclination, parce qu'une partie de son armée n'était point encore arrivée; d'ailleurs, le roi de Chypre offrait de l'accompagner avec toute la noblesse de l'île, s'il voulait bien leur accorder le temps nécessaire pour se préparer à cette expédition : ainsi, le terme du départ fut fixé au printemps suivant.

Ce saint roi employa utilement son séjour à assoupir la division qu'un esprit de jalousie entretenait entre les Templiers et les Hospitaliers; il termina en même temps les différends qui étaient entre Hayton, roi de la petite Arménie, et Bohémond V, prince d'Antioche et de Tripoli. Ce fut pendant le séjour que le roi fit dans l'île de Chypre, que le Grand-Maître du Temple et le maréchal de l'Ordre des Hospitaliers, dans l'impatience de retirer leur chevaliers des prisons des Infidèles, écrivirent à ce prince pour le pressentir s'il serait dans la disposition d'entrer dans quel-

que accommodement avec le soudan d'Egypte. Le saint roi, tout brûlant de zèle, rejeta avec hauteur ces propositions ; il défendit au Grand-Maître, sous peine de son indignation, de lui en faire jamais de semblables. Les ennemis du Grand-Maître publiaient qu'il y avait une intelligence secrète entre lui et le prince Infidèle, et que, pour lier entre eux une amitié plus étroite, ils s'étaient fait saigner dans la même palette : comme si ce mélange de leur sang eût du unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la discussion de la vérité de ce dernier fait, qui n'est guère vraisemblable, surtout après la manière pleine de dureté dont ce prince avait rejeté ses ambassadeurs Nous remarquerons seulement, avec Joinville (1), que, en ce temps-là, dans les traités de paix et d'alliance qu'on faisait avec les barbares, ils exigeaient cette cérémonie de se faire saigner ensemble, de mêler leur sang avec du vin, et même d'en boire. C'est ce que pratiqua Baudouin II, avec un roi des Corasmins, ainsi que le rapporta au roi saint Louis un seigneur de Toucy, témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'apparence que le soudan, qui venait de refuser de traiter de la rançon des chevaliers, eût aussitôt fait une nouvelle alliance avec le Grand-Maître du Temple. Il est bien plus vraisemblable de penser que les Ordres militaires, chargés de la défense de l'Etat, eussent bien

(1) Joinville, p. 94.

voulu qu'on n'eût pas rompu la trève ; ni irrité un voisin et un ennemi puissant, par une nouvelle croisade qui, comme la plupart des autres, après quelques efforts, abandonnerait l'Orient, retournerait en France, et laisserait le poids de la guerre à soutenir aux chevaliers, et aux malheureux restes des Chrétiens latins qui habitaient la Palestine.

(1249) Le roi ne fit pas grande attention aux représentations du Grand-Maître ; ainsi, après huit mois de séjour dans l'île de Chypre, ce prince s'embarqua avec la reine sa femme, la comtesse d'Anjou, le roi de Chypre, les princes Robert et Charles, frères du roi, le légat et toutes les personnes de considération. Le jour de la Trinité de l'année 1249, toute la flotte mit à la voile, et le sixième jour elle arriva devant Damiette. Les deux Grands-Maîtres s'y rendirent depuis, avec l'élite de leurs chevaliers. Louis trouva le rivage bordé de troupes du soudan, qui prétendaient s'opposer au débarquement de son armée ; mais ce prince, emporté par son zèle et par son courage, se jeta le premier l'épée à la main dans l'eau, et, suivi de la noblesse, chargea les Infidèles et les mit en fuite. Les fuyards portèrent la consternation dans la ville, et quoique cette place passât pour la plus forte de l'Egypte, la garnison l'abandonna ; ses propres habitants, après s'être chargés de ce qu'ils avaient de plus précieux, en sortirent la nuit, et cherchèrent un asile dans les terres et plus avant dans la Haute-Egypte. On ne fut pas longtemps sans apprendre cette désertion géné-

rale : deux esclaves des Infidèles, dès huit heures du matin, rapportèrent que la ville avait été abandonnée. Le roi, après avoir pris les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité d'un événement si surprenant, entra dans la place à la tête de ses troupes; le légat purifia la principale mosquée, où le *Te Deum* fut ensuite chanté solennellement. La reine, le légat, le patriarche et les évêques, fixèrent leur séjour dans cette ville. Le roi, qui craignait les suites du débordement du Nil, et instruit par les malheurs que l'opiniâtreté du légat Pélage avait causés à l'armée de Jean de Brienne et aux Croisés, résolut d'y passer le reste de l'été, dont les chaleurs, excessives en ce pays-là, ne permettaient pas même de tenir la campagne.

Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi, que ce prince avait laissé en France, s'embarqua le 26 août, avec la princesse Jeanne, sa femme, fille unique de Raimond, comte de Toulouse, et ils arrivèrent deux mois après à Damiette. Le comte de Poitiers débarqua avec un puissant secours que Joinville appelle l'arrière-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur et la confiance du roi. Ce prince se voyait à la tête d'une puissante armée, soutenu des deux Ordres militaires, qui connaissaient le pays et la manière de faire la guerre aux Infidèles; la mer était ouverte, l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux secours, et la terreur et la consternation semblaient être passées du côté ennemi.

Il ne fut plus question que de savoir si on

irait les attaquer dans Alexandrie, ou dans le Caire même (1). Pierre de Dreux, ancien comte de Bretagne, était d'avis qu'on tournât le premier effort des armes chrétiennes contre Alexandrie, dont le port pouvait être d'une grande commodité pour la flotte et pour les convois. Mais le comte d'Artois se déclara pour le siége du Grand-Caire, sur le principe que la prise de la capitale entraînerait celle des autres places : au lieu que la conquête d'Alexandrie, disait-il, n'exempterait pas l'armée de faire ensuite le siége du Grand-Caire. On se rendit à cette raison, et peut-être à la hauteur et à l'opiniâtreté dont ce jeune prince soutenait ordinairement ses avis. Cette place était éloignée de Damiette d'environ cinquante lieues, et l'on rencontrait à moitié chemin la ville de Massoure, où les Infidèles s'étaient retranchés sur les bords d'une branche du Nil, appelée le Thanis.

Le roi, à la tête de son armée, partit de Damiette, le 20 novembre (2). Il apprit en chemin la mort du soudan, causée par la gangrène qui s'était mise à une de ses jambes ; mais le peuple, qui ne peut consentir que les princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avait été empoisonné par un valet de chambre, corrompu par le prince de Damas, son ennemi.

L'armée avançait toujours, sans rencontrer, à la vérité, d'obstacle dans sa marche, mais aussi

(1) Joinville, p. 31.
(2) Joinville, p. 57.

sans trouver de vivres dans le voisinage. Le pays était désert et abandonné; une profonde solitude régnait de tous côtés, et nulle apparence d'ennemis en campagne. Cette tranquillité ne dura pas longtemps : à mesure que les Chrétiens approchaient de Massoure, ils eurent à soutenir jour et nuit des escarmouches; c'étaient tous les jours de nouveaux combats, et on eut même peine à éviter la trahison de quelques Sarrasins, qui, sous l'apparence de transfuges, pensèrent surprendre les Templiers (1). Cinq cents cavaliers égyptiens, sous je ne sais quel prétexte, s'étant venus rendre au roi, ce prince les reçut sans s'en défier, et les laissa en corps d'ordonnance : ils marchaient même ordinairement à l'avant-garde, comme connaissant mieux le pays que les Occidentaux. L'armée, après un mois de marche, approchait de ce canal tiré du Nil, appelé le Thanis, lorsque ces traîtres, voyant un escadron des Templiers plus avancé que les autres, tirèrent leurs cimeterres, et les chargèrent brusquement. Mais ils avaient affaire à des guerriers qui ne s'épouvantaient jamais du nombre de leurs ennemis : cet escadron fit ferme, les chevaliers se battirent avec leur valeur ordinaire, et donnèrent le temps à leurs camarades d'accourir à leur secours. Les Infidèles furent bientôt enveloppés de tous côtés; on tailla en pièces ces traîtres; tout passa par le fil de l'épée, excepté ceux qui, en voulant traver-

(1) Joinville, p. 35.

ser le Thanis, pour rejoindre leur armée, se noyèrent dans ce canal.

Le roi, prévoyant que la difficulté du passage pourrait le retenir longtemps dans cet angle que formaient deux bras du Nil, s'y fortifia avec soin. Cette précaution était nécessaire contre des ennemis qui le venaient attaquer à toute heure, jusque dans ses retranchements : il y eut un grand nombre de combats et d'actions particulières. Comme il était question de passer un canal large, profond, et qui n'était point guéable, le roi entreprit d'y faire une digue ou chaussée ; mais les Infidèles interrompaient continuellement ses travaux par des feux grégeois qui brûlaient ses machines. Enfin (1), un Arabe-Bédoûin, moyennant cinq cents besants d'or, enseigna un gué, et le comte d'Artois demanda au roi la permission de passer le premier. Pour l'obtenir, il s'engagea, pourvu qu'il eût avec lui les Templiers et les Hospitaliers, d'assurer le passage au reste de l'armée. Le roi, qui craignait que le courage de ce jeune prince ne le portât trop loin, et que par une avidité de gloire il ne s'engageât trop avant parmi les ennemis, le fit jurer sur les saints évangiles, qu'il n'entreprendrait rien que toute l'armée ne fût passée, et il voulut, pour plus grande précaution, que les Templiers et les Hospitaliers, quand ils seraient passés, eussent l'avant-garde, et se missent à la tête de toutes les troupes, qui

---

(1) Joinville, p. 41. Matth. Paris, p. 789.

devaient marcher sous les ordres du comte son frère.

Ce prince, dès la pointe du jour, s'achemine au gué à la tête d'environ quatorze cents chevaux composés des Templiers et des Hospitaliers, et de deux cents chevaliers anglais commandés par Guillaume, comte de Salisbury, qui, à leur tête, était venu au secours de la Terre-Sainte. Toutes ces troupes, sous la conduite du Bédouin, se jetèrent dans l'eau avec un courage déterminé; la descente se trouva aisée, et même le fond était ferme et solide. Mais il y eut plus de difficulté à la sortie, lorsqu'il fallut prendre terre, par la hauteur du bord, qui était escarpé. Le comte d'Artois, avec sa troupe, prit terre le premier, malgré trois cents chevaux des ennemis qui voulurent s'opposer à son passage. Il les chargea à la sortie de l'eau, et comme la partie n'était pas égale, ces Sarrasins ne le virent pas plus tôt passé, qu'ils se débandèrent, et reprirent au galop le chemin de leur camp.

Le comte, sans se souvenir de son serment et de la parole qu'il avait donnée au roi son frère, les poursuivit l'épée à la main, quoique les deux Grands-Maîtres lui criassent que cette fuite n'était peut-être qu'une ruse assez ordinaire aux Orientaux. Mais Robert, qui n'écoutait que son courage, arriva aussitôt que ces fuyards au camp des ennemis, les surprit, força leurs retranchements, entra dans le camp, et malgré toute la résistance que put faire Facardin, général des Sarrasins, qui périt dans cette occasion, ces In-

fidèles, persuadés que l'armée entière des Chrétiens était maîtresse de leur camp, s'enfuirent : les uns prirent le chemin du Caire, d'autres se jetèrent dans la Massoure; et ne s'y croyant point encore en sûreté, ils poussèrent plus loin, et ne se rallièrent que quand ils se crurent assez éloignés de l'ennemi pour n'en plus être aperçus.

Rien ne manquait à un succès si heureux et si surprenant(1), si le comte eût su s'en contenter. Mais la vue de la Massoure ouverte et abandonnée par les ennemis, et par la plupart même de ses habitants, fut un charme funeste qui l'emporta sur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac, Grand-Maître des Templiers, lui put faire : il voulut absolument continuer à poursuivre l'ennemi. En vain ce vigoureux guerrier lui représenta qu'il ne devait sa victoire et la défaite des Infidèles qu'à une terreur panique, et à la persuasion où ils étaient que toute l'armée chrétienne avait traversé le canal et se trouvait à cette action : qu'il fallait bien se garder de les détromper, parce qu'ils n'auraient pas plus tôt reconnu le petit nombre de ses troupes, qu'ils se rallieraient à leur ordinaire, reviendraient à la charge et l'envelopperaient de tous côtés : le jeune prince, naturellement hautain, et devenu plus fier par ce commencement de victoire, s'écria en colère : « Il ne faut point chercher d'autres « preuves que ce discours artificieux, de l'intelli-

(1) Matth. Paris, ad ann. 1250.

« gence qu'on dit que les Templiers entretien-« nent avec les Infidèles; je reconnais ici leur « trahison et l'esprit séditieux des Hospitaliers. « C'est avec bien de la justice qu'on publie de-« puis si longtemps qu'eux seuls, pour se rendre « toujours nécessaires, et pour tirer tout l'ar-« gent de l'Occident, ne veulent point que la « guerre finisse; voilà la véritable cause de la « perte de tant de princes et de seigneurs croisés « qu'ils ont empoisonnés, ou qu'ils ont laissé « périr dans les batailles, de peur de se voir sou-« mis à la domination des princes d'Occident; « et qui ne sait toute la peine que l'empereur « Frédéric a eue pour se débarrasser de leurs em-« bûches (1)? »

Les deux Grands-Maîtres et tous les chevaliers, outrés de ces reproches : « Eh quoi ! grand prince, « lui répondirent-ils (2), pensez-vous que nous « ayons abandonné nos biens et notre patrie, « que nous ayons pris l'habit de religieux dans « une terre étrangère, et que nous exposions « tous les jours notre vie pour trahir l'Eglise « chrétienne, et renoncer à notre salut? Croyez « qu'une pensée si indigne d'un chrétien n'est

(1) Vide Chron. Nangis, ad ann. 1249.

(2) Id., ibid. p. 790. — Utqũid, comes generose, habitum susciperemus religionis? Numquid ut ecclesiam Christi everteremus, et proditionibus intendentes animas nostras perderemus? Absit, absit hoc à nobis, imò ab omni christiano. *Matth. Paris*, *p.* 790.

« jamais entrée dans l'esprit d'aucun chevalier. » Le Grand-Maître de Sonnac, emporté par son ressentiment, cria à celui qui portait l'étendard de son Ordre : « Déployez votre bannière, il faut « que les armes et la mort décident aujourd'hui « de notre honneur et de notre destinée. Nous « étions invincibles, ajouta-t-il, si nous fussions « restés unis ; mais l'esprit de division va causer « la perte des uns et des autres. »

Le comte de Salisbury voulut s'entremettre pour adoucir les esprits, et, adressant la parole au prince français : « Je crois, sérénissime comte, « lui dit-il, que vous ne pouvez faillir en suivant « l'avis d'un aussi saint homme que le Grand-« Maître, et aussi consommé dans le métier de « la guerre; et des jeunes gens ne seront jamais « déshonorés en se confiant à un homme de cet « âge et de ce mérite. » Mais le seigneur anglais ne fut pas mieux traité que le Grand-Maître ; le comte d'Artois ne répondit à un discours si sage que d'une manière piquante : « Tout ceci, s'écria ce prince, *sent la queue;* faisant allusion à un bruit qui courait alors, que les Anglais, pour punition de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, avaient une queue attachée au bas des reins. « Comte Robert, lui répondit fièrement l'An-« glais, j'irai aujourd'hui si avant dans le péril, « que vous n'approcherez pas seulement de la « queue de mon cheval ; » et en disant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, et ne prirent plus ni ordre ni conseil que de leur colère et de leur emportement. Ils

entrèrent tous dans la Massoure, qu'ils trouvèrent ouverte. Les uns s'arrêtèrent au pillage, d'autres poussèrent plus loin, et tâchèrent de joindre les Sarrasins. Mais ces Infidèles s'étaient déjà ralliés sous un de leurs chefs, appelé Bendocdar, officier plein de valeur, soldat et général, que nous verrons dans la suite s'élever par son courage et par son habileté sur le trône de ses maîtres. Ce commandant, ayant reconnu le petit nombre des Français, revint à la charge, les poussa à son tour. Le comte d'Artois fut obligé de se jeter dans la Massoure, où il fut aussitôt investi; et, de peur qu'il n'échappât, Bendocdar, après s'être assuré des portes, jeta un corps considérable de troupes entre la ville et le Thanis, pour empêcher le roi de venir au secours de son frère. Ce jeune prince, que son courage avait précipité dans le péril, se vit attaqué en même temps par des troupes réglées et par les habitants de la Massoure : les uns combattaient les Français dans les rues, et les autres faisaient pleuvoir sur eux des pierres, du sable embrasé, de l'eau bouillante, ou les perçaient d'en haut à coups de flèches; en sorte que le comte d'Artois, le comte de Salisbury, avec la plupart des chevaliers des deux Ordres, périrent dans cette malheureuse journée. Il n'en échappa presque que le Grand-Maître du Temple, qui, après avoir perdu un œil, et tout couvert de blessures, regagna l'armée chrétienne. Les Sarrasins firent quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva le Grand-Maître de Saint-Jean: Le sort du roi ne fut guère

plus heureux : après différents combats où il perdit beaucoup de monde, les Français, réduits à un petit nombre par les maladies et la disette des vivres, et tâchant de regagner Damiette, se virent enveloppés et comme accablés par la multitude des barbares. Le roi de France ; Alphonse, comte de Poitiers ; et Charles, comte d'Anjou, ses frères, avec tout ce qu'il y avait de seigneurs, furent faits prisonniers.

Comme ce n'est point l'histoire de ce prince que j'écris, je n'ai pas cru devoir m'arrêter dans le détail et dans les circonstances de ce triste événement, où un roi si puissant, si sage et si plein de valeur, se vit en spectacle à tout l'univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne sortit des mains des barbares qu'en rendant Damiette, et en payant huit cent mille besants pour la rançon des prisonniers, dont les Hospitaliers et les Templiers avancèrent la meilleure partie (1).

Son dessein, sortant de l'Egypte, était de retourner incessamment en France; mais le Grand-Maître des Hospitaliers et celui des Templiers lui représentèrent si vivement l'état misérable de la Terre-Sainte, et le danger où elle était de retom-

---

(1) Postquàm pecuniæ præsentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à Templariis et Hospitalariis, Janvensibus et Pisanis penitùs reacceptis obsidibus persolvisset. *Matth. Paris*, p. 99.

ber entre les mains des Infidèles, qu'il résolut de rester quelque temps dans Saint-Jean-d'Acre, pour faire relever les fortifications des autres places dont les Chrétiens étaient encore maîtres.

Pendant le séjour qu'il y fit, le prince des Assassins, que les Français appelaient *le Vieux*, ou plutôt *le Seigneur de la Montagne*, et dont nous avons déjà parlé, lui envoya deux députés, pour lui demander des présents, que ce chef des bandits exigeait des princes, par forme de tribut, pour ne les pas assassiner. « L'empereur d'Alle-« magne, lui dit un de ces envoyés, le roi de « Hongrie, le sultan d'Egypte, tous les princes, « n'ont pas manqué de s'acquitter de ce devoir, « sachant bien qu'ils ne seraient en vie qu'autant « qu'il plairait à notre Seigneur ; il vous avertit « donc de vous soumettre comme eux à cette loi, « ou, du moins, de le faire décharger du tribut « qu'il paie aux Grands-Maîtres du Temple et de « l'Hôpital. » On leur demanda, dit Joinville (1), pourquoi ils ne se défaisaient pas de ces deux Grands-Maîtres, qui les forçaient à leur payer tribut. « Si mon Seigneur, répondirent-ils, fai-« sait tuer un de ces Grands-Maîtres, tantôt il y « en aurait un autre aussi bon, et pour ce, ne « veut-il mettre ses gens en péril où il ne saurait « rien gagner.» Le roi, sans daigner répondre à ces barbares, les renvoya aux deux Grands-Maî-

---

(1) Joinville, p. 85 et 86.

tres; et Pierre de Villebride, qui entendait leur langue, et qui savait de quelle manière il fallait traiter ces bandits, prenant la parole : « Votre « maître, leur dit-il, est bien hardi d'oser faire « de telles propositions à un roi de France; si « nous n'avions égard au caractère d'envoyés « dont vous êtes revêtus, nous vous ferions jeter « à l'instant dans la mer. Allez, retirez-vous, et « dites au Seigneur de la Montagne qu'il ait, dans « quinze jours, à envoyer au roi des lettres qui « réparent son insolence; sinon qu'il aura affaire « aux chevaliers des deux Ordres. »

La crainte de leur ressentiment fit peur à celui qui s'était mis en possession de faire trembler la plupart des souverains : il renvoya dans la quinzaine ces mêmes députés, qui apportèrent au roi, de sa part, une chemise, pour lui désigner qu'il voulait lui être attaché comme la chemise l'est au corps humain, et ils lui présentèrent en même temps un anneau d'or, où le nom de leur maître était gravé, apparemment comme une sauvegarde qu'il lui envoyait.

Le sire de Joinville, dont j'ai tiré ce fait, en rapporte un autre, à la vérité bien moins considérable, et même assez indifférent, si quelque chose le pouvait être de ce qui peut servir à faire connaître la discipline de l'Ordre dans ces siècles reculés. Ce seigneur, dans la Vie qu'il nous a laissée de saint Louis, écrit que, dans le temps qu'il était à la suite du roi, dans la ville d'Acre, des gentilshommes et des chevaliers français, qui

étaient venus à la Terre-Sainte sous sa bannière, étant allés proche de la ville à la chasse des gazelles, espèce de chevreuils communs dans ce pays-là, ils furent rencontrés par des Hospitaliers; que, sur une dispute qui s'éleva entre eux au sujet de cette chasse, on en vint aux voies de fait, et que les Français furent fort maltraités. Ce seigneur en porta aussitôt ses plaintes au Grand-Maître : c'était *Guillaume de Châteauneuf*, dont nous avons déjà parlé, français de nation, ancien religieux, sévère observateur de la discipline régulière, et qui, après avoir passé par toutes les charges de l'Ordre, venait de succéder à Frère Pierre de Villebride. Ce nouveau Grand-Maître, ayant pris connaissance de ce différend, condamna ses religieux à manger, dans leur réfectoire, à terre sur leurs manteaux; « selon, dit « Joinville, le droit et l'usage de la Terre-Sainte; » et il ajoute : « Je me trouvai là présent avec les « chevaliers, et requîmes au Maître qu'il fît lever « les Frères de dessus leurs manteaux, ce qu'il « cuida refuser; mais, en la fin, force lui fut « qu'ainsi le fît, car nous nous assîmes à terre « avec les Frères pour manger avec eux, et ils ne « le voulurent souffrir, et fallut qu'ils se levassent d'avec nous, pour aller manger avec les « autres Frères à la table, et nous laissèrent leurs « manteaux, apparemment par forme de satis- « faction et de dédommagement. »

On gardait un silence exact dans les réfectoires de l'Ordre; des lectures pieuses et édifiantes y tenaient lieu de conversation, et ce ne fut qu'à la

prière et sur les remontrances de Frère Rambault, prieur de Hongrie, que le pape Innocent IV, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, permit depuis aux Hospitaliers de cette nation de rompre le silence dans le réfectoire, quand ils seraient obligés d'y recevoir des séculiers distingués par leur haute naissance ou par leurs dignités.

(1254) Telle était alors la discipline régulière de cet Ordre, quand le roi saint Louis fut rappelé en France par la mort de la reine Blanche, sa mère, qui, en son absence, avait la régence de ses Etats. Ce prince, après avoir fortifié Saint-Jean-d'Acre, rebâti Saïde, Césarée et Jaffa, et laissé dans le pays un secours considérable de troupes et d'argent, s'embarqua le 24 avril de l'année 1254, chargé des bénédictions et des vœux de tout le peuple, et après avoir été également l'admiration des Sarrasins comme des Chrétiens, par sa valeur dans les combats et par une fermeté invincible dans ses disgrâces.

Quelque dépense que ce saint roi eût faite, et quelques précautions qu'il eût prises pour mettre en défense le peu de places qui restaient aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, le pape, justement alarmé de son départ, en recommanda particulièrement la conservation aux Hospitaliers. Pour les y engager, non-seulement il confirma tous les priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés à l'Ordre; mais, croyant récompenser des services aussi essentiels que ceux qu'ils rendaient continuellement à toute la chrétienté, il leur donna le monastère du mont Tha-

bor, bâti sur cette montagne en forme de forteresse, avec le château de Béthanie, où la reine Mélisende, femme du roi Foulques d'Anjou, avait autrefois établi des religieuses; mais qui, depuis la perte de Jérusalem, s'étaient retirées en Europe.

Si on considère la situation des lieux et le voisinage des Sarrasins, ces donations étaient moins des grâces que des engagements à de nouveaux périls. Le Grand-Maître, sans examiner la situation si dangereuse de ces places, y établit différents corps de ses chevaliers; il fortifia depuis le château de Carac, situé dans le comté de Tripoli, et qui appartenait à l'Ordre depuis longtemps; et comme ce Grand-Maître ne songeait qu'à réprimer les courses des Infidèles, il mit cent chevaliers avec des troupes, à la solde de l'Ordre, dans le château d'Assur, frontière des terres que les Sarrasins occupaient dans la Palestine.

On ne pourrait donner que de justes louanges à des soins si dignes de sa place et de la valeur de ses chevaliers, si ces religieux et les Templiers, oubliant les devoirs de leur profession et les lois du christianisme, n'avaient, en ce temps-là, tourné leurs armes les uns contre les autres. On vit renaître leurs anciennes animosités: forts ou faibles, ils se chargeaient partout où ils se rencontraient; enfin, ces deux corps, si redoutables aux Infidèles, en vinrent, pour ainsi dire, à une bataille et à un combat général. Le sort des armes ne fut pas favorable aux Templiers: on ne fit point de prisonniers; les Hospitaliers taillèrent

en pièces tout ce qui tomba sous leur sabre ; à peine, dit l'historien ecclésiastique (1), resta-t-il un Templier pour porter dans les places de son Ordre les nouvelles de cette défaite. Ce qui restait de Templiers à la Terre-Sainte, ne se sentant pas assez forts pour en tirer vengeance, appelèrent, par une citation générale, leurs Frères d'Occident ; et, ce qui est plus surprenant dans cette espèce de guerre civile, où l'animosité régnait avec tant de fureur, c'est que, si on excepte cette ancienne jalousie, qui leur mettait de temps en temps les armes à la main ; on trouvait encore dans leurs maisons le même esprit de charité pour les pauvres et les pèlerins, et le même zèle pour la défense des chrétiens de la Palestine ; et il aurait été bien à souhaiter que leur émulation ne se fût jamais tournée que de ce côté-là.

(1260) Le Grand-Maître, de Châteauneuf, mourut en ce temps-là ; après sa mort, sa place fut remplie par Frère *Hugues de Revel*, d'une maison illustre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la sage conduite qu'il tint dans le gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura son magistère, l'Ordre, par rapport au temporel, prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la religion étaient administrés par des religieux comptables, qui, après avoir pris ce qui était nécessaire pour leur subsistance, de-

(1) Rainald., ad ann. 1259, num. 61.

vaient faire passer le reste au Chef-d'Ordre et au trésor de la religion. Mais comme la dépense de ces administrateurs consommait souvent la recette, et d'ailleurs, que l'Ordre, pour fournir aux frais immenses d'une guerre continuelle, avait besoin d'un revenu fixe et certain, dans un chapitre général, tenu à Césarée, on arrêta un rôle des sommes que chaque maison enverrait à la Terre-Sainte et au trésor; et, parce que, dans les obédiences et les commissions qui furent depuis données aux chevaliers chargés de cette administration, on se servit de cette expression : « Nous vous recommandons ces biens, etc., » *Commendamus*, cette administration particulière de chaque maison prit le nom de *commendataria*, d'où est venu le nom de *commanderie*, et le titre de *commandeur* (1).

Cependant ce titre n'était pas alors à vie; il était amovible, et fut substitué à celui de Précepteur, dont on s'était servi jusqu'alors. On réduisit ensuite ces commanderies sous différents prieurés. Le Prieur était chargé d'en faire la visite, et d'envoyer à la Terre-Sainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque commanderie de son prieuré, appelées *responsions*, qui pouvaient être augmentées selon les besoins de l'Ordre, et en conséquence des ordonnances et des décrets du chapitre général.

Ce chapitre, tenu alors à Césarée, voulant

---

(1) Pantaléon, hist. liv. 3, p. 82.

autoriser cet esprit de désappropriation fondé sur le vœu de pauvreté que faisaient tous les chevaliers, leur défendit de tester, d'instituer des héritiers et de faire aucun legs. Par ce statut, il ne leur est pas même permis de laisser par testament aucune gratification extraordinaire à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-Maître. Telle était alors la discipline de l'Ordre, nécessaire, non-seulement par rapport à l'observation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet Ordre soutenait continuellement contre les Infidèles. Nous allons entrer à présent dans des temps encore plus fâcheux, mais où ces religieux militaires continuèrent à donner de nouvelles marques de leur zèle et de leur valeur.

(1265) Bendocdar, qui avait eu tant de part à la défaite de Robert, comte d'Artois, régnait alors en Egypte ; c'était le quatrième des Mamelus qui était monté sur le trône : il s'en était emparé par la mort de Melech-Elvahet, qu'il avait fait massacrer, sous prétexte que ce sultan ne voulait pas rompre une trêve qu'il avait faite avec les Chrétiens latins de la Palestine.

Bendocdar, ayant été mis en sa place par les Mamelus, signala son avénement à la couronne par une guerre cruelle qu'il fit aux Chrétiens, et surtout aux chevaliers des deux ordres (1). « Le sultan

(1) Rain. ad ann. 1263, n. 1, 2.

« de Babylone (1), dit le pape Urbain IV, écri-
« vant à saint Louis, est venu, contre la foi des
« traités, camper avec une armée formidable en-
« tre le mont Thabor et Naïm, et ses troupes, en
« haine du nom chrétien, ont porté le fer et le
« feu jusques aux portes d'Acre; il a même fait
« raser l'église de Nazareth et celle du mont Tha-
« bor. Ses soldats tuent indifféremment tout ce
« qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ou
« de sexe. La condition de ceux qui meurent par
« le fer des barbares n'est pas la plus à plaindre;
« il n'y a point de supplices qu'ils ne fassent souf-
« frir à leurs prisonniers, pour les obliger à chan-
« ger de religion. »

(1251) Le sultan, ayant résolu de chasser entièrement les Chrétiens de la Palestine, assiégea la forteresse d'Assur, qui appartenait à l'Ordre des Hospitaliers (2). C'était une des plus fortes places de la Palestine, et le Grand-Maître, outre la garnison, y avait mis quatre-vingt-dix chevaliers : ils se firent tous tuer l'un après l'autre dans les différents assauts qu'ils soutinrent : le sultan n'entra dans la place qu'en passant sur les corps de ces intrépides guerriers, qui, sous le mérite de l'obédience, allaient avec joie au combat et à la mort.

Les Templiers, l'année suivante, ne furent pas mieux traités, et ne témoignèrent pas aussi

---

(1) C'est le nom qu'on donnait alors au Caire, capitale de l'Egypte depuis la destruction de l'ancienne Memphis.

(2) Sanut. l. 3, part. 12, c. 8.

moins de valeur et de fidélité pour leur religion. Ils étaient maîtres d'une autre forteresse appelée Séphet. Bendocdar y mit le siége, et après une longue défense, le prieur du Temple, qui en était gouverneur, voyant tous ses ouvrages ruinés, fut obligé de capituler. On était convenu, par la capitulation, de le faire conduire avec ses religieux et le reste de sa garnison, qui était encore de six cents hommes, jusque dans la place la plus voisine qui appartient aux Chrétiens; mais le sultan ne se vit pas plus tôt maître de Séphet, qu'il fit désarmer les uns et les autres, et il ne leur donna que la nuit suivante pour se résoudre à mourir ou à se faire mahométans. Le prieur du Temple, qui était un saint religieux, assisté de deux franciscains, employa ce peu de temps si heureusement, et il exhorta ses confrères et ses soldats avec tant de zèle et de piété, à préférer la couronne du martyre à une vie périssable et déshonorée par une honteuse apostasie, qu'ils se laissèrent égorger tous le lendemain plutôt que de vouloir changer de religion (1). Le sultan, irrité de leur fermeté et de la constance du prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richesses et des dignités, le fit écorcher tout vif; et comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échappé à un supplice si cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit souffrir les mêmes tourments aux deux religieux de Saint-François, qui avaient servi

(1) Sanut., l. 3, part. 12, c. 8.

d'aumôniers dans la place. « Par la mort de tant « de chevaliers des deux Ordres, dit le pape Clé- « ment IV, dans une de ses lettres, voilà le noble « collége des Hospitaliers et l'illustre milice du « Temple presque détruits ; et, sans parler de la « perte de ces deux places, des armes et des équi- « pages, comment, après un tel massacre, trou- « ver assez de gentilshommes et de personnes « nobles, pour remplacer ceux qui ont péri dans « ces deux occasions ? »

(1667) Quoique les historiens contemporains, dès le douzième siècle, donnassent le titre de *grand* au Maître des Hospitaliers, comme on l'a pu voir dans cette histoire, cependant les papes, soit pour se conformer à l'ancien usage, soit par rapport à leur suprême dignité, ne traitaient le supérieur général de l'Ordre, que de Maître des Hospitaliers de Saint-Jean. Ce fut le pape Clément IV, dont nous venons de parler, qui, pénétré des services des Hospitaliers, donna à leur chef la qualité de *Grand-Maître*, comme on le trouve dans un bref de ce pontife, en date du 18 novembre 1267; et ce pape, dans une autre bulle, ajoute : « Les Frères de l'hôpital de Saint- « Jean de Jérusalem doivent être considérés « comme les Machabées du nouveau Testament. « Ce sont ces généreux chevaliers qui, ayant re- « noncé aux désirs du siècle, et abandonné leur « patrie et leurs biens, ont pris la croix pour se « mettre à la suite de Jésus-Christ. C'est d'eux « que le Sauveur des hommes se sert tous les « jours, pour purger son Eglise des abominations

« des Infidèles, et qui, pour la défense des pèle-
« rins et des chrétiens, exposent si courageuse-
« ment leur vie dans les plus grands dangers. »
C'est ainsi qu'en parle le pape dans sa bulle donnée à Viterbe, en date du 4 des calendes de juin, et de l'an premier de son pontificat.

Mais, quelque honorables que fussent ces éloges et ces titres, la Terre-Sainte et les Ordres militaires, en particulier, pressés pour ainsi dire, accablés par la puissance formidable de Bendocdar, avaient besoin, pour leur secours, de quelque chose de plus effectif que des louanges stériles. Le sultan, se prévalant de la consternation où étaient les Chrétiens, leur venait d'enlever le port de Jaffa ; quinze jours après, il emporta le château de Beaufort. Mais la conquête la plus importante qu'il fit, fut celle de la célèbre ville d'Antioche, qui ne lui coûta pas seulement les frais d'un siége (7 mars 1268, 15 avril, 29 mai). Il s'en rendit maître, selon les uns, par la trahison du patriarche; selon d'autres, par la lâcheté des habitants. Ils n'en furent pas mieux traités ; soit que le cruel sultan aimât à répandre le sang, soit qu'il fût bien aise de diminuer dans cette grande ville le nombre des habitants chrétiens, il en fit passer dix-sept mille par le fil de l'épée, et en emmena cent mille en esclavage.

(1270) Bendocdar tourna ensuite l'effort de ses armes contre la forteresse de Carac, qui appartenait à l'Ordre de Saint-Jean. Les chevaliers soutinrent le siége pendant près de deux mois, contre toute la puissance de ce prince, à

l'exemple de leurs Frères qui avaient défendu Assur ; et, sans vouloir entendre parler de capitulation, ils se firent tous tuer sur la brèche, et le sultan n'entra dans la place qu'après la mort du dernier de ces braves guerriers.

(1270) Tel était alors l'état de la Terre-Sainte : sans souverain, sans armée, sans secours, n'ayant pour toute ressource que les Ordres militaires, qui se voyaient accablés par les armées nombreuses des Infidèles. Je tirerais volontiers le rideau sur des endroits si tristes, si les lois de l'histoire ne m'obligeaient de rapporter également les différents événements, et les mauvais succès comme les bons.

Parmi ces guerres continuelles, et au milieu du tumulte des armes, le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline régulière qu'à la défense des places confiées à la valeur de ses chevaliers, convoqua et tint jusqu'à cinq chapitres généraux. Il s'y fit plusieurs règlements très utiles, et on confirma en même temps les anciens usages de l'Ordre, entre lesquels on voit que pour y être reçu en qualité de chevalier, il fallait être issu, dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de maisons nobles de noms et d'armes. La même condition était requise pour les religieuses de l'Ordre ; et dans un de ces chapitres, il fut permis au châtelain d'Emposte d'admettre à la profession les demoiselles qui feraient paraître une véritable vocation, et qui postuleraient pour être reçues, soit dans le prieuré de Sixène, soit dans les autres maisons de filles

qui dépendaient de sa châtellenie et de son prieuré. Il fut défendu dans les mêmes chapitres, et sous le magistère du Grand-Maître, de Revel, de donner l'habit à aucun religieux qui aurait fait profession dans un autre Ordre. Enfin, par les mêmes règlements, les Hospitaliers ne pouvaient point choisir des confesseurs étrangers et hors de l'Ordre, sans une permission expresse du prieur de l'Eglise, supérieur des chapelains, qui tenait lieu d'évêque et d'Ordinaire dans l'Ordre, et qui, par la concession des papes, en avait l'autorité, et même les ornements quand il officiait.

De ces soins et de ces règlements religieux, le Grand-Maître passa à de plus importants, qui regardaient la conservation et la défense de la Terre-Sainte; et, de concert avec le Grand-Maître des Templiers, il fit une trève avec le soudan d'Egypte; dans la vue d'en profiter, pour tirer du secours du côté de l'Occident, sans lequel il était impossible aux Chrétiens latins de se maintenir plus longtemps dans la Palestine.

L'un et l'autre Grand-Maître passèrent depuis en Italie, pour le solliciter plus vivement. L'élévation de Théalde ou Thibaud, archidiacre de Liége, sur la chaire de saint Pierre, les détermina à entreprendre ce voyage. Les cardinaux, après avoir laissé vaquer le Saint-Siége deux ans neuf mois sans pouvoir s'accorder, et sans donner un chef visible à l'Eglise, convinrent enfin d'élire Thibaud, archidiacre de Liége, de la noble maison de Visconti, et ils lui envoyèrent à la Terre-Sainte, où sa piété l'avait conduit alors, le décret de son

élection. Personne ne pouvait être un meilleur témoin de l'extrémité et des justes besoins des Chrétiens de ce pays-là. Ce saint pape en était pénétré, et avant que de partir il promit aux Grands-Maîtres d'employer toute l'autorité que Dieu venait de lui donner dans l'Eglise, pour leur procurer du secours. On prétend qu'en montant dans le vaisseau qui devait le porter en Italie, il employa, pour confirmer sa parole, cette expression du psaume 136 : « O Jérusalem, cité sainte, « si je t'oublie jamais, que je sois moi-même ou- « blié parmi les hommes. »

Ce fut à ce saint pontife, appelé Grégoire X, que les deux Grands-Maîtres, qui le suivirent de près, s'adressèrent en arrivant en Italie. Il avait déjà prévenu leurs prières et leurs remontrances; et à peine avait-il débarqué, que, fermant l'oreille aux compliments des cardinaux et des courtisans, il travailla uniquement pendant huit jours à chercher les moyens de secourir la Terre-Sainte. Il s'assura d'abord douze galères armées, dont Pise, Gênes, Marseille et Venise devaient fournir chacun trois. Pour subvenir aux frais de la guerre, il emprunta de Philippe-le-Hardi, roi de France, fils de saint Louis, vingt-cinq mille marcs d'argent; et pour sûreté de cette somme, les Templiers engagèrent à ce prince toutes les terres qu'ils possédaient dans ses Etats.

Les deux Grands-Maîtres, en arrivant en Italie, apprirent avec bien de la joie les mesures que le pape avait déjà prises en faveur de la Terre-Sainte. Cependant, après lui avoir baisé les pieds,

ils lui représentèrent que ce secours pouvait à la vérité reculer pour quelque temps la perte du peu de places qui restaient aux Chrétiens, mais qu'il fallait des forces plus considérables, s'il prétendait chasser les Infidèles de toute la Palestine.

Le pape entra dans leurs vues, et, après en avoir conféré avec les cardinaux, il convoqua un concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr pour exciter le zèle des fidèles, et pour produire une nouvelle croisade. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de ce pontife au roi de France Philippe III, dit *le hardi*. « Pendant le séjour que « nous avons fait à la Terre-Sainte, dit Grégoire, « dans sa lettre, nous avons conféré avec les « chefs de l'armée chrétienne, avec les Templiers « et les Hospitaliers, et les grands du pays, tou« chant les moyens d'en empêcher la ruine totale. « Nous en avons traité depuis avec nos frères les « cardinaux, et nous avons trouvé qu'il y faut « envoyer incessamment quelque secours sur les « galères, en attendant celui que nous espérons « procurer par l'assemblée d'un concile général.»

(1274) Ce concile ne se tint qu'en 1274; le pape s'y rendit et en fit l'ouverture le 2 mai. Il voulut que les deux Grands-Maîtres s'y trouvassent, pour représenter eux-mêmes l'état déplorable de la Terre-Sainte; et, si on en croit un ancien manuscrit intitulé *Cérémonial des cardinaux*, qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican, sous le numéro 4734, ce pontife leur assigna dans le concile une place distinguée, et au-dessus de tous les ambassadeurs, des pairs de France, et des autres

grands seigneurs qui étaient venus à cette célèbre assemblée.

Je n'entreprends point de rapporter ce qui s'y passa dans les différentes sessions : je remarquerai seulement que, dans la dernière, il fut arrêté qu'on prêcherait la croisade dans toute la chrétienté ; et, pour fournir aux frais immenses qu'exigeait un si grand armement, on imposa sur toutes les dignités ecclésiastiques, et sur tous les bénéfices, des sommes considérables, par forme de décimes, payables en six ans.

Philippe, roi de France, avait déjà pris la croix. Rodolphe, qui, de simple comte de Hasbourg, venait d'être élu empereur d'Allemagne, la reçut des mains du pape ; et Michel Paléologue, qui, dès l'année 1261, avait surpris Constantinople, pour être reconnu empereur par les princes d'Occident, offrait de joindre ses forces à celles des Croisés, et de se croiser lui-même. Mais personne ne prit la croix avec plus de zèle que Charles, duc d'Anjou, frère du roi saint Louis, et roi des deux Siciles : il se prétendait même roi de Jérusalem, en vertu d'un transport et d'une cession que lui en avait faite, au concile même, Marie, princesse d'Antioche, fille de Bohémond IV et de la princesse Mélisende, quoique Hugues III, roi de Chypre, soutînt que la couronne de Jérusalem lui appartenait, comme issu en droite ligne d'Alix de Champagne, fille de Henri, comte de Champagne, et d'Isabeau, fille d'Amaury III, roi de Jérusalem. Ce prince se fit couronner en cette qualité, dans la ville de Tyr, et le roi de Sicile, de

son côté, en attendant qu'il pût passer à la Terre-Sainte, pour prendre possession des débris de ce malheureux royaume, y envoya, en qualité de son lieutenant, Roger de Saint-Severin. Les seigneurs du royaume se partagèrent entre les deux prétendants, et le Grand-Maître des Templiers, à son retour du concile, se déclara pour le roi de Sicile. Mais le Grand-Maître de Revel et les chevaliers de Saint-Jean restèrent neutres, conformément à leur règle et aux statuts de l'Ordre, et protestèrent qu'il ne leur était point permis de prendre les armes contre aucun prince chrétien. Cette conduite, quoique également sage et équitable, leur attira le ressentiment de Charles d'Anjou, qui fit saisir tous les biens que l'Ordre possédait dans ses Etats.

Bendocdar n'aurait pas manqué de profiter de ces funestes divisions qui partageaient tous les Chrétiens latins de la Palestine; mais il mourut, en ce temps-là, d'une blessure qu'il avait reçue dans une bataille, où il fut défait par les successeurs de Gengis-khan.

(1278) L'histoire marque dans l'année suivante la mort du Grand-Maître Hugues de Revel, consumé par les soins pénibles du gouvernement, et par les cruelles inquiétudes des suites déplorables qu'il prévoyait pour l'avenir. Les chevaliers, assemblés en chapitre, dans leur maison de Saint-Jean-d'Acre, firent remplir sa place par Frère *Nicolas Lorgue*, religieux d'un caractère doux et insinuant, et qui employa tous ses soins pendant son ministère, pour éteindre les divisions qui

étaient entre les chevaliers de son Ordre et ceux du Temple.

Quoique la trève que les deux Grands-Maîtres avaient faite, avant leur départ pour l'Occident, avec Bendocdar, subsistât encore, un capitaine de Melec-Saïs, son successeur, soit qu'il eût des ordres secrets de son maître, soit par un esprit de brigandage, la rompit, et vint faire des courses et ravager la campagne jusques aux portes de Margat, forteresse appartenant aux Hospitaliers de Saint-Jean.

Les chevaliers, surpris de cette incursion au milieu de la trève, sortirent de la place en bonne ordonnance, chargèrent ces pillards, et en taillèrent en pièces la meilleure partie. Le sultan, voulant avoir sa revanche, envoya aux environs de la place un plus gros parti composé de cinq mille hommes. Les chevaliers firent une nouvelle sortie; mais avant que d'avancer contre ces Infidèles, ils laissèrent une partie de la garnison proche des portes de la ville, et dans une embuscade, pour faciliter leur retraite. Ils marchèrent ensuite droit aux ennemis, et après une légère escarmouche ils se retirèrent avec une frayeur apparente, et comme s'ils eussent été épouvantés du nombre supérieur des Infidèles. Les Sarrasins, pleins d'audace et de confiance, les poussèrent; les Chrétiens continuèrent à se retirer devant eux, jusqu'à ce qu'ils les eussent attirés au-delà de l'embuscade: pour lors ils firent face et chargèrent en tête les ennemis, pendant que les troupes qui étaient dans l'embuscade en sortirent; poussant alors de

grands cris, ils prirent les Infidèles en queue. Ceux-ci surpris, et marchant la plupart sans ordre et sans précaution comme à une victoire certaine, furent bientôt enfoncés ; ce fut moins, dans la suite, un combat qu'une déroute. Les Sarrasins cherchèrent à leur tour leur salut dans la fuite ; il y en eut beaucoup de tués, et plusieurs furent faits prisonniers avec l'émir qui commandait ce détachement.

Le sultan, piqué de cette dernière déroute, résolut de s'en venger par la ruine même et la destruction de cette forteresse ; mais ayant été retenu dans ses Etats par des affaires importantes, il ne put exécuter son dessein que trois ans après, qu'il vint lui-même assiéger la place, à la tête d'une armée formidable. Le Grand-Maître y tenait toujours un gros corps de troupes. Melec-Saïs tenta d'abord d'emporter la place par escalade. Ses soldats se présentèrent avec des échelles au pied des murailles, et tâchèrent d'en gagner le haut, mais ils trouvèrent partout le même courage et la même résistance.

Les chevaliers ne les laissèrent monter que pour les précipiter de plus haut, les pierres : les feux d'artifices, l'eau bouillante, tout fut mis en usage ; et le sultan, après avoir perdu beaucoup de monde, fut obligé de faire sonner la retraite. Il fallut que ce prince en revînt aux règles ordinaires : il ouvrit la tranchée, et battit les murailles avec les machines et les pierres dont on se servait en ce temps-là. Mais ils avançaient peu ; les chevaliers faisaient tous les jours des sorties, et, après avoir

nettoyé la tranchée, ils portaient souvent la terreur jusqu'au milieu du camp des Infidèles. Ils brûlèrent même plus d'une fois toutes les machines; et ils auraient réduit le sultan à lever le siége, s'ils n'eussent pas eu un ennemi caché qui les surprit et dont ils ne purent se défendre.

Pendant que Melec-Saïs les amusait, pour ainsi dire, par de fausses attaques, les troupes travaillaient jour et nuit à creuser des mines qu'ils poussèrent jusque sous les murailles de la place, en sorte qu'elles ne posaient plus que sur des appuis de bois; il envoya ensuite sommer le gouverneur et la garnison de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette sommation avec raillerie, et ils demandèrent à l'officier si son maître avait cru leur devoir faire un pareil compliment avant que de lever le siége. Mais il fallut bientôt changer de langage: cet officier leur dit que la forteresse était minée partout; il leur offrit de les conduire dans la mine, et de leur faire voir qu'il ne tenait qu'au sultan de faire mettre le feu aux appuis, et de s'ouvrir par-là un passage dans la place. Le gouverneur envoya aussitôt avec cet officier deux chevaliers, qui furent convaincus dans ce moment de la vérité de sa relation. Il fallut traiter et abandonner la place, et après que les chevaliers en furent sortis, le sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

Un historien prétend que des chevaliers allemands qui se trouvèrent à la défense de cette place, bâtirent depuis dans leur pays, pour en

conserver la mémoire, une forteresse sur le même plan, qu'ils appelèrent Mergathein, qui, après avoir appartenu longtemps à l'Ordre de Saint-Jean, est tombée depuis entre les mains des chevaliers Teutoniques.

Le sultan, après la conquête de Margat, s'empara du château de Laodicée, et il se disposait à faire le siége de Tripoli, lorsqu'un des principaux émirs, appelé Mélec, le fit périr et se plaça sur le trône, sous le nom de Mélec-Messor. Ce nouveau soudan, après avoir établi sa puissance dans l'Egypte, reprit le dessein qu'avait eu son prédécesseur, de chasser les Chrétiens de la Palestine, et forma le siége de Tripoli, qu'il emporta d'assaut et qu'il fit raser, comme Mélec-Saïs avait fait de Margat. Il aurait pu étendre plus loin ses conquêtes; mais, craignant de s'attirer toutes les forces d'Occident par quelque nouvelle croisade, il fit une trève avec Henri II, roi de Chypre, fils de Hugues III, qui, depuis la malheureuse catastrophe des Vêpres-Siciliennes, au préjudice de Charles, duc d'Anjou, roi de Sicile, s'était fait reconnaître et couronner roi de Jérusalem, et avait chassé de la Palestine le lieutenant et les troupes du prince français (1).

Telle était la situation des affaires de la Terre

---

(1) Apud Acon, urbem Syriæ, rex Cypri fecitse coronari, in præjudicium regis Siciliæ, in regem Jerusalem; et quia id Templarii et fratres Hospitales permiserant, res eorum et bona per Apusiam et terram regni Siciliæ in manu regiâ capiuntur.

Sainte : de tant de places que Godefroy de Bouillon et ses successeurs avaient conquises, il ne restait plus que la seule ville de Saint-Jean-d'Acre. Tous les chrétiens grecs et latins de différentes nations s'y étaient réfugiés, et ce qui eût dû en faire la force, causait sa faiblesse, par la division qui était entre les chefs de ces différents corps, qui se prétendaient indépendants les uns des autres.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, touché de la perte de Margat, et prévoyant avec douleur la ruine entière du christianisme dans la Terre-Sainte, passa en Occident pendant la trêve, pour en tirer quelque secours. Il s'adressa au pape Nicolas IV, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, et lui représenta, dans les termes les plus touchants, l'extrémité à laquelle les chrétiens de la Palestine étaient réduits, et le besoin qu'ils avaient d'un puissant secours de troupes et d'argent. Mais il ne put obtenir qu'environ quinze cents hommes, la plupart gens ramassés, sans courage et sans discipline. Le pape se dispensa même de fournir de son trésor l'argent nécessaire pour les soudoyer. Ainsi le Grand-Maître ne remporta de son voyage que des marques d'une compassion stérile, et quelques lettres de recommandation pour les princes chrétiens, mais qui ne produisirent aucun effet : c'est que le mauvais succès de tant de croisades, où il était péri un nombre infini de princes, de seigneurs et de peuples de tout l'Occident, avait fort ralenti le zèle et l'ardeur des Chrétiens. Le Grand-Maître ne put

donc ramener avec lui que quelques troupes levées à la hâte, et que les Vénitiens passèrent en Orient sur leurs galères.

Ce faible secours étant arrivé à Acre, ne fit qu'augmenter le trouble et la division. Le Grand-Maître, accablé d'années, et encore plus de la douleur de ne voir aucune ressource pour le salut de cet Etat, mourut peu après son retour; heureux en ce qu'il quitta la vie avant que son Ordre quittât la Palestine, et qu'il ne fut pas témoin de la perte entière de la Terre-Sainte.

Ce Grand-Maître, pendant son gouvernement, et de l'avis du conseil de l'Ordre, fit plusieurs règlements très utiles. Ce fut lui qui prescrivit la forme du sceau des Grands-Maîtres, et de celui du trésor ou du conseil. On lui attribue aussi l'article des statuts qui défend aux Frères de se trouver en armes dans le chapitre, ou dans l'endroit où se doit faire l'élection du Grand-Maître; on lui doit encore l'énumération des fautes et des crimes qui emportaient la privation de l'habit.

(1289) Le chapitre, après sa mort, élut pour Grand-Maître Frère *Jean de Villiers*, de la langue de France. Ce fut pendant son magistère que des soldats chrétiens de la garnison d'Acre furent cause de la rupture de la trêve. Nous avons dit que ce n'étaient la plupart que des gens ramassés de différents endroits, que le libertinage et l'oisiveté avaient fait enrôler, mais sans courage et sans discipline; comme ils ne recevaient point de solde réglée, ils sortaient souvent de la ville, se répandaient dans la campagne, et volaient

indifféremment les Chrétiens et les Infidèles. Ils venaient, au préjudice de la trève, de piller les bourgades des Sarrasins (1). Le soudan envoya demander raison de ces brigandages à ceux qui commandaient dans la place; mais il n'y avait point alors de gouverneur en chef; la ville était remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Gênois, de Pisans, de Florentins, d'Anglais, de Siciliens, d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques, tous indépendants les uns des autres : chaque nation occupait un quartier de la ville, où ils étaient cantonnés sans aucune subordination. Le légat et le patriarche, avec le clergé, s'étaient aussi retranchés dans un endroit particulier; tout cela formait un corps considérable d'habitants qui n'étaient que trop capables de défendre la place, s'ils eussent été unis.

Mais la jalousie entre tant de nations différentes, et les intérêts particuliers de leurs chefs, les rendaient suspects ou odieux les uns aux autres; et, au lieu de concourir au bien commun, c'était assez qu'une nation eût ouvert un avis, pour qu'une autre s'y opposât. On en venait

---

(1) Mille quingenti stipendiarii in Terræ-Sanctæ subsidium à papâ Nicolao missi contra voluntatem civium, Templi et Hospitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum soldano initas irrumpunt, et versùs casalia et Sarracenorum oppida incursantes, absque misericordiâ Sarracenos utriusque sexûs quos reperiunt, occiderunt, qui pacificè sub treugis initis quiescere se credebant. *Nangis, ad ann.* 1290.

même souvent aux voies de fait. Cette malheureuse ville renfermait dans son enceinte ses plus cruels ennemis. Elle les trouvait surtout dans un grand nombre des soldats de la garnison, et même parmi la plupart de ses habitants, gèns noircis des crimes les plus affreux.

Le meurtre, l'assassinat et le poison demeuraient impunis; les criminels trouvaient un asile toujours sûr dans les autres quartiers de la ville où ils n'avaient point commis de crimes. La corruption des mœurs était générale presque dans toutes les conditions, sans en excepter ceux mêmes que leur profession engageait à une continence parfaite. On faisait gloire du vice qu'on déguise sous le nom de faiblesse humaine ; et il y avait même des hommes assez effrontés pour ne se pas cacher des infamies que la nature ne souffre qu'avec horreur ; en sorte que, de tous les peuples chrétiens ou mahométans qui habitaient la Syrie et la Palestine, les habitants de Saint-Jean-d'Acre passaient pour les plus méchants.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si cette multitude confuse de scélérats et de bandits refusa de donner satisfaction au soudan sur les plaintes qu'il faisait, comme le proposaient les chefs des trois Ordres militaires. Les Infidèles, sur ce refus, déclarèrent la guerre à des gens qui étaient sans chef, sans armée, sans forces, et qui ne cherchaient, dans la prise des armes, que l'impunité de leurs crimes passés, et les occasions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

(1291) Le soudan, bien instruit des divisions

qui régnaient parmi les habitants d'Acre, mit sur pied une puissante armée pour former le siége de cette place, et pour chasser entièrement tous les chrétiens latins de la Syrie; mais ce prince mourut en chemin. On prétend qu'il fut empoisonné par un émir, lieutenant-général de son armée, qui se flattait, par sa mort, d'occuper sa place. Le prince eut encore assez de vie pour le faire arrêter; il fut écartelé par ses ordres, et le soudan, avant que d'expirer, conjura le prince Calil, son fils, de ne le point faire enterrer qu'il ne se fût rendu maître de cette ville (1).

L'armée, après sa mort, reconnut le jeune prince pour soudan, sous le nom de Mélec-Seraf. Il s'avança aussitôt du côté d'Acre, qu'il assiégea le 5 avril de l'année 1291. On prétend qu'il avait dans son armée 160,000 hommes de pied et 60,000 chevaux.

Les attaques furent vives et continuelles, et, la nuit comme le jour, les Infidèles ne donnaient point de relâche aux assiégés. Ils employaient en même temps la sape et la mine, battaient continuellement les murailles avec des pierres et avec toutes les autres machines de guerre qui, en ce temps-là, étaient en usage. Comme la mer était libre, et que les Chrétiens avaient un grand nombre de vaisseaux dans le port, la plupart des habitants, et surtout les plus riches, s'embarquèrent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs

(1) Chron. Guill. de Nangis.

meilleurs effets. Les uns cherchèrent un asile dans l'île de Chypre, et les autres se réfugièrent dans les ports de la Grèce oû de l'Italie. Il ne resta dans la place qu'environ 12,000 hommes de troupes réglées, et composées, la plupart, des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, et de quelques soldats séculiers qui combattaient sous les enseignes de ces trois Ordres.

Henri II, roi de l'île de Chypre, et qui prenait toujours le titre de roi de Jérusalem, débarqua dans le port d'Acre à la tête de deux cents chevaliers et de cinq cents hommes de pied (1). C'était un faible secours contre la puissance formidable du soudan; d'ailleurs, on n'était pas prévenu en faveur du courage de ce prince chrétien. Ainsi la garnison, qui vit bien qu'elle ne pourrait pas se défendre longtemps sans un commandant qui sût faire la guerre, élut d'un commun consentement, pour gouverneur de la place, Frère *Pierre de Beaujeu*, Grand-Maître des Templiers, capitaine qui avait vieilli dans le commandement des armées. Le besoin de l'Etat, véritable interprète du mérite, lui fit déférer le commandement, du consentement même du roi de Chypre, qui, dans une conjoncture si importante et si pleine de périls, voulut bien oublier la qualité qu'il affectait toujours de roi de Jérusalem.

Le soudan fit tenter la fidélité du Grand-Maître par des offres de sommes immenses. Mais le

---

(1) Chron. Nangis, ad ann. 1291.

Templier n'y répondit que par la juste indignation qu'il eut de ce que le soudan l'eût cru capable de les écouter. On faisait tous les jours, par son ordre, des sorties où un grand nombre d'Infidèles périssaient; mais, malgré une si vigoureuse résistance, Mélec-Seraf, qui ne manquait pas de soldats, avançait ses travaux; il fit tomber à la fin plusieurs tours, et, entre autres, celle qu'on appelait la *tour maudite*, qui était considérée comme la forteresse de la ville. Les Infidèles montèrent aussitôt à l'assaut; le roi de Chypre, qui se trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots; il en périt un grand nombre dans cette action, et les Infidèles auraient emporté la place, si la nuit, qui survint, n'eût fait cesser l'assaut.

Le roi de Chypre; prévoyant qu'il aurait, le lendemain, à combattre les mêmes ennemis, et en plus grand nombre, pria les chevaliers Teutoniques de vouloir bien occuper son poste pendant la nuit, sous prétexte que ses troupes avaient besoin de repos, après avoir soutenu une si rude attaque, et il leur promit qu'il reviendrait le lendemain, au point du jour, les relever. Mais, en quittant la brèche, il se rendit au port, s'embarqua sur ses vaisseaux et regagna son île.

Les Infidèles ne manquèrent pas, le lendemain, de revenir à l'assaut; les Mamelus, soldats déterminés, montèrent sur la brèche, tuèrent tout ce qui leur résista, accablèrent par leur grand nombre les Teutoniques, et pénétrèrent jusqu'au cœur de la ville. Ils s'en croyaient les maîtres; mais, aux cris et au bruit que faisaient les victo-

rieux et les vaincus, le maréchal des Hospitaliers de Saint-Jean, par ordre du Grand-Maître; étant accouru à la tête d'une troupe de chevaliers de son Ordre, les chargea si brusquement, qu'ils furent obligés de reculer : il y en eut un grand nombre de tués dans cette retraite forcée, et les Hospitaliers en précipitèrent plusieurs du haut de la brèche dans les fossés.

Le soudan, qui comptait pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres le jour suivant, pour renouveler l'attaque. Jamais combat ne fut plus opiniâtre : la brèche fut emportée et reprise plusieurs fois; la nuit seule sépara les combattants. Les Infidèles, rebutés d'une résistance si courageuse, tournèrent tous leurs efforts du côté de la porte de Saint-Antoine; ils trouvèrent en cet endroit les deux Grands-Maîtres, dont la présence seule semblait rendre invincibles leurs chevaliers. On y combattit longtemps avec une ardeur égale : les Mamelus et les Hospitaliers se prenaient corps à corps, et semblaient d'un combat général avoir fait autant de duels particuliers; personne ne connaissait le péril; chaque soldat voulait vaincre ou mourir. Mais comme les Infidèles étaient supérieurs en nombre aux Chrétiens, il resta à la fin peu de monde pour la défense de ce poste; et le maréchal des Hospitaliers, chevalier d'une haute valeur, étant tombé frappé de plusieurs coups qu'il reçut en même temps, le Grand-Maître des Templiers, adressant la parole à celui des Hospitaliers : « Nous ne pouvons plus « tenir, lui dit-il, et la ville est perdue, si, en

« attaquant le camp même des ennemis, vous ne « trouvez moyen de causer une diversion qui « ralentisse leur ardeur, et qui nous donne le « temps de fortifier le poste que nous défendons. »

(1291) Le Grand-Maître des Hospitaliers prit avec lui ce qu'il trouva de ses chevaliers en état de monter à cheval, partit sur-le-champ, et, étant sorti par une porte opposée à l'attaque, il se flatta de surprendre le camp ennemi; mais on y faisait trop bonne garde. Le soudan, pendant l'assaut, avait fait monter à cheval toute sa cavalerie; le Grand-Maître, qui n'avait pas cinq cents chevaux, se vit bientôt chargé et obligé de se retirer. Comme il rentrait dans la ville, il apprit avec douleur que le Grand-Maître des Templiers venait d'être tué d'une flèche empoisonnée; que la plupart de ses chevaliers avaient été taillés en pièces, et que l'ennemi, maître de la ville, y mettait tout à feu et à sang. Comme il ne lui restait plus d'autre parti que de sauver au moins sa troupe, il tourna du côté du port, quoique toujours poursuivi par les Infidèles; et, ayant jeté beaucoup d'arbalétriers dans des barques, à la faveur des flèches qu'ils tiraient continuellement sur la cavalerie du soudan, il fit embarquer ce qu'il y avait d'Hospitaliers avec lui, dans une caraque qui appartenait à l'Ordre, et gagna l'île de Chypre. Trois cents Templiers, qui avaient échappé à la fureur des Infidèles, ayant voulu se rendre sur le port, furent coupés. Ne pouvant percer cette foule innombrable d'Egyptiens qui remplissaient toutes les rues, ils se jetèrent dans la tour du

Temple, pour s'y ensevelir; plusieurs femmes de la ville s'y étaient déjà réfugiées; les Templiers se barricadèrent aussitôt et tinrent plusieurs jours. Le soudan fit miner cette tour, et les Templiers, ayant reconnu qu'elle ne portait plus que sur des appuis de bois, auxquels on pouvait mettre le feu à tous moments, ils convinrent d'en sortir, à condition qu'on leur laisserait libre le passage du port, qu'on faciliterait leur embarquement, et qu'on conserverait l'honneur des femmes. La capitulation étant signée, ils ouvrirent les portes de la tour; mais les premiers soldats ennemis n'y furent pas plus tôt entrés, qu'ils entreprirent d'outrager les personnes du sexe. Les Templiers, indignés de leur brutalité et de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillèrent en pièces ces insolents, fermèrent les portes; et quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation.

Les Infidèles, l'épée d'une main et une échelle de l'autre, se présentèrent pour monter à l'escalade. Les murailles, en un instant, furent couvertes de soldats, qui tâchaient d'en gagner le haut; mais, comme ces murailles étaient minées, ainsi que nous venons de le dire, les appuis manquèrent, la tour croula avec un bruit épouvantable, et ensevelit sous ses ruines l'Infidèle comme le Templier. Les femmes qui s'étaient enfermées dans cette tour eurent le même sort, et elles préférèrent une mort honorable au péril qu'elles auraient couru si elles étaient tombées sous la puissance de ces barbares, encore plus odieux

par leur brutalité et par leur débauche que par leur cruauté.

Un couvent entier de religieuses de l'Ordre de Sainte-Claire ne montra pas moins de courage. Ces saintes vierges se défigurèrent en différentes manières, avec plus de soin que les femmes de ce siècle n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangères. Les unes se coupèrent le nez, d'autres s'enfoncèrent des ciseaux dans les joues; toutes avaient le visage couvert de sang; et, dans un état si affreux, les Infidèles, ne voyant que des objets qui faisaient horreur, les massacrèrent impitoyablement, et, par leur mort, mirent ces chastes épouses du Sauveur du monde à couvert de leur insolence. Plus de soixante mille personnes périrent dans Saint-Jean-d'Acre, ou demeurèrent esclaves des Infidèles.

Le soudan, pour faire perdre aux Chrétiens d'Occident l'espérance de se rétablir jamais dans cette ville, la fit raser avec Tyr, Sidon et toutes les villes le long de la côte, dont il se rendit maître. Ce qui restait d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques, dans quelques châteaux qui leur appartenaient, ne pouvant s'y maintenir contre une puissance si formidable, les abandonnèrent et s'embarquèrent pour tâcher de gagner l'île de Chypre. On prétend que de plus de cinq cents Templiers qui avaient soutenu si courageusement le siége d'Acre, il n'en échappa que dix, qui, s'étant jetés dans une barque, abordèrent heureusement le long des côtes de l'île de Chypre. Les chevaliers Teutoniques, ayant re-

couvré quelques vaisseaux, et ne voulant plus rester en Orient, retournèrent en Europe ; et se rendirent en Prusse et dans la Livonie, dont leur Ordre jouissait à titre de souveraineté. Mais les Hospitaliers et le peu qui restait de Templiers, dans l'espérance de pouvoir, à la faveur de quelque croisade, rentrer dans la Terre-Sainte, n'en voulurent point abandonner le voisinage ; et, en attendant quelque nouveau secours de l'Europe et des religieux de leur l'Ordre, leurs députés obtinrent du roi de Chypre, pour retraite, la ville de Limisso, où ils se rendirent successivement, et selon qu'ils pouvaient échapper à la cruelle poursuite des Sarrasins.

C'était un spectacle bien touchant de voir ces braves chevaliers, tout couverts de blessures, sortir de leurs vaisseaux avec une contenance conforme à leur fortune, et pénétrés de douleur d'avoir survécu à la perte entière de la Terre-Sainte.

FIN DU PREMIER TOME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

L

M

N

O

P

R

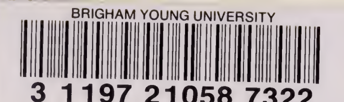
S

T

Y

Z

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21058 7322

